
800027752T

10.


VICTORIARUM IMPETUS.
AD SCALDIM LYSAM
ET YPERAM
M·DC LVIII·

12.


VIS ET CELERITAS
PUGNA AD ZINTZEIMIUM
M·DC·LXXIV

LES VIES
DES
HOMMES ILLUSTRES
DE LA
FRANCE,

Depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à présent.

Par Monsieur D'AUVIGNY,

TOME DIXIÈME.

LES GRANDS CAPITAINES.

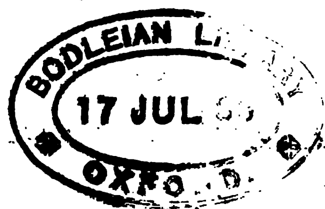


A AMSTERDAM,

Et se vend

A PARIS, chez KNAPEN, au bas du Pont S. Michel, au Bon Protecteur.

M. DCC. LXX.


BODLEIAN L
17 JUL
OXFO D



LES HOMMES ILLUSTRES

Contenus dans le Tome dixième.



LES HOMMES ILLUSTRES DE LA FRANCE.

L'AMIRAL DE BONIVET.

Capitaine de cent hommes d'Armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Provence, sous François I.

N a vû dans quelques-unes des vies précédentes que l'Amiral de Bonivet avoit commis de grandes fautes dans le Conseil, dont la faveur du Roi l'avoit rendu l'ame, & à la tête des Armées que ce Monarque avoit confiées à sa conduite. Cependant l'inclination qu'il ressentoit pour ce Seigneur, n'étoit pas seulement l'ouvrage de la prévention ; il étoit moins nécessaire d'ajouter que de retrancher du caractère

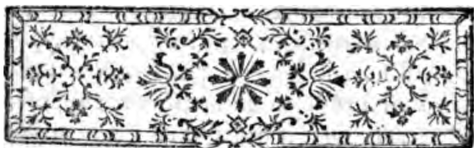
de Bonivet, pour en former un grand homme; sa présomption seule causa son malheur & ses fautes. Les disgraces de la fortune n'étant point suivies de celles du Prince, il en fut moins humilié, & moins en état de faire les réflexions dont certains esprits ne sont capables que dans l'abbatement. Le succès du siége de Fontarabie, où il montra des talens pour la guerre, acheva de le gâter. On a vû que de tous les Favoris de François I. Anne de Montmorenci, seul corrigé par de grands accidens, mérita le nom de grand Capitaine. Chabot, Seigneur de Brion, l'un de ceux qui partageoient les bonnes graces du Roi, pour avoir assisté à la défense de Marseille, & à la levée de ce siége formé par le Connétable, se crut le modèle des Généraux, & commit depuis beaucoup de fautes. Les hommes qui n'ont rien à desirer, méritent rarement un pareil bonheur. L'estime du grand nombre s'accorde trop aisément à la faveur, pour que ceux qui la possédent prennent les moyens nécessaires de se rendre véritablement utiles & estimables. L'Histoire n'offre en aucun pays de la terre un Favori réelle,

ment grand homme ; il ne faut que du bonheur & de l'eſprit pour gagner l'ame d'un Prince ; mais l'autre titre ne s'acquiert qu'à l'aide de la crainte, de l'eſpérance & de la contradiction. Je n'appelle point Favoris, des hommes tels que les Cardinaux de Volſey & de Richelieu ; ces puiſſans génies domptoient leur Maître & leur Nation, ſans être animés, & ſans eſpérer d'être excuſés dans leur diſgrace lorſqu'elle arriveroit. Bonivet fut donc malheureux dans ſes entrepriſes militaires, & infiniment dangereux à l'Etat, parce qu'il fut trop aſſuré de l'inclination du Roi ; non de celle qui vient de la connoiſſance des talens, & qui doit être la récompenſe de la fidélité & des ſervices, mais de ce goût du cœur qui ſe déclare ſouvent ſans motif, & dont on ne manque preſque jamais d'abuſer. Bonivet fut long-tems attaché à la Régente, Mere du Roi, qui ſe ſervoit de lui pour faire paſſer à ſon fils les idées qu'elle ne vouloit pas lui préſenter elle même. Il ne la ſervit que trop bien. Et que pouvoit-on attendre d'un Gouvernement ſoumis à une femme hautaine & capricieuſe, ſoutenue dans

tous ses desseins, & que ses passions seules dirigeoient? Bonivet fut plus heureux dans ses négociations en Allemagne où le Roi l'envoya au commencement de son regne, & c'est assez l'esprit des Cours de juger un homme capable de tout, parce qu'il a réussi dans un genre. Son commandement en Italie, lors de la retraite du Connétable, & ses succès fâcheux dont cette expédition fut suivie, ne détromperent point le Roi sur l'idée qu'il avoit de ses talens. Il préféra ses conseils à ceux des plus grands Capitaines de son Royaume, & son aveugle confiance en un homme aveuglé lui-même par sa présomption les perdit l'un & l'autre. Le Roi fut pris, & Bonivet devenu éclairé sur le bord du précipice, connut toutes ses fautes dans l'instant qu'elles produisoient leur plus malheureux effet; enfin n'écoutant plus que son désespoir, il se fit tuer à la bataille de Pavie les armes à la main, ne voulant point survivre à la perte du Roi, & à sa réputation, Ainsi le désespoir finit les jours d'un homme à qui rien n'avoit osé faire ombrage pendant le cours de sa vie, dont la faveur avoit été conti-

nuelle, que toutes ses fautes n'avoient point rendu coupable aux yeux de celui qui auroit pû l'en punir, & à qui son Roi prévenu de la plus forte inclination auroit peut-être pardonné sa propre perte; s'il avoit pu se résoudre à se la pardonner lui-même.





CHARLES
DUC DE BOURBON,
Premier Prince du Sang,
Pair & Grand Chambellan de France, ſous François I.

LA nature fit naître Charles de Bourbon parmi les François; il fut de ſon temps le premier de leurs Princes: élevé parmi eux, Soldat, Général & Vainqueur avec eux, né ſujet fidele, citoyen paiſible, avec du génie & de grands talens, il perdit à leurs yeux le mérite de tant d'avantages & de tous ſes importans ſervices, par ſa funeſte déſertion chez les ennemis de ſa patrie: ouvrage malheureux d'une femme hautaine, que le génie ennemi de la France fit la mere de ſon Roi. La même fureur qui perſécuta Charles de Bourbon fit ſentir ſes effets à ce Roi même, peut-

être juſtement puni de n'en avoir point arrêté les tranſports. Elle coûta la vie à pluſieurs milliers d'hommes, épuiſa toutes les finances, détruiſit les Villes, ruina les campagnes, & changea en fléau de ſon Souverain & de ſa patrie un Prince né pour en être le défenſeur & la gloire. Un des plus célebres Héros de notre Hiſtoire, devint ainſi la triſte victime d'un amour mépriſé, & d'une vengeance injuſte.

Mais avant d'expliquer les funeſtes circonſtances d'un événement dont l'Hiſtoire voudroit dérober le ſouvenir, ſi la vérité n'étoit ſon principal objet, & ſi le récit des fautes n'étoit pas toujours une utile leçon, je dirai les qualités & les vertus que poſſéda le Duc de Bourbon, les ſervices qu'il rendit à ſon pays, les victoires qu'il remporta, les déſagrémens qui en furent les injuſtes ſuites, les prérogatives de ſa charge diminuées, ſa dignité avilie, ſes biens envahis, ſa perſonne perſécutée, non pour juſtifier le crime de ſa révolte, mais pour la propoſer d'autant plus pour exemple, qu'étant plus fondée elle ne l'a pas ſauvé des reproches de ſon temps & de ceux de la poſtérité.

Son Origine.

Ce Prince étoit l'aîné des descendans de Robert Comte de Clermont, cinquième fils de Saint Louis, & n'avoit des biens propres de ces ancêtres que le Comté de ce nom, appanage de Robert, & qui pour cette raison jouit encore aujourd hui de la plûpart des privileges attachés à cette espèce de possession. Le Bourbonnois & ses riches dépendances lui vinrent dans la suite (ainsi que je l'expliquerai dans peu au sujet du procès) en vertu de l'alliance du même Prince Robert avec Béatrix de Bourbon, fille & unique héritiere d'Archambauld de Bourbon, dont le nom porté, suivant la première condition du mariage de sa fille par le cinquième fils de S. Louis, se voit aujourd'hui sur trois grands trônes de l'Europe, la France, l'Espagne & les deux Siciles.

Les Princes descendans de Robert montrerent des dispositions d'esprit différentes, mais tous un courage égal. Jean de Bourbon, premier du nom, se distingua sous le regne de Charles V. & Jean II. après avoir long-temps combattu contre les Anglois, fut le Chef d'une ligue contre les Hussites qui désoloient l'Alle-

magne, & mourut Connétable de France.

Charles, dont j'écris l'Histoire, étoit le second fils de Gilbert de Bourbon Comte de Montpensier, mort dans le Royaume de Naples, dont il étoit Viceroi sous Charles VIII. Louis de Montpensier, frere aîné de Charles mourut sur le cadavre de son pere, ainsi qu'on l'a vû dans la vie d'Yve d'Alegre, & laissa Charles Monsieur (c'est ainsi qu'on le nommoit en ce tems-là) principal héritier des biens considérables de sa branche, mais qui ne pouvoient entrer en comparaison avec ce qu'il attendoit des immenses richesses de la branche aînée de la Maison de Bourbon. Il fut élevé dans ses terres jusqu'à l'âge de quinze à seize ans. Les Princes & les grands Seigneurs ne se hâtoient point en ce tems-là de venir en la Cour, & lui préféroient leurs Châteaux où ils avoient eux-mêmes une espece de cour. Aussi l'on voyoit régner parmi eux cet air de grandeur, convenable à la Noblesse de la Nation, propre à ses Chefs, & à l'esprit de liberté qui se soumet à la justice & aux loix, & qui contribue à les faire respecter des peu-

ples. Après la mort de son frere aîné, Charles Monsieur avoit pris le titre de Comte de Montpensier : suivant les conseils de ses amis, il se mit en état de regagner par la douceur & la complaisance l'amitié de ceux que l'excessive fierté du Comte Louis son frere avoit irrité contre lui. Le Duc Pierre de Bourbon étoit alors l'aîné de toute la Maison de ce nom, & l'unique qui restoit de sa branche : son frere le Comte de Bourbon, marié avec Jeanne de France fille du Roi Charles VII. étoit mort sans postérité. La politique de Louis XI. dont l'objet étoit de marier avantageusement sa fille Anne de France, sans la donner à aucun Prince étranger, lui fit choisir contre toute apparence Pierre de Bourbon pour son gendre. On s'étonna d'une pareille préférence en faveur d'un Prince, qui n'avoit à la lettre que son nom pour tout avantage. Son frere, à l'exemple de Charles leur aîné, Prince avare pour lui-même & sordide pour les autres, ne lui avoit laissé que 8000 l. de rente pour soutenir sa dignité de Prince du Sang, en sorte que dans le tems que Louis XI, jettoit les yeux sur lui il étoit accablé de dettes & tout son bien saisi

portant seulement le t tre de Sire de Beaujeu ; mais Louis XI. trouvoit en ce Prince dénué des biens de la fortune, ce qu'il souhaitoit dans un gendre, une nécessité d'être dans la dépendance, peu de puissance pour le présent, & de grandes espérances pour l'avenir. Jean aîné de Pierre, marié depuis dix-neuf ans, n'avoit point encore de postérité, & Jeanne de France sa femme jouissoit de trop de santé, & se trouvoit assez âgée pour qu'on n'eût à craindre ni sa mort ni sa fécondité. Il étoit donc vraisemblable que le Sire de Beaujeu demeureroit pendant toute la vie du Roi dans l'obligation d'une étroite dépendance, qui y soumettroit en quelque sorte toute sa Maison, & que ses grandes richesses lui venant ensuite par la mort de Charles, il seroit en état après celle du Roi, de soutenir avec dignité sa naissance & le rang d'Anne de France sous le regne de Charles VII son frere, contre lequel Louis XI étoit prévenu, & qui lui supposoit de l'éloignement pour sa sœur. Le mariage fut donc conclu, & Anne de France devenue Dame de Beaujeu, joignit aux biens de la Maison de Bourbon qui lui tomberent en

effet, les richesses immenses qu'elle reçut de Charles VIII son frere, dont elle gouverna la personne & le Royaume. Après la mort de ce Monarque, elle fut maintenue dans sa place au Conseil par Louis XII son successeur, quoique cette Princesse l'eût constamment persécuté du temps qu'il n'étoit que Duc d'Orléans ; mais si Louis XII sacrifia par générosité ce qu'il pouvoit avoir de ressentiment particulier, il ne pût s'empêcher d'être plus foible qu'il ne l'eût été sans ce motif aux sollicitations de la Duchesse d'Angoulême, ennemie déclarée de la Maison de Bourbon, du jeune Comte de Montpensier, d'Anne de France & de tous ceux avec qui cette Princesse avoit quelque liaison.

Naissance de la Duchesse d'Angoulême.

La Duchesse d'Angoulême étoit fille de Philippe Duc de Savoye & de Marguerite de Bourbon née de Jean II de Bourbon, fils de Charles de Bourbon, qui l'étoit de Jean de Bourbon I, & de Marie de Berry ; ensorte que la Duchesse d'Angoulême se trouvoit plus près d'un dégré par les femmes de ce Jean de Bourbon I, que le Comte Charles de Montpensier descendu de Louis de Bourbon fils puîné

de Jean de Bourbon I, confirmateur de la ſubſtitution, qui conſervoit les biens de ſa Maiſon à tous ſes deſcendans de mâle en mâle, & qui excluoit la Ducheſſe d'Angoulême de toutes prétentions, ſi elle n'eût été altérée par Louis XII en faveur du Duc Pierre de Bourbon, qui n'ayant qu'une fille, & étant ſoupçonné de ne pas promettre une poſtérité nombreuſe, obtint de ce Prince des Patentes, par leſquelles la fille du Duc Pierre devenoit habile à *ſuccéder aux Duchés de Bourbon & d'Auvergne, & au Comté de Clermont*. Ce fut un triomphe en apparence pour Anne de France que ces Patentes; mais Louiſe de Savoye, qui avoit été prête à ſe réunir avec le jeune Comte de Montpenſier pour s'oppoſer à leur expédition, y ayant réfléchi, irrita au contraire le Roi contre la fermeté du Parlement, qui refuſa de les enregiſtrer, ſe trouvant plus favoriſée par ces Patentes que la fille d'Anne de France, en ce qu'elle deſcendoit de la branche aînée de la ſienne. Cette réſiſtance du Parlement inquiéta le Duc Pierre pour le ſort futur de Suzanne ſa fille unique, & croyant trouver plus d'intérêt dans le

cœur du Roi affligé comme lui de n'avoir point de poſtérité maſculine, il le preſſa de nouveau, offrant de marier Suzanne à Charles Duc d'Alençon, qui étoit de la branche de Valois; & en effet, ce Prince fut fiancé avec Suzanne.

Ce fut ſur ces entrefaites que le Comte de Montpenſier arriva chez le Duc Pierre. Il vint le trouver à la Chauſſiere, magnifique maiſon de Plaiſance ſituée à quelques lieues de Moulins, dont on ne voit plus que les ruines, comme il ne reſte plus que des veſtiges de l'ancienne grandeur de ſes Maîtres. Le Duc Pierre aimoit ſa maiſon & ſur-tout ſon neveu, comme devant après lui en perpétuer le nom & la gloire. Anne de France même, quoique chagrine de voir un héritier qui lui appartenoit ſeulement par alliance, & qui peut-être un jour dé-
1504. pouilleroit ſa fille unique des biens de ſa Maiſon, témoigna une grande affection au Comte de Montpenſier. Le jeune Prince s'attacha à diſſiper la jalouſie d'Anne de France, par les qualités qu'elle aimoit, ſans les avoir, la franchiſe, le déſintéreſſement, l'amour de l'honneur, & ſur tout par

une extrême docilité; car cette Princesse avoit contracté pendant la vie de Charles VIII son frere une habitude de domination, contre laquelle on ne s'élevoit jamais sans l'irriter. Les personnes chargées de l'éducation du Prince lui recommandoient sur-tout d'avoir beaucoup de déférence pour la Princesse Suzanne, qui lui en tenoit d'autant plus de compte qu'elle le méritoit moins, à cause de sa figure désagréable, qui n'empêchoit pas qu'elle ne fût bien aimée de sa mere. Par leur conseil, Charles Monsieur s'attacha tous les Confidens du Duc Pierre & d'Anne de France. Les peuples mêmes du Bourbonnois se ressentirent du besoin où il étoit de se faire des créatures: il vivoit dans une sorte d'égalité avec la haute Noblesse, les simples Gentilshommes éprouvoient sa politesse en toute occasion, & les Bourgeois, sa douceur & sa bonté: tous désiroient que par le mariage de ce Prince avec Suzanne, il devînt leur Seigneur, ainsi que l'avoient été les Princes de sa Maison. Mais le Duc Pierre avant de l'avoir vû, ainsi que je l'ai dit, s'étoit engagé avec le Duc d'Alençon, fils de ce fameux rebéle, dont les fré-

1504.

Politique du jeune Comte de Montpensier.

quentes révoltes troublerent autant
1504. l'Etat sous le regne de Charles VII que les Anglois & les Bourguignons réunis. Pierre naturellement entêté de ses opinions, & sous l'apparence d'être exact à sa parole, esclave en effet de son idée, conservoit l'envie de suivre celle qui l'engageoit au Duc d'Alençon : son âge avancé, un air toujours chagrin, son amour pour la solitude, sa facilité à s'irriter, laissoient peu de lieu aux remontrances : personne n'osa lui en faire, & on crut toute espérance perdue pour le Comte de Montpensier, quand on le vit mandé à Moulins avec Madame sa mere.

Mort du Duc Pierre.

Mais la mort précipitée du Duc Pierre changea le sort du Comte de Montpensier. Anne de France, maîtresse absolue dans sa famille, pendant la vie même de Pierre, y retrancha bientôt tout ce que sa complaisance pour le repos avoit pu laisser établir à son mari. Le Duc d'Alençon étoit aimé de la Duchesse d'Angoulême : c'étoit un puissant motif d'éloignement pour la Duchesse de Bourbon ; toute la France en étoit instruite, & les amis du Comte de Montpensier s'aidant de cette con-

jonćture, parlerent si fortement à la Duchesse en sa faveur, que ne voulant rien décider pour le Comte, elle crut pouvoir suivre son penchant avec plus de bienséance, & renvoyer le Duc. Cette Princesse lui fit donc entendre que la perte trop récente de son mari ne lui permettoit pas de songer si-tôt aux nôces de sa fille; que d'ailleurs les peuples du Bourbonnois murmuroient hautement contre le dessein de les assujettir à des Princes *qu'ils regardoient comme étrangers*, pendant *qu'il* en restoit de *la* Maison de Bourbon, dont ils formoient les plus douces espérances. La Duchesse ajouta que ces dispositions des esprits jointes aux prétentions du Comte de Montpensier ne pouvoient que faire naître de grands troubles, si par de mûres réfléxions sur les promesses faites au Duc d'Alençon, & sur les espérances de son concurrent, on ne se mettoit en état de détruire celles-ci pour remplir les autres avec plus de sûreté. 1504

Le Duc d'Alençon reconnut bientôt le langage artificieux de la fille de Louis XI, & cédant à la cause de ses difficultés plutôt qu'à leur solidité, il partit pour retourner à Alençon se li-

vrer aux plaisirs de la chasse & de la
1504. course qu'il aimoit uniquement, & dont le goût l'avoit rendu désagréable aux habitans du Bourbonnois, qui le voyoient à regret fouler leurs terres, abattre les vignes & les hayes de leurs héritages, épouvanter les forêts, & détruire une partie de leurs moissons.

La Duchesse s'étant chargée d'une façon particuliere de l'éducation du Comte de Montpensier, avoit sçu lui inspirer des inclinations plus douces; elle lui faisoit souvent mettre devant les yeux des images de la guerre, mais par des moyens propres à lui en dérober les périls, & à lui en adoucir les fatigues. Il rejettoit comme elle l'habitude fréquente d'un exercice, dont la violence & l'excès alterent la santé, sans rien ajouter au courage, & dans lequel, s'il est vrai que l'exemple soit si puissant sur les hommes, on doit plutôt apprendre à fuir qu'à combattre. Les délassemens ordinaires du Comte de Montpensier étoient de se promener avec la Duchesse, & d'entretenir la Princesse Suzanne, qui sans avoir rien de la beauté ordinaire à son sexe, exigeoit avec hauteur tous les hommages qu'elle croyoit lui être dûs;

elle avoit à sa suite beaucoup de jeunes personnes choisies à cause de leur naissance, & pour la nécessité d'en avoir, plutôt que pour leurs agrémens. La Princesse ne vouloit pas qu'on pût faire, au sujet de ceux qu'elle croyoit posséder, des comparaisons désavantageuses. Au reste, si l'on en excepte ce sentiment d'amour propre, que la nature même en se dégradant ne peut détruire, la Princesse étoit la personne de son rang la plus digne d'estime & de respect par sa douceur, sa simplicité, l'innocence de ses mœurs, & la générosité de son caractere; elle aimoit les fêtes, les spectacles & les danses, s'accordant en ce point avec les inclinations naturelles du jeune Prince qui cherchoit à lui plaire, & de la Duchesse même, qui par ces amusemens vouloit se consoler de son éloignement des affaires.

1504.

Caractere de la Princesse Suzanne.

Ainsi la Noblesse arrivoit à l'envi, & venoit grossir la Cour de Moulins, où la Duchesse s'efforçoit par une dépense prodigieuse de donner de la jalousie à la Duchesse d'Angoulême, que sa résidence à la Cour & son entrée dans le Conseil ne consoloit pas toujours des avantages de sa rivale,

Anne de France, toujours attentive à
1504. ce qui pouvoit lui en procurer de nouveaux, étoit parvenue à mettre dans ses intérêts la Reine Anne de Bretagne, qui agissoit par inclination pour la Maison de Bourbon, comme la Duchesse par éloignement pour celle de Valois. Cette Princesse femme de Louis XII. & Souveraine de la Bretagne, née dans un pays alors étranger pour la France, mais dans une sorte de dépendance de ses Rois, avoit une façon de penser plus conforme à celle des grands Vassaux de l'Etat, dans ces tems heureux, où la Noblesse moins avide de richesses & de titres, ne s'avilissoit jamais, & conservoit précieusement son sang pur & sans tache. Elle aimoit le récit des divertissemens qu'ils prenoient, faisoit leurs mariages, prenoit part à leur fortune, sollicitoit pour eux les graces du Roi, distribuoit au mérite celles qui dépendoient d'elle. Par cette conduite elle avoit toujours à sa suite une Cour nombreuse, indépendante de celle du Roi, & ceux qui la composoient, alloient de tems en tems répandre dans les Provinces le bruit de ses bontés, & venoient rapporter à sa Cour la joie, la liberté & la magnifi-

cence Moulins étoit après la Cour de la Reine le rendez-vous ordinaire des grands Seigneurs, le Bourbonnois se trouvant presque au centre du Royaume, & voisin des Provinces qui produisent le plus de haute Noblesse. A l'égard du Roi il avoit peu de Courtisans. L'espoir de la faveur attire seulement les hommes à la Cour : ce n'est communément ni l'amour du devoir, ni le simple penchant pour la personne du Prince qui y conduisent. Louis XII n'accordant rien à la résidence auprès de lui, *les Seigneurs s'assembloient* où se trouvoient la guerre ou les plaisirs. 1504.

Le Prince de la Roche-sur-Yon, tuteur du Comte de Montpensier, & Chef de la branche cadette de sa Maison, arriva en ce tems-là à Moulins, avec un grand nombre de personnes de qualité agréables à la Duchesse, & dans les mêmes dispositions par rapport au jeune Comte. Le Prince de la Roche-sur-Yon jugea qu'on ne devoit pas différer davantage à s'expliquer avec elle sur les prétentions du jeune Comte, afin de la mettre dans la nécessité de s'ouvrir elle-même sur ce qu'elle pensoit à cet égard, & d'ôter

Le Prince de Montpensier cherche les moyens de faire valoir ses prétentions.

en la prévenant ainſi, ce qui pourroit
1504. y avoir de dur dans la conduite d'un Prince, qui demeurant dans ſa propre maiſon, ſongeoit à faire valoir des droits qui dépouilloient ſa fille. Le Cardinal d'Amboiſe, affectionné à la Maiſon de Bourbon, & trop puiſſant à la Cour pour ne l'être pas ſur l'eſprit d'Anne de France, lui avoit écrit avant l'arrivée du Prince de la Roche-ſur-Yon, afin qu'elle profitât de l'effet de cette lettre. Il la ſupplioit de vouloir bien croire que ſi la juſtice des prétentions étoit toujours une ſûreté de ne point trouver d'obſtacle à leur exécution, la reconnoiſſance du Comte de Montpenſier l'avoit empêché de rien entreprendre en faveur des ſiennes, perſuadé qu'il trouveroit en elle une zélée protectrice de ſes droits; mais que la Ducheſſe d'Angoulême s'en attribuant de pareils, il étoit forcé de prendre les meſures convenables pour en démontrer la différence, & ne pas laiſſer paſſer les biens que le Comte réclamoit, entre les mains d'une étrangere, ennemie de ſa Maiſon & de ſa bienfaictrice.

La Ducheſſe répondit avec émotion, que cette affaire demandoit du temps,

qu'elle y penseroit, quoiqu'il lui fût bien triste de s'occuper l'esprit de ce qui rendoit la destinée de sa fille incertaine. En effet cette Princesse consulta les gens d'affaires & les plus fameux Jurisconsultes du Royaume, les uns l'assurant que le Comte de Montpensier ne réussiroit jamais dans son entreprise, & les autres en promettant un succès infaillible. Cette contestation élevée entre les Consultans parut à la Duchesse une image sensible de celle qui naîtroit un jour entre sa fille & le jeune Comte. Elle s'en inquiéta d'autant plus, que l'expérience lui avoit appris combien son sexe si chéri, si respecté dans l'idée des plaisirs, étoit maltraité dans la conduite des affaires. Le mariage du Comte avec la Princesse prévenoit tous ces inconvéniens; mais la promesse faite au Duc d'Alençon, & de plus le desir d'être exacte, le payement de cent mille livres que les parties s'étoient réciproquement engagées de payer en cas de rupture, diminuoient la force de la nécessité, & augmentoient celle des obstacles. La Reine Anne & le Cardinal d'Amboise, qui connoissoient le genre d'esprit de la Duchesse, loin de 1504.

se prêter à l'impatience du Prince de
1504. la Roche sur-Yon, qui vouloit les engager à faire de nouvelles instances, lui conseillerent de la laisser quelque tems à elle-même, & au jeune Comte de redoubler ses assiduités & sa complaisance. En effet, Anne de France éloignée de la Cour, quoique protégée par la Reine, & soutenue du Ministre seulement à ce prix, ne pouvant s'y promettre un nouveau séjour; songea qu'il étoit en sa puissance d'augmenter les agrémens & la splendeur du sien. Le Comte de Montpensier étoit le second prince du Sang, le Comte d'Angoulême étant déjà regardé comme héritier présomptif de la Couronne : il avoit un frere qui comme lui étoit bienfait & magnifique : le Prince de la Roche-sur-Yon, leur beaufrere & leur cousin germain, avoit aussi des enfans. De sorte que la Duchesse de Bourbon en obligeant, dans la personne du Comte Charles, une si nombreuse famille, se formoit une Cour de trois ou quatre Princes du Sang, de Princesses qui leur étoient unies par l'alliance, & de la Noblesse qui leur étoit attachée; enfin la Duchesse consentit tacitement au mariage
de

de ſa fille avec le Comte de Montpenſier, dans le même ſens que ce tyran détrôné devenu Maître d'Ecole, pour gouverner quelque part. Mais afin qu'on ne pût découvrir le motif qui la déterminoit, elle continua d'oppoſer de la répugnance, avouant néanmoins que les belles qualités du Comte la touchoient, & qu'elle réſiſtoit avec peine à un jeune Prince rempli de mérite, & de plus ſon filleul. Le Duc d'Alençon comprit ce qu'il avoit à craindre de pareilles *diſpoſitions*, & fit dire à *la Ducheſſe*, que ſi le regret de manquer à ſa promeſſe étoit [illegible] ſincère que celui de ſon oppoſition aux droits du Comte de Montpenſier, il ſe croyoit privé pour jamais de l'honneur de ſon alliance. Anne de France ne lui fit pour lors aucune réponſe, & le Comte de Montpenſier partant pour aller ſolliciter à la Cour une juſtice qu'on ne pouvoit lui rendre qu'aux dépens d'Anne, elle lui prêta de la vaiſſelle d'argent, dont le ſeul aſpect fit connoître aux Juges qu'ils pouvoient confirmer le Comte dans ſes prétentions, ſans crainte qu'elle s'élevât jamais contre leur déciſion. Il fut donc conclu que les Duchés de Bour-

1504.

La Ducheſſe conſent tacitement au mariage de ſa fille avec le Comte de Montpenſier.

bon & d'Auvergne appartiendroient
1504. au jeune Comte, & qu'afin d'éviter toutes contestations à l'avenir pour ces grands Fiefs, & pour tous ceux que possédoit la Maison de Bourbon, le Comte de Montpensier, aîné de la branche cadette, épouseroit la Princesse Suzanne, unique héritiere de la branche aînée.

Louise de Savoye s'opposa avec beaucoup de fermeté, par intérêt & par ambition, à un accommodement, contre lequel cette Princesse s'éleva dans la suite, pour le malheur de la France, par amour & par vengeance; elle fit entendre au Roi que la duplicité naturelle à la fille de Louis XI. se découvroit sans peine dans la conduite d'Anne de France, qui consentoit à la perte d'un procès contre son gendre futur, pour mieux conserver par une supercherie aussi imposante la possession d'un bien qu'elle lui retenoit injustement. Le premier Ministre étant contraire à Louise de Savoye, & la bonté du Roi suppléant aux défauts de l'acte sur lequel cette Princesse s'appuyoit contre l'intention des substituteurs, ses plaintes ne produisirent aucun effet. Celles du Duc d'Alençon,

conséquentes à une promesse écrite, auroient pû nuire davantage au Comte de Montpensier; mais la Duchesse de Bourbon, qui connoissoit le foible de ce Prince, lui fit offrir comptant les cent mille francs de dédit, qui furent acceptés avec joye; & on ne s'apperçut pas à la Cour que le Duc d'Alençon eût jamais pensé à la Princesse Suzanne. Il épousa depuis Marguerite, sœur de François I, si fameuse après la mort de son premier mari, sous le nom de la Reine de Navarre. Elle eut plus d'esprit & de goût qu'il n'étoit ordinaire d'en avoir de son temps. Sa beauté & ses talens la rendirent l'idole de la Cour : peut-être en fut-elle trop l'exemple. Elle soutint les Novateurs en matière de Religion, parce qu'ils étoient persécutés : on lui a fait depuis un crime de ce que l'on regarda de son tems comme une marque de sa douceur & de la bonté de son ame. On lui reprocheroit sans doute avec plus de justice l'expérience qu'elle montre avoir dans ses ouvrages, sur des sujets peu propres à faire aimer la vertu, & à en faire soupçonner une pratique bien exacte.

1504

Portrait Marguerit Reine de Navarre.

Le Comte de Montpensier délivré

des difficultés qui s'étoient présentées;
1504. revint à Moulins avec le consentement du Roi: il fut suivi de celui de la Duchesse, & du mariage du Comte avec la Princesse Suzanne, qui le rendit le plus riche de tous les Princes de l'Europe après les Rois. Il est certain que le revenu de Louis XII, chargé des payemens indispensables de sa maison & de ses troupes, n'étoit pas aussi considérable que celui du nouveau Duc de Bourbon. Il soutint cette qualité avec un éclat sans exemple. Ce fut par-là qu'il sçut plaire à la Reine, qui aimoit la grandeur & la pompe; elle apprit avec satisfaction que le Duc malgré sa jeunesse sçauroit se faire rendre les respects dûs à son rang, sans néanmoins se prévaloir de sa supériorité, & que sa bonne mine, sa magnificence, & la noble fierté qu'il faisoit paroître dans ses actions, ramenoient à la soumission ceux-mêmes qui avoient le plus éclaté contre la foiblesse de son pere. La reconnoissance & l'attachement que ce Prince continua de témoigner pour Anne de France, le firent paroître plus digne d'être revêtu de ses grands biens. La Duchesse voulut visiter avec lui ses vastes domaines, & tels

par leur étendue, que l'Empereur Charles V. voulut depuis les ériger en Royaume; il y parut affable, débonnaire, compatissant & juste, recevant avec bonté les plaintes de ses Vassaux, & s'appliquant à les satisfaire. *Je voudrois*, disoit ce Prince à la Duchesse, *pouvoir délivrer nos sujets des vexations qui les accablent, & des Juges que nous leur donnons, qui sont un second fleau.* La renommée vint bientôt à la Cour exagerer les belles qualités du jeune Duc de *Bourbon*: un grand nombre de ceux qui la composoient, l'avoient vû, les autres vouloient le voir, & ce Prince n'avoit alors d'ennemi à la Cour, que cette même Louise de Savoye, dont l'amour lui coûta tout son bien, sa réputation & sa vie. La fortune de François, Comte d'Angoulême, ne paroissoit pas alors aussi bien établie. On le regarda à la vérité comme l'héritier présomptif de la Couronne, mais la foible complexion de la Reine laissant prévoir un second mariage du Roi, il avoit à craindre plus de fécondité de la part de la nouvelle Reine, & qu'un instant ne lui enlevât la Couronne & toutes ses espérances. Louis XII avoit d'abord résolu

1504.

1505.

de lui donner en mariage Claude sa
505. fille aînée ; mais par un dessein politique dont ce Prince reconnut trop tard l'illusion, il convint avec le Roi d'Espagne de la faire épouser au Prince Charles, depuis Charles V. La France entière se souleva contre ce projet, & le Comte d'Angoulême faisant agir ses partisans, on fit comprendre au Roi l'inconvénient de son projet, sans le déterminer à le rompre à cause de sa promesse. On convoqua les Etats, & Louis par l'avis de ses Ministres, tous favorables au Comte d'Angoulê-
506. me, convint de les tenir à Tours. Ce
...sse-blée Etats à ...urs. Prince ne pouvant être trop appuyé, engagea tous les Princes du Sang à s'y rendre dès premiers, comme étant directement intéressés à détruire un projet, qui soumettoit une grande partie de la France au pouvoir d'un étranger. Le Duc de Bourbon se hâta de répondre aux desirs du Comte d'Angoulême, & se rendit à Tours avec une suite nombreuse, mettant tout en usage pour augmenter le nombre des partisans de ce Prince. On fit l'ouverture des Etats, & les principaux membres qui les composoient, peignirent avec tant de force les malheurs dont la

France étoit menacée par le mariage
de la fille aînée du Roi, & héritière 1506.
des plus belles Provinces de l'Etat, que
ce Prince se laissa persuader & promit
solemnellement d'accorder Claude de
France au Comte d'Angoulême. Ce
fut une joye universelle dans l'assemblée : quelques-uns en répandirent
des larmes, & le Roi naturellement
sensible ne put retenir les siennes :
mais à cause de l'extrême jeunesse de
Claude de France, on se contenta de
la fiancer au Comte d'Angoulême. A
cette occasion les Princes & les Seigneurs s'empressèrent à donner des
fêtes & des tournois, où le Duc de
Bourbon brilla également par sa galanterie & par son adresse. Louise de
Savoye regarda dans les premiers
jours avec une jalousie marquée la magnificence que le jeune Duc étala dans
ces fêtes ; mais l'effet de sa jeunesse &
de sa bonne mine prévalut bientôt sur
ces premiers sentimens ; elle convint
avec tout le monde qu'il n'étoit point
de Prince dans l'Europe aussi bienfait
& plus spirituel, & sa passion augmentant à mesure qu'elle développoit le
mérite de celui qui l'avoit fait naître,
on vint bientôt à s'en appercevoir. La

Jalousie de Louise de Savoye.

Duchesse de Bourbon fut une des pre-
1506. mières à l'apprendre & à s'en alarmer;
elle craignit que le jeune Duc, en qui résidoit alors toute la splendeur de sa Maison, aimant Louise de Savoye, ne portât à son ennemie toute la considération que son attachement lui donnoit. Elle jugeoit avec raison que la Princesse Suzanne, dénuée d'esprit & de beauté, ne retiendroit point le cœur de son mari, & la honte de céder à sa rivale auroit déterminé la Duchesse à procurer un autre attachement à son gendre, si elle n'eût trouvé des ressources dans l'âge de Louise de Savoye, que le Duc de Bourbon remarqua d'autant mieux, qu'il étoit encore dans l'adolescence. Le Comte d'Angoulême fut le premier à badiner des soupçons que l'on avoit des sentimens de sa mere, & le Duc de Bourbon étroitement lié avec ce Prince, trouvant à être aimé une sorte de plaisir dont on se prive rarement, satisfit à ce qu'il devoit à l'amitié, & calma l'inquiétude de sa belle-mere, en lui prouvant qu'il se contentoit de celui-là. Louise de Savoye cherchant autant à éloigner le Duc de Bourbon d'Anne de France, qu'à l'attirer auprès d'elle,

ſe mit moins en peine dans ces commencemens du peu d'ardeur qu'il témoignoit; la vérité lui faiſoit croire une partie de ce qu'elle ſouhaitoit, & l'eſpérance y ajoutoit le reſte. Cette Princeſſe commença donc à favoriſer ouvertement le Duc, & lui fit obtenir la Préſidence des Etats de Bourgogne, donc le Duc de la Trémoille étoit Gouverneur. Ce Seigneur le reçut dans ſa Province avec les plus grands honneurs, quelque déſagréable que dût lui être de céder une place qu'il avoit occupée juſques-là avec autant de diſtinction que d'utilité pour l'Etat. Il le repréſenta avec une fermeté louable au Duc de Bourbon, ſe plaignant de l'ingratitude de la Cour, & peignant à ce jeune Prince, par la ſituation où il ſe trouvoit, une partie de ce qu'il devoit lui-même éprouver un jour. Le Duc de Bourbon répondit que les ordres du Roi l'avoient réduit malgré ſes ſentimens à être l'inſtrument de cette eſpèce d'injuſtice; qu'il connoiſſoit tout le mérite de celui de qui on le forçoit de remplir la place; mais que ſes égards particuliers répareroient autant qu'il ſeroit poſſible aux yeux du public ce qu'il venoit lui ôter

1506.

Diſcours de la Trémoille au Duc de Bourbon.

malgré lui. » Il m'est bien dur, repli-
1506. » qua la Trémoille, de reconnoître
» un Chef dans une Province où je
» n'ai jamais reconnu d'autre Maître
» que le Roi : j'étois résolu de me re-
1507. » tirer à la campagne pendant l'assem-
» blée des Etats ; mais les sentimens
» de justice & de générosité d'un Prin-
» ce tel que vous, m'attachent invio-
» lablement à sa personne. Je déclare
» donc que j'aurois refusé de me
» soumettre à tout autre, & que je
» vous obéirai avec joye. Cette bonne intelligence du Duc de Bourbon & du Seigneur de la Trémoille servit à remplir plus promptement les intentions du Roi, & les Etats flattés d'avoir un Prince du Sang à leur tête, quelques égards qu'ils témoignâssent à leur Gouverneur, accordèrent à la Cour au-delà de ce qu'elle avoit espéré.

Révolte des Gênois.

La révolte des Gênois arriva en ce tems-là, & le Roi résolu, de les châtier en personne, se fit accompagner de la plûpart des Princes du Sang. Le Duc de Bourbon se rendit un des premiers à l'armée, avec cent hommes d'armes & cent Archers levés à ses dépens, sans compter les Gentilshommes de sa Maison. La guerre dura peu, & ce

Prince eut plus d'occasion de faire briller sa magnificence que son courage. Il tint table ouverte comme le Roi, & la Noblesse s'y rendant avec plus de liberté, il fit aussi plus de dépense. 1507.

Une nouvelle armée, que le Roi conduisit en personne contre les Vénitiens, fournit au Duc de Bourbon les moyens de se signaler. Il leva à ses dépens jusqu'à deux cens hommes d'armes de la Noblesse la plus distinguée de ses Domaines, & composa une petite armée au milieu de celle de *France. Louis XII* remarquant que le plaisir de servir sous ce Prince augmentoit l'ardeur de la Noblesse, lui donna le commandement de deux cens Gentilshommes Italiens, Pensionnaires de la France, qui avoient chacun vingt hommes d'élite à leur suite. L'Alviane, qui étoit à la tête de l'armée ennemie, voulut profiter de la supériorité de ses troupes pour attaquer celles de France, & engagea le combat avec tant de bonheur, que l'avant-garde fut d'abord mise en déroute. Le Roi ayant appris ce désordre, se disposa à marcher; mais le Duc de Bourbon le prévint avec ses Volontaires, & combattit avec tant de

Victoir remportée sur les Vé niens.

conduite & de courage, que ce Monarque en arrivant ne trouva de péril
1507. qu'autant qu'il en falloit pour acquérir de la gloire. Après l'entière défaite des Vénitiens, le Roi donna de grands éloges au Duc de Bourbon; mais sans lui donner dans l'armée d'autre rang que celui qu'il tenoit par sa naissance. Ce Prince, quoique né généreux, trouva qu'on parloit trop de la valeur du Duc de Bourbon, à qui l'on attribuoit en partie le salut de l'armée: son dessein étoit d'avancer Gaston de Foix, Duc de Nemours, jeune Prince fils de sa sœur, & il souffroit avec peine qu'une autre gloire offusquât celle qu'il avoit acquise. Le Duc de Bourbon avoit alors dix-neuf ans: il laissa trop éclater la joye que lui donnoit une première victoire; & s'ouvrant à des amis peu circonspects sur la jalousie du Roi, Sa Majesté joignit l'inimitié à cette passion; de sorte qu'on l'auroit peu employé, si en ce tems-là la naissance & les moyens d'assembler des troupes n'avoient été des titres assurés pour servir. Louis XII satisfait d'une victoire si brillante & de la conquête de plusieurs Places considérables, revint en France, & le Duc

de Bourbon, riche & mécontent, se retira dans ses terres, en attendant l'effet des promesses du Roi, qui peu de tems après menaça l'Italie d'une nouvelle invasion. 1507.

Louis mourut, & le Comte d'Angouléme lui succéda sous le nom de François I. Le Duc de Bourbon sur la nouvelle de la maladie de Louis XII s'étoit hâté de se rendre à la Cour, pour féliciter le nouveau Roi; il y arriva avec une suite si leste & si nombreuse, *qu'on l'auroit pris lui-même* pour un puissant Souverain. Louise de Savoye devenue mere du Roi & maîtresse de la Cour, & plus passionnée que jamais pour le Duc de Bourbon, s'attacha à lui gagner toute la faveur de son fils. On le récompensa par de grands honneurs & par des pensions pour ses services passés; enfin cette Princesse sçachant que rien ne persuade mieux que les grands bienfaits, lui fit donner l'épée de Connétable de France, qu'il mérita dans la suite. François premier en lui conférant cette grace, le conjura de marcher sur les traces de ses ayeux, non seulement par le courage, qualité héréditaire à la Maison de Bourbon, mais encore par

Avenement de François premier à la Couronne.

1514.

Le Duc de Bourbon est fait Connétable.

l'attention aux devoirs de sa Charge,
1514. qui lui soumettant pour ainsi dire toute la Nation, en se rendant le Chef de ses Guerriers, le rendoit à cet égard le dépositaire de toute sa gloire. Le Duc de Bourbon à peine âgé de vingt-six ans, s'étoit trouvé assez souvent dans nos armées, pour être instruit de la capacité des Généraux qui les commandoient. Il y en avoit, dont toutes les qualités étoient bornées à la valeur: ce Prince ne prit des conseils que de ceux qui y joignoient la prudence & le génie. Les Maréchaux de Chabanes, de Trivulce, le Chevalier Bayard, &c. reçurent ordre de faire des observations détaillées sur la guerre, & le Connétable de concert avec eux, en forma un ordre militaire, nécessaire à la discipline des troupes, favorable au peuple toujours la victime de leur relâchement, & qu'il fit observer avec la dernière exactitude. Le Connétable de Bourbon en se rendant ainsi digne de sa Charge, ne diminua rien de son attention & de sa reconnoissance pour Louise de Savoye, qui la lui avoit fait obtenir, & cette Princesse donnant à ses soins une interprétation plus propre à flatter sa passion, jugea que ce

qu'il lui témoignoit étoit un effet de son amour, & ce qu'il cachoit une suite forcée du lien qui l'attachoit à sa femme. Elle se crut donc obligée de travailler plus que jamais à lui gagner les bonnes graces de son fils, & ce Monarque allant à Rheims pour la cérémonie de son Sacre, lui accorda de si grandes distinctions, qu'on auroit presque pû douter lequel des deux étoit le Souverain. 1514.

François I fut sacré à Rheims le 15 de Janvier par Robert de Lenoncourt, qui en étoit l'Archevêque. Le Duc de Bourbon, suivi de plus de deux cens Gentilshommes, représenta le Duc de Guyenne à cette cérémonie, & redevint Connétable pendant le dîner du Roi, où il assista l'épée nue, la pointe élevée & dans une situation très-gênante, étant obligé de se tenir, à l'exception du bras, dans la même attitude & sans se remuer, ainsi que font aujourd'hui les Gardes-du-Corps aux spectacles où assistent nos Rois. Les jours qui suivirent la cérémonie, furent employés en course de chevaux aux environs de Rheims, qui ayant la même étendue qu'aujourd'hui, passoit pour une des plus riches & des plus 1515. Sacre du R François I Rheims.

grandes Villes du Royaume. Le Con-
515. nétable y parut avec une magnificence sans égale, & Louise de Savoye qui en faisoit alors les délices de ses yeux, loin de le faire remarquer au Roi comme un sujet de jalousie, lui en parloit comme d'une marque de zèle. Toute la Cour reprit la route de Paris, où l'on fit une entrée superbe au Roi; le Connétable marchoit devant ce Monarque, l'épée nue, monté sur un cheval couvert d'une housse chargée de fleurs de lys d'or & couverte de pierreries; il avoit sur la tête un bonnet fait en turban, enrichi de rubis & de diamans, estimé alors cent mille écus. Sa robe étoit d'une étoffe doublée de zibeline unique, toute brillante d'or; & valant cent cinquante écus d'or au soleil; la foule de Noblesse qui le suivoit, étoit en partie entretenue à ses dépens: il tenoit table ouverte, & ses domestiques avoient ordre de recevoir tous ceux qui se présentoient, ne distinguant point dans ses bienfaits la Noblesse riche & opulente, de celle qui avoit le plus besoin de son secours.

Louise de Savoye, de qui l'amour augmentoit avec la réputation de ce-

lui qui la causoit, souffroit de son silen-
ce, & dans un de ces momens où la 1515.
passion inquiétée est aussi ingénieuse à
s'alarmer, qu'en d'autres occasions à
se flatter vainement, elle craignit que
l'ambition du Connétable n'étouffât
tout autre sentiment, & que l'ayant
satisfaite, il n'oubliât sans peine la
cause de son élévation, & peut-être
jusqu'aux égards qu'il continuoit d'a-
voir pour elle. Le moyen de se garan- Jalousie de Louise de Savoye au sujet du Connétable.
tir d'un si triste retour, étoit de lui
donner d'*habiles* concurrens dans la
faveur du Prince, afin qu'il eût tou-
jours besoin de celle qui pouvoit seule
la faire pancher de son côté. Louise
suivant ce dessein politique, fit donner
la Chancelerie de France à Antoine du
Prat, Premier Président du Parlement
de Paris, afin qu'ayant en son pouvoir
toute l'autorité du Chef de la Justice,
& celle du premier Ministre de son
fils, elle fût un objet d'inquiétude
pour le Connétable à cause de ses pré-
tentions, si elle ne pouvoit l'être de
son amour. Le Duc de Bourbon vit à
regret l'élevation du Chancelier du
Prat, ce Magistrat ayant paru contrai-
re à ses droits lors de leur discussion
avec Anne de France ; mais ce qui

acheva de le mortifier, fut les dif-
1515. tinctions que la mere du Roi obtint pour Bonivet, Amiral de France, dignité qui n'avoit point alors l'éclat dont elle jouit de nos jours, mais qui servoit à nourrir la présomption de Bonivet, le plus beau & le plus vain des hommes de son siécle. Le cœur de la Régente, ainsi que tous les cœurs, pouvoit contenir plusieurs passions à la fois. Le Connétable étoit sans doute l'unique objet de sa tendresse, mais il ne l'étoit pas de tous ses plaisirs. Sa bonne mine, qui aux yeux des gens de guerre effaçoit sans peine celle de l'Amiral, ne conservoit pas cet avantage auprès des Dames, qui préféroient une beauté plus ressemblante à leurs charmes. D'ailleurs le Connétable, plus attaché à sa grandeur & à ses devoirs qu'aux plaisirs, ne possédoit pas au même dégré que Bonivet l'esprit de galanterie dont ce dernier faisoit sa principale occupation, ne doutant pas que sous un Roi jeune, voluptueux & idolâtre des Dames, on n'arrivât à la faveur & à la fortune par le chemin de l'amour. Le Connétable étoit par sa naissance & par son rang en droit d'exiger de grands respects de

la part de Bonivet ; mais ce Seigneur se contentant de ne point manquer aux apparences, ne se soumettoit qu'à la nécessité, sans user d'aucunes déférences. Un pareil procédé choqua le Duc de Bourbon, qui sans pouvoir montrer un sujet assez grave de mécontentement, éprouvoit néanmoins un violent dépit ; ces premiers traits lui firent comprendre ce qu'il avoit à craindre de Louise de Savoye, & il apperçût des semences d'animosité dans le même cœur dont elle lui offroit la possession. 1515.

Les préparatifs de la guerre que le Roi se disposoit à porter en Italie vinrent suspendre les mouvemens qui agitoient le Connétable ; il alla dans ses terres pour lever un certain nombre de gens d'armes qu'il vouloit avoir à sa solde, & pour dissiper les soupçons d'Anne de France, à qui ses liaisons avec Louise de Savoye causoient de vives inquiétudes.

Le Connétable se rend à Lyon où étoit le Roi.

Le Connétable suivi de près de trois cens Gentilshommes, la plûpart anciens Officiers, se rendit à Lyon où étoit le Roi ; Louise de Savoye étoit venue avec lui, ce Monarque devant la déclarer Régente du Royaume en

1515. son absence, & la confirmer par ce titre dans l'autorité dont elle avoit joui dès les premiers jours de son règne. Tout étant disposé pour le départ de l'armée, elle s'avança jusqu'aux pieds des Alpes, en attendant l'occasion de franchir cette puissante barrière. L'avant-garde étoit commandée par le Connétable, ayant pour Lieutenant François de Bourbon, Duc de Châtelleraut, son frere, les Maréchaux de Chabanes & de Trivulce, le Prince de Talmond, Bonivet & une foule de haute Noblesse. La bataille étoit conduite par le Roi en personne. Le Connétable malgré les obstacles qui devoient l'arrêter à chaque pas, se mit en marche avec l'avant-garde, muni de tout ce que l'on avoit jugé nécessaire pour les surmonter : il passa par Saint Pol, le col d'Argentiere, Perlaporc, de Mont & Roque-Sparviere, rompant des rochers, abattant de gros arbres pour élargir les chemins, & ne pouvant élever l'artillerie sur le haut de ces montagnes escarpées qu'à l'aide des machines qui la descendoient de même à travers les précipices. On entendoit le bruit de ce prodigieux travail bien au-delà des montagnes; mais

les ennemis jugeant que les François rébutés se verroient forcés de renoncer à leur entreprise,ne s'étoient point précautionnés contre le succès, & encore moins contre l'extrême diligence du Connétable, qui campa au bout de cinq jours avec l'avant-garde sur les bords de la Sture à deux lieues de Coni. Le Roi n'avoit dans le Duché de Milan qu'il vouloit conquérir, que les Suisses à combattre; mais cette Nation seule sembloit plus redoutable que l'Italie entière; on auroit pu en juger d'abord autrement, par la facilité avec laquelle ils écouterent les propositions de paix qu'on leur fit de la part du Roi; & sans la défiance du Connétable, l'armée Françoise attaquée à l'improviste auroit été perdue sans ressource. Ce fut un service auquel on eût dû faire plus d'attention dans la suite, & qui seul eût pû effacer une partie de ce que le Connétable exécuta de contraire aux intérêts de sa patrie; car en cette occasion il sauva en effet sa gloire, la France & son Roi. 1515.

Tous les Généraux François, sur la confiance de l'ancienne probité des Suisses, condamnoient en quelque

1515. sorte les précautions du Connétable qui tenoit l'avant-garde en état de combattre; mais l'armée des Suisses arrivant à grands pas, fit connoître combien cette attention étoit nécessaire, & que l'intérêt joint aux mauvais conseils ne trouve guère de vertus invincibles. Le Connétable avoit envoyé le Seigneur de Fleuranges à la découverte; de sorte que les Suisses au lieu de le surprendre, le trouverent avantageusement posté, ayant devant lui un large fossé, bordé de soixante & douze grosses piéces d'Artillerie. On leur en fit essuyer tout le feu, qu'ils soutinrent à diverses reprises avec une constance qui tenoit plus de la férocité que du courage. Le Connétable les voyant avancer à travers le feu & les boulets, & ne doutant pas que leur charge ne fût terrible, voulut donner plus de tems au Roi pour ranger le reste des troupes en bataille, & fit passer le fossé à une partie de son avant-garde composée de Lansquenets. Sa surprise & sa colere furent extrêmes lorsqu'il vit revenir ces troupes en désordre, suivies par les Suisses qui les avoient rompues au premier choc; il prit ce qui lui restoit de Lansquenets,

& se présentant lui-même la pique à la main aux Suisses victorieux, il les arrêta sur le bord du fossé par des prodiges de valeur, jusqu'à l'arrivée du Roi qui vint à son secours à la tête des bandes noires. La victoire demeura aux François, & la soumission du Duché de Milan en fut le fruit. Dans les premiers mouvemens de joye qu'une victoire si disputée causa au Roi, il exalta la prudence & le courage du Connétable, à qui il avouoit devoir une partie de son triomphe, & il lui donna la vice-royauté du Milanez.

1515.

Bataille de Marignan gagnée par les François sur les Suisses.

Il est fait Vice-Roi du Milanez.

La Duchesse d'Angoulême apprit avec indignation la facilité avec laquelle le Connétable avoit accepté un emploi au-dessous de sa fortune, & qui l'obligeoit à vivre loin d'elle & de la Cour, trouvant dans cette conduite la confirmation des soupçons que donne tôt ou tard l'indifférence, quelque facilité que l'amour propre trouve à échauffer une ame froide, lorsqu'il est aidé par les bienséances & par la politesse galante d'un homme de Cour. L'absence volontaire du Connétable produisit deux mauvais effets ; le premier fut d'aliéner l'esprit de la Régente, & de donner à la jalousie plus

d'empire qu'à l'amour ; le second fut
515. de se mettre hors d'état de prévenir les accusations par sa présence, ou d'en détruire l'effet. Le Connétable élevé dans l idée d'une excessive opulence, & s'étant trouvé de bonne heure à portée d'en jouir, né Prince du Sang, parent fort éloigné du Roi, mais très-près de la Couronne, Chef d'une Maison nombreuse, composée de princes révérés de la Nation à cause de leur affabilité & de leur bravoure, maître presque absolu de cinq Provinces considérables, puissant en Vassaux, & revêtu d'une dignité qui lui soumettoit toutes les Places & toutes les troupes du Royaume, n'avoit pû se garantir d'un certain air de froideur & de domination, que la Nation ne supporte qu'avec peine, même dans ses Rois. Sous le prétexte imposant de la multitude des affaires, qui occupent toujours moins les gens en place que leurs plaisirs ou leurs humeurs, il devenoit inaccessible pour plusieurs des Gentilshommes & des Militaires qui lui étoient peu connus : ses anciens amis jouissoient seuls des qualités aimables qui l'avoient rendu cher dans sa jeunesse à toute la France. Devenu

Vice-roi

Vice-Roi de Milan, & possédant chez une nation insinuante & flatteuse cette image si ressemblante à la royauté, il en désira tous les honneurs, prodiguant pour les mériter, à la Noblesse Italienne & au peuple du Milanez la politesse, l'affabilité, la douceur qui lui avoient fait obtenir autrefois avec tant de facilité tous les biens de sa Maison. Cette conduite fit des ennemis au Connétable; son bonheur continuel aida même à lui nuire : car en certaines circonstances, c'est en effet un *malheur* que d'être trop heureux : la fortune qui ne se détruit point elle-même, se détruit par la jalousie. Quelques mécontens, qui l'étoient peut-être par les ordres de la Cour, firent des rapports que la Régente accrédita. Ceux d'entre les François (on sçait combien ils exigent) qui se croyoient peu ménagés, lui firent un crime de sa complaisance pour les Italiens, & le peignirent comme un Prince politique, tout dévoué à l'ambition, & de qui l'on ne devoit rien attendre qu'autant qu'il auroit à espérer; c'est ainsi qu'on en parla au Roi, dans le même temps que plus attentif & plus éclairé sur ses devoirs, il donnoit avis à ce

1505.

Monarque des intrigues tramées à la
1505. Cour de Rome contre ſes intérêts, & de la néceſſité de rompre la tréve pour l'en punir. Le Roi fit moins d'attention au conſeil du Connétable & à ſon importance, qu'à l'idée que lui donna cette vigilance & cette pénétration dans un jeune Prince nourri loin des affaires, & qui ne pouvoit s'en occuper dans l'âge des plaiſirs, que pour ſatisfaire à une paſſion violente telle que l'ambition. Il ne douta plus que Louiſe de Savoye n'eût pénétré le véritable caractère du Duc de Bourbon, & que ſon deſſein ne fût de rallumer une guerre injuſte en Italie, pour devenir plus néceſſaire, & trouver dans les divers mouvemens qui agiteroient cette partie de l'Europe, un inſtant propre à s'aſſurer du Milanez pour lui-même. Ce qu'il ſe rappella des ſoins du Connétable à ſauver Milan du pillage après la victoire de Marignan, donna plus de force encore à ſon idée. La Ducheſſe d'Angoulême étoit plus dangereuſe à cet égard, en ce que la paſſion qui l'animoit & qui lui prêtoit ſa force & ſa perſuaſion, étoit voilée ſous l'apparence de l'intérêt qu'elle devoit naturellement pren-

ître à la fortune de son fils. Le Connétable s'en apperçut aux réponses froides & équivoques qu'il reçut de la Cour, & voulant détruire tous les soupçons élevés contre lui, il demanda au Roi la permission de revenir en France, répandant par tout le Milanez le bruit de son départ. La haute Noblesse s'empressa aussi-tôt de se rendre en foule à son Palais, pour se plaindre d'une résolution qui affligeoit toute la Province; elle lui fit comprendre qu'on n'obéiroit pas aisément ni avec autant d'exactitude à son successeur, & que l'honneur d'avoir un Prince tel que lui pour Gouverneur, avoit beaucoup contribué à la soumission des peuples. Les Citoyens de Milan visiterent aussi le Connétable par députés, & les démonstrations de bonté qu'il leur accorda, furent comme autant de préventions contraires à celui qui venoit remplir sa place. Ce Prince partit enfin, emportant avec lui les regrets des peuples du Milanez, & dans un état à exciter l'envie de la Cour de France, par la magnificence extraordinaire de ses équipages, & la quantité de Noblesse Italienne & Françoise qui l'accompagnoit.

1505.

1505. Il se présenta au Roi avec un air d'assurance & de familiarité qui surprit tous les Courtisans, lui rendant compte publiquement de son administration, sur laquelle, disoit-il, les esprits les plus prévenus ne pouvoient rien trouver à condamner, si ce n'étoit d'avoir donné un exemple de douceur, de modération, d'attention à ses devoirs, & sur-tout de désintéressement, qui seroit tròp difficile à suivre. Le Roi surpris d'un procédé si rempli de noblesse & de franchise, ne put s'empêcher de dire au Connétable qu'il étoit très-content de sa conduite, & qu'il le verroit à regret en France, s'il ne l'avoit jugé plus utile auprès de lui qu'en Italie : langage bien différent des sentimens que la Régente lui avoit inspirés, & qu'il ne put conserver en présence du Connétable, (tant la vérité, quand on ose la dire, déconcerte les Rois). Les Grands de la Cour présens à cette entrevue se montrerent charmés de la noble fermeté du Connétable, & ils l'environnerent au sortir de chez le Roi, comme par reconnoissance de l'exemple qu'il venoit de leur donner, attendant avec impatience la conduite

Discours que tient le Connétable au Roi.

te que ce Prince tiendroit avec la Régente. 1505.

Cette Princesse souhaitoit & craignoit en même tems de voir le Connétable, se reprochant les effets de sa jalousie, à mesure qu'elle approchoit de l'objet de son amour. La bonne mine du Connétable, la pompe qu'il avoit étalée à son arrivée, sa suite nombreuse, & les éloges qu'on donnoit de toutes parts à son courage & à sa grandeur d'ame, effaçoient de la sienne les préventions fâcheuses qu'avoient fait naître de concert sa jalousie & Bonivet; & quand le Connétable parut à ses yeux conduit par le devoir, elle le reçut avec autant d'émotion & de joie, que s'il eût été amené par l'amour.

Il l'aborda d'un air respectueux, & feignant de ne rien sçavoir de ses sentimens passés, ni de s'appercevoir de ses mouvemens présens, il en usa avec elle comme avec la mere de son Roi, sans se mettre en peine comme autrefois de suppléer, par des politesses ressemblantes aux expressions de l'amour, à ce qu'elle attendoit de lui : & n'employant à sa visite que le tems que la cérémonie exigeoit, il lui

Il vient saluer la mere du Roi.

annonça qu'en sortant d'auprès d'elle,
1505. il alloit se disposer à partir de la Cour.
L'air libre du Connétable en prenant son congé, causa à la Duchesse une agitation extraordinaire; mais le dépit venant au secours, elle lui dit adieu, avec autant de tranquillité en apparence, que si son éloignement ne l'eût point touchée. François I. trouvant dans le Connétable, autrefois son ami & son égal, les qualités qu'il aimoit, la franchise & la liberté, étoit plutôt indisposé contre ce Prince par politique & par complaisance que par goût: le voyant suivi de toute la Cour, & craignant que la plus grande partie ne se retirât avec lui, il lui ordonna de rester. Le Duc de Bourbon ayant alors cet avantage, qu'on souhaitoit de le retenir, représenta au Roi qu'il ne pouvoit aimer un séjour où Bonivet & le Chancelier du Prat dominoient; que l'un étoit indigne de sa naissance, que l'autre en manquoit ainsi que de sentimens, & que tous deux sans autre mérite qne de savoir profiter des foiblesses d'autrui, s'attachoient à calomnier & à tenir les gens d'honneur éloignés de sa présence & de ses bienfaits: qu'il consen-

toit avec joie à demeurer à la Cour, mais ſans s'engager à ménager en aucune occaſion des gens aſſez injuſtes pour s'être déclarés contre lui. Le Roi voulut par bonté juſtifier Bonnivet & le Chancelier du Prat : il aimoit le premier à cauſe de ſon eſprit porté à la galanterie, & ménageoit l'autre à cauſe de ſon intelligence dans les affaires ; mais le Connétable perſiſta à dire qu'ils ne devoient s'attendre à des égards, qu'autant que ſon reſpect pour le Roi l'exigeroit, & que la ſoumiſſion qu'ils lui témoigneroient pourroient l'y engager. Bonivet étoit l'idole des femmes de la Cour, & le Chancelier devenu le maître des graces l'étoit de tous les Courtiſans : tous montrerent un étonnement incroyable des diſpoſitions du Connétable de Bourbon, & regarderent ſon oppoſition au Miniſtere, comme une eſpéce de révolte contre le Souverain, toujours maître de confier ſon autorité à ceux qu'il en juge dignes. Louiſe de Savoye ſur-tout s'appercevant que ce Prince demeureroit à la Cour plutôt pour y braver ſon crédit, que pour répondre à ſa tendreſſe, fit entendre au Roi que c'étoit être peu maître d'un Etat que de 1505.

1505. se voir réduit à prier & à craindre un sujet. Ce langage étoit celui de Bonivet, qui n'oublioit rien pour lui plaire, & la Régente qui lui servoit d'organe, trouvant son amour satisfait dans la passion qu'il lui témoignoit, s'imaginoit y répondre plus sincérement, à mesure qu'elle se montroit plus animée contre celui qui méprisoit la sienne.

Le Connétable affecta d'être instruit des démarches de la Régente contre lui, & piqué contre quelques discours qu'elle avoit fait répandre par Bonivet, il fit des railleries sanglantes sur leur union. C'étoit, disoit-il, le refus d'entrer pour tiers dans cette intime société, qui les avoit rendus ses ennemis ; & comme ceux qui ont moins à craindre sont peu circonspects, il ne tint pas au Duc de Bourbon que la mere du Roi ne perdît beaucoup de la réputation de sagesse, dont elle jouissoit avant de l'aimer & de connoître Bonivet. Ces sortes d'outrages piquent davantage quand on s'y est exposé. La Régente fut transportée de colere contre un homme qui vouloit se faire des armes contre elle de ses sentimens pour lui, ne distinguant point les effets de son amour irrité

Pour quelle raison la Régente est transportée de colere contre le Connétable.

d'avec son amour même. La Princesse chercha tout ce qui pouvoit mortifier le Connétable, & ne doutant pas qu'un homme prodigue comme lui ne fût extrêmement sensible à la privation des moyens qui lui donnoient lieu de l'être, elle trouva dans l'épuisement des finances causé par sa mauvaise administration, des prétextes pour lui ôter ses pensions de Connétable, de Gouverneur du Languedoc, & les autres qu'il possédoit sous différens titres qui montoient à des sommes considérables. Ce procédé par sa cause inspira un violent dépit au Connétable; mais ses plaintes eussent été le triomphe que ses ennemis désiroient: il n'en fit aucunes. Anne de France étoit alors à la Cour, & jamais on ne fut plus attaché aux intérêts d'un gendre, que cette Princesse le parut. Elle fit valoir au Roi le silence respectueux du Connétable dans le tems qu'on l'offensoit le plus vivement, & au public la grandeur d'ame que ce même silence témoignoit. Mais elle prit un autre ton avec la Régente, lui reprochant l'abus qu'elle faisoit de son autorité, & sur tout le motif de sa conduite. La Régente ne put souffrir l'aigreur de

1505.

1505. son ennemie : elle demanda justice au Roi son fils ; mais il étoit difficile de se porter à de certaines extrêmités contre la fille de Louis XI. Au contraire, les partisans de cette Princesse & ceux du Connétable s'unissant, Anne de France se trouva puissamment soutenue. Un pareil différend entre deux femmes également impérieuses, & qui divisoient toute la Cour, parut d'une conséquence dangereuse : le Roi lui-même se mêla de leur raccommodement, qui se fit à condition que l'on rétabliroit les pensions du Connétable. Aussi-tôt Anne de France, comme si elle eût remporté une grande victoire, qnitta la Cour pour se rendre à Moulins, où la Duchesse Suzanne l'attendoit avec impatience. Cette Princesse étoit sur le point d'accoucher, & cet état causoit d'autant plus de joie au Connétable, que les infirmités dont elle étoit affligée ne lui laissoient pas espérer une nombreuse postérité ; mais cette joye fut au comble, quand la Duchesse eut accouché d'un fils. Cette heureuse naissance assuroit au Connétable les biens de la Maison de Bourbon, que son mariage lui avoit en partie procurés,

& quelle que fût déformais pour lui l'injustice de la Cour, il se trouvoit le plus riche Prince de l'Europe après les Rois. Le Connétable sembla alors oublier tout sujet de plainte, & envoyant annoncer à François I. la naissance de son fils, il le supplia de vouloir bien honorer son baptême de sa présence, & le tenir sur les Fonds. Le Roi y consentit, & vint exprès à Moulins avec la Régente & toute la Cour. 1517.

Le Roi va à Moulins pour tenir l'enfant du Connétable.

Le Connétable s'étoit attaché à lui faire une réception magnifique, & la ville, quoiqu'assez grande, se trouvant trop petite pour contenir la multitude qui y arrivoit, on éleva des tentes dans les places publiques. Les fêtes qui suivirent le baptême & la réception du Roi, durerent quinze jours, pendant lesquels on ne vit que des tournois, de grands festins, & des bals publics; mais ce qui frappa davantage le Roi, fut l'abondance extraordinaire de toutes sortes de vivres qui venoient chaque jour dans la ville par convois, comme pour une armée; & cinq cens Gentilshommes des terres du Duc de Bourbon, qui parurent dans ces fêtes tous habillés

de velours (étoffe fort rare en ce tems-
1517. là, & qui par sa magnificence étoit d'usage dans toutes les saisons) & chacun ayant une chaîne d'or qui leur faisoit trois tours autour du col. L'éclat de ces fêtes rejouit le Roi pendant quelques jours, mais elles exciterent ensuite sa jalousie ; il dit à ses Courtisans avec une espéce de chagrin, que tant de profusion l'étonnoit; & qu'un Roi de France auroit de la peine à l'imiter.

La Régente, que le Connétable avoit voulu braver par ses prodigalités, se vengea, en disant au Roi, qu'un Prince en état de soutenir une dépense si étonnante devoit se prêter aux besoins des finances, & ne rien demander des pensions attachées à ses charges, puisque dans le principe elles n'avoient été fondées que pour mettre ceux qui les possédoient en état d'en soutenir la dignité. Le Connétable affecta de ne point parler de ses pensions pendant le séjour du Roi à Moulins : mais Anne de France, qui croyoit son honneur intéressé à faire exécuter la parole qu'on lui avoit donnée à ce sujet, écrivit fortement au Chancelier après le départ du Roi.

Les réponses de ce Ministre furent dictées par la Régente même, & le Connétable apprit que non-seulement il n'avoit rien à espérer de ce côté-là, mais encore que Bonivet & ses partisans condamnoient hautement des pensions ainsi accordées sans besoin, dans un tems où le Royaume se trouvoit épuisé. La Régente ne se contenta pas de l'avoir desservi de cette sorte du côté de l'intérêt, elle voulut l'attaquer par un endroit plus sensible ; c'étoit du cô'é de l'honneur. Dans le dégré de vengeance dont cette Princesse se sentoit animée, Bonivet ne lui parut pas assez puissant pour la satisfaire. Sa beauté singuliere étoit son principal mérite, & pour dominer dans les affaires il faut joindre des qualités à celles qui servent aux plaisirs. Elle choisit le Maréchal de Châtillon, jeune Seigneur qui devoit sa dignité au hasard & à la faveur du Chancelier, bien plus qu'à son expérience & à son habileté. Il étoit brave, mais présomptueux à l'excès, & se croyoit en état d'éxécuter tout ce qu'il pouvoit imaginer. Il parloit bien, si l'on peut donner cet éloge à la hardiesse pour s'exprimer, & le Roi goûtoit 1517.

son caractère audacieux. D'ailleurs il
1517. étoit ami particulier du Duc d'Alençon, qui avoit à la Cour un parti contraire à celui du Connétable. La Régente le flatta par sa passion dominante, qui étoit l'ambition; elle lui dit, que sous un Roi guerrier le moyen le plus assuré d'avoir du crédit à la Cour étoit d'en acquérir à l'armée: que depuis que les Princes du Sang s'étoient emparés de l'épée de Connétable, ils étoient devenus en effet les Souverains des troupes & les seuls dispensateurs des honneurs militaires, les Maréchaux de France ne jouissant d'aucune autorité: qu'il leur étoit possible de reprendre celle qui leur appartenoit; mais que ce ne pouvoit être qu'en dépouillant les Connétables de ce qu'ils avoient usur-
1521. pé. La Régente ajouta que le Duc de Bourbon étant celui qui portoit plus loin les prérogatives de sa dignité, c'étoit par lui qu'on devoit commencer à montrer des prétentions contraires, & même pour rendre le succès plus certain, attenter à ses droits légitimes, par des moyens respectables: qu'on le pouvoit en lui opposant d'abord quelqu'un de supérieur à lui par le

sang, ce qui se montroit dans le Duc d'Alençon, premier Prince du Sang, 1521.
qui supportoit avec impatience que le Connétable l'emportât sur lui à la Cour, à cause de sa richesse & de son crédit, & à l'armée par sa dignité.

Il fut convenu entre la Régente, le Maréchal de Châtillon & Bonivet, qu'on s'efforceroit de mettre le Duc d'Alençon dans les bonnes graces du Roi, étant bien assuré que ce Prince ennemi des affaires ne feroit de sa situation que l'usage qu'ils lui prescriroient. On vit donc alors le Duc d'Alençon acquérir tout à coup un dégré de considération, auquel on ne l'avoit jamais soupçonné de pouvoir parvenir; il étoit de toutes les parties du Roi, & ce Monarque qui ne l'avoit jamais goûté, s'étonnoit lui-même de ce que la politique de sa mere l'obligeoit de lui accorder. Ce fut en ce tems-là que le Comte de Nassau attaqua la Champagne de la part de l'Empereur. Il fit d'abord quelques progrès dans cette Province, où le Roi n'avoit pas eu le tems de jetter assez de troupes; mais la valeur du Chevalier Bayard ayant arrêté le Comte de Nassau devant Meziere, on assembla une

1521. puissante armée, que François I. voulut commander en personne. Dans tous les tems le Connétable étoit en possession de conduire l'avant garde, lorsque le Roi étoit lui-même à la tête de son armée, & le Duc de Bourbon plus autorisé qu'aucun de ses prédécesseurs, avoit fait un usage trop avantageux de ce droit à la bataille de Marignan, pour croire qu'on voulût le lui disputer. Cependant l'armée étant en marche, & le Connétable voulant se mettre à la tête de l'avant-garde, le Duc d'Alençon s'y opposa le premier. Bourbon aussi prompt que courageux, lui dit d'un air animé, qu'il devoit se souvenir qu'à la bataille de Marignan son poste étoit à l'arriere-garde, & qu'on ne l'avoit pas vu s'empresser de venir à la tête de l'armée, où l'on se battoit. Le Duc d'Alençon répliqua moins vivement qu'on ne devoit s'y attendre; mais les moindres actions des personnes de ce rang-là devenant considérables, le Roi suspendit la dispute par son autorité, & déclara que le Conseil de Guerre décideroit du droit des deux Princes. Le Connétable soutint que le sien ne devoit pas être soumis à des discussions,

Dispute entre le Duc d'Alençon & le Connétable.

& que le dernier ſoldat de l'armée étoit en état de le juger. En effet, ſi l'on en excepte quelques partiſans du Duc d'Alençon, le Maréchal de Châtillon & Bonivet, toutes les troupes convenoient du droit du Connétable; & l'injuſtice d'en faire un ſujet de diſpute frappoit encore davantage, quand on ſe rappelloit ſes ſervices, ſon courage & ſa prudence. Cependant on aſſembla un grand Conſeil de Guerre, pour terminer ce différend: le Roi y préſida, ſe prêtant ainſi aux paſſions de ſa mere, & envoya preſſer le Connétable de ſe rendre à ce Conſeil. Ce Prince qui l'avoit déja refuſé, répondit fiérement une ſeconde fois, qu'on ne pouvoit le forcer d'aller entendre un arrêt injuſte; qu'il ſçavoit d'avance qu'on devoit décider ce que dicteroient Bonivet & Châtillon. Quelques momens après on vint lui dire que le commandement de l'avant-garde étoit donné au Duc d'Alençon. Le Connétable hors de lui-méme ſe hâta d'aller chez le Roi: il y entra comme un homme pénétré de l'affront qu'il venoit d'eſſuyer, & diſpoſé à tout entreprendre pour s'en venger. Châtillon & Bonivet éviter-

1521.

rent de paroître devant lui, leurs amis
1521. étant venus les avertir de sa fureur contre eux; à peine le Duc d'Alençon rassuré par la présence du Roi put-il soutenir sa vue. Ce fut à lui que le Connétable s'adressa, lui reprochant avec aigreur qu'il n'avoit jamais paru dans l'armée que pour s'y tenir caché, ou pour y causer du trouble; qu'il lui disputoit aujourd'hui un poste, où il se verroit à regret à la premiere approche de l'ennemi, & que Châtillon & Bonivet, devenus ses conseillers & ses tuteurs, ne lui avoient pas dit sans doute à quels périls on étoit souvent exposé à l'avant-garde, puisqu'il en avoit désiré la conduite. Le Connétable parloit avec tant de feu, qu'il ne s'appercevoit pas de l'émotion du Roi. Ce Monarque lui faisoit signe de la main de respecter sa présence, & il s'écrioit de temps en temps pour l'obliger à se taire, craignant avec raison que le Duc d'Alençon ne se portât à quelque violence contre un homme qui le traitoit si indignement. En effet, ce Prince protestoit hautement de tirer vengeance d'un si grand outrage, & le Connétable qui l'entendoit, méprisoit également son ressen-

timent & ses menaces. Ses amis remarquant la colere du Roi, emmenerent le Duc de Bourbon, & laisserent son concurrent avec lui. Le Connétable avoit amené à l'armée trois cens Gentilshommes, la plupart qualifiés, & tous d'une bravoure éprouvée : ils étoient suivis d'un grand nombre d'Archers, & les amis de ce Prince pouvoient former eux-mêmes une troupe considérable. Tous allerent lui offrir leurs services, & dans le désordre où il étoit, leur nombre & leur présence sembloient lui donner des idées criminelles; mais le Chevalier Bayard qui étoit auprès de lui, vint à bout d'appaiser une partie de son ressentiment, & de le réduire au point que le Duc d'Alençon resta le seul menacé. 1521.

Cependant il s'agissoit de la marche de l'armée, & le Connétable ne pouvant être à l'avant-garde, ne vouloit être nulle part : il fit même préparer ses équipages, & alla chez le Roi pour prendre congé, étant résolu de se retirer, & d'emmener avec lui ses troupes. Une pareille démarche faite à peu de distance de l'ennemi auroit beaucoup exposé l'armée, & les moyens violens qui pouvoient arrêter

le Connétable, l'expoſant encore davantage, il voulut lui donner le tems de la réflexion, en trouvant un prétexte pour refuſer de le voir. Ses amis
1521. profiterent de ce délai, & lui repréſenterent qu'il avoit ſoutenu ſes droits avec aſſez de fermeté, & qu'ils étoient trop juſtes pour qu'on pût lui reprocher d'avoir ſuccombé : que céder un avantage paſſager au premier Prince du Sang, étoit plutôt une preuve de ſon reſpect pour l'autorité royale, qu'un véritable ſujet de craindre pour les prérogatives de ſa dignité : qu'elle ne changeoit jamais, au lieu que le titre de premier Prince du Sang paſſoit ſucceſſivement ſur pluſieurs têtes, & pouvoit tomber ſur la ſienne. Le Connétable répliqua, qu'il étoit honteux pour lui d'avoir laiſſé avilir entre ſes mains la premiere charge de l'Etat, que la qualité de premier Prince du Sang avoit ſes prérogatives indépendantes de celles des autres états, & qu'en toute occaſion ceux qui l'avoient portée, avoient été ſoumis au Connétable pendant leur ſéjour à l'armée. Il ajouta que ſa réſolution étoit de ſe retirer abſolument du ſervice, de remettre l'épée de Connétable au

Roi, & d'engager ſon frere le Duc de Bourbon, le Comte de S. Pol, & tous les Princes de ſa Maiſon de le ſuivre dans ſa retraite. Le parti étoit dangereux, & on n'oublia rien de ce qui pouvoit empêcher le Connétable de le prendre; le Chevalier Bayard, en qui ce Prince avoit plus de confiance à cauſe de ſa vertu, ſe jetta à ſes genoux pour le conjurer de vouloir bien ſe ſouvenir de ſa naiſſance, qui l'attachoit inviolablement au Roi & à la patrie, expoſés l'un & l'autre par ſon mécontentement; & ſur ce que le Connétable lui repliqua que le Roi ne devoit pas moins à ſon Etat qu'à un Prince maltraité injuſtement: Souvenez-vous, lui dit le Chevalier, que vous ſeul paroîtriez coupable: les Rois ont leur excuſe dans cette même autorité, dont de mauvais conſeils les forcent quelquefois d'abuſer; & ſouvent ils ſont approuvés & moins ſuivis dans le bien qu'ils font, que dans les injuſtices qu'ils commettent, rentrant mieux par ces derniers traits dans le caractère général des hommes. Le Connétable ſe rendit enfin aux inſtances réitérées de ſes amis. Il vit le Roi, parut ſe réconcilier avec le Duc

1521.

Repréſentations fait au Connétable par Bayard.

ennemis de sa gloire & du bien de son
1521. Etat, elle le forçoit de maltraiter ceux qui le servoient avec autant de succès que de zèle. Lautrec qui arriva en même tems d'Italie, se plaignit avec aigreur de la conduite de la Cour à son égard, c'est-à-dire de la Régente; il l'accusa de vouloir faire périr l'Etat pour satisfaire ses passions : & Semblançai, Sur-intendant des finances, étant survenu, déclara avoir donné à la Régente quatre cens mille écus que Lautrec devoit recevoir, & dont le défaut avoit, disoit-il, causé tout son malheur. Le Roi transporté de colere entra brusquement dans l'appartement de cette Princesse, & lui reprocha de lui avoir fait perdre le Duché de Milan par son infidélité & par son avarice. La Régente qui n'avoit pas seulement ces deux défauts, répondit froidement au Roi que tout ce que Semblançai lui disoit, étoit vrai. On le fit venir sur le champ. Aussi-tôt que le Connétable vit Semblançai entre les mains du Chancelier du Prat & des Commissaires, il ne douta point qu'on ne voulût le perdre, & que la Régente qui sçavoit ses liaisons avec lui, ne voulût le mortifier

tifier, & satisfaire ainsi aux deux vengeances à la fois. Il crut donc devoir pour un tems quitter la Cour, afin de n'être pas le témoin du supplice de Semblançai, puisque sa protection ni ses soins ne pouvoient le sauver. 1521.

Ce Prince, dont le cœur étoit ulcéré d'une persécution si constante, alla prendre congé du Roi, à qui il témoigna la même froideur qu'il en reçut, & refusant hautement de voir la Régente, se rendit à Moulins, où la Noblesse de ses domaines vint en foule lui offrir ses services. Anne de France s'y trouva avec une Cour nombreuse, & plus animée encore contre Louise de Savoye que le Connétable, mais cherchant pour s'en venger des moyens moins dangereux. Elle fut frappée de la tristesse profonde de ce Prince, & sa haine pour la Régente en augmenta. Ne vous livrez pas à la douleur, dit-elle au Connétable, puisqu'il nous reste des moyens de nous venger. Notre ennemie est la mere du Roi & la maîtresse du Royaume; mais nous avons pour nous la justice, qui est écoutée quand elle est unie au pouvoir; en vous ôtant les pensions qui étoient la récompense de vos services,

Le Connétable se retire à Moulins.

on les a rendus plus considérables en 1521. ce qu'ils ne sont suivis d'aucun intérêt, & vous avez le moyen de faire connoître à tous ceux qui le zèle attache à vous, que non seulement vous vous suffisez à vous même, mais que vous pouvez remplir de votre propre fond l'attente de vos amis. Vous avez vû, ajouta-t-elle, la jalousie que votre magnificence a excitée dans le cœur du Roi & de la Régente : continuez d'exercer votre charge avec la dignité qui y est attachée : jouissez des droits de votre naissance dans toute l'étendue qu'ils ont, puisque la fortune y a joint d'immenses richesses. On peut vous causer des mortifications, mais on ne peut vous faire du mal; & de votre côté il est en votre pouvoir, sans sortir des bornes de votre devoir, de faire souffrir la vanité de la Régente, & l'esprit inquiet de François I. Je me suis vû Souveraine de l'Etat, j'ai gouverné sous un Roi conquérant, que j'avois sçu rendre absolu dans son Royaume, & je sçais par expérience, que si les Rois sont les maîtres des hommes, les passions le sont encore plus, & gouvernent le Gouvernement même. Le Connétable lui répondit,

que ces passions ne soulageoient pas de l'effet de leur injustice ; qu'on l'avoit rendu l'objet de celle du Roi à la face de toute l'Europe, & que si cet affront ne pouvoit rien sur son devoir, il avoit beaucoup fait sur son cœur. L'Etat, ajouta-t-il, ne m'est pas moins cher ; mais les intérêts du Roi & les siens se trouvent trop étroitement liés, pour que mon ressentiment ne coûte rien à mon zèle. 1521.

Anne trouvant dans ces paroles du Connétable beaucoup de modération & de prudence, crut n'avoir rien à craindre des efforts, que des émissaires de l'Empereur tentoient déjà de sa part sur l'esprit de son gendre, & le voyant s'appliquer avec beaucoup de soin à ses affaires domestiques, elle le jugea éloigné de toute pensée contraire à sa fortune & à son devoir. En effet, l'intention du Connétable étoit de demeurer paisible à Moulins, comme dans le centre de ses domaines, & de n'aller à la Cour ou à l'armée, que pour y exercer en des occasions importantes les fonctions de sa charge. Le Duc de Vendôme, & le Prince de la Roche-sur-Yon, offensés dans la personne de leur aîné, ainsi

que le Comte de Saint Pol, se tenoient
1521. éloignés des Ministres, dont les Grands
ne dépendoient point, comme on l'a
vû depuis, ensorte que la Cour se
trouvoit partagée, & que le Connétable, malgré son éloignement, y
étoit le Chef d'un parti considérable.
Le Chancelier du Prat plus absolu,
mais aussi plus agité que jamais par la
crainte de perdre un rang si élevé,
tenta de ramener le Duc de Vendôme, & ce Ministre triompha aisément
de la résolution d'un Prince doux,
simple, & d'un esprit facile; il l'engagea même à écrire au Connétable,
pour lui faire oublier le passé, & à se
lier avec lui contre tous leurs concurrens. Il entendoit par là Bonivet, avec
qui le Chancelier étoit fort brouillé
depuis quelque temps: & quels efforts
auroient pû en effet l'emporter sur
l'union du Chef de la Justice avec le
Chef des armées? Du Prat, pour faire
connoître au Duc de Bourbon qu'il
agissoit sincérement avec lui, fit proposer à ce Prince de lui vendre une
Terre qui lui convenoit en Auvergne,
& le prix qu'il en demandoit étoit si
fort au-dessous de la valeur de cette
Terre, qu'on jugeoit bien qu'il vouloit

obliger le Connétable : mais ce dernier qui penfoit en grand homme, 1521
fut indigné qu'on le crût infenfible à l'intérêt, & que fon deffein fût de rentrer à la Cour fous la protection d'un Miniftre, qu'il avoit tant de fois refufé d'honorer de la fienne. Il répondit au Duc de Vendôme, que le Chancelier du Prat ne pouvoit jamais efpérer de fa part que de la haine & du mépris. Le Chancelier parut outré de ce procédé, & ne cacha pas au Duc de Vendôme qu'il faifiroit avec ardeur l'occafion de s'en venger, en s'uniffant plus étroitement que jamais avec la Régente & avec tous ceux qui fe montroient fes plus implacables ennemis.

Sur ces entrefaites la Ducheffe Suzanne tomba malade ; il ne pouvoit rien arriver de plus fâcheux pour le Connétable, qui ayant déjà perdu le feul enfant que lui avoit donné cette Princeffe, alloit fe voir par la mort de fa femme expofé à de nouvelles perfécutions. Anne de France le prévit comme lui, & ajouta aux précautions qu'elle avoit prifes dans le contrat de mariage de fa fille, toutes celles dont fon teftament pouvoit être fufceptible. La Ducheffe Suzanne

1521. mourut, & sa mort qui vit commencer les malheurs du Connétable, donna aussi la naissance au crime qu'il commit depuis. On apprit bientôt à la Cour la perte considérable qu'il avoit faite, & les mesures qu'il avoit prises pour qu'elle ne fût point suivie de quelque chose de plus funeste; en montrant sa crainte, elles réveillérent les espérances de la Régente, qui par un fâcheux arrangement de circonstances étant née dans le Piémont, & mariée d'abord à un Prince du Sang éloigné de la couronne, se trouvoit ensuite mere du Roi régnant, & la seule en état de disputer au Connétable la succession des biens de la Maison de Bourbon, comme fille de Philibert de Savoye, & de Marguerite de Bourbon, sœur du Duc Pierre de Bourbon, cousine germaine, ou pour mieux faire entendre l'aînesse de Marguerite, tante à la mode de Bretagne de Suzanne, femme du Connétable; mais l'espérance de satisfaire sa passion en ayant rallumé l'ardeur, elle voulut sonder les dispositions de ce Prince, & voir si après les réflexions sur les disgraces qui suivoient l'éloignement, il ne voudroit pas saisir un moyen

Mort de la Duchesse Suzanne.

1522.

honorable d'y reparoître avec plus d'éclat que jamais, en épousant la mere de son Roi. L'un & l'autre auroient trouvé, suivant les apparances communes, les plus grands avantages dans cette alliance; le Connétable avoit à peine trente-deux ans, & loin d'avoir perdu quelque chose de sa bonne mine, elle étoit encore augmentée; le Roi seul se trouvoit au-dessus de lui dans l'Etat, par sa naissance & par sa dignité, & personne ne l'égaloit en richesses. D'un autre côté la Régente lui offroit de nouveaux biens, de nouveaux honneurs, & une partie de l'autorité dont elle jouissoit. C'est d'ordinaire celui qui desire avec le plus d'ardeur qui fait les premières avances.

1522.

Le rang de la Régente, ni la bienséance ne la sauverent point de cette régle; mais ne pouvant s'ouvrir elle-même de ses desseins, elle chargea l'Amiral de Bonivet de cette négociation, dont il étoit sans doute plus capable que de celle dont on le chargeoit pour l'Etat. La Régente ayant une haute idée de l'habileté de Bonivet & de sa discrétion, ne vouloit confier à nulle autre personne un secret

L'Amiral Bonivet va trouver le Connétable de la part de la Régente.

qui intéressoit si vivement son amour
1522. propre, bien plus cher à la plûpart des femmes que l'honneur même. D'ailleurs la proposition de devenir la femme de ce Prince n'annonçant point un lien de même nature ni aussi assujettissant que celui de l'amour, elle croyoit que l'avantage qui s'y rencontroit, diminueroit l'éloignement du Connétable pour Bonivet, & que le même moyen lui donneroit pour époux un Prince qu'elle aimoit depuis long-temps, & conserveroit auprès d'elle un jeune Seigneur, dont l'éloignement lui auroit été très-sensible.

L'Amiral, qui avoit sur ce point-là les mêmes vûes que la Régente, & qui ne doutoit point que l'union de deux personnes, dont les idées étoient si différentes sur son compte, ne produisît son éloignement, s'il ne la formoit lui-même, ou s'il ne venoit à bout de la rompre pour jamais, consentit avec joye à se charger de cette affaire, & fit demander au Connétable, s'il vouloit bien le recevoir. Ce Prince s'étoit tant de fois déclaré hautement contre l'Amiral, qui consulta long-temps avant de lui promettre une audience; mais ayant reçu des

avis ſur ce qui devoit en faire le ſujet, il fit dire à l'Amiral de ſe rendre chez lui, où il étoit prêt à l'écouter. Anne de France, qui depuis la mort de la Connétable ſans enfans, pouvoit ſe croire dégagée de tout ce qui l'attachoit à ſon gendre, n'en étoit pas moins vive pour ſes intérêts; elle lui reprocha d'avoir conſenti à voir le confident de leur mortelle ennemie, & de laiſſer penſer à l'un, qu'elle pouvoit devenir ſa femme, & à l'autre, qu'il pouvoit ceſſer d'être ſon ennemi. Elle lui dit que le titre de mere du Roi ne devoit point en impoſer à un homme de ſa ſorte: que d'ailleurs ce pouvoir, qui étonnoit en elle à cauſe de ſon ſexe, diminuoit à meſure que l'expérience du Roi augmentoit, & que ce Monarque demeurant en France, ſe trouvant à tous les Conſeils, & ayant des Miniſtres accrédités, Louiſe de Savoye n'auroit à donner à ſon époux, en échange du déſagrement de ſes galanteries, de ſon humeur impérieuſe & de ſon avarice, qu'une autorité ſubordonnée à celle d'un homme vil, comme le Chancelier du Prat, à laquelle la ſienne même ſe trouvoit ſoumiſe. Le Connétable 1522.

protesta à Anne de France, qu'il n'accepteroit jamais aucune proposition d'union avec la Régente : qu'il avoit trop connu combien elle étoit son ennemie, & que s'il écoutoit l'Amiral de Bonivet, c'étoit pour le convaincre d'une façon plus particuliere, que jamais la Régente n'auroit d'autre titre pour lui que celui de mere du Roi. Cette résolution fut encore fortifiée par l'espérance qu'on donna au Duc de Bourbon d'épouser Renée de France, seconde fille de Louis XII. & sœur de la Reine.

1522.

La Reine Anne traverse les projets de la Régente.

Cette Princesse désiroit avec ardeur que le Connétable devînt son beau-frere, espérant qu'étant liés si étroitement, & ayant chacun un parti considérable à la Cour, il l'aideroit à se délivrer de l'espéce d'esclavage où la Régente la tenoit depuis long-temps. Renée de France étoit mal faite ; mais ce défaut peu considérable pour un lien que la politique formoit seule, étoit réparé par tant de belles qualités, que le Connétable accoutumé avec la Princesse Suzanne à voir porter le titre de sa femme par une figure peu agréable, ne se trouvoit aucune répugnance pour la Princesse Renée ;

& quoique sa fortune lui permît de
n'en considérer aucune avec envie, il 1522
étoit de sa prudence, ne se soutenant
plus que par le crédit que donnent
toujours les grandes richesses, de les
augmenter; ce que lui procuroit son
mariage avec Renée, qui possédoit le
tiers des biens allodiaux de la Maison
de Bretagne, qui s'étendoient bien au
de-là des bornes de cette Province.
Le Roi même prévenu pour Renée sa
belle sœur, desiroit son alliance avec
le Duc de Bourbon, dans la crainte
que si un Prince d'un aussi grand mérite
épousoit une femme aussi impérieuse
que la Régente sa mere, il ne
se servît de son caractère & de ses ressources,
pour se venger sur lui de ce
que sa complaisance passée lui avoit
fait accorder de contraire aux intérêts
du Connétable, & dans l'idée que si
ce Prince épousoit Renée, elle s'uniroit
avec la Reine & Anne de France
pour balancer le pouvoir de la Régente,
qui lui donnoit quelquefois de la
jalousie & de l'inquiétude. D'un autre
côté, l'Amiral de Bonivet, devenu
amoureux de la Duchesse d'Alençon,
& se trouvant maltraité, n'avoit d'espoir
que dans le temps. On l'assura que

si le Connétable revenoit à la Cour,
1522. il lui défendroit de jamais voir cette Princesse qu'il aimoit avec passion; ensorte que le Duc de Bourbon & Bonivet se trouverent disposés en même temps, l'un à ne s'ouvrir qu'à demi sur les sentimens de la Régente, & l'autre à les rejetter tout-à-fait. L'Amiral qui étoit riche, étoit plus magnifique encore que son bien ne lui permettoit de l'être : il arriva avec une suite nombreuse chez le Connétable. Ce Prince, toujours environné d'une grosse Cour, joignit à l'air de grandeur qui lui étoit naturel tout ce qui pouvoit lui inspirer plus de respect; il ne lui parla seul qu'un instant avec beaucoup de réserve, & répéta ensuite tout haut ce qu'il lui avoit proposé de la part de la Régente, accompagnant cette confidence publique de réflexions peu flatteuses pour cette Princesse, & pour son négociateur. Anne de France témoin de l'entrevûe, s'empressa d'en ridiculiser le sujet. Renée qui se sentoit de la bienveillance pour le Connétable, & la Reine qui le desiroit pour beau-frere, ménagerent peu celle qui s'opposoit à leurs desseins, & en peu de jours la Régente

se trouva exposée à la raillerie de toute la Cour. L'espérance avoit nourri 1522.
son amour, le dépit l'étouffa ; & son cœur ne fut plus capable que des sentimens de la haine & de la vengeance : l'Amiral de Bonivet par des raisons contraires en étoit aussi pénétré, qu'elle l'animoit à les faire éclater ; le Chancelier du Prat y joignoit son ressentiment particulier, & quoique plus modéré dans ses expressions, il étoit plus dangereux dans les effets.

Cependant le Connétable, comme s'il eût voulu braver la Cour, y revint sans être attendu, & pour s'y trouver bien accompagné, il y arriva avec les Princes de sa famille, & suivi de plus de cent Gentilshommes de marque. Le Roi le reçut avec assez d'indifference ; mais ce qui étoit une preuve qu'il agissoit ainsi à cause de la Régente, c'est que la Reine lui fit un accueil favorable, & qu'il lui fut libre de se conduire avec la Princesse Renée, comme un homme qui devoit dans peu l'épouser. Les visites assidues du Connétable, la présence de la Reine, & la réputation de la Princesse attiroient chez elle la plus grande partie de la Cour, & les deux rivales

cherchant à se nuire en femmes, don-
1522. noient des bals & des spectacles qui se
rencontroient, mais toujours au désa-
vantage de la Régente, qui n'ayant
qu'une partie de sa Cour ordinaire,
voyoit ses appartemens déserts, pen-
dant qu'on pouvoit entrer à peine
chez la Princesse Renée.

a Régente lame les ns de la ison de rbon.

Ainsi son dépit augmentant chaque jour, elle saisit le premier sujet qui se présenta pour se venger, & s'étant concertée avec le Chancelier du Prat, on vint annoncer au Connétable que Louise de Savoye réclamoit les biens de la Maison de Bourbon. Il n'étoit alors occupé que de fêtes & de plaisirs : les réflexions les plus chagrinantes vinrent s'offrir avec plus de force à son esprit. Ses grandes richesses, & les besoins de l'État avoient été un prétexte pour lui faire supprimer ses pensions : le procès qu'on lui intentoit le faisoit tomber d'une immense fortune dans la crainte d'une injustice qui le priveroit du nécessaire. Il assembla promptement son Conseil, y joignit les Jurisconsultes les plus éclairés, & là on examina avec une grande attention le contrat de mariage du Connétable avec la Princesse

Suzanne, celui du Duc Pierre de Bourbon avec Anne de France, le 1522.
traité de Robert Comte de Clermont avec la maiſon d'Archambault Bourbon, & enfin tous les actes qui concernoient cette grande affaire, la plus importante que le Connétable de Bourbon eût jamais. Le jugement qui ſuivit cet examen le raſſura beaucoup; tous les avis étant, que Louiſe de Savoye quoique deſcendue d'une Princeſſe de la Maiſon de Bourbon, n'avoit aucun droit à la ſucceſſion de ſes biens.

Le procès ayant été porté au Parlement, le Connétable fut obligé de 1523.
nommer un Avocat, & ſon choix tomba ſur Montholon, que ſes grands talens & la juſtice de ſa cauſe devoient faire triompher, & qui pour avoir ſuccombé n'en parut pas moins digne des récompenſes de la Cour. Il fut élevé dans la ſuite à la dignité de Garde des Sceaux de France. L'Avocat Poyet fut chargé de la cauſe de la Régente, & moins pour l'avoir gagnée que pour ſon ſçavoir, il parvint à la dignité de Chancelier de France. La cauſe fut plaidée le douze Février, & Montholon parla le premier en

1523.

Plaidoyer Montholon pour le Connétable.

faveur du Connétable; il fit valoir la Loi Salique, en usage dans plusieurs grandes Maisons du Royaume, & particuliérement dans celle d'Archambault-Bourbon, comme dans la Maison royale : Que cet usage avoit encore été affermi par la volonté expresse du dernier Archambault de Bourbon, qui donnant sa fille unique à Robert de Clermont, à condition de porter son nom & ses armes, la soumettoit de lui-même à cette loi inviolable de sa Maison, en ne la reconnoissant pour héritiere de ses biens que sous le nom d'un mari, devenu par des conventions réciproques le fils adoptif d'un Prince à qui la nature en avoit refusé un. Montholon ajouta que si le Seigneur de Bourbon avoit consenti en quelque sorte à dépouiller sa fille de la succession de ses biens pour en investir un étranger; on ne pouvoit croire qu'il prévît jamais qu'ils tomberoient dans la ligne féminine, d'où sa précaution jointe à la loi les tiroit, ni que le fils de Saint Louis consentît à quitter le nom auguste de fils de France, pour se revêtir d'un titre bien inférieur, s'il eût eu à craindre qu'on dépouillât un jour sa postérité

masculine des biens qui l'avoient engagé à faire un pareil sacrifice. Il dit 1523 encore, que tous les actes passés depuis ce temps-là dans la Maison de Bourbon témoignoient la même disposition : Que Louis II. du nom, mariant son fils Jean avec Marie de Berri, fille du Duc de Berri, frere de Charles V. avoit obtenu de l'exprès consentement du Roi, que les Duchés d'Auvergne & de Berri, donnés pour dot à Marie de Berri, passeroient à tous les descendans mâles, jusqu'à l'extinction totale de la ligne masculine ; les deux Princes ajoutant à ce contrat un second acte, par lequel le Duché de Bourbon, avec les Comtés de Clermont & de Forez, seroit réuni à la Couronne au défaut d'héritiers mâles ; preuve certaine que les Princes de la Maison de Bourbon avoient constamment observé la Loi Salique : ou que si on disputoit l'existence de cette Loi écrite, ils en avoient fait une de temps immémorial, à laquelle on s'étoit plû de donner ce nom-là ; qu'un long usage d'une chose légitime & motivée étoit sans doute une loi respectable, & que les Tribunaux de la Justice ayant prononcé plusieurs fois en

1523. conséquence de son observation, on ne pouvoit plus y donner atteinte. De plus les successeurs de Charles VI. avoient approuvé & confirmé l'usage de cette Loi Salique dans la Maison de Bourbon. Toutes les branches de cette Maison s'y étoient soumises par des actes autentiques souvent répétés & même exigés des Rois, qui se regardoient comme les seuls héritiers de la maison de Bourbon, à l'exclusion des femelles.

Tel fut en substance le plaidoyer de Montholon, dont les raisonnemens appuyés de faits certains n'eussent point été exposés à la réplique dans un lieu moins sujet aux sophismes, aux subterfuges & aux subtilités que le Palais de la Justice. Guillaume Poyet qui répondit, commença par nier l'existence de la Loi Salique dans la Maison de Bourbon avant le mariage de Robert de Clermont avec Béatrix; & sur ce qu'on lui rapportoit un arrêt rendu sur l'observation de cette loi, & absolument émané d'elle, il dit que l'arrêt ne la citoit point, & pouvoit avoir d'autres motifs: comme si l'usage assuré de quelque chose que ce soit n'en démontroit pas l'existence

Plaidoyer Guillaume Poyet, [su]r la Ré[pli]que.

certaine, sans qu'il fût nécessaire de la nommer dans les occasions où rien 1523.
autre ne peut opérer les mêmes effets. L'Avocat Poyet ajouta, conformément à son principe, que dans le contrat de mariage de Robert de Clermont avec Béatrix de Bourbon, on n'avoit point expressément nommé la Loi Salique. Il étoit néanmoins évident que ce contrat & les conditions qui y étoient contenues, formoient cette loi, si l'usage n'en avoit été prouvé long-temps auparavant. Mes répliques de Poyet se trouverent toutes du même genre, mais déduites avec beaucoup d'esprit, & avec cet art funeste dont l'abus a fait regarder quelquefois l'éloquence comme un poison dangereux. Celle de Poyet ne surprit que peu de personnes, & la Régente dès ce moment eût mal auguré de son procès, si elle n'eût plus compté sur son crédit que sur son droit.

Le bruit se répandit bientôt à la Cour & dans le Royaume, que la justice de la cause du Connétable étoit clairement prouvée, mais qu'il perdroit son procès. Ce Prince n'en douta pas lui-même, & crut devoir solliciter l'équité du Roi contre la passion

de ſa mere. Il lui répéta une partie
1523. du plaidoyer de Montholon, & le
conjura par le ſouvenir de l'amitié
qui avoit été entre eux, & par celui
de ſes ſervices, dont juſques-là il n'a-
voit eu aucune récompenſe, de ne pas
permettre qu'on le dépouillât des biens
de ſa maiſon, ni qu'on le réduisît par
une injuſtice ſi criante à la ſituation la
plus déplorable qu'aucun Prince eût
jamais éprouvée. Le Roi reçut ſes
plaintes avec bonté; mais par un aveu
tacite de l'empire de la Régente ſur
ſon eſprit, il lui conſeilla de s'accom-
moder avec cette Princeſſe, ne pou-
vant pas, lui dit-il, arrêter le cours
de la Juſtice. Le Connétable répliqua
en homme pénétré, qu'il ne lui reſ-
toit aucune voye de conciliation avec
Madame ſa mere, & que n'ayant rien
à lui céder, il ne pouvoit rien eſpérer
d'elle, ſi le Roi, qui devoit être ſon
protecteur, l'abandonnoit à ſa ven-
geance. En même temps le Duc de
Bourbon ſe retira chez lui rempli de
dépit, & ne méditant plus que des
deſſeins funeſtes. Dans le moment
qu'il s'agitoit davantage, on vint lui
annoncer un Seigneur fort attaché à
la Régente, mais qui s'étoit toujours

[redacted]

conservé avec le Connétable. Il s'apperçut aisément de l'extrême agitation 1523.
de ce Prince, & s'en faisant un prétexte pour s'ouvrir plutôt du sujet de sa commission, il lui protesta que personne n'étoit aussi sensible que lui à son état, que la Régente même s'en montroit touchée, & qu'il faudroit beaucoup moins faire auprès d'elle, qu'on n'avoit fait de sa part auprès de lui, pour calmer son ressentiment, & lui rendre, avec l'assurance de conserver son bien, toute l'estime que cette Princesse lui avoit autrefois témoignée. Le Connétable répondit, que la Régente l'honoroit beaucoup en désirant son amitié; mais que le moyen de lui persuader ce désir, n'étoit gueres conforme aux regles de la conduite ordinaire, puisqu'elle attentoit sur son honneur & sur son bien, ne mettant point d'alternative entre la résolution de le déterminer à devenir son époux, ou à le rendre à force d'injustices le plus malheureux des hommes. Dans la situation où je suis, ajouta le Duc, je dois moins que jamais me rapprocher de la Reine. Je crains l'état où je puis tomber, mais je crains encore plus la honte d'une

auprès de la Ducheſſe d'Alençon,
1523. conſeilloit à la Reine de le pouſſer à bout. La terre de Bonivet dont il portoit le nom étoit un fief voiſin, & relevant du Duché de Chatelleraut, appartenant au Connétable depuis la mort de ſon frere. Il convint avec la Régente de bâtir ſur la terre de Bonivet, le plus près qu'il ſeroit poſſible de Chatelleraut, un château ſuperbe qui dominât ſur celui du Connétable. Ce deſſein fut exécuté malgré l'oppoſition du Duc, ce qui mit le comble à ſon dépit. En même temps il apprit que la Régente ſollicitoit contre un délai aſſez long accordé au Connétable, au ſujet de ſon procès; qu'il alloit être jugé, & que la perte en étoit infaillible: l'abſence ſubite du petit nombre d'amis qui lui reſtoient, en fut le premier préſage, & le Connétable dévoré par ſon mortel chagrin demeura livré à lui-même dans ſa maiſon de Chantelle, où il attendoit chaque jour qu'on vînt lui annoncer ſa ruine totale. Ce fut alors que ſe croyant tout permis, il reçut ſecrettement le Comte de Rœux, Gentilhomme de la chambre de Charles V. & le fit loger dans un appartement joignant le ſien.

L'Empereur

1523.

L'Empereur alarmé des préparatifs de François I. pour recommencer la guerre en Italie, cherchoit les moyens de le retenir en France, & il ne s'en pouvoit offrir aucun plus capable de produire cet effet, que de faire révolter le Connétable. Le Roi étoit réſolu d'aller en perſonne attaquer le Duché de Milan, & les troupes s'approchoient déjà des Alpes, lorſque le Comte de Rœux arriva à Chantelle. Le Duc de Bourbon ſe retraça tous les devoirs d'un bon citoyen, en la préſence d'un homme qui venoit exprès pour les lui faire oublier, & jamais on n'eût pénétré le ſecret de ſon deſſein avant l'exécution, ſi ſa propre douleur ne l'eût trahi; mais ſe trouvant ſur le bord du précipice, où ſes ennemis le vouloient faire tomber, ſe voyant ſans l'avoir merité, dans la diſgrace du Roi; ſa dignité avilie, ſes ſervices mépriſés, bravé de toutes parts, abandonné de ſes amis, trahi de ſes confidens, ne poſſédant plus rien de tant d'avantages dont il avoit joui, & menacé de ſe voir chaſſé de la Maiſon qu'il occupoit, ce Prince conclut enfin avec Beaurain, qui avoit ſuccédé au

Révolte du Connétable.

Comte de Rœux ſon pere dans ſon
1523. Château de Montbriſon, le Traité funeſte qui cauſa depuis tant de maux à la France, & qui perdit le Connétable.

Il traite avec l'Empereur qui lui promet ſa ſœur en mariage.

Ce Traité portoit que l'Empereur donneroit en mariage à ce Prince, Eléonore d'Autriche ſa ſœur, veuve du Roi de Portugal, avec deux cens mille écus de dot; qu'il la déclareroit par ſon teſtament héritiere de tous les Etats de la Maiſon d'Autriche, s'il mouroit ſans poſtérité ainſi que Ferdinand ſon frere, à qui il s'offroit de faire ratifier le Traité. L'Empereur s'engageoit encore à entrer en France du côté des Pyrenées avec dix-huit mille hommes de pied Eſpagnols, dix mille Lanſquenets, deux mille hommes d'armes, quatre mille hommes de cavalerie légere, pendant que le Roi d'Angleterre deſcendroit en Picardie avec quinze mille hommes de pied, & cinq cens chevaux, qui ſeroient joints par trois mille Lanſquenets, trois mille hommes de cavalerie, & quatre mille fantaſſins du Comté de Hainault, que l'Archiducheſſe s'étoit engagée à entretenir, comme Gouvernante des Pays-Bas.

Si les deux Monarques avoient été

en état de remplir de si magnifiques promesses, il est certain que le secours du Connétable ne leur auroit point été nécessaire pour bouleverser toute la France; mais chacun s'étoit engagé bien au-delà de ses forces, afin de s'éblouir mutuellement, & de s'engager davantage. Le Connétable ne vit donc pas ce que devoient lui annoncer des promesses si exagérées; elles l'éblouirent au contraire, & déterminé par la vengeance & le désespoir, il convint de son côté de fournir trois cens hommes d'armes, & cinq mille hommes de pied de ses terres, assurant qu'il les tiendroit prêts à marcher dix jours après que l'Empereur & le Roi d'Angleterre se seroient attachés au siége d'une ville considérable des frontieres de France; car le dessein de ce Prince n'étoit pas de sortir du Royaume, mais d'attendre ses deux alliés, & que les Comtes Felix & Guillaume de Furstemberg, Généraux de l'Empereur, fussent entrés dans la Bourgogne, par où devoit commencer l'irruption. Mais jusques-là le Traité n'étoit que verbal, le Connétable ne pouvant se résoudre à laisser à la postérité le témoignage écrit d'une té-

1523.

volte qu'il condamnoit lui-même.

1523. Matignon, d'Argouges & Popillon étoient des gens de qualité attachés depuis long-tems au Connétable, & les ſeuls, quoiqu'éloignés de ſa perſonne, qui ne l'euſſent point abandonné. Le dernier vint exprès pour lui repréſenter avec force les terribles ſuites de ſa démarche : il les avoit bien conçues ; mais le portrait qu'on lui en fit, redoubla ſa perplexité. Il ſe mit même dans une grande colere contre Popillon, & jura de tenir parole à l'Empereur, ſi ce Monarque tenoit la ſienne ; un moment après il ſe plaignit d'être forcé à conſommer ſa faute ; & comme ſi ce Prince eût regardé un ſerment fait dans ſa colere avec plus de reſpect que celui qu'il avoit fait à ſa patrie, il s'en fit abſoudre par ſon Confeſſeur : même durant pluſieurs jours le Connétable ſe montra réſolu à rompre avec l'Empereur, ne paroiſſant tranquille que quand il penſoit ainſi, & une inquiétude violente l'agitant dans tous les autres momens, juſqu'à le priver du ſommeil. Anne de France qui avoit ſuivi le Connétable à Moulins, chercha la cauſe de tous les mouvemens qu'il ſe donnoit, & l'ayant découverte, lui

parla avec tant d'éloquence sur le crime dont il alloit se charger, que ce Prince ébranlé lui promit de rompre tout engagement avec les étrangers, si on lui présentoit quelque moyen de demeurer en France avec honneur. Alors Anne de France lui révéla un acte en bonne forme, dont elle avoit été jusques-là la seule dépositaire, par lequel Louis XI. son pere en la mariant avec le Sire de Beaujeu, vouloit que si elle survivoit à son beau-frere l'aîné des Bourbons, & à son mari, elle devînt héritiere unique de tous leurs biens, en cas qu'elle survécût aussi à ses enfans. Anne de France prétendoit que la Duchesse d'Angoulême ne pouvant combattre cet acte que par la substitution, elle seroit obligée de la reconnoître; & de laisser le Connétable dans la possession de ses biens en vertu de l'un ou de l'autre. Mais on fit appercevoir à Anne de France qu'une des clauses contenues dans l'acte dont elle s'appuyoit, le rendoit inutile pour le Connétable & pour elle-même, le Sire de Beaujeu y ayant fait ajouter, qu'il ne donnoit son consentement à cette clause, qu'autant qu'elle tou-

1523.

1523. choit ou pouvoit toucher sa propre personne, c'est-à-dire, autant qu'il étoit en droit de le faire, sauf le droit d'autrui.

Cette réflexion rendit le Connétable à son désespoir, & pendant qu'Anne de France cherchoit de nouveaux actes pour suppléer au défaut du premier, il envoya un Gentilhomme, nommé la Mothe-des-Noyers, en Espagne, avec permission de traiter avec l'Empereur, dont il rapporta peu de temps après la ratification à Moulins. Le Connétable l'enterra au pied d'un arbre, & prit le plus secrettement qu'il fut possible les mesures nécessaires pour son départ. Ce fut alors qu'Anne de France revenant à lui une seconde fois, lui prouva par des titres, contre lesquels on ne pouvoit rien alléguer, qu'elle avoit dégagé de ses propres deniers la plupart des terres de la Maison de Bourbon, & que les autres lui étoient hypothéquées de telle sorte pour sa dot & pour ses conventions, que quand même la Duchesse d'Angoulême gagneroit pleinement son procès, elle seroit forcée d'en abandonner le fruit, à cause des sommes

immenses qu'il faudroit payer pour
s'en mettre en possession. Le Conné- 1523.
table remercia Anne de France des
bontés qu'elle lui témoignoit, &
voyant qu'elles lui devenoient inutiles, il la pria de l'abandonner à son infortune; mais cette Princesse poussant la générosité jusqu'au bout, le força d'accepter une donation entiere de tous ses biens. Si le Duc de Bourbon l'avoit pu alors, il se seroit dégagé d'avec l'Empereur; mais son traité le mettoit à la merci de ce Monarque, trop peu scrupuleux pour le ménager s'il le mécontentoit, & qui n'avoit cherché dans son traité avec lui que ses intérêts particuliers. Ainsi le Connétable engagé malgré lui-même, & craignant s'il n'achevoit sa faute, de la voir découvrir, persista dans la résolution de quitter la France aussi-tôt que le Roi seroit parti pour l'Italie.

Mais son dessein étoit de signaler son départ par le soulévement de la Noblesse & des principales Provinces du Royaume. Il envoya Leurci son premier Secrétaire, à Vendôme pour s'aboucher avec les Seigneurs de Matignon & d'Argouges, que leur rang

& leur naissance rendoient considé-
523. rables en Normandie, & qui étoient, pour ainsi dire, les Chefs de la Noblesse en ce pays-là. Leurci les fit prier de se trouver à Vendôme, où il avoit une affaire d'importance à leur communiquer de la part de son maître. Ces deux Seigneurs s'imaginant que c'étoit seulement pour les engager à le suivre en Italie avec le Roi, se hâterent de se rendre à Vendôme; mais les précautions que prit Leurci avant de s'expliquer, leur donnerent bientôt d'autres idées. Il commença par exiger qu'ils fissent serment sur les Evangiles de ne jamais révéler les propositions du Connétable, s'ils refusoient de les accepter; ensuite il leur peignit la situation de ce Prince, son juste mécontentement, & la nécessité où il étoit d'aller chercher du secours & de l'appui chez les étrangers. Cette confidence les consterna. Ils étoient attachés au Connétable, ils respectoient ses grandes qualités & aimoient sa personne; mais le lien sacré du devoir envers la patrie retenoit leur zèle pour lui; la réflexion le leur rendit encore plus respectable, & sans rendre de réponse certaine à Leurci,

ils le laisserent convaincu que le Connétable ne pouvoit au plus espérer de leur part que le secret, auquel leur serment les engageoit. Ils craignirent même d'offenser la patrie en l'observant, & étant arrivés chez eux, ils consulterent un Prêtre sur la conduite qu'ils devoient tenir, lui confiant sous des noms supposés tout le secret de l'entreprise. L'Ecclésiastique de leur consentement l'écrivit au Maréchal de Brezé, Gouverneur de Normandie, qui en instruisit aussi-tôt la Régente; cette Princesse donna des ordres pressans au Maréchal pour qu'on lui envoyât Matignon & d'Argouges, qui enfin s'étoient découverts. Les Casuistes de la Cour leverent sans peine leurs scrupules, & ils déposerent entre les mains du Chancelier du Prat tout ce qu'on leur avoit appris de la conspiration du Connétable. Ce fut principalement sur leur rapport que fut commencé le procès de ce Prince. En voyant arriver Leurci seul à Moulins, il se douta de ce qu'il avoit à craindre des deux Seigneurs Normands, & résolut de partir sur le champ, sans attendre la réponse des autres personnes de qualité, dont on 1523.

avoit envoyé ſonder les diſpoſitions.

1523. Le Connétable avoit alors dans ſa maiſon un homme de condition nommé Pomperant, jeune, bien fait, brave à l'excès, autrefois chéri à la Cour, & alors l'objet de ſes perſécutions. Depuis que la beauté de Mademoiſelle de Châteaubriant avoit engagé le Roi à vouloir que les Dames réſidaſſent à la Cour, ce qui n'étoit point d'uſage avant lui, elle étoit devenue le ſéjour de la galanterie & des plaiſirs. Pomperant & le Seigneur de Chiſſai, avant que Bonivet parût, paſſoient pour être les galans de la Cour les plus aimables & les plus heureux. Ils vêcurent long-temps ſans ſe rencontrer; mais enfin l'inſtant qui devoit les rendre rivaux arriva. Pomperant l'emportoit par les avantages de la figure; mais Chiſſai jouiſſoit de la faveur du Roi; ce qui l'avoit rendu fier, au point de ne pouvoir ſouffrir de concurrent en crédit & en amour. Il crut que Pomperant devoit lui céder auſſi-tôt qu'il l'inſtruiroit de ſes prétentions; mais on voit peu ſouvent l'amour ſacrifier à l'ambition. La tendreſſe de celle qu'il aimoit, lui parut préférable à l'affection du favori, &

[Co]mbat de [Pom]perant [&] Chiſſai.

peut-être à la faveur même. Chiſſai
ſe trouvant éloigné d'un pareil ſentiment, 152
s'en offenſa davantage ; il s'attacha à nuire à Pomperant en toutes occaſions, & vint à bout de le deſſervir auprès du Roi. Pomperant s'en plaignit avec hauteur, & Chiſſai voulant faire parade de ſa valeur contre un homme qui paſſoit pour être redoutable, mit ſon concurrent dans la néceſſité de lui faire un défi. Ils ſe battirent à Amboiſe en préſence de pluſieurs témoins, & Chiſſai plus foible ou moins heureux, après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un brave homme, reçut un coup d'épée qui l'étendit mort ſur la place. Le Roi informé de cet accident, menaça d'en faire périr l'auteur, & Pomperant fit inutilement agir ſes parens, & le petit nombre d'amis que la colere du Prince lui laiſſa ; il fut condamné à mort au grand étonnement de toute la France, peu accoutumée à voir des exemples de cette rigueur. Au bruit des premieres pourſuites commencées contre lui, il s'étoit ſauvé dans un Monaſtère ; mais cet aſyle ne lui paroiſſant pas aſſez sûr, ſon deſſein fut de ſortir du Royaume.

1523. Anne de France le protégeoit, & le Conseil de cette Princesse le détermina à ne se point charger d'un second crime en se sauvant chez les ennemis. Pomperant lui représenta l'abandon où sa disgrace l'avoit plongé, que personne ne s'intéressoit à son sort, & qu'on n'osoit lui offrir une retraite. Anne de France lui conseilla alors d'aller trouver le Connétable à Moulins, où il le mettroit à couvert de toutes les recherches de la Justice. Ce Prince le connoissoit peu; mais son malheur venant d'une cause honnête, il le reçut avec bonté, l'assura de sa protection, & découvrant en lui un mérite singulier, il en fit son confident & son ami. Trahi par d'Argouges & par Matignon, sur lesquels il avoit compté le plus, tout le monde lui étoit devenu suspect; cependant l'affaire qui l'occupoit étoit d'une nature à ne pouvoir être exécutée sans le secours au moins d'un second. Ce Prince s'ouvrit donc à Pomperant, & le consola en quelque sorte de ses malheurs, en lui en montrant de plus accablans dans un homme plus considérable. Ce Gentilhomme fut d'autant moins frappé de la résolution du

Connétable, qu'il en avoit pénétré une partie; mais sa douleur fut extrême, en voyant son bienfaiteur dans la même situation qui l'avoit rendu l'objet de ses bienfaits, & réduit à fuir chez les ennemis de sa patrie. Il lui protesta que lui devant la vie, il la perdroit avec joie pour son service; qu'il connoissoit toute l'étendue de son devoir, & l'avantage que sa fuite alloit donner à ses ennemis; mais qu'entre la crainte de perdre même jusqu'à la douce espérance de revoir jamais sa famille & son pays, & la honte d'être ingrat, un homme d'honneur ne devoit jamais balancer, & qu'il sacrifioit à sa reconnoissance jusqu'aux motifs qui l'avoient excitée. Le Duc de Bourbon, sensible à une marque d'attachement que ses amis les plus particuliers lui avoient refusée, promit à Pomperant de lui assurer à la Cour de l'Empereur une situation, qui ne lui laisseroit pas regretter la vie triste & fugitive qu'il menoit en France, en attendant qu'il fût en état de le rétablir par la force dans la place & dans les honneurs dont on l'avoit dépouillé; & pour lui donner un garant de ses promesses, il lui con-

1523.

Pomperant se lie avec le Connétable.

ta le détail de son Traité avec l'Empereur, trop avantageux pour que
1523. tout autre que celui qui en étoit l'objet, pût se flatter qu'il fût exécuté. Pomperant ne voulut point ajouter aux chagrins du Connétable les doutes qui s'offrirent à lui après sa confidence : il l'affermit au contraire, non dans son dessein, mais dans ses espérances, & dès le lendemain il vint lui dire qu'il étoit prêt à le suivre jusqu'au bout du monde. Le Connétable le remercia de sa diligence, prit avec lui toutes les précautions nécessaires pour qu'on n'eût aucune preuve assurée du secret dont il ne doutoit pas qu'on n'eût bien des indices, & attendit le Roi à Moulins avec moins d'inquiétude en apparence que ses ennemis ne lui en avoient supposée.

L'intention de François I. étoit de mener le Duc de Bourbon en Italie, à cause de ses grands talens pour la guerre, & lui avoit d'abord envoyé dire de se disposer au départ. Le Connétable fut obligé de feindre une maladie pour le différer. Cependant Matignon & d'Argouges ayant déclaré à la Cour que le désespoir du Connétable lui faisoit former les desseins les

plus terribles contre le repos de l'Etat, qu'il étoit de la prudence de prévenir, la Régente (tant une haine excessive aveugle sur ses propres intérêts) en triompha, ainsi que le Chancelier du Prat; & leur premier avis fut qu'on devoit s'assurer du Connétable, se flattant avec légéreté qu'il étoit aisé d'exécuter cette entreprise. Mais le Roi, qui en craignoit les suites (sur-tout à la veille de son départ) par rapport à une personne de ce rang, aimée des troupes & plainte de toute la France, ne voulant néanmoins rien négliger de tout ce qui pouvoit l'éclaircir sur ses doutes, se rendit lui-même à Moulins, où le Connétable se tenoit. L'Amiral de Bonivet, qui suivoit le Roi, doutoit moins qu'aucun autre des liaisons de son ennemi avec l'Empereur, & se montroit le plus ardent à solliciter qu'on l'arrêtât dans son Palais. 1523.

Le Roi paroissant y consentir, on fit entrer un grand nombre de troupes dans Moulins, comme si on eût voulu s'emparer de cette place; mais ce Monarque naturellement bon, s'étant contenté d'être en apparence le plus fort dans la ville, ne voulut se

porter à aucune violence, avant d'a-
1523. voir parlé au Connétable, & sçu de lui s'il n'avoit rien à craindre de sa faute ou de sa résistance. Il le reçut au lit, où il se tenoit exprès pour lui faire croire que sa maladie étoit réelle. Le Roi l'aborda avec de grandes marques de bonté, & ayant fait retirer tout le monde, il lui dit qu'il sçavoit de bonne part qu'il entretenoit commerce avec l'Empereur, par le moyen du Comte de Rœux, que sans doute on vouloit profiter du chagrin que lui donnoit son procès pour tâcher de le corrompre; mais que pour ajouter un motif à celui de son devoir, il lui promettoit de lui rendre tous ses biens s'il perdoit sa cause. Le Connétable sçavoit bien qu'il n'étoit pas au pouvoir du Roi de l'indemniser d'une aussi grande perte, malgré la Duchesse d'Angoulême, & que sa promesse étoit plutôt l'effet de sa bonté que de son pouvoir à cet égard. Sans s'amuser à lui faire entrevoir ses sentimens, il avoua que le Comte de Rœux l'avoit sollicité de la part de l'Empereur; mais que sa fidélité & son amour pour la patrie l'avoient empêché de l'écouter, & qu'il en auroit instruit Sa Ma-

jesté en allant à la Cour après sa gué-
rison, s'il n'avoit sçu que devant pas- 1523.
ser par Moulins, il pourroit lui en
rendre compte. Le Connétable ajouta
que pour lui ôter toute inquiétude,
il le suivroit en Italie, & que ses Mé-
decins l'assurant que dans peu de jours
il pourroit souffrir la littiere, il se
seroit aussi tôt porter à Lyon.

Le Roi se confiant à ces promesses
du Connétable, voulut d'autant moins
permettre qu'on attentât à sa liberté,
qu'il remarqua dans sa maison & dans
la ville plus de soldats au Connétable
qu'il n'en devoit avoir pour sa garde,
& que la plupart des Habitans étoient
armés. Ayant seulement laissé auprès
de lui Pierre de la Bretonniere, Sei-
gneur de Warti, il prit le chemin de
Lyon.

Le Connétable vit bien qu'étant à
demi découvert, il n'avoit pas un ins-
tant à perdre, la Régente le faisant
observer de près. Il partit de Moulins
prenant la route de Lyon, & emme-
nant le Seigneur de Warti; mais étant
arrivé à la Palisse, pour s'en défaire,
il le chargea d'aller trouver le Roi,
& de l'assurer qu'il alloit se rendre en
peu de jours auprès de sa personne.

Mais au lieu de se disposer à ce voya-
1523. ge, il alla au Château de Chantelle, sous prétexte qu'il se trouvoit plus mal. Chantelle étoit un lieu extrêmement fortifié, sur les frontieres de l'Auvergne, où il étoit difficile d'attaquer, & assez facile de se défendre. On l'avoit rempli depuis quelque temps de munitions de guerre & de bouche; la garnison étoit composée de vieux soldats aguerris, & tout le pays étoit absolument dévoué au Connétable, en sorte que tout lui promettoit une défense vigoureuse, si on venoit l'assiéger. Il consulta Pomperant, pour sçavoir s'il devoit attendre-là le secours des troupes qu'il avoit donné ordre de lever dans ses terres, & celles de l'Empereur qui s'avançoient par la Franche-Comté, afin de commencer plutôt la guerre, & à se venger. Pomperant lui protesta de nouveau qu'il étoit déterminé à suivre sa fortune, & que s'il pouvoit compter sur ses troupes & sur l'Empereur, c'étoit un lieu propre à les attendre.

Mais en quel lieu une ame agitée de crainte se croit-elle en sûreté? Le Connétable voyant filer quelques troupes vers Chantelle, appréhenda

qu'on ne vînt l'aſſiéger, & l'impatience naturelle à la Nation ſe joi- 1523
gnant au feu de ſon tempéramment, il fit venir Jacques Hurault, Evêque d'Autun, qui étoit depuis long-tems attaché à ſa Maiſon, & lui donna une lettre pour le Roi, qu'il aſſuroit d'une fidélité inviolable, pourvu néanmoins qu'on lui reſtituât les biens de la Maiſon de Bourbon, dont on l'avoit privé par injuſtice & par violence. Le Roi apprenant ainſi d'une façon certaine la rébellion du Connétable, & qu'il avoit quitté le grand chemin de Lyon, répandit des troupes ſur tous les chemins de ſon paſſage, & envoya le Bâtard de Savoye avec le Maréchal de Chabannes pour l'arrêter. Ils firent une grande diligence; mais le Connétable pour échapper à leur pourſuite, étoit ſorti de Chantelle preſqu'auſſi-tôt que l'Evêque d'Autun, & avoit fait mettre les fers de ſes chevaux à rebours : cette petite ruſe le ſauva. Suivi du ſeul Pomperant, dont il paſſoit pour le domeſtique, il s'avança à deſſein de paſſer le Rhône, & d'arriver en Italie par la Savoye; mais ſe voyant coupé de toutes parts, il rebrouſſa chemin, tra-

verſa une partie de l'Allemagne tou-
1523. jours inconnu, & toujours expoſé, & enfin il arriva au bout de ſix ſemaines dans le Trentain, d'où il paſſa chez le Marquis de Mantoue ſon couſin germain, qui le mit en équipage.

Le Comte de Lannoi fut bientôt averti de ſon arrivée, & s'étonna du triſte état d'un Prince qui eſpéroit lever une armée, & pouvoir demeurer avec elle malgré le Roi au milieu de la France, pour y attendre les ſecours de l'Empereur. Le Marquis de Mantoue jugea même qu'une pareille ſituation le mettant à la merci de Charles V. ce Monarque en auroit beaucoup moins de conſidération pour lui, & qu'il alloit ſouffrir avant le tems les ſuites de ſa faute. Il lui donna les conſeils les plus propres à reculer ce malheur inévitable, & tâcha d'intéreſſer à ſon ſort le Comte de Lannoi, qui venoit d'arriver à Mantoue pour lui communiquer les projets de la campagne ſuivante. Le Connétable montra en cette occaſion tant de capacité & de talens, qu'il répara dans l'eſprit du Viceroi de Naples le mauvais effet du dénuement où il l'avoit vu, & l'Empereur ne douta point du ſuccès

[redacted]

des entreprises dont un homme de ce genie dirigeroit l'exécution. L'arrivée 1523. du Connétable chez les ennemis plongea le Roi dans un embarras extrême, & découvrant chaque jour de nouveaux partisans de ce Prince, il jugea devoir demeurer en France, pour être plus à portée d'empêcher leurs mouvemens ou d'en arrêter les effets. Du Prat vouloit exercer sa vengeance sur le Connétable; mais il n'avoit pas prévu qu'elle retomberoit en quelque sorte sur lui, par le péril où elle l'exposeroit. Le Roi lui reprochoit sans cesse le malheureux effet des conseils qu'il avoit donnés à sa mere, & des désagrémens qu'il avoit fait essuyer d'ailleurs à ce Prince. Il envoyoit coup sur coup dans toutes les Provinces du Royaume, se défiant toujours de ceux qu'il envoyoit les premiers, à cause de l'attachement que tous les Militaires témoignoient pour le Prince infortuné, que la haine avoit contribué à rendre si coupable & si malheureux. En effet, si l'on en excepte les partisans déclarés de la Reine, tous les Grands de l'Etat se montroient affligés de la fuite du Connétable. On perdoit en lui un grand Prince, un grand Capitaine;

1523. & s'il étoit possible au Roi de prévenir le soulevement de ses amis, il n'étoit pas en son pouvoir d'éviter les maux que causeroient sa haute réputation & ses talens pour la guerre.

Roi donne ordre de faire le procès au Connétable. Le Roi ne voulut pas différer davantage à faire commencer le procès du Duc de Bourbon, & le Procureur Général du Parlement ayant reçu les ordres de Sa Majesté, fit les informations. En même temps le Monarque lui envoya demander en Italie l'épée de Connétable, & le Collier de Saint Michel. Ce Prince répondit qu'on lui avoit ôté l'épée à Valenciennes, en donnant l'avant-garde de l'armée à commander au Duc d'Alençon contre toute sorte de droits : qu'à l'égard du Collier de Saint Michel, il l'avoit laissé sous le chevet de son lit à Chantelle, ne voulant porter aucune des marques de distinction reçue de la main d'un Roi qui l'avoit dépouillé de tout le reste. L'Empereur voulut le dédommager de l'Ordre de Saint Michel par celui de la Toison d'or ; mais le Duc de Bourbon le refusa, croyant être moins coupable en acceptant de lui que ce que la fortune l'avoit réduit à demander. Il étoit aisé de voir à la

lenteur des pourſuites formées contre le Duc de Bourbon, combien il étoit 1523.
cher aux François, qui n'avoient point encore éprouvé les triſtes effets de ſa déſertion. En vain le Chancelier vouloit-il répandre dans les ames des Magiſtrats la même vigilance que la haine lui inſpiroit; tous déſiroient que le tems, la réflexion & le bonheur de la France travaillant à celui du Connétable, le rendiſſent à ſon devoir & aux vœux de toute la Nation. Mais le Roi piqué des mauvais ſuccès, que les conſeils de ce Capitaine fameux faiſoient eſſuyer à ſes troupes, ſuivit ſon dépit, & ſe rendit au Parlement le 8 de Mars, avec un petit nombre d'Officiers de la Couronne, la plupart ayant cherché des prétextes pour ne pas s'y trouver, & ce qui ſurprit davantage le public, fut d'y voir le Duc de Vendôme, ami du Connétable, & cadet de ſa Maiſon. L'autorité du Roi avoit prévalu ſans doute ſur ſa réſiſtance. Il eut la douleur d'entendre que Lizet, pour le Procureur Général, après avoir récité en préſence du Roi, les crimes *de rébellion, félonie, transfugat, & Lèze-Majeſté*, commis par Charles de

Bourbon, contre le Roi & le Royaume, crimes dont il est chargé par les procès faits à ses complices, requit qu'attendu que ces cas sont constans, & de notoriété publique, & que Charles de Bourbon est à présent en rébellion manifeste contre son Seigneur Souverain, & les armes à la main, le bon plaisir du Roi soit, sans garder une forme de procès ni ordre judiciaire (ce qui n'est requis où il y a notoriété publique, comme en ce cas, ains audit cas le vrai ordre est de n'y garder point d'ordre) déclarer Charles de Bourbon rebelle & criminel de Leze-Majesté, & comme tel, (ceci mérite une attention particuliere, à cause du principe reçu parmi les François, que la Loi ne peut faire mourir un Prince du Sang Royal, principe respecté par François I. qui ne permit pas que le Duc de Bourbon fût condamné à mort) le condamner à être décapité, & tous & chacuns ses biens féodaux qu'il tenoit de la Couronne, déclarer y être retournés & réunis, & ses autres biens confisqués; à tout le bon plaisir du Roi ne seroit tel, d'ordonner que Charles de Bourbon seroit pris au corps, sinon adjourné

né à trois briefs jours, & procédé contre lui par défaut en la maniere accoutumée. Sur cela les Evêques présens proposerent qu'ils avoient entendu que la matiere étoit criminelle, & disposée à procéder extraordinairement à punition corporelle, à quoi ils ne devoient assister, ni à la délibération, ni à la conclusion; toutefois où il seroit question de délibérer touchant des matieres que l'Eglise peut connoître, ou de confiscation, & déclaration de privation, & réunion des Fiefs de Charles de Bourbon tenus du Roi, ils étoient prêts d'assister à la délibération qui en seroit faite, quand il plaira au Roi d'y procéder, & se retirerent les Evêques de Langres, de Noyon & de Paris, & tous les Conseillers Clercs du Parlement. Après ce intervint Arrêt bien plus doux que le réquisitoire, le Roi présidant en sa Cour, qui ordonne que Charles de Bourbon sera pris au corps, *etiam in loco sacro*, même dans une Eglise; & si pris ne peut être, sera adjourné à trois briefs jours à son de trompe, à comparoir en personne en la Cour, sur peine de bannissement de ce Royaume, confiscation de 1523.

corps & de biens, & d'être atteint &
1523. convaincu de cas à lui imposés; & seront les meubles & immeubles, lettres & titres de Charles de Bourbon, saisis & mis en la main du Roi, &c.

Procès du Connétable.

Je n'insererai point ici les autres circonstances qui suivirent cet Arrêt contre le Connétable pendant trois années que dura son procès. J'ajouterai seulement, pour donner une idée complette de la suite de cette affaire, j'ajouterai, dis-je, que le Roi de retour de sa prison de Madrid, & ne voulant point observer le Traité conclu dans cette ville, où le Duc de Bourbon étoit particulierement compris, fit au contraire revoir son procès, quoique ce Prince ne portât plus les armes contre lui, mais seulement contre ses Alliés, qui étoient le Pape & les Vénitiens. Le Procureur Général, le 10 Juillet de la même année, chargé de ses ordres, requit que deux Conseillers fissent informer de la rébellion & du crime de Leze-Majesté de Charles de Bourbon. Il exposa, que ce Prince avoit pendant trois ans persisté dans sa rébellion, & avoit pendant ce tems-là fait la guerre à son Roi & à sa Patrie: sa réquisition ten-

[redacted]

doit, après l'information faite, à ce que l'on condamnât la mémoire de ce 152 Prince, que l'on prononçât la réversion de ses biens féodaux à la Couronne, & la confiscation des autres. Arrêt en conséquence, par lequel on nomma un Président & deux Conseillers pour faire l'information. Voici les faits & articles sur lesquels le Procureur Général exigea qu'on informât contre le Duc de Bourbon : Que le Connétable ingrat & méconnoissant envers le Roi, a médi de Sa Majesté, & a *été l'asyle* des mécontens (sans doute à cause de Pomperant, alors néanmoins dans les bonnes graces du Roi.) Qu'il a dit souvent qu'il vouloit renvoyer au Roi l'Epée & le Collier de l'Ordre, & servir l'Empereur : a fait dire à Venise que le Roi lui ôtoit son bien : qu'il a envoyé diverses fois vers l'Empereur pratiquer avec lui, & en a donné avis au Roi d'Angleterre, avec lequel il a traité : a conspiré contre la personne du Roi, & avoit résolu de prendre Sa Majesté sur le chemin de Moulins, & lui mettre un chaperon sur la tête, pour le faire Moine : qu'il a souffert qu'en sa présence l'on ait parlé d'attenter à

la personne du Roi, & mettre à mort
1523. Messieurs ses enfans : qu'il a traité pour faire entrer en France l'Empereur par le Languedoc, & des Lansquenets par la Bresse, & saccager Lyon : que le Roi d'Angleterre devoit, suivant le Traité, descendre en Picardie, & conquérir la Normandie : que l'Empereur devoit faire une descente en Bourgogne : que Charles de Bourbon devoit épouser la sœur de l'Empereur, & que le sieur de Beaurain avoit traité le mariage : que Charles de Bourbon avoit voulu pratiquer le Duc de Savoye, & tenté de corrompre plusieurs Seigneurs François : qu'il avoit fait munir Chantelle & Moulins ; qu'il envoya son Chancelier vers le Roi pour traiter avec Sa Majesté, comme s'il eût été un Roi ; & sur la réponse de Sa Majesté, il s'emporta & menaça le Roi : il fit le malade, le Roi le voulant mener en Italie ; au lieu de venir trouver le Roi, il se retira en pays ennemis. Ces faits furent constatés par onze témoins, dont le plus considérable fut le Seigneur de Saint-Vallier, emprisonné, comme complice du Connétable, & menacé de subir le supplice, s'il ne révéloit

tous les desseins de ce Prince qui lui avoient été confiés à Moulins & Chantelle, où il avoit demeuré long-tems avec lui. Saint-Vallier, Gentilhomme de bonne maison, plein d'honneur, & sincérement attaché au Connétable, refusa long-tems de rompre le silence ; mais ayant compris que sa résistance pourroit lui coûter la vie, sans servir au Prince, trahi par ses propres actions & par dix de ses complices, il dit enfin (étant confronté avec Hector Dangeran, sieur de Bonnet, qui lui soutint qu'il étoit présent lorsqu'il fut envoyé en Espagne avec le sieur de Beaurain) que le Connétable étant à Montbrison l'avoit appellé seul dans son cabinet, & lui donnant quelques bagues de prix, l'assura qu'il avoit une véritable amitié pour lui, & qu'il avoit un secret à lui communiquer, mais qu'il falloit qu'il jurât de ne le révéler jamais : qu'après avoir reçu son serment, le Connétable, qui le sçavoit instruit de ses chagrins, lui dit que l'Empereur lui offroit de lui donner en mariage sa sœur Eléonore, veuve du Roi de Portugal ; & qu'après la mort de l'Empereur sans hoirs, la Reine Eléonore seroit héri-

1523.

tiere de tous ses Etats : tu verras, lui
1523. dit-il, le Seigneur de Beaurain, Chambellan de l'Empereur, qui viendra ce soir ; tu entendras ce qu'il me dira : à l'heure marquée Beaurain se rendit dans le cabinet du Connétable, qui lui présenta Saint Vallier, en lui disant qu'il étoit un de ses principaux amis : qu'à l'instant Beaurain donna au Connétable les lettres que l'Empereur lui écrivoit, en lui disant, Monsieur, l'Empereur se recommande à vous ; (ces lettres étoient de créance) il n'ignore point que le Roi vous traite mal ; il veut être votre ami, envers tous, & contre tous, & si vous répondez à sa bonne volonté, il vous fera un des plus grands Princes de l'Europe : il a sujet de se plaindre du Roi, qui ne lui tient point ce qu'il lui a promis : que le Connétable remercia l'Empereur, & demanda à Beaurain ses instructions & son pouvoir : Beaurain refusa d'abord de les montrer ; mais il fit voir ensuite le pouvoir qu'il avoit de traiter le mariage entre le Connétable & Madame Eléonore, & à son défaut, Madame Catherine son autre sœur ; & pour accorder les articles suivans, il étoit

porté dans son pouvoir, qu'au cas que l'Empereur & son frere mourussent sans hoirs, la Reine Eléonore succéderoit aux droits de l'Empereur, qui promettoit de fournir la ratification de son frere. Le Connétable promit de donner à la Reine Eléonore le Beaujolois, qu'il faisoit valoir vingt mille livres de rente : l'Empereur promettoit ensuite de ne point prendre de parti sans le consentement du Connétable ; que Beaurain fit voir encore les articles du Traité entre l'Empereur & le Roi d'Angleterre : ce Traité portoit ce que l'on a vû plus haut. Saint-Vallier ajouta que dans la conversation que Beaurain eut avec le Connétable, il dit qu'en négociant avec le Roi d'Angleterre, ce Monarque frappé de la grandeur des promesses faites au Connétable, s'écria : Eh moi, Beaurain, qu'aurai-je ? Il lui répondit, Sire, vous serez Roi de France, & ce Prince lui répliqua, le Connétable aura bien de la peine à m'obéir.

1523.

Saint-Vallier condamné à avoir la tête tranchée.

Le malheureux Saint Vallier fut condamné à avoir la tête tranchée ; mais la beauté de Diane sa fille, qui regna depuis avec tant d'empire sur le cœur de François I, & sur celui de

son successeur, le garantit du supplice : l'amitié l'avoit exposé, l'amour le sauva. Au milieu de ces procédures qui punissoient la faute du Connétable, sans remedier au malheur de ses suites, le Roi éprouvoit une extrême inquiétude sur l'état de ses affaires. Il falloit un Chef à l'armée; il n'osoit l'être lui-même, ainsi qu'il se l'étoit proposé, & son choix, comme s'il eût été dicté par le mauvais génie de la France, tomba sur Bonivet.

1523.

Les Maréchaux de Chabanes & de Châtillon étoient le plus en droit d'y prétendre ; le premier avoit pour lui le mérite, & l'autre la faveur ; mais la Régente voulant persécuter le Connétable jusques dans les moindres circonstances, & la haine seule dictant son choix, l'Amiral de Bonivet fut nommé Général de l'Armée d'Italie, désirant que le même homme dont les conseils avoient causé la perte du Connétable en France, achevât de l'accabler chez les ennemis. Le Maréchal de Chabanes avoit respecté toute sa vie le Duc de Bourbon, & témoigné une haute estime pour son habileté dans le métier de la guerre, mais sans être jamais lié de ces amitiés

étroites, dont on voyoit moins d'exemples à la Cour de François I, qu'en toute autre, ni par aucune ſorte d'intérêt ; on venoit même de l'employer à faire la viſite des papiers, & l'examen des complices de ce Prince, & il s'étoit acquitté de cette commiſſion, comme un homme attaché à ſon devoir, mais dont le zéle inconſidéré ne pouvoit offenſer le Connétable. Ainſi il ſe flattoit d'obtenir le Généralat de l'Armée d'Italie, ayant ſervi depuis ſon enfance dans ce pays-là, & ne pouvant être ſuſpect à la Cour d'aucune intelligence avec le Duc de Bourbon. D'ailleurs ſon titre de Maréchal de France, qu'il avoit ſi glorieuſement mérité, & l'eſtime générale des gens de guerre, qui le regardoient comme leur Héros, en étoient un pour lui aſſurer la préférence. D'un autre côté, le Maréchal de Châtillon, fier de ſa naiſſance & des grandes qualités de ſes ayeux, & prenant ſon zéle pour capacité, croyoit être certain du choix de la Régente, dont il ſe flattoit d'autant plus, qu'il penſoit que perſonne n'en étoit auſſi digne. Ainſi la ſurpriſe de Châtillon, & le mécontentement du Ma-

1523.

réchal de Chabanes furent extrêmes,
1523. quand ils apprirent que l'Amiral de Bonivet avoit le commandement de l'armée qu'ils déſiroient tous deux ; ils ſe plaignirent beaucoup de cette injuſtice, chacun ſuivant leur caractère, Châtillon avec hauteur, & le Maréchal de Chabanes avec une grande modération, ſoutenue de beaucoup de fermeté. Ce dernier eut encore un autre ſujet de mortification ; ſans égard pour l'ancienneté de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres, on arrêta ſur un ſimple ſoupçon Antoine de Chabanes, Evêque du Puy, que toutes ſes inſtances ne purent empêcher d'être empriſonné. Alors ce Maréchal ſe crut moins obligé que jamais de diſſimuler ſon reſſentiment : il éclata en reproches contre le Chancelier du Prat. Ainſi, dans le même temps que la déſertion du Connétable cauſoit de ſi vives alarmes, on augmentoit chaque jour le nombre des mécontens. Le Roi ne trouva pas d'autre moyen de s'aſſurer d'eux, que de les retenir auprès de ſa perſonne, & le Duc de Vendôme avec le Maréchal de Chabanes demeurerent auprès du Roi pour l'aider de leurs conſeils.

L'Amiral de Bonivet triomphant ainsi à la fois du malheur de ses ennemis, & du mérite de ses concurrens, arriva en Italie estimé de soi seul, tous les Officiers lui imputant l'injustice dont il profitoit. Son armée assemblée à Verceil étoit forte d'environ trente-six mille hommes, dont il y avoit à peine un tiers de François, le reste étant composé de Lansquenets & de Suisses, qui commençoient à se trouver ensemble. Avec ces forces supérieures à celle des ennemis, il marcha vers eux, dans l'intention de les combattre, pour ruiner tout-à-coup la réputation du Duc de Bourbon, seule ressource qui restoit à ce Prince. 1523.

L'Empereur lui avoit fait offrir dès son arrivée en Italie, ou de demeurer dans ce Pays-là en qualité de son Lieutenant Général, ou de venir commander en Espagne. Bonivet fut la cause qu'il préféra le premier parti, sa juste vengeance lui faisant desirer de se trouver aux mains avec son ennemi, & de faire connoître à qui on l'avoit en partie sacrifié. Aussi, après lui avoir fait perdre une grande partie de son armée à force de fatigues, il en poursuivit les restes sans relâche.

marchant nuit & jour, malgré la résistance des Généraux Espagnols, ses Collégues.

1523.

Bonivet battu par le Duc de Bourbon.

Il le joignit enfin au pont de la Pessia, où ce Prince tailla en piéces toutes les troupes que la valeur & la prudence du Chevalier Bayard ne purent sauver. A chaque instant, dans la chaleur du combat & au milieu du carnage, le Duc de Bourbon demandoit des nouvelles de l'Amiral; on lui vint dire qu'il étoit dangereusement blessé. Alors redoublant ses efforts, il fit des charges furieuses sur la Gendarmerie Françoise, qui couvroit la retraite de ce Général, brûlant du desir de s'en rendre maître. Bayard les soutint toutes, voyant avec douleur un Prince autrefois son ami, & le défenseur de la France, employer tout son courage à sa ruine. Il réussit: Bayard blessé à mort fut obligé de passe le pont, que le Duc passa après lui le plus vîte qu'il lui fut possible, suivant la trace de Bonivet, qui de son côté s'éloignoit en diligence, dans la crainte de tomber entre ses mains. Le Duc de Bourbon ne pouvant l'atteindre, se lassa de le poursuivre, & revint sur ses pas jusqu'à l'endroit

[redacted]

où Bayard blessé attendoit la mort. Il l'aborda, lui offrit son secours, & se retira ensuite pénétré de la réponse du Chevalier, & de la constance de son malheur, qui dans ses plus grands succès n'épargnoit que ses ennemis. 1523.

Jalousie des Généraux Espagnols.

Les Généraux Espagnols avouerent qu'on étoit redevable au Duc de Bourbon de tous les avantages remportés pendant cette campagne; mais l'utilité dont il fut à l'Empereur, ne le sauva pas des désagrémens que causent toujours dans la situation où il se trouvoit, la défiance du supérieur, & la jalousie des égaux. Ce Prince avoit voulu faire comprendre aux Généraux Espagnols, qu'il étoit nécessaire d'user d'une grande diligence pour profiter mieux des fautes de Bonivet, que les conseils de Bayard & des autres Officiers expérimentés pouvoient réparer, si on leur donnoit le temps de les lui faire recevoir & d'agir eux-mêmes. Ce conseil, le meilleur qu'on pût suivre, n'avoit été écouté qu'à demi par des gens accoutumés à agir avec lenteur, & qui craignoient trop de lui voir attribuer le succès de la campagne, pour en règler les opérations si exactement sur ses vûes. Même

le Marquis de Pescaire, plus jaloux
1523. de la gloire de ce Prince, en ce que sa réputation étoit plus grande que celle des autres Officiers de l'Empereur, s'opposoit souvent sans aucune considération aux avis du Connétable, & ne lui cacha pas qu'étant étranger & suspect, son titre de Lieutenant Général de l'Empereur ne l'assuroit pas toujours d'une entiere déférence. Le Duc de Bourbon étoit donc souvent obligé de souffrir qu'on méprisât ses ordres, & de ne les voir suivis qu'autant qu'ils étoient confirmés par ses inférieurs ; mais il se consoloit de ces désagrémens, par l'espérance de servir bientôt sous la personne de l'Empereur, & de ne dépendre plus de lui, si la grandeur des services qu'il se disposoit à lui rendre, déterminoit ce Prince à remplir ses promesses.

Dans le dessein de porter la guerre jusques dans le sein de la France, l'Empereur avoit assemblé une armée formidable, & le Duc de Bourbon destiné pour la commander, demandoit qu'on lui fît promptement passer les Alpes, se promettant de voir agir aussi-tôt en sa faveur la faction qu'il

avoit formée avant de sortir du Royaume, & dont sa fuite avoit re- 1523
tenu le zéle, & de faire déclarer la plus grande partie de la Noblesse, dont il avoit toujours été fort aimé. Dans cette espérance, le Roi d'Angleterre nouvellement allié de l'Empe- 1524
reur, approuva le projet du Connétable, qui étoit d'entrer en France, & convint que dès qu'il y seroit entré avec la meilleure partie de l'armée, il lui fourniroit cent mille ducats pour le premier mois de la solde des troupes; mais que dans la suite il seroit au choix de ce Roi, ou de continuer le payement de la même somme, ou de passer lui même en France à la tête d'une armée. En supposant que l'entreprise du Connétable réussît, on contraindroit le Roi à lui restituer tous ses biens & ses Charges, & il seroit mis en possession de la Provence, en vertu d'une cession que le Duc de Lorraine avoit faite de ses prétentions sur ce Comté à Anne Duchesse de Bourbon (que la douleur de la fuite du Connétable venoit de faire mourir) sous le regne de Charles VIII. Le Duc de Bourbon posséderoit la Provence à titre de Royaume, auquel on réuni-

roit tous ſes autres Domaines ; mais
1524. on ajouta une condition à ce Traité, qui le fit hautement rejetter par le Duc de Bourbon : ce fut de reconnoître le Roi d'Angleterre pour légitime Roi de France, & de lui faire hommage sous ce titre de nouveaux Etats qu'il poſſéderoit. Le Connétable répondit que François I lui avoit fait une injuſtice en lui enlevant ſes biens ; mais qu'il poſſédoit avec juſtice la Couronne de France, & que rien ne pourroit le réſoudre à trahir ſa conſcience & ſon honneur ſur ce point-là. Le Roi d'Angleterre s'étoit bien attendu à une pareille réſiſtance de ſa part ; & vraiſemblablement l'Empereur n'avoit avancé cette propoſition, que pour avoir ſujet d'enfreindre celle de ſes promeſſes, dont elle étoit la condition. Le zéle du Connétable s'en trouva beaucoup réfroidi ; cependant ſi l'on eût exactement ſuivi les vues de ce Prince, la France ſe ſeroit trouvée en un auſſi grand danger, que lorſque les Anglois & les Bourguignons poſſédoient une partie de ſes Provinces. Les forces de l'Empereur & des Anglois l'environnoient preſqu'entierement, & le Duc de

Bourbon en soulevant les Provinces de son appanage, eût placé le théatre 1524
de la guerre jusques dans le cœur du Royaume. Mais ce Prince s'étoit vu des ennemis à la Cour de France à cause de sa fortune; son mérite lui en donna à celle de l'Empereur. Ferdinand-François d'Avalos, Marquis de Pescaire, Général fameux, & Favori de ce Monarque, prétendoit que les Alpes & les Pyrenées étoient des bornes à la fortune des deux concurrens, ainsi qu'à leurs Etats, & que leurs prédécesseurs n'avoient jamais entrepris de les passer qu'à leur désavantage. Il ajoutoit à cette proposition, que la fortune si constante pour l'Empereur en Italie, sembloit le convier d'y attendre ses ennemis, & de s'épargner, pour courir le risque d'être battu par eux, la peine qu'ils se disposoient à prendre pour courir le même danger. Presque tout le Conseil de l'Empereur fut de l'avis du Marquis de Pescaire, & on s'étonna d'autant plus de voir l'Empereur s'y opposer, que de tout tems ce Prince avoit autorisé ses entreprises du suffrage du grand nombre: mais pour cette fois il céda aux desirs du Roi d'Angleterre, & aux instances du

1524. Duc de Bourbon, & par ſes ordres l'armée ſe diſpoſa à entrer en France.

Dès que le Roi eût été informé de ce deſſein, il fit garder les différens paſſages des Alpes. Le Marquis de Saluces ſe plaça par ſes ordres avec mille hommes ſur le haut des montagnes, & les Maréchaux de Chabanes & de Montmorency aſſemblerent l'armée dans le voiſinage d'Avignon, dont le premier s'étoit ſaiſi avant la deſcente du Duc de Bourbon en Provence. Ce Prince à la tête de quinze mille hommes de pied, & de deux mille chevaux, entra dans cette Province ſur la fin du mois de Juillet, & s'empara d'abord d'Antibes, de Frejus, de Grace, de Brignoles, d'Aix & de Toulon. Quoique ces deux dernières places n'euſſent fait aucune réſiſtance, leur conquête n'en étoit pas moins importante, à cauſe de leur grandeur, de leur richeſſe, & de la réputation qu'elle donnoit aux armes Impériales. Le Duc de Bourbon, ſatisfait d'avoir donné l'effroi à toute la Provence, vouloit qu'on retournât pour paſſer le Rhône, & tomber dans les Provinces où il avoit des intelligences; il prétendoit obliger par-là

Entrée du Duc de Bourbon en Provence.

l'Armée Françoise de changer de lieu d'assemblée, & de contraindre les troupes qui n'étoient point encore arrivées, à faire des mouvemens qui retarderoient leur marche, ensorte que le Roi ne pourroit de quelque tems sçavoir où tomberoit l'orage, ni de quel côté il faudroit porter le secours. Le Connétable persistoit ainsi à porter la guerre dans le cœur de la France, & le Roi avoit tout à craindre de ce conseil dangereux; mais le Marquis de Pescaire, dont l'autorité étoit égale à celle du Connétable dans l'armée, quoique celui-ci en eût en apparence le commandement en chef, s'obstina à rester dans la Provence, disant, que l'entreprise ne pouvant être que malheureuse, il falloit au moins se tenir près du lieu de la retraite. Le Marquis de Pescaire fier de son illustre naissance, & plus encore de ses rares talens pour la guerre, avoit autrefois refusé d'obéir à Prosper Colonne, le plus fameux Général de son tems, après Gonsalve de Cordoue. Le titre de premier Prince du Sang de France ne lui avoit pas inspiré plus de déférence à cet égard pour le Duc de Bourbon, & on ne peut donner une

1524.

idée plus juste de ce Seigneur qu'en le
1524. comparant au Duc d'Epernon, Favori de Henri III. L'un & l'autre n'étoient modestes qu'avec leurs inférieurs ou leur maître ; une naissance, des dignités supérieures ne leur sembloient point des raisons pour céder ; & leur systême étoit qu'un grand Seigneur est égal dans un Etat à tout ce qui n'en est pas le Souverain. Aussi quoiqu'on eût pû alléguer au Marquis de Pescaire pour l'obliger à se soumettre au Duc de Bourbon, il n'y voulut jamais consentir, & l'Empereur se vit forcé de lui donner le titre de Capitaine Général de son armée, à la charge de se conduire par les avis de celui dont il ne vouloit point recevoir les ordres.

L'Empereur avoit mis dans le même tems une flotte en mer, pour faciliter la conquête des places maritimes de la Provence, & cette flotte étoit commandée par Hugue de Moncade, éleve du Duc de Valentinois, artificieux, fourbe comme lui, & attaché par intérêt au Marquis de Pescaire, dont il craignoit la sévérité & le crédit auprès de l'Empereur. Son avis fut donc semblable à celui du Marquis, & le dernier voulut faire entendre au Duc

de Bourbon, qu'on prenoit cette réſolution en ſa faveur, la Provence lui 1524.
ayant été promiſe par le dernier Traité ſous le titre de Royaume, à condition d'en rendre hommage au Roi d'Angleterre, qu'il reconnoîtroit pour Roi de France. Mais cette même condition étoit un des motifs qui portoient le plus puiſſamment le Duc de Bourbon à vouloir ſortir de cette Province. Devenu coupable par déſeſpoir, & ſoumis à l'Empereur par beſoin, il étoit toujours François d'inclination, & s'il n'avoit pû refuſer de conduire ſon armée en France, après l'avoit propoſé lui-même, il avoit proteſté hautement qu'il n'accorderoit jamais au Roi d'Angleterre le titre de Roi de France, dût-il perdre la vie. Ce ſentiment ſi digne d'un Prince du Sang de France, & que le Connétable ſoutint toujours avec fermeté, ſembloit contraire à celui de porter les fureurs de la guerre dans le ſein de la France; mais dans la ſituation forcée où ſe trouvoit ce Prince, il agiſſoit plus ſuivant ce qu'elle exigeoit que ſuivant ſes deſirs, & il ne ſongeoit à cauſer tant de maux à ſa patrie que pour ſe rendre plus conſidérable à

1524. convenables des environs de Marseille ; une armée forte au plus de dix-huit mille hommes ne suffisoit pas pour investir régulierement une aussi grande ville. Cette place avoit peu de fortifications pour se défendre ; mais le péril animant le zéle des Bourgeois, & tous jusqu'aux femmes travaillant jour & nuit, on avoit vû comme sortir de la terre des remparts, des bastions, & tout ce qui peut servir à une défense. On avoit rasé les fauxbourgs avec un grand nombre de cette multitude de maisons de plaisance, nommées *Bastides*, qui entourent Marseille, & semblent former une nouvelle ville plus considérable que la premiere. Les Bourgeois ayant pris les armes, se diviserent en quatre Compagnies, composant ensemble neuf mille hommes, & Philippe de Chabot Seigneur de Brion, avoit amené trois mille hommes d'élite & deux cens hommes d'armes, de sorte que la Garnison étoit aussi forte que l'armée qui l'assiégeoit.

Le Connétable bien informé de l'état de la place, comptoit sur la crainte que les Bourgeois auroient du pillage, & sur l'effort de son Artillerie avantageusement

[redacted]

avantageusement placée ; mais les exhortations de M. de Chabot avoient 1523.
ranimé le courage des habitans, ébranlés par cette crainte, ainsi que le Connétable l'avoit pensé ; & le canon de la ville, mieux servi encore que celui des assiégeans, lui ôtoit toute espérance de réussir de ce côté-là. Les Bourgeois avoient élevé leur artillerie, par un travail incroyable, sur la terrasse du clocher de l'Église Majore, sur la tour du grand horloge, & sur tous les lieux de la ville qui commandoient la campagne ; en sorte qu'il ne paroissoit rien qui ne fût à l'instant foudroyé, & que les troupes placées au-dessus de la porte de S. Victor se trouverent forcées de quitter ce poste pour se rapprocher du chemin d'Aubagne, où quelques travaux faits à la hâte les mettoient à couvert des boulets. Mais ces retranchemens ne les garantissoient pas contre les sorties fréquentes des assiégés. Rentio Ceres, Seigneur Italien, qui s'étoit attaché au service de la France, les commandoit pour la plûpart, & ne rentroit jamais dans la place sans avoir remporté quelque avantage, pendant que M. de Chabot continuoit de faire de nouvelles fortifications au-dedans

de la place. La longueur & les difficultés du siége, jointes à la division,
1523. donnerent lieu aux murmures des soldats, qui étant de différentes nations, avoient chacun leurs Commandans, dont ils épousoient les sentimens. En vain le Connétable se trouvoit sans cesse aux batteries & aux tranchées; on se plaignoit d'une résistance qu'il ne pouvoit empêcher, sans lui tenir compte de ce qu'il entreprenoit pour la vaincre. Le canon ayant fait deux bréches à la muraille, ce Prince proposa de donner l'assaut; mais après avoir examiné les nouvelles défenses que les Bourgeois avoient élevées derriere le rempart, il convint avec le Marquis de Pescaire qu'on ne pouvoit le risquer sans un péril évident, & le mineur fut attaché à la muraille. Le Connétable se promettoit beaucoup de ce nouveau genre d'attaque, qui eût en effet réussi sans la diligence extraordinaire des assiégés, qui épioient assiduement les travaux du mineur. Les Dames les plus qualifiées de la ville, concourant à la défense commune, s'employoient pour faire des contre-mines, & par cette raison on appella les ouvrages qui furent

[redacted]

faits en cette occasion, la Tranchée des Dames. On travailla de part & 1523
d'autre avec tant de chaleur, que pendant un mois entier, les deux partis laisserent leur artillerie inutile; les assiégés pour épargner leurs provisions, & les assiégeans dans l'espérance d'emporter la place par un autre moyen. Pendant que les uns étoient occupés à attaquer, & les autres à se garantir du danger, le Duc de Bourbon étoit venu à bout de faire entrer dans la ville un petit nombre de soldats affidés, qui devoient profiter du trouble d'un assaut prémédité, pour mettre le feu à divers quartiers de la ville; ces soldats engagés témérairement à une exécution si dangereuse, ne pouvant communiquer avec le camp, prirent mal leurs mesures; on les examina, & ayant été découverts, ils furent pendus au plus hat des remparts à la vûe du camp, & pour éviter de pareilles surprises, on ordonna d'allumer des feux dans les rues de la ville, & d'avoir des lumieres aux fenêtres pendant toute la nuit.

Le Marquis de Pescaire triomphoit du peu de succès des entreprises du Connétable, se faisant même une es-

1523. pèce d'honneur d'insulter à son infortune, comme si c'eût été la juste punition de la faute qui en étoit l'occasion ; pendant que le Duc de Bourbon se prêtant aux circonstances, tâchoit d'adoucir l'aigreur de cet esprit orgueilleux, en déférant particulierement à ses avis. Le Marquis prétendoit que le canon seulement pouvoit réduire la place : ainsi les batteries, presqu'inutiles depuis un mois, recommencerent avec plus de furie que jamais. Le Connétable passoit même au Marquis de Pescaire ses froides railleries, & en éludoit l'application, pour n'être pas obligé de s'en venger. Un jour que le canon de la ville faisoit un grand ravage dans le camp, un boulet perça la tente du Marquis de Pescaire, tua deux de ses Gentilshommes, & un Prêtre qui y disoit actuellement la Messe. Cet accident fit beaucoup de bruit ; & le Duc de Bourbon craignant pour le Marquis, accourut pour s'informer de ce que c'étoit. *Ce sont, Monsieur*, lui dit-il, *les Consuls de Marseille qui viennent vous en apporter les clefs*, faisant allusion à ce que ce Prince avoit dit au commencement du siége sur la

facilité de prendre la ville. Cette conduite peu respectueuse du Marquis 1523. causoit d'autant plus de chagrin au Connétable, qu'elle occasionnoit la désobéissance des principaux Officiers & la négligence des troupes en général; les murmures qui avoient déjà éclaté redoublerent; il étoit le seul qui agissoit, & le seul dont on se plaignît, l'inaction du Marquis de Pescaire étant regardée comme une suite prudente du jugement qu'il avoit fait sur le peu de succès du siége. Ainsi tout le poids du travail & des désagrémens tomboit sur le Duc de Bourbon, qui prit le Fort de Toulon & la petite ville de Cassis, où l'on trouva de quoi ravitailler les troupes du camp qui manquoient de munitions de guerre & de bouche. Ce secours, loin de les animer, sembla leur inspirer plus de relâchement, & le Connétable ayant ordonné l'assaut, personne ne s'offrit pour monter à la brêche: les Lansquenets, à qui ce Prince s'étoit adressé d'abord, dirent qu'ils n'étoient que pour combattre en rase campagne; les Espagnols & les Italiens, qui obéissoient plus directement au Marquis de Pescaire, s'ex-

cuſerent ſur le refus des Lanſquenets.
1523. Le Connétable ſe tourna vers une poignée de François qui l'avoient accompagné dans ſa fuite, ou qui l'étoient venu trouver depuis, & ſes regards leur dirent combien il ſouffroit d'une déſobéiſſance dont la Nation n'avoit jamais donné d'exemple; mais voyant leur petit nombre en même tems que leur bonne volonté, il n'oſa les expoſer, & n'ayant rien à eſpérer des autres troupes par les moyens du zéle & de l'honneur, il promit cinq cens écus & le commandement de cinq cens hommes au premier qui monteroit ſur la brêche. Perſonne n'ayant répondu à ces offres, le Connétable, outré de dépit, fit de grandes menaces aux Eſpagnols, qu'il accuſoit plus d'obſtination que de lâcheté. Un d'entr'eux ayant voulu lui faire des repréſentations ſur la roideur de la brêche, le Connétable lui prouva qu'elle étoit propre à l'aſſaut, & lui fit enſuite couper la tête. Cette exécution parut ſi juſte, que, quoique les eſprits fuſſent échauffés, on la ſouffrit ſans murmure, & le Marquis de Peſcaire lui-même parut applaudir au reſſentiment du Connétable.

[redacted]

Mais, loin que ce Prince lui sçût aucun gré de la premiere déférence 1523 qu'il eut jamais pour lui ; il le menaça de se plaindre à l'Empereur de la conduite qu'il avoit tenue durant tout le cours de cette guerre, la seule jalousie qu'il avoit témoignée en toute occasion en ayant changé le succès. Le Marquis de Pescaire, croyant avoir peu à craindre des efforts d'un étranger, dont la fortune punissoit la trahison, répondit qu'il ne s'étoit opposé aux desseins du Connétable qu'en ce *qu'ils* étoient contraires aux intérêts de l'Empereur, & que bien loin de vouloir dissimuler aucunes de ses démarches, il aideroit à tous ceux qui voudroient en rendre compte. Mais ne voulant pas qu'on pût lui reprocher qu'aucune sorte de crainte l'eût empêché d'agir, il convint avec les principaux Officiers de son parti de faire examiner la brêche : le Connétable vouloit que ce fût sur le champ, pour que les ennemis n'eussent pas le tems de la réparer ou de la rendre impraticable par de prompts travaux ; mais le Marquis obtint qu'on différât, & ce ne fût qu'au bout de deux jours que sept soldats, choisis

parmi les plus déterminés de l'armée,
23. furent commandés pour reconnoître la brêche. Ils se coulerent en silence le long du fossé, gravirent contre la muraille, & s'éleverent pour découvrir ce qui étoit derriere. On les avoit apperçus, & sitôt qu'ils parurent, on fit pleuvoir sur eux une grêle de mousquetade, dont quatre furent tués sur le champ, & les autres blessés. Ces derniers vinrent dire que derriere la brêche on avoit creusé un fossé profond plein de feux d'artifice, & qu'au de-là étoit un fort retranchement bordé de canon, & défendu par un grand nombre d'Arquebusiers. » Vous » voyez, Messieurs, dit alors le Marquis de Pescaire, que les gens de » Marseille tiennent toute prête une » table bien couverte pour nous recevoir : si vous avez envie d'aller » souper en Paradis, courez-y, à la » bonne heure, pour moi je n'ai pas » d'envie d'y aller si tôt : croyez-moi, » retournons en Italie ; nous avons » laissé ce pays-là fort dépourvu de » soldats, on pourroit bien y prévenir notre retour «. Le Marquis de Pescaire avoit dit ces mots sans daigner regarder le Connétable, & il se

retira sans lui faire aucune politesse, laissant ce Prince en proie au dépit que devoit lui causer une pareille conduite, & de voir que l'avis d'un homme qui l'avoit condamné en tout, étoit devenu, à cause de son indocilité même le meilleur qu'on pût suivre. 1523

Levée Siége par troupes d l'Empere

Le Roi avoit eu le tems d'assembler une armée de quarante mille hommes, & pouvoit aisément entreprendre de fermer le chemin de l'Italie aux troupes impériales; ce qui mit le Connétable dans la nécessité d'abandonner, avec tous les postes qu'il occupoit aux environs de Marseille, les places qu'il avoit conquises en Provence, & de hâter sa marche pour gagner les Alpes. Mais les Maréchaux de Chabanes & de Montmorency l'atteignirent malgré sa diligence, avec un gros corps de Gendarmerie, & défirent son arriere-garde, en même tems que la Flotte Françoise battoit celle des ennemis. De si grandes pertes essuyées après deux campagnes, où les armes de l'Empire avoient eu l'avantage, exciterent de grandes plaintes contre le Duc de Bourbon. Il connoissoit trop les hommes pour espérer qu'on rendît justice à sa conduite, tant que

les effets en seroient malheureux. 1523. Laissant donc agir ses ennemis, son soin le plus pressant fut d'entrer dans le Milanez, & de gagner, s'il étoit possible, la ville capitale avant les François, qui faisoient la plus grande diligence dans le même dessein.

François I. passe en Italie. Cependant le Roi étoit en personne à la tête de son armée, voulant avoir l'honneur de cette expédition, condamnée par les Maréchaux de Chabanes & de Foix, la Trémoille & d'Aubigni; approuvée seulement par l'Amiral de Bonivet & par Chabot, qui abusa ainsi de la confiance qu'avoit donnée en lui le succès de sa défense de Marseille. La Régente même ayant tout à craindre du Connétable, s'il triomphoit de la personne & des forces de son fils, tenta de le détourner de sa résolution; mais ces tentatives furent inutiles, & ce Monarque courut à son malheur, en croyant marcher à la victoire. Enfin, après une marche incroyable, les deux armées arriverent à Milan presqu'ensemble par des chemins différens. Le Connétable vouloit en faire fermer les portes, & engager les Bourgeois à se défendre; mais on

lui représenta que la peste ayant ravagé la ville & diminué le nombre de ses habitans, on ne pouvoit rien espérer de leur résistance. Il étoit vrai que, depuis le départ de l'armée Impériale, la peste avoit emporté un tiers du peuple de cette ville : le reste languissoit, accablé de la misère qui suit ordinairement ce terrible fléau : la Noblesse étoit allée dans ses terres pour fuir la corruption, & la principale Bourgeoisie l'avoit imitée en se retirant avec elle; en sorte qu'il ne restoit plus dans Milan qu'une vile populace, méprisable par sa qualité, & hors d'état de servir par le nombre. Le Chancelier Jerôme Moroné, dont l'habileté & l'éloquence firent plus de mal aux François que les armes de l'Empereur, conseilla lui-même au Duc de Bourbon de sauver ses troupes en abandonnant une ville mal fortifiée, que son malheur avoit toujours soumise aux premieres attaques du plus fort. Il étoit tems de profiter de ce conseil; l'armée Françoise commençoit à défiler dans les Fauxbourgs de Milan quand celle du Connétable sortit de la ville, hâtant sa marche dans la crainte d'être attaquée par la Gendarmerie Françoise. 1523.

1523. On avoit reproché à Bonivet dans sa dernière expédition, de n'avoir pas profité de la consternation du Milanez, pour se rendre maître de la Capitale: en suivant une conduite différente le Roi fit une faute semblable. Les circonstances étoient changées, Bonivet avoit besoin des murailles de Milan pour se défendre contre des ennemis supérieurs; mais cette place étant plus foible qu'en ce tems-là, & le Roi se trouvant beaucoup plus fort que ses ennemis, il devoit les poursuivre pour les battre, assuré qu'il étoit de ne trouver aucune résistance dans une ville consternée & privée de tout espoir de secours. Le Connétable craignant avec raison que le Roi ne suivît ce parti, marcha avec précipitation vers Lodi. Plusieurs accablés de maladies demeurerent en chemin, & d'autres y laisserent leurs armes, s'estimant trop heureux de s'être mis à couvert, par une extrême diligence, de la poursuite des François. Alors les Généraux ennemis ne pouvant tenir la campagne, s'attacherent à prévenir les desseins du Roi sur plusieurs places du Milanez, dont il méditoit le siége. Pavie, comme la

plus forte, étoit la plus menacée : le Roi tomba brusquement sur cette 1523. ville ; mais il ne la put si bien investir que le Marquis de Pescaire n'eût le tems d'y faire entrer un puissant secours d'hommes & de vivres. Pavie, que sa situation rendoit en ce tems-là une des plus fortes places du Milanez, l'étoit encore plus par le nombre & la qualité des troupes qui composoient sa garnison. Le Marquis de Pescaire les avoit choisies entre les plus aguerries de celles que l'Empereur entretenoit en Italie. Le Duc de Bourbon qui mettoit le reste de sa fortune dans la durée du siége de Pavie, n'avoit rien oublié de ce qui pouvoit en augmenter les difficultés, soit en la garnissant de vivres, soit en augmentant l'artillerie ; & quoiqu'il fût peu en état de donner, il promit néanmoins à ceux des assiégés qui se distingueroient, des récompenses plus proportionnées à ses desirs qu'à son pouvoir.

Quand ce Prince vit le siége formé, il laissa au Marquis de Pescaire le soin des affaires de l'Italie, & après avoir écrit à l'Empereur le dessein qu'il avoit formé, afin de se rendre assez utile pour qu'on le ménageât davan-

tage, il quitta l'armée, d'où le Mar-
1523. quis de Pescaire le vit partir sans regret, & il se rendit à la Cour du Duc de Savoye, son ami particulier. Celle de l'Empereur s'étonna d'une pareille démarche, de la part d'un homme aussi prudent que le Connétable. Le Duc de Savoye avoit eu de grandes liaisons avec lui dans le tems qu'il étoit en France; Mais ce Prince venoit de signer un Traité avec le Roi, & devenu l'ennemi de Charles V. Protecteur du Connétable, l'amitié seule pouvoit l'empêcher de le sacrifier à son allié. Le Duc de Bourbon, assuré sans doute des sentimens du Duc de Savoye, ne se montra susceptible d'aucune crainte; il arriva à sa Cour, lui exposa sa situation, & en lui faisant connoître les avantages qu'il pouvoit tirer de son alliance avec l'Empereur, il vint à bout de le déterminer, non-seulement à rompre avec le Roi, mais encore à lui prêter une grosse somme d'argent & toutes ses pierreries, avec lesquelles le Connétable se rendit en Allemagne, animé par l'heureux succès de sa premiere négociation. Les Princes de l'Empire, quoique liés d'intérêt avec Charles V,

ne voyoient pas ſans inquiétude l'accroiſſement d'une puiſſance qui menaçoit de les aſſervir, & n'oſant s'oppoſer ouvertement à ſes entrepriſes, ils deſiroient que quelque puiſſance moins expoſée à ſon reſſentiment fût en état d'en arrêter le progrès. Ainſi ces Princes applaudiſſoient en ſecret aux efforts du Roi pour ſe rendre maître du Milanez, & ſous différens prétextes ils étoient venus à bout de priver l'Empereur des ſecours, que ce titre ſembloit le mettre en droit d'exiger d'eux. Le projet du Duc de Bourbon étoit néanmoins de lever une armée entiere en Allemagne. Il avoit, pour gagner ces Princes, l'avantage de ſon auguſte origine, ſa haute réputation dans l'art militaire, & ſon malheur même, dont pluſieurs ſe montroient touchés; & pour s'aſſurer du peuple, il poſſédoit, avec les tréſors du Duc de Savoye, tout ce que les ennemis ſecrets de la France, & ſes amis particuliers lui avoient pu fournir d'argent ſur la route. L'Electeur de . . . . . fut celui à qui le Connétable s'adreſſa le premier; il n'étoit pas poſſible de trouver aucune raiſon ſolide, pour déterminer un Prince 1523.

éclairé à augmenter une puissance, 1523. dont le Corps Germanique commençoit déjà à éprouver la tyrannie : aussi le Connétable ne se servit-il pas du besoin où se trouvoit l'Empereur, mais d'autres moyens plus éloignés & aussi incertains, qui lui restoient, pour se former une nouvelle armée, & de l'indisposition que ce Monarque absolu concevroit contre l'Allemagne, si elle refusoit de l'aider dans la seule occasion où il lui demandoit son secours. En même tems le Connétable faisoit répandre de l'argent parmi le peuple, & il se présenta une si grande multitude d'hommes qui s'offroient de servir, que l'Electeur craignit d'irriter trop l'Empereur, s'il s'obstinoit davantage à leur en refuser la permission. Cet exemple détermina plusieurs autres Princes, qui l'attendoient pour les autoriser ; & le Connétable eut à choisir, entre les meilleurs hommes de l'Allemagne, ceux qu'il vouloit pour composer son armée.

Cependant le Roi continuoit de pousser le siége de Pavie avec vigueur, mais avec peu de succès ; les assiégés lui opposoient la plus vive résistance ;

& le Marquis de Peſcaire alarmoit le camp par des attaques fréquentes pendant qu'il trouvoit moyen de faire paſſer dans la place les avis & les ſecours dont le Gouverneur avoit beſoin. Les Généraux ſe récrioient contre la longueur de ce ſiége, dont le ſeul Bonivet avoit approuvé le deſſein; & ſi on l'en exceptoit, tous décidoient qu'on ſeroit obligé de le lever avec honte, ou par l'arrivée de l'armée ennemie dont on étoit menacé, ou par l'affoibliſſement de celle de France, que les maladies & la déſertion diminuoient chaque jour. Ces réflexions, contraires au goût que l'Amiral inſpiroit au Roi, ne firent aucune impreſſion ſur l'eſprit de ce Prince, qui redoubla même les travaux du ſiége, & fit détourner un bras du Teſin qui coule dans ſon enceinte, pour pouvoir y pénétrer par ſon canal mis à ſec, & pour empêcher les ennemis de recevoir de ce côté-là les ſecours ordinaires. En même tems, afin de faire connoître à toute l'Europe que ſon deſſein étoit de faire un long ſéjour & de grandes conquêtes en Italie, il fit demander au Pape le paſſage ſur ſes terres, pour aller au Royaume de Naples. Le Pontiſe, dé-

1523.

voué par inclination à l'Empereur ;
1523. refusa d'abord de se prêter à un projet qui tendoit à la ruine entiere de sa puissance en Italie, & voulut profiter de la crainte qu'il inspireroit à l'Empereur pour l'engager à la paix. Ses Nonces travaillerent donc auprès des deux Monarques, plus utilement en apparence auprès de Charles V. qui, ne se voyant point d'armée en état d'être opposée à celle de France, se montroit incliné à la paix. Les premieres propositions furent également refusées de part & d'autre ; on se rapprocha ensuite, & la paix sembloit certaine à l'avantage de la France, lorsque l'Empereur, si docile jusques-là aux instances du Pape, refusa tout-
1524. à-coup de conférer davantage avec son Nonce, & déclara ne vouloir entendre à aucun accommodement avec les François.

Ce changement fut l'effet de l'heureuse négociation du Connétable en Allemagne : il revenoit triomphant à la tête de 20000 Lansquenets d'élite, & un si puissant secours rendoit Charles V. à son tour le plus puissant en Italie. Le Marquis de Pescaire & le Viceroi de Naples étoient en état de join-

[redacted]

dre douze ou quinze mille hommes aux vingt mille Lansquenets qui suivoient le Connétable. La Cour de Charles étoit d'autant plus surprise du succès de ce Prince, qu'on ne lui avoit fourni aucuns deniers de sa part, & qu'il avoit dû lui en coûter des sommes immenses. Le Connétable avoit en effet sacrifié jusqu'à sa vaisselle & à ses meubles, pour se donner des soldats qui fussent à lui, persuadé que la considération qu'il devoit espérer dépendoit des services qu'il pouvoit rendre, ou de la crainte qu'il seroit en état d'inspirer. Et il est vrai que l'Empereur, qui jusques-là l'avoit assez négligé, lui envoya un homme de qualité de sa Cour, pour le complimenter de sa part, & l'assurer que non-seulement il tiendroit toutes les conditions des Traités faits avec lui, mais qu'il le protegeroit en toute occasion d'une maniere éclatante, contre tout ce que ses ennemis oseroient entreprendre. Le Duc de Bourbon, certain que les Lansquenets ne seroient qu'à lui, n'ayant reçu de l'argent que de sa part, répondit froidement à l'Envoyé de l'Empereur, qu'il n'étoit pas venu dans ses Etats comme un malheureux 1524.

1524. fugitif, proſcrit avec juſtice de ſa patrie, & pour lequel on pouvoit n'avoir que des bontés paſſageres, mais qu'il s'y étoit rendu à ſes inſtances, comme un Prince du premier ſang de l'Europe, injuſtement perſécuté dans ſon honneur & dans ſes biens par une étrangère, que le malheur de la France & le ſien avoient amenée dans la Maiſon Royale; qu'on ne devoit pas le regarder comme un ſujet rébelle, parce que la violence la plus grande l'avoit forcé, malgré ſes ſentimens naturels, à ſortir de ſon pays, & à ſe jetter parmi ſes ennemis; que la France en trouvoit par malheur dans tous ſes voiſins: que ſi on le voyoit armé contr'elle, c'étoit à cauſe de l'impoſſibilité de ſéparer du reſte d'une Nation qu'il chériroit toujours, les implacables perſécuteurs qui avoient cauſé ſon infortune, & dont il ſe vengeoit avec autant de juſtice que de néceſſité, ſe trouvant à plaindre ſeulement de comprendre dans un reſſentiment ſi légitime ceux qui, ſans en être ni la cauſe ni l'objet, en éprouvoient les triſtes ſuites. Le Connétable ajouta à cette eſpèce d'apologie des plaintes amères ſur le peu d'é-

gards qu'on avoit eu pour lui à son arrivée en Italie, sur les désagrémens qui avoient suivi toutes ses entreprises, aussi-bien conduites que mal secondées, & sur les manieres malhonnêtes du Marquis de Pescaire, qui, après tout, n'étant qu'un Gentilhomme, devoit respecter un Prince tel que lui. 1524.

L'Envoyé de l'Empereur se trouvant par hasard d'un parti opposé à celui du Marquis, se chargea de faire valoir ces dernieres plaintes du Connétable, & sans parler à Pescaire, il retourna en Espagne où étoit l'Empereur, à qui il rendit un compte exact du mécontentement du Connétable, & de ce qu'on pouvoit attendre d'un si grand homme, si on s'attachoit à le satisfaire. Sur le champ l'Empereur, que la joie de l'emporter sur le Roi de France, rendoit plus juste & plus généreux, dépêcha de nouveaux ordres au Viceroi de Naples & au Marquis de Pescaire en faveur du Duc de Bourbon. Ce Prince les avoit joints depuis peu de jours, & n'ayant rien conservé de l'ancienne déférence qu'avoit exigée le Marquis, il agit en supérieur & comme le plus fort, tout se réglant par ses

ordres, bien plus que par leurs avis.
1524. Le Comte de Lannoi avoit reçu le Connétable chez le Marquis de Mantoue son ami, & admiroit son génie, autant qu'il plaignoit son malheur; de sorte qu'il lui rendoit sans peine ce qui étoit dû à son rang. Mais le Marquis de Pescaire ne put voir sans dépit un supérieur dans ce même Prince, dont il avoit tant de fois bravé le malheur & l'impuissance; cependant le Connétable voulant de lui des actions plutôt que des sentimens, il lui suffit qu'il reglât ses démarches sur ses desseins, & qu'il consentît docilement à les exécuter.

En arrivant au camp des Impériaux, le Connétable y trouva des soldats du Viceroi & du Marquis de Pescaire, sans habits, presque sans armes, sans vivres, & sur-tout sans argent. Il leur distribua ce qui lui restoit, obligea le paysan, attiré par l'appas du gain au camp des François, d'apporter au sien leurs denrées, & s'informa ensuite de la situation des assiégés dans Pavie. Antoine de Leve commandoit dans cette place les plus braves soldats de l'Europe; mais si sa valeur & leur courage les avoient rendus jusques-là invincibles aux armes des François, ils

ne les ſauverent pas des maladies & de la famine, qui commença à ſe faire 1524
ſentir avec force. Les Eſpagnols, que l'orgueil a rendus ſobres, ſupporterent la faim avec patience, & les Lanſquenets même ſouffrirent ſans murmurer la diminution du pain; mais le vin étant venu à manquer, & l'Italie ne fourniſſant point les boiſſons qui remplacent cette liqueur chez les peuples du Nord, ils ſe récrierent hautement, & s'apperçurent, depuis la privation du vin, de tous les autres beſoins dont ils étoient aſſaillis. Antoine de Leve ne pouvant ſe défendre que par leur ſecours, crut les appaiſer en leur livrant tout ce qu'il avoit de vin dans ſa maiſon; mais la plus grande proviſion d'un particulier eſt d'un foible ſoulagement pour une troupe nombreuſe, & la ſienne fut bientôt épuiſée. Le Gouverneur voulut enſuite obliger les riches Bourgeois à ſuivre ſon exemple; mais aucun n'ayant le même intérêt que lui, il en trouva peu qui obéirent; au contraire les Marchands avides avoient caché des magaſins entiers, afin de profiter en particulier de la miſére publique; & les autres denrées, ſuivant le ſort de celle-ci, devinrent cheres long-tems avant que d'être ra-

[redacted] res. Le mécontentement des troupes
1524. en causa la désertion, & les assiégeans apprirent bientôt l'état des assiégés.

L'Amiral de Bonivet crut pouvoir en profiter. Depuis long-tems on lui reprochoit le siége de Pavie & sa lenteur. Il voyoit à la vérité cette ville prête à se rendre faute de vivres ; mais le voisinage du Connétable de Bourbon, armé pour la secourir, lui causoit une extrême inquiétude pour le sort de Pavie & pour le sien : la victoire de son ennemi étoit la perte certaine de son espérance, de son honneur & de sa vie. Il gagna donc un transfuge, & l'envoya parmi les assiégés, avec ordre de leur déguiser le mauvais état de l'armée, de fomenter le mécontentement des Lansquenets, & sur-tout de gagner leur Chef, homme connu parmi les troupes pour un déterminé soldat, mais regardé avec peu d'estime à cause de son inclination pour le vin, défaut trop commun parmi les Allemands, pour avoir nui seul à sa réputation : mais aimant la bonne chere & la dissipation, il étoit obligé de manquer de droiture pour satisfaire à ses besoins. Le transfuge lui parla, lui promit au de-là de ses

espérances

espérances, & le gagna. Mais le Connétable informé de cette conspiration 1524.
en donna avis au Gouverneur, fit passer de l'argent & des vivres dans la Place, satisfit en partie les Lansquenets & leur Chef, à qui on ne fit aucun reproche de sa faute, en ayant subi secretement la peine. Les troupes se trouverent plus soumises, & la place très en état d'opposer une vigoureuse résistance.

L'Amiral de Bonivet, pour n'avoir plus de ressources, n'en jouissoit pas moins de la confiance aveugle du Roi. Ce Monarque, trompé par le goût qu'il avoit pour lui, prenoit pour courage l'effet d'une opiniâtreté téméraire, & pour capacité le talent commun dans les Cours, d'abuser de l'esprit contre la prudence & l'habileté. Il n'est rien de si vrai, dont on ne puisse changer une partie en erreur, ni de sentiment si pur, dont on ne sçache corrompre l'objet. Le mauvais état de l'armée Françoise étoit connu de tout le monde; il étoit du devoir d'un bon sujet d'en avertir le Roi; mais lorsqu'on osoit le tenter, Bonivet venoit à bout de rendre suspects tous ceux dont le zèle sincère essayoit

de dessiller les yeux du Prince, sous
1524. prétexte qu'ils s'opposoient à sa gloire,
& qu'ils ne voyoient point dans l'avenir les moyens de réussir, qui se présenteroient en foule. Le Roi ayant moins de peine à comprendre les idées de son Favori, en avoit aussi moins à le croire, & se tenant assuré de l'effet de ses promesses, il passoit des journées entières dans des amusemens frivoles, avec de jeunes Seigneurs plus formés aux plaisirs, qu'aux travaux de la guerre; il croyoit avec eux que pour vaincre les périls, il suffisoit d'avoir le courage de les attendre & de les braver. Cependant l'armée du Connétable trop voisine de celle de France pour ne pas ressentir une partie des incommodités qu'elle lui causoit, recommença à se plaindre de la disette que les soins de ce Prince avoient soulagée; ses propres Lansquenets l'importunerent de leurs demandes, & ceux du Marquis de Pescaire menacerent de se soulever, si on ne les payoit pas. Les Espagnols, quoique naturellement souples & soumis à leurs Chefs, imiterent les Allemans dans leurs murmures & dans leur obstination; tant le mauvais

exemple est aisément suivi, surtout quand il peut être excusé par une nécessité pressante. Le Connétable n'avoit plus pour lui-même que l'espérance, & c'étoit tout ce qu'il pouvoit donner aux Lansquenets : ce Prince profita de la confiance qu'ils avoient en ses promesses, & leur en fit une, d'engager l'Empereur à les satisfaire dans un mois, ce qui les appaisa sur le champ. Le Marquis de Pescaire de son côté exhorta les Lansquenets qui dépendoient de lui, à ne point faire perdre par une précipitation intéressée les avantages que l'Empereur devoit à leur courage, & ceux qu'alloient bientôt lui procurer leur résolution & leur patience. Le Duc de Bourbon, malgré leur inimitié, l'aida à regagner ces ames avides, & d'autant plus difficiles à dompter, que l'intérêt seul peut y triompher de l'intérêt qui les anime. Mais ce qu'on n'auroit pas cru, fut la difficulté que les Généraux trouverent à faire servir la Gendarmerie toute composée de Noblesse, & qui demandoit le payement de ses services avec la même âpreté que la vile multitude dont le reste de l'armée étoit composé. Il est

1524

vrai que cette Nobleſſe comprenoit
1524. mieux l'impoſſibilité de remplir les promeſſes dont on avoit leurré leur eſpoir. La Nobleſſe eſſentiellement militaire, mérite toujours de grands ménagemens. C'eſt le principal appui des Souverains.

Le Viceroi de Naples, & ſurtout le Marquis de Peſcaire travaillerent jour & nuit à s'aſſurer de leur Gendarmerie, & à lui procurer les moyens de pouvoir obéir. Ils en vinrent à bout, ſécondés du Connétable: les trois Généraux s'engagerent à marcher contre les François pour reprendre Milan, ſecourir Pavie, ou livrer bataille. L'armée Impériale étoit compoſée de trente mille Lanſquenets, & de ſept cens hommes d'armes, dont cinq cens avoient été levés des deniers du Duc de Bourbon, & ils prirent le chemin de Milan. Theodore Trivulce étoit dans cette Ville avec trois cens Lances, ſix mille hommes de pied étrangers, & trois mille François: une garniſon auſſi nombreuſe étoit bien capable de contenir les habitans, & de ſe défendre contre une armée. Auſſi le deſſein du Connétable n'étoit-il que de menacer cette

ville, & de profiter de la foible pénétration de l'Amiral de Bonivet, pour obliger l'armée Françoise à abandonner le siége de Pavie, dans la crainte de perdre Milan. 1524.

La marche de l'armée Impériale causa de grands mouvemens dans les troupes Françoises. Le Roi assembla le Conseil, où se trouverent les Maréchaux de Chabanes, & de Foix, Louis de la Tremoille & plusieurs autres Chefs expérimentés, mais où l'on n'écouta que Bonivet. Le Maréchal de Chabanes représenta que la levée du siége de Pavie étoit absolument nécessaire, & qu'on ne pouvoit sans un danger évident demeurer entre une garnison composée de cinq mille hommes aguerris, & une armée supérieure commandée par les plus fameux Généraux de l'Europe; qu'il falloit même se retirer promptement, & s'éloigner assez pour n'avoir point à craindre cette double attaque. Ils ajouterent qu'afin de n'être pas obligés à livrer bataille, on pouvoit camper l'armée au Monastère de la Chartreuse, ou à Binasque, lieux fortifiés de canaux, & de tout ce qui sert à rendre l'approche d'un camp

Représentation faite par le Maréchal de Chabanes.

difficile. L'avantage qu'on retiroit
1524. de cette conduite, devoit être d'obliger les Impériaux à se consumer eux-mémes. Les Lansquenets assiégés dans Pavie seroient encore plus serrés dans la campagne par la faim & par la misère : leurs Chefs, qui les avoient amusés d'espérance, n'ayant plus cette ressource pour les contenir, se verroient obligés de céder à leurs plaintes, & de souffrir leur désertion : les Lansquenets & les Gendarmes de l'armée se trouvant accablés des mêmes maux y chercheroient les mêmes remèdes, ensorte que cette grande armée se verroit dissipée en peu de tems, & que le Roi se trouveroit victorieux, pour avoir prudemment évité de combattre, & maître de Pavie pour avoir sçu se prêter à la fortune.

Cet avis fut goûté des anciens Généraux ; personne n'ignoroit la force présente des ennemis, ni les raisons qui devoient bientôt causer leur foiblesse ; les postes de la Chartreuse & de Binasque étoient connus ; on pouvoit de-là conserver Milan, & attendre sans incommodité la ruine de l'armée ennemie. Mais Bonivet trouva de la honte à l'éviter : selon lui la

gloire du Roi demandoit qu'on prît
Pavie à sa vûe, & qu'on combattît 1524.
ensuite : on pouvoit, disoit-il, se fortifier dans le camp, & y attendre, comme ailleurs, la dissipation des troupes Impériales. Le Roi ajouta qu'il avoit juré de mourir devant Pavie, ou de la prendre, & qu'on ne lui reprocheroit jamais d'avoir reculé devant son ennemi. Les hommes se font ainsi un point d'honneur d'être exécuteurs exacts des fougues de leur esprit, & de manquer à la prudence & à l'humanité, plutôt que de corriger une idée romanesque. Il fut donc résolu, malgré l'avis des plus sages, de laisser l'armée dans son camp de Pavie, & Bonivet se contenta de changer quelque chose à la disposition des troupes, environnant toujours Pavie, mais se trouvant plus en état de recevoir l'ennemi qui venoit secourir cette place. Le Connétable ne pouvoit arriver que du côté de Milan; l'Amiral crut donc l'armée Françoise en sureté, en occupant tout le terrein, depuis le chemin qui conduit de cette ville à Pavie jusqu'au Parc de Mirabel, maison de plaisance magnifique, située sur les bords du Tesin au dessous de

la place ; & par cette diſpoſition les
1524. ennemis n'y pouvoient jetter du ſecours qu'en le paſſant, le fleuve ayant ſon embouchure dans le Pô ; ce qui ne pouvoit s'entreprendre ſans un danger évident en préſence de l'armée Françoiſe, & ſans qu'ils forçaſſent quelques-uns des poſtes qu'elle occupoit. Ce fut auſſi ce dernier parti que prirent le Connétable & le Marquis de Peſcaire. L'un & l'autre étoient inſtruits des murmures ſecrets de leurs troupes, & craignoient qu'elles ne ſe débandaſſent avant la délivrance de Pavie. Il étoit donc de la prudence de bruſquer les événemens, & de tenter la fortune par une bataille, dont le mauvais ſuccès ne pouvoit que leur faire perdre une armée qui alloit ſe diſſiper d'elle-même ; au lieu que la victoire en ſauvant Pavie leur rendoit tout le Duché de Milan, & laiſſoit la France expoſée à toutes les entrepriſes du vainqueur.

Bataille de Pavie. Le Connétable connoiſſoit par expérience les talens & les défauts des Généraux François : il conſeilla au Marquis de Peſcaire de ne rien tenter du côté où commandoit le Maréchal de Chabanes ; ce Général habile avoit

fait fortifier ſon poſte avec ſoin, & ſon courage ſi ſouvent éprouvé promettoit une vigoureuſe réſiſtance; 1524.
mais il forma le plan d'attaquer l'armée Françoiſe par le parc de Mirabel gardé par le Duc d'Alençon, mauvais Capitaine, & ennemi perſonnel du Connétable: en le forçant on pouvoit jetter un grand ſecours dans Pavie, ſinon obliger le Roi de quitter, pour ſoutenir le Duc, les retranchemens qui le couvroient, & de livrer malgré lui la bataille. Les Impériaux étoient encore fortifiés dans leur deſſein par un Envoyé du Roi d'Angleterre, qui venoit d'arriver dans leur camp: ce Monarque promettoit de ſecourir l'Empereur de toutes ſes forces, & de l'aider au plutôt à recouvrer de l'argent pour payer ſes troupes; ce qui devoit les encourager à combattre avec ardeur, pour mériter ſes récompenſes, & la prompte exécution de ſes promeſſes. Le même Envoyé avoit ordre de preſſer le Pape de donner en argent ou en hommes des ſecours réels à l'Empereur, pendant que les Nonces de ce Pontife ne penſoient au contraire qu'à diſpoſer les eſprits à la paix, ou du moins de met-

tre le Saint Pere en état de recueillir
1524. quelque fruit de cette guerre, si leurs soins ne pouvoient réussir à la terminer. Mais, ni les démarches de l'Envoyé d'Angleterre, ni les conseils du Souverain Pontife, qui vouloit détourner le Roi de la bataille, ni les efforts de ses Nonces, n'étoient plus considérés dans les deux armées, & l'éloquence devenoit inutile, où l'on étoit résolu de n'employer que la force : la fortune de toute la guerre, ses avantages & ses suites alloient être réglés, bien mieux que par des négociations, par le succès de quelques heures de combat. L'armée Impériale s'approcha précédée de quelques corps, dont toutes les attaques réussirent, & arriva sur les bords d'un ruisseau profond, qui couloit du parc de Mirabel jusqu'au Tesin, & dont il falloit tenter le passage avant d'y pouvoir entrer.

Le Roi résolut de se défendre : on combattit tout le jour par escarmouches, & on travailla toute la nuit à élever des retranchemens de chaque côté, qui se trouvoient si près l'un de l'autre, que les deux partis pouvoient se toucher à coups d'arquebuses. Le

Connétable, & le Marquis de Pescaire ne se désarmèrent plus ; l'un & l'autre étoient continuellement à la tête de leurs soldats ou des travailleurs, ou dans le parc de l'Artillerie, pour en changer la disposition suivant les fréquens mouvemens de l'armée Françoise réglés par Bonivet. Il s'agissoit alors de défendre le passage du ruisseau, & d'empêcher les secours de Pavie : mais ce Général ne réussit ni dans l'un ni dans l'autre dessein ; les Impériaux forcerent le passage, abattirent, à la faveur du bruit du canon & de la mousqueterie, une partie des murailles du parc, sans que le Duc d'Alençon s'en apperçût, entrèrent dans son enceinte, & une partie prit la route du Château, dont elle passa la garnison au fil de l'épée, pendant que l'autre alloit combattre les François enfermés dans le parc. On vint à toute bride apprendre au Roi le succès des ennemis, qu'il sçavoit déja en partie, son quartier étant posé sur une éminence, d'où il pouvoit découvrir au loin dans la campagne. Les vieux Capitaines qui l'environnoient, obtinrent qu'il restât quelques momens, pour voir si le Duc d'Alen- 1524.

çon placé dans le parc n'opposeroit
1524. aucune résistance, & se régler sur le succès. En effet ce Prince envoya quelques gens d'armes sur une troupe d'Espagnols détachée du corps, & les culbuta sur leurs compagnons, pendant que l'Artillerie Françoise ajustée par Gayot de Genouillac, Seigneur d'Acier, sur le parc de Mirabel emportoit des files entières d'ennemis, & que transporté de joye de voir les commencemens de leur désordre, il supplioit le Roi de demeurer dans son poste, lui promettant de défaire l'armée des ennemis avec sa seule artillerie.

Le Connétable presque au pied des murailles de Pavie, maître du Château de Mirabel & de tous les postes voisins, faisoit les derniers efforts pour achever la déroute du Duc d'Alençon, que sa seule crainte avoit déjà à demi vaincu. Le Roi qui examinoit tous les mouvemens de l'ennemi, & qui comptoit peu sur la résolution de ce Prince, s'avança un peu pour être plus à portée de le soutenir. Genouillac dans le même dessein, & pour épargner le sang des siens, redoubla le feu de son artillerie, & fit

un tel carnage des ennemis, que le Connétable convenant lui-même de 1524.
l'impossibilité de soutenir cette furie, défila dans un chemin creux, qui le mettoit à couvert du canon en s'approchant de la ville.

Le Roi impatient de combattre, & craignant de ne point assez hâter la victoire, méprisa les instances de Genouillac, & s'avança au grand trot vers les ennemis. C'étoit le Connétable lui même que ce Monarque poursuivoit ainsi : alors n'ayant plus rien à craindre de l'artillerie, depuis que le Roi s'étoit mis entre elle & lui, il fit charger le corps de bataille du Roi par le Viceroi de Naples, pendant qu'il alla porter ailleurs ses ordres & ses coups. Le Comte de Lannoi chargea avec beaucoup de courage, & rompit les rangs du Roi ; mais ce qui lui servit sur-tout fut l'agilité merveilleuse de deux mille Basques, qui tombant à l'improviste sur la Gendarmerie toute chargée de fer, & se retirant avec la même vivacité, en taillerent un grand nombre en piéces ; ce qui obligea le Roi de faire venir de nouvelles troupes. Avec ce secours il mit en fuite les Basques, attaqua à

son tour le Viceroi, & le mit dans
524. un si grand désordre, que désespérant du salut de l'armée, il s'écrioit à chaque instant : *où en sommes-nous, tout est perdu.* Le Marquis de Pescaire accourut pour le dégager, & lui reprochant comme une foiblesse indigne l'abattement où il le trouva, il se vit bientôt dans le même danger sans rien perdre de son courage. Cependant le Roi le poussoit avec vigueur, & ce brave Capitaine ayant à conserver sa haute réputation, faisoit des efforts prodigieux pour remettre ses soldats en ordre, menaçant & promettant tour à tour, mais sur tout donnant l'exemple de périr ou de vaincre.

Le Connétable combattoit alors contre l'avant garde, toute composée de Lansquenets aguerris & conduits par le Maréchal de Chabanes. Ces troupes bien disposées & formées aux évolutions militaires soutinrent sans s'ébranler plusieurs charges du Connétable : il s'attendoit à cette résistance de la part d'un homme tel que Chabanes, & ce Prince s'étoit attaché à lui, assuré que sa défaite entraîneroit celle du reste de l'armée. Il redoubla donc ses efforts, & lui-même la pique

à la main ne se distingua du reste des
soldats, que par la prudence de ses
ordres, & par les prodiges de son cou- 1524.
rage. Cependant le combat se soute-
noit avec égalité, & Chabanes ap-
prenant que le Roi avoit de l'avanta-
ge sur le Marquis de Pescaire, qui ne
pouvoit plus long-temps l'arrêter, es-
péroit déjà que ce Monarque venant le
joindre, ils pourroient aisément acca-
bler ensemble le Contétable, contre le-
quel il se soutenoit seul. Antoine de
Leve, qui du haut des murailles de Pa-
vie voyoit une partie de la bataille, fit
alors ouvrir les portes, sortit avec sa
garnison, & vint fondre sur Cha-
banes par derrière. Ce Général après
avoir donné quelques ordres, quitta
le Connétable, & vint à toute bride
pour s'opposer à Antoine de Leve;
mais il ne trouva que des troupes ef-
frayées, & qui prenoient pour enne-
mis tous ceux qui vouloient s'opposer
à leur fuite. Ainsi, presque seul,
poursuivi par le Connétable, pressé
par Antoine de Leve, les chemins du
secours & de la retraite lui étant éga-
lement fermés, il ne put que périr,
& ce grand homme tombant percé de
coups fut le premier signal de la dé- 1525.
faite des François.

1525. Le Connétable ayant dégagé Pavie, accourut tout ſanglant au ſecours du Marquis de Peſcaire, qui enfin alloit ſuccomber. Il reconnut ſans peine le Roi aux efforts de ce Prince & à la foule des Grands, dont ſa perſonne étoit environnée. Peſcaire bleſſé lui réſiſtoit avec une opiniâtreté ſurprenante, ne pouvant ſe reſoudre à la retraite, quoiqu'il ne lui reſtât point d'autre eſpoir de ſalut. La vue du Connétable le ranima, & comme ſi en l'arrachant à la honte d'être vaincu, ce Prince lui eût donné quelque choſe de plus précieux que la vie, il oublia tout à coup ſon injuſte antipathie, chargea de nouveau avec lui, & demanda ſes ordres avec ſoumiſſion. Mais le Duc de Bourbon voyant Bonivet au milieu de ſes ennemis, n'en donnoit que de ſon exemple, & n'en prenoit que de ſon courage. Aucun alors, ni dans l'armée du Roi, ni dans les troupes de l'Empereur, ne fut Général : tous furent ſoldats. Le Duc de Bourbon faiſoit ſon poſſible de joindre Bonivet, & celui-ci qui ne manquoit non plus que ce Prince de valeur ni de haine, s'expoſoit aux plus grands périls pour

éviter celui de tomber entre ses mains. Enfin voyant que la multitude qui entouroit le Roi diminuoit à chaque instant, que les Suisses l'avoient abandonné, & que ce Monarque renversé de son cheval alloit peut-être périr à ses yeux, il se jetta dans le plus épais de la mêlée, défit lui-même l'armure qui lui couvroit le col, & tendit la gorge au premier ennemi qu'il rencontra, voulant sans doute éviter par la mort le reproche de ses mauvais conseils & de la perte de la bataille. 1525.

Cependant le Roi presque seul, s'obstinoit à se défendre encore contre une troupe de soldats qui se disputoient sa prise. Pomperant Gentilhomme du Connétable, & le même qui avoit accompagné ce Prince dans sa fuite, apperçut le Roi & le péril où il étoit. Il s'ouvrit un passage à travers les soldats, & se mettant à genoux, il conjura Sa Majesté de ne pas exposer davantage une vie précieuse par une résistance inutile. Il lui proposa ensuite de se rendre au Duc de Bourbon; mais le Roi le refusa avec indignation, & demanda où étoit le Viceroi. On se hâta d'aller chercher ce

Le Roi refuse de rendre au Connétabl

Seigneur, à qui le Marquis de Pescaire
1525. reprocha depuis de s'être trouvé dans ce moment un peu trop loin du lieu où l'on combattoit. Il fit retirer les soldats en arrivant, & reçut le Roi prisonnier au nom de l'Empereur, à qui seul ce Prince voulut se rendre. Le Connétable averti par Pomperant s'étoit avancé à quelque distance, déplorant en secret le malheur d'un grand Roi, dont il étoit né le parent & le sujet, & dont la fortune des armes le vengeoit trop cruellement. Dans sa douleur, augmentée par l'idée du reproche que toute l'Europe alloit lui faire, il demanda où étoit Bonivet, qu'il accusoit seul de tant de désastres. On le lui montra au dessus d'un tas de corps sanglans, couvert de blessures & tout nud, les soldats s'étant hâtés de le dépouiller des habits superbes dont il étoit paré. Le Duc de Bourbon le considéra long-temps d'un œil fixe, & s'écria : Ah ! malheureux, tu es la cause de la perte de la France & de la mienne. Il détourna en même-temps ses regards, laissant le cadavre de son ennemi en spectacle à toute l'armée.

Le Viceroi, maître de la personne de François I. chercha un lieu où il

1525.

pût mettre cet illustre prisonnier en sûreté. Le Duc de Milan refusa de le recevoir dans le Château de cette ville, dont la victoire venoit de le rendre maître. Ainsi le Roi demeura pour la premiere nuit au milieu de l'armée Impériale dans la tente du Comte de Lannoi, servi avec beaucoup de respect par des Officiers Espagnols, & entouré du plus grand nombre des Seigneurs François faits prisonniers avec lui. Pomperant touché jusqu'au fond du cœur de l'infortune qu'éprouvoit son Roi, & d'y avoir contribué, alla lui offrir ses services, & le supplier de vouloir bien permettre au Connétable de Bourbon de venir se jetter à ses pieds. Cette demande qui marquoit une profonde soumission dans le vainqueur, fut reçue du Roi avec bonté : il repondit que le Connétable pouvoit venir, & ce Prince se montrant aussi-tôt, il embrassa les genoux de son Souverain avec des témoignages de douleur & de respect si grands, que le Roi y fut sensible, & qu'ils donnerent de l'inquiétude aux Espagnols. Sans doute que dans cet instant, où la bonté du Roi étoit réveillée par son propre

Le Connétable rend ses respects au Roi.

malheur, & par le repentir du Con-
525. nétable, il fit réflexion sur les suites funestes de l'injustice de sa conduite, à l'égard d'un Prince que la haine de sa mere avoit rendu aussi coupable, qu'elle le rendoit lui-même malheureux. Cependant pour ne pas donner lieu de croire que la disgrace dont il étoit l'objet, eût affoibli son courage, ce Prince, après les premiers momens, prit un air froid, & refusa même la serviette que le Connétable lui présenta à souper. Les Espagnols témoins de cette entrevue en recueillirent jusqu'aux moindres circonstances, étonnés de voir un Roi captif recevoir avec bonté son sujet, auteur de sa captivité. Le lendemain le Viceroi entendant les Lansquenets louer hautement la valeur du Roi, & se plaindre du défaut de leur paye, augmenta le nombre des Espagnols qui le gardoient, dans la crainte que les premiers sollicités par leur intérêt, & peut-être par le Duc de Bourbon de qui ils dépendoient, ne se saisissent de la personne de ce Monarque pour profiter de sa rançon : pour plus de sûreté il le fit conduire au Château de Pisighitone, où le Général de l'infan-

terie Espagnole fut chargé de sa garde. Ce fut-là que le Marquis de Pescaire, guéri des blessures qu'il avoit reçues à la bataille, vint lui faire sa cour. Ce Seigneur naturellement généreux, & aimant la vraie gloire, jusqu'à être jaloux de ceux qui pouvoient entrer en concurrence avec lui, blâma l'indécence de plusieurs d'entre les principaux de l'armée, qui allant rendre leurs devoirs au Roi prisonnier, avoient affecté un maintien orgueilleux, de se revêtir d'habits magnifiques, & de paroître même devant lui ornés des dépouilles des Seigneurs François. Reconcilié avec le Duc de Bourbon depuis le secours qu'il en avoit reçu, & desirant de le servir, il crut devoir se rendre agréable au Roi, qui feroit plus ou moins de résistance à ce que l'Empereur demanderoit pour ce Prince fugitif, suivant le dégré de la prévention contre lui. 1525

Le Marquis de Pescaire ayant donc fait demander à François I. la permission de le visiter, parut devant lui avec une contenance modeste, revêtu d'un habit noir, sans aucun ornement. Il le complimenta sur son malheur, & lui promit de contribuer de

tous ſes ſoins à lui en diminuer le
1525. poids. Le Roi fort ſatisfait de ſes manieres reſpectueuſes l'embraſſa, le fit aſſeoir, lui parla des belles actions qu'il avoit faites, ſur-tout à la derniere bataille, attribua à ſon courage la gloire du ſuccès, & vint à bout de l'intéreſſer de telle ſorte à ſa ſituation, que Peſcaire lui promit d'employer tout ſon crédit, pour engager l'Empereur à avoir pour ſa perſonne tout ce que ſon rang & ſa généroſité exigeoient. Le Marquis de Peſcaire ne diſſimula point les ſentimens qu'il avoit conçus pour le Roi captif; il parla avec admiration à tous les Officiers de l'armée de la fermeté de ce Prince dans ſon malheur : & ſur ce qu'on lui rapporta que le Connétable de Bourbon s'y montroit extrêmement ſenſible, il le loua, blâmant au contraire l'exceſſive inquiétude du Viceroi, augmentée encore par le mépris qu'il en faiſoit.

Dès-lors le Viceroi réſolut de prendre ſecrettement ſes meſures pour tirer le Roi de Piſighitone, & de le conduire au Royaume de Naples; mais ce Prince en étant informé, lui fit de grandes inſtances pour être me-

né en Espagne où résidoit l'Empereur, espérant qu'en traitant directement avec lui, il en obtiendroit des conditions moins désavantageuses, & abrégeroit la négociation. Ainsi, François I. regardant comme une grace le choix de sa prison, promit au Viceroi de cacher au Marquis de Pescaire & au Connétable les raisons de son départ, & le lieu où on le conduisoit. Le Roi avoit d'ailleurs un intérêt personnel dans le secret auquel le Viceroi l'engageoit : il sçavoit que l'Empereur reconnoissant des services que le Connétable de Bourbon lui avoit rendus pendant le cours de cette guerre, pensoit sérieusement à le marier avec sa sœur Eléonore d'Autriche, Douariere du Roi de Portugal. Cette alliance en assurant la protection constante de l'Empereur au Duc de Bourbon devenu par là son beau-frere, ne pouvoit être que dangereuse pour le Roi dans la situation où il se trouvoit, & même dans la supposition de la paix, & du rétablissement du Duc de Bourbon dans ses biens : c'eût été un Prince autorisé au milieu du Royaume, assez puissant pour y exciter des troubles quand il le voudroit, & toujours cer- 1525.

[redacted] tain de l'appui des étrangers.

1525. Le Roi demande Eléonore d'Autriche en mariage.

François I. pensa donc à détourner ce coup qui le menaçoit, & à demander Eléonore d'Autriche pour lui-même, ne doutant pas qu'il n'obtînt aisément la préférence sur le Duc de Bourbon, surtout s'il pouvoit en faire lui-même la proposition à l'Empereur. Ce fut donc en partie ce motif qui détermina le Roi à se faire transporter en Espagne, se servant même de ses propres galeres pour s'y rendre plutôt; tant il croyoit devoir se presser de voir Charles V. avant qu'il eût rien conclu. Le Viceroi ne pouvant cacher au Connétable & au Marquis de Pescaire le départ du Roi, feignit de le vouloir conduire à Naples, & s'étant embarqué à Génes en leur présence sur les galeres d'Espagne, il remonta d'abord la mer d'Italie, comme s'il eût voulu exécuter ce dessein de bonne foi; mais ayant fait remplir les galeres de France, qui le suivoient de loin, de soldats Espagnols, il changea tout à coup de route, & cingla vers l'Espagne, où la flotte arriva en peu de temps. Le Connétable fut instruit le premier de la supercherie du Viceroi: il en comprit les suites fâcheuses pour ses

ses intérêts, & confia sa crainte au Marquis de Pescaire, en même-tems que sa résolution de passer sur le champ en Espagne, pour se plaindre de la conduite du Viceroi de Naples, & pour s'opposer au tort qu'elle pouvoit lui faire. Le Marquis montra le même ressentiment qui animoit le Connétable : il le pressa de partir, & ne pouvant l'accompagner dans ce voyage, il écrivit des lettres sanglantes à l'Empereur contre le Viceroi, l'accusant de lâcheté, & d'avoir voulu tirer tout l'honneur d'une victoire, à laquelle il n'avoit en rien contribué.

1525.

Les amis du Marquis de Pescaire étoient en grand nombre à la Cour : ils seconderent vivement le Connétable, & lui procurerent l'accueil le plus favorable de l'Empereur. Ce Monarque prévenu par le Viceroi, l'excusa sur le secret qu'il avoit été obligé de garder, ajoutant qu'il n'avoit en cela exécuté que ses ordres; mais que loin d'avoir été excité à les donner ainsi, par défiance pour lui & pour le Marquis de Pescaire, il reconnoissoit leur devoir principalement tout l'avantage de cette guerre, & que leurs services se verroient bientôt récompensés.

L'Empereur voulant montrer au Duc
1525. de Bourbon une considération capable de donner de l'inquiétude aux François, ajouta à ces paroles toutes les marques de distinction qui pouvoient en imposer, & paroissant fâché de ce que les coutumes de l'Espagne ne lui permettoient pas de le loger en son Palais, il se donna la peine de lui chercher un logement.

Un Seigneur Espagnol, qui se trouvoit pour lors parmi la foule des Courtisans, fut prié par l'Empereur de céder son Palais, le plus beau de Madrid, au Connétable : voyant qu'il résistoit, ce Prince lui dit qu'il devoit regarder comme un honneur de loger un aussi grand Prince & un aussi grand Capitaine. L'Espagnol répondit à l'Empereur, (je ne puis m'empêcher de regarder ce trait là comme hasardé, quoique rapporté par un grand nombre d'Auteurs Italiens, Espagnols & François) qu'on ne pouvoit méconnoître ces qualités dans le Prince, mais que sa faute en ternissoit l'éclat : qu'il le recevroit chez lui par obéissance, mais qu'il supplioit Sa Majesté de lui permettre de brûler sa maison aussi-tôt que le Duc en seroit sorti, ne

ant se résoudre à occuper dans la
la demeure d'un traitre. Le Con- 1525.
·le n'apprit point alors la cruelle
e que venoit de lui faire le Sei-
r Espagnol; mais il se vit tous les
exposé à mille désagrémens,
s par l'orgueil insupportable des
ds de cette Nation, que les or-
même de l'Empereur ne pou-
it résoudre à avoir pour lui les
dres égards. Chacun d'eux sem-
être son protecteur, ou le ven-
de sa faute. Mais ce Prince op-
nt à leur impudente vanité la no-
ierté que lui inspiroit la grandeur
n courage & de son origine, se
it de les voir, & s'étudioit à les
lier, quand la nécessité des af-
s les obligeoit de venir auprès de
se consolant d'ailleurs de leurs
eres hautaines, par la conduite
s osoient tenir avec le Roi de
ce même, pour qui ils n'obser-
nt aucun ménagement Ils avoient
ndu que ce Monarque, comme
malheur dégradoit, devoit (à
e peut-on le croire) s'incliner en
aluant, au lieu de se découvrir
nent, ainsi qu'il étoit d'usage.
lit même qu'à ce sujet ils enga-

gerent l'Empereur à faire diminuer
1525. la hauteur de la porte de sa chambre, afin que se tenant au-delà, ils pussent s'attribuer l'inclination que le Roi se trouveroit obligé de faire pour sortir; mais ce Prince voulant les punir de la vanité de leurs prétentions, & de leur façon de les obtenir, attendit qu'ils fussent assemblés en grand nombre autour de sa porte qu'il passa à reculon en leur présentant le dos.

L'Empereur, à qui ce trait fut rapporté, ne put s'empêcher de le louer, en condamnant les Grands de sa Cour, ce qui les indisposa plus que jamais contre le Roi de France. Un d'entr'eux jouant avec lui perdoit beaucoup, & ce Monarque plus sensible au gain que la grandeur d'ame ne le permet, témoignoit une gayeté toujours désagréable en ces occasions à celui que la fortune maltraite. L'Espagnol osa en paroître fâché, le priant d'un air froid de continuer le jeu, ce que le Roi après un certain tems refusa de faire. Alors le Grand piqué jetta sur la table la somme qu'il avoit perdue, & lui dit insolemment, *tu as raison de garder cet argent, il servira pour ta rançon.* Cette insulte mit le

Roi dans une violente colere : il tira l'épée, & en donna un ſi grand coup 1525.
ſur la tête de l'Eſpagnol, qu'il en mourut peu de jours après. Cet événement fit grand bruit à la Cour ; ce ne fut que menaces contre le Roi ; & les parens de celui qu'il avoit tué allerent tous enſemble demander juſtice à l'Empereur. Ce Prince informé de l'action, & ne pouvant la punir, quand même il l'eût déſiré, ne voulut pas même la condamner; il répondit aux parens du mort, que ſon inſolence méritoit la punition qu'il avoit reçue, & qu'il devoit ſe ſouvenir qu'un Roi étoit Roi par-tout : maxime que la fameuſe Chriſtine Reine de Suede ſuivit en France d'une maniere cruelle, & que Louis le Grand condamna juſqu'au point de l'obliger à ſortir promptement de ſes Etats. Juſque-là le Connétable avoit eu un libre accès auprès de l'Empereur, qui refuſoit au contraire de voir le Roi; mais malgré cette faveur, il comprenoit ſans peine que ſa fortune ſuivroit le ſort de ſon Souverain ; & qu'après avoir été obligé de quitter la France pour avoir perdu ſes biens, ce même Prince viendroit lui enlever juſqu'en

Espagne le plus grand avantage que
1525. lui eût promis l'Empereur, qui étoit
sa sœur, Douairiere de Portugal.

En effet le Roi après avoir fortement résisté aux demandes excessives de l'Empereur, lui proposa ouvertement d'épouser sa sœur, & cette condition accordée fut l'heureux présage de la prochaine liberté du Roi.

Le Connétable frustré de sa plus chere espérance fit de grandes plaintes à la Cour de Madrid, & représenta à Charles V. avec chaleur, que bien loin que la victoire de Pavie & la prise du Roi, dont on lui étoit redevable, lui eussent mérité des égards & des récompenses, on abusoit d'un événement si heureux pour les ennemis de la France, pour manquer à tout ce qu'il lui avoit été promis. L'Empereur ne pouvant s'empêcher de trouver de la justice dans ses plaintes, & appréhendant que le Roi ne tirât avantage de son mécontentement, le calma, en l'assurant qu'il persisteroit non-seulement à lui obtenir la Provence en Souveraineté, mais que son dessein étoit de le nommer actuellement son Lieutenant Général en Italie, & de lui donner sous le même

tirre le Duché de Milan nouvellement confisqué, à cause de la prétendue révolte de François Sforce. Le Marquis de Pescaire, par une trahison insigne, & pour exécuter un projet moins noir, mais plus dangéreux, avoit réduit ce Prince infortuné, ou à vivre esclave de l'Empereur, ou à se voir condamner comme son ennemi. 1525

Tant que les armes Françoises avoient été dominantes en Italie, le Pape, les Vénitiens & les autres Puissances qui la partagent, avoient souffert patiemment que l'Empereur l'occupât presqu'entierement avec ses troupes, & le Duc de Milan même, obligé par nécessité de conserver un si puissant protecteur, s'étoit soumis non-seulement à ses ordres, mais encore aux caprices de ses Généraux.

La prison du Roi de France donnant une nouvelle face aux affaires, changea aussi toutes les dispositions. Le Pape & les Vénitiens se voyant resserrés par les forces de l'Empereur, craignirent avec raison que sa vaste ambition ne fût pas bornée aux succès passés, & que la facilité qu'il avoit trouvée jusques-là à s'emparer des Etats d'autrui, ne lui fît concevoir

des desseins sur les leurs. Ils désirerent
1525. donc que François Sforce fût reconnu pour Duc de Milan sans aucune restriction, & que l'Empereur fît sortir son armée d'un pays, où sa derniere victoire ne lui laissoit plus d'ennemis à combattre. Pour l'y contraindre, il fut résolu dans le Conseil des Princes d'Italie de faire une confédération, dont le Pape & les Vénitiens seroient les Chefs: Qu'on leveroit le plus grand nombre de troupes qu'il seroit possible, & que le Marquis de Pescaire, mécontent de l'Empereur, seroit sollicité de s'en déclarer le Capitaine Général, sous l'espérance du Royaume de Naples, ou du moins d'une possession considérable de cet Etat.

Le Duc de Milan, comme le plus intéressé dans cette cause, fut chargé de faire les premieres démarches: le célébre Jerôme Moroné, Chancelier du Milanez & son Ministre, s'aboucha avec le Marquis, le gagna, & tous deux convinrent, le premier de faire soulever tout le Milanez en faveur du Duc, & le second de ne point s'y opposer, & de marcher au contraire avec l'armée des Confédérés droit au Royaume de Naples pour s'en

rendre maître. Mais cette négociation intéressoit trop de personnes pour que sa lenteur n'en fît pas découvrir le secret. L'Empereur en fut instruit, & usant de la diligence nécessaire en de pareilles conjonctures, il envoya un homme affidé au Marquis de Pescaire, pour l'engager par les plus grandes promesses à quitter la confédération s'il étoit le plus fort, ou pour s'assurer de sa personne, si ce moyen pouvoit encore réussir. L'Envoyé de l'Empereur trouva le Marquis de Pescaire dans une situation, qui tenoit le milieu entre ce que souhaitoit l'Empereur, & ce qu'il avoit à craindre. 1525.

Le Marquis étoit assez fort, pour qu'on n'osât attenter à sa personne; mais on ne lui avoit pas laissé assez de tems pour assurer le succès de son entreprise. Il conforma sa conduite à la fortune, & se rangea du parti du plus fort. L'Envoyé de l'Empereur fut reçu avec beaucoup de respect, de la part du Marquis de Pescaire, qui pour lui persuader que son dessein en s'unissant avec les Confédérés, avoit été de découvrir leur secret pour en avertir l'Empereur, convint avec lui de mander le Chancelier Moroné, reconnu

Perfidie insigne du Marquis de Pescaire.

1525. pour être l'ame de l'intrigue, & de le faire ensuite arrêter prisonnier : ce lâche projet fut exécuté. Moroné regardant Pescaire comme lié avec lui par le plus fort de tous les intérêts, ne fit aucune difficulté de se rendre auprès de lui : ils parlerent même long-tems ensemble de leurs projets, jusqu'à ce qu'Antoine de Leve caché derriere une tapisserie, s'étant montré, il le fit arrêter par des gardes, & conduire sur le champ en un Château voisin. Le Marquis de Pescaire ne borna point sa perfidie à cette action ; profitant de la consternation du Duc de Milan, qui voyoit dans son juge le complice de ses desseins, il lui demanda pour sûreté de son obéissance à l'Empereur les places les plus considérables de son Etat, que le Duc n'osa refuser. Il croyoit au moins vivre en repos dans l'esclavage auquel il avoit consenti ; mais le Marquis entrant tout à coup dans Milan avec son armée, vint lui demander le Château de cette ville où il faisoit sa résidence, & sur son refus l'assiégea. Le Duc désespéré se défendit avec vigueur : toutes les Puissances de l'Italie s'unirent de nouveau pour travailler à sa

délivrance, & dans cet intervalle Pescaire mourut, laissant à douter, vu 1525
le génie de la Cour d'Espagne, si une mort si voisine de sa perfidie n'en étoit pas la punition. Le Marquis du Guast son neveu prit sa place, & continua de tenir le Château de Milan bloqué; mais les troupes rebutées de la fatique & de son extrême dureté, désertant en foule, l'Empereur craignit que le Milanez lui échappât, s'il ne se hâtoit d'y envoyer un Chef autorisé, craint des ennemis, respecté des troupes, & en état par sa capacité de suppléer à leur nombre.

Tel étoit le Duc de Bourbon; la seule difficulté qui s'offroit, étoit de l'engager à sortir de Madrid, où dans l'occurrence présente il croyoit sa présence nécessaire; mais le Roi l'ayant fait flatter en secret de lui donner la Duchesse d'Alençon en mariage, s'il vouloit se relâcher sur les articles qui empêchoient la conclusion du Traité, ce Prince y consentit, en disant qu'il sacrifieroit toujours ses plus chers intérêts à la gloire de réunir les deux plus grands Monarques du monde. Le prix de ce sentiment furent les patentes de seul Général des Armées de l'Empereur

en Italie, la promesse écrite d'être in-
1525. vesti du Duché de Milan, aussi-tôt que le procès de François Sforce convaincu de félonie auroit été jugé, la restitution de tous ses biens en France, de ses Charges & de ses dignités, avec la permission de demeurer hors du Royaume, & même au service de l'Empereur, du consentement du Roi qui lui accordoit le droit de créer des Lieutenans dans les terres de son appanage, pour les administrer en son absence, & lui en faire toucher les revenus par tout où il se trouveroit. L'Empereur exigea même, pour obliger davantage le Duc de Bourbon, qu'en parlant de lui dans le Traité, on lui donnât toutes les qualités qu'il portoit en France, & qu'on nommât sa rébellion une absence du service du Roi; ensorte que le Connétable partit d'Espagne avec la faveur de Charles V. les espérances les plus flatteuses, & délivré du titre de rébelle dont il avoit tant de fois rougi.

Il partit peu de tems après pour Barcelone, où l'Empereur voulut que plusieurs Grands de sa Cour l'accompagnassent par honneur, & de-là il se rendit à Milan. Le peuple de cette

grande Ville l'attendoit avec impatience, se ressouvenant du bonheur dont il les avoit fait jouir lorsqu'il les gouvernoit au nom du Roi de France. Jamais ces peuples ne s'étoient trouvés si à plaindre. Milan depuis plusieurs années payoit des subsides exorbitans, & depuis quelques mois nourrissoit une armée entiere de soldats insatiables, qui ne bornant point leurs prétentions à leur solde, accabloient les Bourgeois dont ils occupoient les maisons, par des demandes continuelles; les uns vouloient qu'on les nourrît délicatement, les autres, plus sobres à cet égard, exigeoient qu'on leur fournît de quoi satisfaire à des desirs plus criminels. Ils lioient les hommes avec leurs femmes & leurs enfans, se contentant quelquefois de ce barbare spectacle, quelquefois les couvrant d'infamie à la vûe des uns des autres. Les Temples n'étoient point à couvert de leur violence. Rien n'est sacré pour qui veut oublier la nature: les vases sacrés & les autres richesses qui servoient à leur décoration, devenoient la proye de ces soldats sacriléges. 1525.

Au bruit de l'arrivée du Duc de

Bourbon, toutes les douleurs furent
1525. suspendues ; les Magistrats, qui jusques-là ne s'étoient assemblés qu'avec crainte, rentrerent dans l'exercice de leurs fonctions, & il fut décidé que la Ville ne se trouvant point en état de recevoir le Duc avec la pompe qui étoit ordinaire, les principaux Citoyens iroient au devant de ce Prince, pour lui représenter la misere publique, & le supplier d'en faire cesser les tristes causes. Ce jour qui auroit dû être signalé par des réjouissances, fut pour les Milanois un jour de deuil. Les Citoyens nommés pour recevoir le Connétable parurent devant lui en grand nombre avec des habits pauvres, la tristesse sur le visage, & les larmes aux yeux. Le plus considérable d'entre eux l'ayant salué, lui parla de cette sorte.

Guichardin. » Si la misere qui accable depuis si » long-tems cette malheureuse Ville, » avoit pû laisser dans nos cœurs quel» ques sentimens de joye, nous l'au» rions éprouvé à l'arrivée d'un aussi » grand Prince. Mais après avoir été » en proye à la fureur des guerres, » nous nous sommes vûs livrés aux » horreurs de la peste, & enfin à l'a-

» vidité insatiable des soldats étran-
» gers, qui nous déchirent encore le 1525.
» sein. Nous n'avons plus de biens,
» nos maisons mêmes ne sont plus des
» asyles pour nous; des maîtres impi-
» toyables les ont changées en sejours
» dangereux, où souvent on immole
» à nos yeux notre honneur, & ce
» qui est plus cher que la vie & plus
» sensible que la mort, on deshonnore
» nos femmes & nos filles: nos tyrans
» n'ont voulu nous épargner aucun
» malheur, ni nous laisser personne
» dont la vûe pût en diminuer le poids.
» Nous avons, grand Prince, en des
» tems plus heureux éprouvé les dou-
» ceurs de votre équitable gouverne-
» ment. Quoiqu'étranger parmi nous,
» la fortune, alors aussi favorable
» qu'elle nous est contraire, a voulu
» que nous connussions la prudence,
» la sagesse, la justice, la valeur, le
» désintéressement, l'extrême bonté
» qui forment votre caractere, & qui
» vous ont fait admirer depuis de toute
» l'Europe. Et c'est la comparaison des
» bienfaits dont nous vous sommes
» redevables, qui augmente la rigueur
» des maux que nous souffrons. S'ils
» étoient la suite ou la punition de nos

» fautes, il faudroit s'y soumettre
525. » sans murmure : mais que peut-on
» nous reprocher? Le mouvement
» inconsidéré d'une vile troupe de po-
» pulace doit-il être imputé à des Ci-
» toyens fidéles qui ont aidé eux-mê-
» mes à le réprimer? Etrange effet
» du malheur des peuples, qui les sou-
» met à la justice des Princes, sans
» jamais exciter leur reconnoissance.
» Vous nous avez vûs François, &
» depuis nous avons soutenu contre
» eux deux siéges, dont vous fûtes
» témoins, en faveur de ce même Em-
» pereur, à qui l'on ose nous accuser
» d'être infidéles. Les mêmes bouches
» qui nous condamnent aujourd'hui,
» ont loué hautement nos efforts, &
» néanmoins nous ne nous sommes
» pas démentis par nos actions, com-
» me ils démentent leurs paroles. Il est
» vrai que soumis depuis long-tems à
» la Maison des Sforces, nous avons
» montré un zéle violent pour Fran-
» çois Sforce, que l'Empereur lui-mê-
» me nous avoit donné pour Souve-
» rain. Le Marquis de Pescaire, de-
» venu justement suspect à ce Monar-
» que, arrive armé parmi nous pour
» détruire un Prince qui étoit son au-

»vrage. Cette démarche parut un at- 1525.
» tentat, & plusieurs s'y opposerent;
» mais la plus saine partie des citoyens
» condamnant la chaleur de la multi-
» tude, l'obligea de poser les armes, &
» respectant le nom de l'Empereur
» dont il y avoit à craindre qu'on n'a-
» busât, nous lui pretâmes serment:
» nous exilâmes ceux de nos citoyens
» suspects à ses Officiers, & nous ai-
» dâmes, si on peut le dire, à assié-
» ger notre propre Souverain dans le
» Château où il s'étoit réfugié: voilà
» nos crimes. Mais quand nous en au-
» rions commis de tels, qu'aucuns
» peuples révoltés n'en eussent donné
» l'exemple, les supplices que nous
» souffrons malgré notre innocence,
» seroient encore au-dessus de ce que
» le Juge le plus inflexible pourroit
» ordonner pour nous en punir. Nous
» ne nous souvenons plus de notre li-
» berté, que pour nous trouver plus
» à plaindre de l'avoir perdue: les
» Nobles d'entre nous, soumis aux
» mêmes traitemens que la populace,
» se sont vûs battus dans leurs maisons,
» injuriés en public, privés de leurs
» meubles, quelquefois de leurs ha-
» bits, & emprisonnés enfin par de

» vils soldats. Enfin les outrages que
1525. » nous avons reçus, ont été portés à
» un tel point, qu'il n'y a pas un ci-
» toyen parmi nous en quelque dégré
» d'honneur & de richesse que la for-
» tune l'ait autrefois élevé, qui ne re-
» gardât comme une grace singuliere
» la liberté de pouvoir sans risque
» sortir de Milan : dépouillé des cho-
» ses même les plus nécessaires à la
» vie, & de sauver ainsi sa personne,
» en abondonnant sans retour ce que
» les hommes ont de plus cher, ses
» biens & sa partie. Frederic Barbe-
» rousse, ennemi déclaré de cette
» Ville, y porta autrefois la désola-
» tion & les carnage; il remplit ses
» mains de meurtres, & sa vengeance
» en fit détruire jusqu'aux fondemens,
» mais quelques jours en bornerent
» les tristes effets; au lieu que depuis
» plus d'un mois, la misere publique
» sembleroit augmenter, s'il étoit
» possible à ceux qui la causent d'y
» ajouter de nouveaux malheurs. Les
» maux que causent un ennemi décla-
» ré, paroissent bien moins insuppor-
» tables, que la persécution injuste de
» celui qu'on regarde comme son dé-
» fenseur. Mais la durée de nos maux

» cause notre désespoir. C'est à vous,
» grand Prince, à le terminer, ou en 1525
» nous délivrant de la tyrannie sous
» laquelle nous gémissons, ou en nous
» donnant la mort qu'elle nous fait
» désirer. Si vous nous croyez coupa-
» bles, ou si le ciel vous ôte le pou-
» voir de récompenser notre innocen-
» ce, déployez sur ce peuple, sur
» nous tous, sur nos femmes & sur
» nos enfans le fer & le feu, & tout
» ce qui peut servir à la destruction
» des hommes. Nous pardonnons à
» vos soldats de nous avoir réduits en
» l'état où nous sommes, s'ils consen-
» tent à nous en délivrer, en nous
» arrachant la vie.

Cette harangue, prononcée avec la véhémence que donne une véritable douleur, fut suivie de pleurs & de gémissemens, qui attendrirent le cœur du Duc de Bourbon. Il répondit avec douceur que l'infortune des Milanois lui étoit très-sensible, & que l'Empereur puniroit sans doute les excès de ses troupes; mais qu'elles avoient été portées à les commettre par l'extrême nécessité où les avoit réduites le défaut de paye; qu'il apportoit avec lui quelque argent, & que s'ils vouloient

1525. faire un dernier effort, afin d'achever la somme nécessaire pour les contenter, il leur promettoit, foi de Prince, de faire sortir sur le champ l'armée de leur ville. Et sur ce qu'on lui représenta que de pareilles promesses avoient souvent été trahies, on assure que ce Prince fit serment de garder la sienne, priant Dieu, s'il y manquoit, que le premier coup d'artillerie pût lui donner la mort. Ce trait fut remarqué, & peut-être inventé, à cause du malheur qui lui arriva au sac de Rome. Quelques momens après, ce Prince s'apperçut qu'il lui seroit difficile de faire sortir l'armée de Milan. Un Officier, que son âge & ses services rendoient respectable, vint le trouver & lui parler au nom des soldats : il lui représenta que depuis le commencement de la guerre, les troupes n'avoient reçu que quelques mois de paye, & qu'elles avoient souffert tout ce que la guerre a de plus pénible sans murmure, sous l'espérance d'en être dédommagées par le pillage de Milan qui leur avoit été promis; que cette ville rébelle étoit devenue leur bien par cet engagement, & qu'il devoit considérer, que si l'inté-

rêt étoit la premiere cause de l'obéissance des soldats, on devoit les satisfaire, ou craindre qu'il ne devînt un sujet de soulevement. 1525

Le Duc comprit le sens de cet avertissement; mais le désir de réussir dans son dessein & de soulager les Milanois, lui en donnant l'espérance, il continua de les flatter. La somme demandée aux Milanois étoit de trente mille ducats; & vu l'état déplorable de cette Ville, elle paroissoit exorbitante & impossible à rassembler; mais le desir de se défaire de leurs oppresseurs inspira tant de zèle aux habitans, qu'ils se trouverent en état au bout de quelques jours de la porter au Connétable, plusieurs ayant donné, pour payer leur taxe, la moitié de ce qu'ils possédoient, & les choses méme les plus nécessaires à leur subsistance. Le Duc de Bourbon tint sa parole, & distribua sur le champ avec exactitude tous les deniers dont on l'avoit rendu dépositaire; & à mesure que les soldats étoient payés, il les faisoit passer dans les fauxbourgs de la Ville, où l'on commençoit de grands travaux, en attendant qu'il eût ordre de disposer autrement des

troupes. Mais ce Prince avoit à ména-
1525. ger une multitude de vieux soldats, dont le secours lui étoit nécessaire, & qui regardoient depuis long-tems la ville de Milan comme un bien, dont le droit de la guerre les avoit rendus légitimes possesseurs. D'un autre côté le Duc avoit à demêler les vûes de l'Empereur à travers le mystere impénétrable dont il couvroit sa politique, & à craindre qu'il ne punît une mauvaise interprétation, quoiqu'involontaire, par un manquement formel & peut-être prémédité à toutes ses promesses.

L'Italie entiere s'étoit émûe au sujet des entreprises de l'Empereur contre le Duc de Milan. Il avoit élevé ce Prince sur le trône, & l'injustice de l'en vouloir faire descendre, ne pouvoit être produite que par l'envie de s'en emparer. Une conduite si inégale montroit trop d'ambition, pour que l'Empereur voulût hautement l'avouer; le silence que son dessein d'en faire attribuer une partie aux excès du Marquis de Pescaire, l'obligeoit d'observer, forçoit le Duc de Bourbon à agir de façon qu'il pût servir les desseins secrets que ce Monarque, sans témoigner qu'il approuvât

trop les démarches passées. Obligé par ces raisons de continuer le siége du Château de Milan, il faisoit entendre que le Duc Sforce méritoit ce traitement, pour être accusé de rébellion contre l'Empereur. Mais de quelque motif dont cette entreprise fût couverte, elle rendoit la conservation de l'armée nécessaire. Si le Duc de Bourbon n'avoit eu que ce dessein-là, il eût pu contenter les Milanois, & répondre à l'attente qu'il leur avoit donnée ; les soldats payés ne pouvoient plus donner de justes causes à leurs violences, & le moyen de les faire cesser étoit de les punir avec rigueur, ou de les licentier ; mais la fortune dirigeoit seule sa conduite. 1525.

On lui avoit promis le Milanez qu'il avoit à conquérir en partie, & ce Prince, témoin oculaire des infractions que l'Empereur faisoit chaque jour à ses traités, doutoit avec vraisemblance qu'il voulût lui céder la possession certaine d'un Etat, dont il dépouilloit un autre aux dépens de sa probité & de sa réputation, & que celui qui par ambition pouvoit ainsi manquer à l'équité, devint contre son intérêt fidele à ses engagemens. En sup-

poſant le fait de ce qu'il avoit à crain-
1525. dre, la diſſipation de l'armée entraî-
noit la perte totale de toutes ſes eſpé-
rances. Il n'étoit plus ni utile, ni à
craindre ; au lieu qu'en ménageant les
ſoldats, il augmentoit l'attachement
qu'ils avoient déja pour ſa perſonne,
& ſe trouvoit en état de ne fournir
aucun prétexte à la mauvaiſe volonté,
& de s'en venger, s'il en devenoit
l'objet. Ainſi le Duc de Bourbon,
après avoir harangué ſouvent les ſol-
dats, pour les engager à ſe ſoumettre
à la diſcipline, & à ménager les ci-
toyens, ſe vit forcé par leurs clameurs
& par le beſoin qu'il avoit de leur
bonne volonté, de fermer les yeux ſur
leurs déſordres, & par une fauſſe pi-
tié de ſe rendre inacceſſible aux plain-
tes des malheureux Milanois.

Devenus ainſi les victimes de la
politique de l'Empereur, de la néceſ-
ſité du Duc de Bourbon, & de l'inſa-
tiabilité du ſoldat, ils perdirent enfin
avec déſeſpoir tout ce qui pouvoit les
ſoutenir dans leur accablement. On
les vit en troupe à la porte du Conné-
table & ſur tous ſes pas, implorer ſa
juſtice & ſa compaſſion, & ne pou-
vant obtenir que des marques frivoles
d'une

Deſeſpoir des Milanois.

d'une pitié ſtérile, provoquer eux-mêmes la fureur du ſoldat, ſe jetter ſur leurs armes, & pour ſe dérober aux barbares effets de leur avarice, s'expoſer à leur cruauté. D'autres, ou plus maltraités, ou plus violens dans leur douleur, ſe précipiterent du haut de leurs maiſons; pluſieurs ſe pendirent, & chaque jour éclaira dans Milan quelques funeſtes cataſtrophes. Pour comble d'horreur, le Duc de Bourbon ſe trouva obligé, pour en arrêter le cours, d'ordonner le ſupplice des citoyens accuſés de vouloir attenter à leur vie, & le ſuccès de ce moyen contre des gens déſeſpérés fit voir que la liberté du choix diminue l'horreur de la mort même, & que le courage de ſe tuer eſt fort au-deſſous de celui de ſçavoir mourir. 1525.

Cependant toutes les forces de l'Italie s'étoient réunies ſous le Duc d'Urbain, pour la défenſe du Duché de Milan. Rome & Veniſe l'avoient choiſi au défaut du Duc de Ferrare, pour le rendre le bouclier de ſa patrie. Mais répondant mal à l'honneur de leur choix, timide, irréſolu, craignant tout ce qu'il prévoyoit, & ne donnant rien à la fortune, ce Prince

1525. ne se montra à la tête d'une armée puissante, que pour donner une nouvelle preuve de l'inutilité des forces mal dirigées. Le Duc de Milan manquant de vivres, de courage & d'espérance, se vit donc enfin réduit à capituler avec le Connétable, qui devenu maître du Château de Milan, au lieu de le laisser en sequestre, y mit un Gouverneur François, sa créature particuliere, laissant à juger parlà que le sort de François Sforce ne dépendoit plus de la justice de l'Empereur, mais de la force de ses armes. Le Pape & les Vénitiens donnerent alors de nouveaux ordres au Duc d'Urbain pour le secours du Milanez; mais sa lenteur ordinaire rompit tous leurs desseins; il donna le temps au Duc de Bourbon de déterminer le Duc de Ferrare, jusqu'alors incertain entre ce qu'il devoit à son pays, & ce qu'il avoit à craindre de la puissance & de la fortune de Charles V. à se déclarer en sa faveur. De plus, le Connétable en tira quelque argent dont il avoit besoin pour payer ses troupes prêtes à se soulever, faute de paye, quoique chaque soldat dût

1526. être riche du pillage de Milan: il eut

aussi de ce Duc la promesse de quelques petites piéces d'artillerie, dont son armée étoit absolument dépourvue; & enfin le Duc d'Urbain lui donna le temps d'attendre un secours considérable de Lansquenets, qu'on lui amenoit d'Allemagne. 1526.

Depuis le commencement de la campagne l'Empereur avoit sollicité les Princes Allemans, & sur-tout son frere l'Archiduc d'envoyer un corps de Lansquenets en Italie; mais soit mauvaise volonté de la part de ces Princes, soit impuissance à cause du défaut d'argent, loin d'y voir arriver un seul soldat Allemand, quelques-uns de l'armée du Connétable, chargés du butin enlevé aux Milanois, s'étoient hâtés d'aller le déposer dans leurs pays, montrant en cette occasion deux exemples rares d'économie dans un soldat, & de fortune arrivée par le moyen de la guerre. Leur désertion produisit néanmoins un bon effet; le bien qu'ils rapportoient frappa leurs compatriotes, & le desir d'acquérir de pareils avantages fut une première disposition à s'exposer aux mêmes périls.

George Fronsber, qui la vit naî-

tre, résolut d'en profiter. Il avoit servi avec distinction dans les dernieres guerres d'Italie, & sa générosité lui avoit gagné d'autant mieux l'affection des Lansquenets, que cette vertu est aussi rare dans les Officiers Allemans, que ses effets en sont ardemment desirés par les soldats de cette Nation intéressée. Elevé par sa valeur aux premiers emplois militaires, il jouissoit d'une grande considération auprès des Princes mêmes, malgré l'obscurité de sa naissance, qui en certaines circonstances ne nuisant en rien auprès des Grands, sert quelquefois auprès de la multitude. Depuis la bataille de Pavie, Fronsberg possesseur de grandes richesses s'étoit retiré dans sa patrie, pour s'y reposer de ses fatigues passées, & sa maison étoit ouverte aux Officiers & aux soldats qui avoient servi avec lui, autant pour contenter son inclination, que pour procurer à son fils, actuellement dans l'armée d'Italie, des créatures & des amis. Il apprit dans sa retraite le mauvais état des troupes, toujours prêtes à se soulever contre leurs Généraux, sous le faux prétexte d'un besoin, qui au plus n'auroit pu naître que d'une folle

dissipation. On lui dit que la subordination, ni la discipline n'étoient plus écoutées, & que chaque Officier étoit exposé à la vengeance de ceux dont il souffroit l'oppression, ou à la révolte du soldat impuni. D'ailleurs les richesses du Milanez & celles du monde entier se seroient enfin trouvées absorbées par les déréglemens de ces gens vils, qui s'en emparoient avec avidité, pour les répandre avec profusion, & toujours sans en connoître le prix; de sorte que l'argent coulant de leurs mains avec plus de facilité encore qu'il n'y entroit, ils se trouvoient pauvres le lendemain de leur fortune, oubliant que la bonne conduite pouvoit seule l'assurer. La misere de quelques-uns, plus remarquable à cause de l'opulence des autres, faisoit naître de grandes plaintes, & produisoit des soulevemens. Fronsberg jugea sagement, qu'en conduisant en Italie des soldats disciplinés, supérieurs en nombre à ceux qui y étoient, ils se verroient obligés à la subordination par la force, s'ils n'y revenoient point par l'exemple. Il sçavoit d'ailleurs que le Duc d'Urbain occupant une grande partie de la campagne 1526.

voisine de Milan, attiroit dans son
1526. camp, plus sûr & plus paisible que celui du Duc de Bourbon, la plûpart des vivres qui en provenoient : car le paysan, de qui les petits convois dépendoient, se montroit encore plus sensible à l'intérêt qu'à la crainte. Le Duc d'Urbain forcé de reculer laissoit la campagne libre : l'abondance revenoit dans le camp, & les petites villes dénuées de défense devenoient, pour ainsi dire, la solde des troupes qui s'en emparoient.

Fronsberg déterminé par ces réflexions fit battre le tambour dans toute l'Allemagne, y répandit des émissaires instruits de ses desseins, fit agir les Officiers attachés à sa personne, comme autant de cautions de sa probité & de la foi de ses promesses, & montra ces soldats enrichis, nouvellement arrivés d'Italie. Ce qu'il y eut de singulier, ce même Fronsberg, dans un rang fort au-dessous de tant de Princes engagés à tenter un pareil effort, vit venir à lui de toutes parts une multitude d'hommes, qui s'engagerent à le suivre du fond de l'Allemagne jusques dans le Milanez, moyennant un écu chacun, payé d'a-

vance. Cette condition fut exactement remplie, & Fronſberg eut en peu de temps vingt mille hommes ſous ſes enſeignes. Il en donna avis au Connétable, & prit la route du Milanez. Jamais nouvelle heureuſe n'étoit venue plus à propos. Ce Prince menacé chaque jour par une foule de ſoldats mécontens, d'autant plus difficiles à appaiſer, qu'ils s'étoient ſoulevés pluſieurs fois, avoit tout à craindre pour ſa fortune, qui dépendoit abſolument de ſon pouvoir ſur eux, & ſouvent même pour ſa vie. 1526.

François I. n'avoit pu ſe réſoudre à tenir le Traité onéreux de Madrid, qui rendoit au Duc tous ſes biens & ſes dignités, & ce qui lui étoit plus précieux, qui le délivroit du nom de rébelle. L'infraction de ce Traité le replongeoit dans les horreurs de ſon premier état, au moins pour la fortune, & le livrant plus que jamais à la diſcrétion de l'Empereur, ne lui laiſſoit d'autre voye pour ménager ſa bonne volonté que l'affection des ſoldats. Il lui étoit donc eſſentiel de tout ſacrifier pour les ſatisfaire; & s'il eſt vrai que ſurtout à la guerre une néceſſité preſſante juſtifie tout, jamais

K iv

1526. homme ne mérita si peu le nom de coupable au milieu des forfaits qu'il laissa commettre, & ne fit de si grands efforts pour se voir en état de les empêcher, ou de le punir. Ce même Prince si distingué par sa valeur, & qu'on avoit vu toujours aller le premier à l'ennemi, se trouva souvent contraint de plier devant ses propres soldats, endurant leurs menaces & leurs injures, & s'enfermant dans sa maison, pour se dérober à des suites plus funestes de la fureur qui les animoit. Ce fut dans cette extrêmité qu'il reçut la nouvelle de la marche de Fronsberg; mais en même temps que ce secours ranimoit son espérance, il le mettoit dans une nouvelle nécessité de se porter aux dernieres extrêmités pour être en état d'en profiter. Les soldats accoutumés à de pareilles violences allerent donc prendre dans leurs maisons ceux des citoyens que l'on soupçonnoit d'avoir quelque argent; le Duc les fit venir, les pria de l'aider, en les assurant qu'il leur remettroit un jour avec exactitude ce qu'ils voudroient lui confier. Les malheureux habitans consternés de cette nouvelle exaction se jetterent à ses genoux, &

lui représenterent leur misere affreuse, qu'il étoit aisé de lire sur leur visage pâle & défiguré. Cependant quelques-uns s'efforcerent de rassembler un peu d'argent qu'ils donnerent, laissant ceux qui ne purent les imiter, exposés à toute la barbarie du soldat. Leur impuissance fut traitée d'opiniâtreté : on les mit à la question, pour tirer le prétendu secret de leurs richesses cachées ; mais on n'en tira au contraire que des cris, des gemissemens & des larmes. Il ne restoit plus qu'une ressource au Connétable : ce Prince l'employa promptement. Jerôme Moroné, Chancelier du Milanez, longtemps premier Ministre de la Province, favori de tous ceux qui y avoient régné, libérateur de son pays, adoré des peuples, & pour ainsi dire, plus Souverain sur eux que les Souverains mêmes, avoit été trahi par le Marquis de Pescaire, & depuis ce temps-là l'Empereur qui le craignoit, l'avoit tenu très-étroitement enfermé. Craignant à tous momens pour sa vie, il faisoit agir le petit nombre d'amis qui lui restoient depuis sa disgrace, pour obtenir sa liberté. Le Duc de Bourbon, sollicité surtout par son extrême 1526.

besoin, consentit à la lui rendre pour
1526. la somme de vingt mille ducats, &
Moroné les ayant payés, devint tout-à-coup homme nécessaire auprès du Prince. Le mauvais état des affaires de son pays ne lui laissant plus l'espérance de pouvoir jamais lui rendre sa premiere splendeur, il ne pensa plus qu'aux moyens d'en soulager l'accablement. Cet homme singulier, dépouillé de ses dignités, de ses honneurs & de ses biens, parut encore considérable à l'Empereur même; il ordonna au Connétable de l'attacher à son parti, & Moroné par son seul génie se trouva en sortant des fers, le conseil & le favori de celui dont il étoit le prisonnier. Le bruit de la marche de Fronsberg, à la tête de quinze mille hommes de pied & d'un corps de cavalerie, obligeant le Duc d'Urbain à se retirer des environs de cette ville, le Connétable se hâta d'en sortir avec ses troupes, à demi satisfaites par l'argent de Moroné, pour joindre Fronsberg, & exécuter ensuite tous les desseins que lui suggeroient les circonstances. Il joignit Fronsberg dans le Plaisantin, & l'Italie vit avec étonnement deux Généraux, dont

l'un étoit parti d'Allemagne, sans argent, sans provisions & sans vivres, & l'autre sorti de Milan dans un dénuement général, n'ayant tous deux pour ressource que l'espérance, ou plutôt le désespoir. Leur armée se trouva forte de près de vingt-six mille hommes de bonnes troupes. Fronsberg travailla d'abord de concert à rétablir la subordination parmi elles, leur permettant tout, hors la désobéissance à leurs Officiers, mais cet ordre que Fronsberg vouloit établir, ne fut pas respecté par lui-même. Fier de la confiance des soldats, & du succès de son entreprise, il voulut affecter de l'indépendance avec le Connétable, séparant en quelque sorte ses troupes d'avec le reste de l'armée, quand il arrivoit des sujets de contestation.

1526.

Cependant ils s'avançoient vers l'Etat Ecclésiastique, mais d'une maniere incertaine; de sorte qu'on ne sçavoit de quel côté tomberoit l'orage, l'armée semblant menacer tour-à-tour Rome ou la Toscane. Le Duc de Ferrare, déclaré pour l'Empereur, avoit fourni au Duc de Bourbon de l'argent & de l'artillerie, qu'il parut d'abord disposé à employer contre

1526. Florence, mais la force de cette ville, le centre du commerce & de la puissance d'Italie, lui ôta bientôt cette idée; & le Pape attentif sur toutes ses démarches, pour en pénétrer les desseins, apprehenda sur toutes choses de se voir bientôt attaqué dans Rome. Il venoit d'y éprouver la violence des Colonnes, partisans de l'Empereur: leurs troupes maîtresses de cette grande ville par la surprise, y avoient commis des cruautés, dont à peine les Turcs avoient donné l'exemple dans la Hongrie, conquise en partie par l'effort de leurs armes. Le Pontife des Chrétiens avoit été obligé de se racheter des mains des Chrétiens, de quitter Rome, & de leur abandonner toute son autorité; les troupes du Connétable composées de Lansquenets, infectés des erreurs de Luther, ne lui promettoient pas un traitement moins barbare, si elles pouvoient devenir maîtresses de sa personne. Sa crainte lui rendant déjà le péril présent, il écrivit à l'Empereur pour obtenir la paix, & au Roi de France, pour avoir les moyens de se défendre, si on s'obstinoit à la guerre.

[…]e Pape […]gé de […]er Ro-

Le Comte de Lannoi, Viceroi de

Naples, d'abord ami du Connétable,
avec qui il avoit traité le premier dans 1526.
Mantoue, & devenu depuis son ennemi personnel à cause du transport de François I. à Madrid, ignoroit, comme tout le reste de l'Italie, les intentions de l'Empereur, & les projets du Connétable; les conditions auxquelles le Pape se soumettoit, lui paroissoient tout ce qu'on pouvoit exiger de lui: il s'étoit même engagé avec ce Pontife d'empêcher l'armée d'avancer dans l'Etat Ecclésiastique, supposant qu'elles lui obéiroient à cause de son titre de Viceroi. En effet, il partit à dessein de se rendre à l'armée; mais il rebroussa chemin, se contentant d'écrire au Connétable.

George Fronsberg attaqué d'apoplexie, avoit été obligé de s'arrêter dans une des villes du Plaisantin. L'autorité du Duc de Bourbon ne se trouvant plus divisée, étoit plus absolue. Ses soldats, en quelque sorte rassasiés par le pillage des petites villes, des maisons de plaisance, & des riches Monasteres, ne vouloient plus reconnoître que ses ordres: ils iroient, disoient-ils, par-tout avec lui, les voulût-il *mener à tous les diables*, &

lorsque les émissaires du Viceroi en-
1526. treprenoient de citer son autorité, &
de dire qu'ils lui devoient obéissance,
ces déterminés répondoient que leur
seul maître étoit celui qui pouvoit les
nourrir, & que si on osoit s'opposer
à leurs volontés, *ils renverseroient le
monde entier*. Le Connétable les voyant
dans la résolution de tout risquer avec
lui, abandonna entiérement ses idées
sur Florencce, sur Plaisance & sur Bologne, dont il avoit d'abord médité
la conquête, & sçachant que la confédération du Pape avec le Roi de
France, avoit entiérement indisposé
l'Empereur contre le premier, il tourna toutes ses vûes de son côté, & forma le projet de prendre Rome même.
Il ne s'en pouvoit concevoir un plus
hardi : l'Apennin que ses soldats venoient de passer avec des fatigues incroyables, les avoit extrêmement fatigués ; l'argent, les vivres, l'artillerie, tout manquoit, jusqu'aux munitions du détail : il restoit à traverser une grande étendue de pays, &
l'armée des Confédérés pouvoit venir
les accabler au moins par le nombre,
pendant que chaque ville opposant
quelque résistance, retarderoit leur

marche, & leur feroit essuyer des pertes. Le Duc de Bourbon brava tous ces obstacles; & ce qui marque l'empire de l'intérêt sur les ames les plus indociles, ces troupes témoignerent la même résolution, quoiqu'elles pénétrassent à peine ses desseins sur eux; néanmoins il crut devoir s'en assurer autrement que par les mouvemens d'une premiere ardeur. Ce Prince les ayant donc assemblés, leur représenta que depuis son arrivée en Italie, il les avoit regardés comme ses compagnons, ses amis, ses enfans, ou plutôt comme ses peres, par leur valeur & leur ancienneté dans le service: « Notre honneur, dit-il, & nos intérêts » sont liés de telle sorte, que nous ne » pouvons nous abandonner sans nuire » l'un à l'autre. Je ne vous exhorte à » la fermeté & à l'obéissance, que » pour être en état de vous marquer » ma bonne volonté. Suivez-moi avec » confiance: je remplirai votre attente » avec éclat, & les richesses de Rome » où je vous mene, vous payeront des » peines que vous allez prendre pour » y arriver.

1526

A ce nom de Rome, qui offroit tout-à-coup l'image d'un butin prodi-

1526. gieux, l'armée jetta de grands cris de joye: on ne vit plus dans les troupes, ni vieillards, ni malades; la disette sembla s'évanouir, les ennemis ne parurent plus à craindre, & elles ne s'occuperent plus que de ce qu'elles avoient à espérer. Le Duc de Bourbon ne songea plus alors qu'à faire une grande diligence pour prévenir les précautions du Pape & celles des François, accourus à son secours. Il marchoit à la tête de l'armée vêtu fort simplement, & presque toujours avec le même habit, depuis que les soldats avoient pillé ses équipages. Quelquefois il se mêloit dans l'infanterie, s'entretenant avec les simples soldats, & les raillant sur le dénuement où ils l'avoient réduit. Charmés de ces manieres & du désintéressement qu'il faisoit paroître, ils élevoient son courage & sa modération jusqu'au ciel, le préférant à Scipion, à Annibal & à César. Ils avoient même composé une chanson à ce sujet, que ce Prince se plaisoit à leur faire répéter.

anson fai- la gloire. Cononta-

Calla calla Julio Cezar, Hannibal, Scipion,
Viva la fama de Bourbon.

& sur ce qu'ils le voyoient vêtu simplement & sans équipages, ils lui faisoient dire dans la même chanson : je suis un pauvre Chevalier ; je n'ai pas un sol, non plus que vous autres. 1526.

Dezia le mis Senores, yo soi
Probre Cavallero,
Y tanbien como vos otros non tengo
Un denero.

Mais cette familiarité dont le Prince se réjouissoit avec eux, ne leur ôtoit rien de leur respect pour lui. Observateurs du dernier serment qu'ils lui avoient fait, la discipline militaire continua d'être respectée d'eux jusqu'au dernier moment de sa vie, & depuis l'Apennin jusqu'aux pieds des murailles de Rome, il ne leur échappa aucun murmure, quoique la diligence dont on étoit obligé d'user, leur fît essuyer des peines incroyables.

Cependant le Viceroi, à la priere du Pape, lui envoyoit couriers sur couriers, pour le conjurer de suspendre au moins sa marche, l'Empereur ayant accordé une tréve au Pape, dont il devoit dans peu de jours lui envoyer la ratification. Mais le Duc, sans déclarer nettement qu'il alloit à Rome,

s'excusoit de s'arrêter, sur ce qu'il
1526. étoit poursuivi par les confédérés, &
que les François rassemblant les forces
qu'ils avoient promises au Pape, le
mettoient dans la nécessité de prendre
ses mesures, & de suivre ses desseins.
Tantôt il donnoit quelque espérance,
pour amuser le Pape, dont les troupes
étoient répandues sans ordre aux environs de Rome, ou inutiles pour lui
auprès du Duc d'Urbain: tantôt il s'excusoit sur l'impuissance où il se trouvoit de contenir ses soldats, & quelquefois pour le prouver il laissoit agir
leur violence. Les couriers du Viceroi
effrayés de leurs menaces terribles,
n'osoient parvenir jusqu'à lui. On
croit néanmoins que ce Prince étoit
d'intelligence avec le Comte de Lannoi pour tromper le Pape, & rendre
la conquête de Rome plus facile. En
1527. effet le Pontife, trompé par les promesses du premier, voulut croire à
peine que les ennemis eussent passé
Arezzo & Viterbe: il ne fut convaincu de leur dessein qu'en les voyant
campés dans les prairies de Rome,
où le Duc de Bourbon arriva le cinquième de Mai. Alors le Pape effrayé
se hâta de rassembler ce qu'il avoit de

troupes dans les quartiers les plus voisins de la Ville. Le son des cloches & le bruit des tambours retentissoit de toutes parts; les Prêtres couroient çà & là pour assembler le peuple, & l'exciter à la défense; les Evêques & les Cardinaux mêmes employoient les exhortations & les prières; ils peignoient Rome saccagée, & pour exciter en même temps leur courage par des motifs d'honneur & de piété, ils représentoient les violences que des soldats insolens, la plûpart hérétiques, alloient faire souffrir à la chasteté des femmes, & à la sainteté des Eglises. 1527.

Le courage, la principale vertu des Romains, fût rarement signalée dans Rome: Annibal s'en promettoit une conquête facile, & les Gaulois qui la prirent trouverent peu de résistance. Tel fut encore le destin de cette fameuse Ville: le Souverain Pontife, la majesté de la Religion exposée, & toutes les horreurs dont une juste crainte pouvoit tracer une vive image, n'émurent qu'un petit nombre des principaux citoyens. La plus grande partie même des Cardinaux & des Evêques dévoués depuis long-temps

Le Connétable marche à Rome.

aux Colonnes & à l'Empereur, s'imaginoient n'avoir rien à craindre des troupes de ce Monarque. Un citoyen du premier ordre, pressé de donner une somme pour la levée de quelques soldats, offrit par manière de raillerie cent écus romains, ne se croyant pas sans doute si près de se voir enlever tous ses biens avec la vie. Enfin Rentio Céres, Officier Italien attaché à la France, & que le Roi avoit depuis peu envoyé au Pape, rassembla environ deux mille hommes de jeunesse Romaine, dont il fit un corps pour garder des retranchemens. Le reste des Bourgeois fut placé sur les remparts; des Prêtres mêmes se mêlerent parmi les combattans, & chacun s'exhortant à défendre la patrie, on vit les murailles qui regardoient les ennemis toutes hérissées de piques & de mousquets. Le Duc de Bourbon entendoit de son camp le bruit qui se faisoit dans Rome, où les clameurs des vieillards, des enfans & des femmes, se joignoient au tumulte de ces nouveaux soldats armés pour les défendre. Il voulut profiter de leur consternation, & envoya le jour même demander au Pape le passage par Ro-

1527.

me, pour se rendre au Royaume de Naples. 1527

On avoit une opinion favorable de la modération du Connétable, & les Romains reçurent son Envoyé avec empressement, se flattant de pouvoir entrer en négociation. Il s'acquitta de sa commission avec zéle, & même avec audace; mais le Saint Pere qui avoit naturellement du courage, après lui avoir fait plusieurs sortes de propositions, réclama la puissance divine contre l'injuste oppression dont on le menaçoit: il congédia l'Envoyé du Connétable, & refusa d'ouvrir les portes de la ville. Tout le camp s'émut de cette réponse, & les soldats presserent ce Prince de les conduire sur le champ à l'assaut, qui fut différé jusqu'au lendemain à la pointe du jour. Dans Rome au contraire, on éprouvoit la suite d'une espérance déchue, qui est un surcroît de découragement. Rentio Céres qui s'en apperçut, parcourut toute la nuit les remparts, suivi des Cardinaux & des Evêques, qui ne cessoient de menacer, de prier & de promettre. Le jour parut enfin, & les citoyens reprirent avec leurs armes une partie de leur

courage, en voyant avancer les ennemis.

1527. Le Duc de Bourbon marchoit à leur tête à pied, vêtu exprès d'un habillement blanc, pour être, disoit-il, le premier but des assiégés, & la première enseigne de ses soldats. Son habit, sa résolution, la fierté qui brilloit dans ses yeux, leur en imposa de telle sorte, qu'ils paroissoient des lions plûtôt que des hommes. Le Connétable vouloit attaquer Rome par le Fauxbourg de Viterbe, il s'arrêta à quelque distance de ses murailles, pour faire reprendre haleine à ses soldats; & un Auteur Espagnol le fait parler ainsi: » Mes braves compa» gnons, la fortune a favorisé votre » courage & mes soins; après avoir » essuyé tant de traverses, vaincu la » rigueur des saisons, & ce qui avant » nous étoit invincible, la misère & » la faim, nous voilà arrivés aux pieds » des murailles de cette superbe Rome, » qui offre autant de richesses à vos » desirs, qu'elle opposera peu de ré» sistance à vos efforts: l'effet de cette » victoire sera, en vous comblant de » biens, de vous rendre redoutables à » toutes les Nations qui regardent la

» ville de Rome avec vénération. Ce-
» pendant vous allez voir les défen- 1527.
» seurs de cette ville formidable recu-
» ler à votre approche, & vous enle-
» ver par la fuite le danger de la résis-
» tance, sans vous dérober la gloire
» & les autres fruits de la victoire qui
» vous attend. Pour moi, je n'ai rien
» à espérer; je vous abandonne sans
» peine le butin que je vais vous aider
» à acquérir, & si on daignoit ajouter
» foi aux conjectures douteuses des
» Astrologues, j'ai en cette occasion-
» ci tout à craindre pour ma vie. Je
» suis menacé, selon eux, de périr à
» l'attaque d'une ville fameuse; mais
» mon esprit n'en ressent aucune in-
» quiétude: je consens à mourir avec
» joye par-tout où je le pourrai avec
» gloire.

En achevant ces dernières paroles le Duc de Bourbon marchoit pour faire voir par son ardeur qu'aucune crainte n'étoit capable de le retenir. Ses soldats le suivirent, animés par son exemple, & étant arrivés aux pieds des murailles, ils poserent des échelles; mais aucun ne put le prévenir. Il appuya la sienne, & monta quelques échelons, élevant la pique

dont il étoit armé pour atteindre les
1527. ennemis : c'étoit là où l'attendoit sa
Mort du Connétable au siege de Rome. malheureuse destinée. Un Prétre qui le remarqua à son habit blanc, & plus encore à son courage, le mirant avec soin, lui perça le côté gauche du seul coup de fusil qu'il eût peut-être tiré de sa vie. Le Duc de Bourbon tomba de ce coup, du haut de son échelle. Près de perdre la vie, il ne perdit rien de sa magnanimité. Le tumulte de l'assaut empêcha quelque tems les soldats de s'appercevoir de son accident. Il appella le Capitaine Jonas son ami particulier, & le pria de le couvrir d'un manteau, pour en dérober la connoissance. A peine eût-il donné ce conseil, qu'il rendit le dernier soupir. Les troupes continuerent l'assaut avec furie, sans rien sçavoir de sa mort. Mais étant entrées dans le Fauxbourg, & ne le voyant point à leur tête, elles se douterent de son malheur. Jonas lui même le leur annonça, ne pouvant alors contenir sa douleur & ses regrets. Loin que cette triste nouvelle rallentît la résolution du soldat, elle ralluma sa fureur.

Prise & sac de Rome. Les Romains obligés à la retraite reculoient : cependant Rentio Céres

les

les soutenoit encore par sa bravoure, pendant que du haut des fenêtres & 1523. des maisons on accabloit les assiégeans de pierres, de coups de mousquets & de tout ce que la fureur sçait changer en armes. Mais les Impériaux animés par la mort de leur Général, bravant tous les périls, se jettoient comme des furieux sur les ennemis, en criant pour s'exciter au carnage : *carne, carne, sangre, sangre, fierra, fierra, Bourbon, Bourbon.* Les citoyens succomberent enfin, & se répandant par une fuite soudaine dans toutes les rues de la ville, y porterent avec eux la frayeur & la désolation. Les vainqueurs les suivirent, & n'observant plus aucun ordre, coururent de tous côtés au pillage. Les riches Palais des Cardinaux furent les premiers exposés; on n'épargna que ceux qui voulurent se racheter par une forte somme d'argent : & à l'égard des autres, même des Prélats Allemands & Espagnols, ils furent entierement saccagés, & leurs personnes saisies pour subir les outrages les plus honteux, sur-tout quand ils tomboient entre les mains des Lansquenets hérétiques, qui, après leur avoir fait parcourir

avec leurs habits pontificaux toutes
1523. les rues de Rome, montés à reculons sur des mules & sur des ânes, leur faisoient payer double rançon, & les renvoyoient accablés d'injures & de coups.

Parmi le peuple le pillage montroit encore des images plus effrayantes. Les maisons étoient enfoncées, la plupart des hommes égorgés ou enchaînés, les femmes & les filles violées : le soldat chargé de butin se faisoit suivre par celles de ces malheureuses victimes qu'il destinoit à sa brutalité. Les Convens des hommes, les Eglises des Moines, dépouillés des vases sacrés, étoient devenus les écuries des Lansquenets, & les Monastères des filles, asyles sacrés de la sagesse, étoient transformés en sérails, où dominoient ensemble autant de Sultans qu'il se présentoit de soldats. Les Dames Romaines les plus qualifiées se trouverent exposées aux mêmes outrages que les femmes du peuple ; le soldat voulut même commencer par elles, & mettant le comble à leur violence, ils forcerent les Romains à être les premiers témoins de leur deshonneur. Ainsi ces objets conti-

nuels des ſoins & des inquiétudes du plus jaloux de tous les peuples devinrent la proie d'une armée entiere, aux yeux mêmes de leurs maris. Pluſieurs d'entr'eux, ne pouvant endurer le ſpectacle de leur honte, oppoſoient une vaine réſiſtance, moins dans l'eſpérance de l'empêcher, que pour s'en délivrer par une mort ſoudaine. 1523.

Le Pape s'étoit tenu pendant l'aſſaut dans le Palais du Vatican; il comptoit que Rentio Cérès oppoſeroit une vigoureuſe défenſe aux ennemis, ayant avec lui une multitude d'hommes, parmi leſquels il ſuppoſoit un certain nombre de ſoldats. Il s'étoit ſeulement précautionné de quelques barricades aux environs de ſon Palais, où l'on venoit lui rendre compte de l'état de l'aſſaut. Quand ce Pontife apprit que les Lanſquenets avoient forcé le fauxbourg, & qu'ils entroient dans la ville, il ſe fit apporter ſa Thiarre, & voulut attendre ſur ſon thrône la mort dont on le menaçoit. Peut-être eſpéroit-il que ſon aſpect vénérable & les ornemens ſacrés dont il étoit revêtu, inſpireroient du reſpect aux vainqueurs; mais les Cardinaux qui l'environnoient, lui re-

1523. présenterent qu'il ne devoit attendre aucun ménagement de la part de soldats sacriléges, dont les mains impies avoient déjà attenté dans les Eglises sur la sainteté des Tabernacles; que les habits pontificaux, loin de le garantir de leur violence, exciteroient la risée des Lansquenets, la plupart imbus des erreurs de Luther. Enfin le Pape, sollicité de toutes parts, & le péril approchant, abandonna pour la seconde fois dans cette même année, le Palais du Vatican à ses ennemis, & se retira au Château Saint-Ange; triste exemple de la vicissitude de la fortune! Celui de tous les hommes, que son état devoit mettre le plus à couvert de toutes ces sortes de malheurs, s'y trouva le plus exposé.

Le Prince d'Orange, Philibert de Châlons, autrefois prisonnier du Roi de France, & ennemi déclaré de ce Monarque, dont le Pape étoit allié, avoit pris le commandement de l'armée après la mort du Connétable de Bourbon, que le Pape ignoroit encore. Quand on la lui eut apprise, il désespéra de son sort. Le Prince d'Orange n'avoit aucun intérêt à le ménager; & soupçonné comme il étoit,

d'applaudir au mépris de Luther pour la Cour de Rome, on ne devoit s'attendre qu'aux plus mauvais traitemens; aussi ne différa-t-il point à mettre le siége devant le Château S.-Ange, sans pour cela faire cesser le pillage de la ville. 1523.

Si quelque chose put interrompre la joye qu'un butin immense causoit aux soldats, ce fut la mort du Duc de Bourbon, que la réflexion leur rendit récente. Ils voulurent que son corps fût exposé, & tous allerent pénétrés de tristesse lui rendre les derniers devoirs; les Romains mêmes, dans leur accablement, pleuroient sa perte: son humanité naturelle les eût garantis d'une partie des malheurs dont ils se voyoient les victimes, & on peut dire qu'en tout sens sa cendre fut honorée des amis & des ennemis. L'Empereur & jusqu'au Roi de France plaignirent la triste destinée d'un homme né au milieu de la France, dans le sein des grandeurs, des honneurs & des richesses, condamné à mourir par une main vile dans une terre étrangere, dénué de tout, si l'on en excepte son courage, que rien ne put vaincre.

Pomperant même, cet ami fidele,

l'avoit quitté pour revenir en France
1523. jouir des graces & des bienfaits du Roi. Ainsi le Duc de Bourbon n'étoit pendant sa vie, & ne fut après sa mort environné que d'étrangers; & ce Prince, dont la vie, depuis plusieurs années, avoit été agitée de mille traverses, se trouva exposé deux mois entiers après sa mort, dans une ville remplie de tumulte & de desordre, sans avoir reçu la sépulture, & menacé, si les Romains, secondés des François, devenoient les plus forts, de recevoir tous les outrages que la haine & la vengeance peuvent inspirer.* Car il étoit devenu odieux au petit peuple de France depuis la prison du Roi. On lui attribuoit, avec ce malheur, ces crimes imaginaires, qu'invente la multitude, & qu'elle seule peut supposer.

Aussi-tôt que le bruit de sa mort fut répandu dans Paris, le peuple courut à son Hôtel, en peignit de jaune la porte & le seuil, pour marquer qu'il

* Les Romains lui couperent une main, qui fut donnée par le Pape à M. de Navailles; elle est aujourd'hui entre les mains de M. l'Abbé Desfontaines, desséchée & bien conservée.

étoit mort traître au Roi & à sa patrie : ancien usage que la fureur du peuple renouvella pour lui, & dont l'exemple fut répeté par les Guise, après l'assassinat de l'Amiral de Châtillon. 1523 Les Impériaux se doutoient de l'indisposition des Romains contre le corps de leur Général, & tant qu'ils furent dans Rome, il fut toujours gardé par une Compagnie de soldats. Depuis, étant obligés de sortir de cette ville par accommodement avec le Pape, ils l'emmenerent avec eux, le conservant avec autant de respect que de soin jusqu'à Gayette, une des plus fortes villes de l'Italie, où ils le déposerent dans la Chapelle du Château, lieu regardé comme imprenable en ce tems-là. Son tombeau, élevé par les ordres de l'Empereur, fut simple ; mais le Gouverneur du Château, créature du Duc, & à qui l'on avoit donné cette place en récompense de ses services, le fit orner de riches tapis de drap d'or. Auprès du tombeau de ce Prince étoit placé son étendart de Général, de taffetas jaune & noir, sur lequel on voyoit brodés en or des cerfs & des épées flamboyantes ; son dessein étoit, disoit-on, d'ex-

Branton

primer la diligence qu'il avoit été
1523. obligé de faire en sortant du Royaume, pour éviter la poursuite de ses ennemis, & qu'il vouloit se venger de leur injuste haine par le fer & par le feu. * Il est néanmoins vrai de dire que, long-tems avant sa sortie de France, le Duc de Bourbon avoit pris pour devise le cerf, dont l'image étoit brodée sur son drapeau. Il en pourroit être ainsi des épées flamboyantes qui l'accompagnoient. La modération reconnue de ce Prince ne permet pas de croire qu'il eût ainsi voulu exposer aux yeux de toute l'Europe un monument de sa haine contre la France. On sçait au contraire qu'il

* Le Duc de Guise, dans ses Mémoires, ajoute quelques circonstances à ces détails rapportés par Brantome : » Le corps de „ Bourbon étoit debout dans une caisse ou- „ verte, vis-à-vis de la Chapelle, appuyé „ sur un bâton de Commandant avec son „ chapeau sur la tête, botté & revêtu d'une „ casaque de velours vert galonnée d'or ; il „ est fort bien conservé. Il étoit de fort „ belle taille, & des plus grands hommes de „ son tems. L'on remarque tous les traits de „ son visage, & il paroît d'une mine fort „ fiere, & telle que pouvoit l'avoir un hom- „ me d'un aussi grand mérite & d'un courage „ aussi inébranlable qu'il le fit paroître à sa „ mort.

aima toujours son pays. que sa faute fut involontaire, nécessaire à sa sûreté, & peut-être à la conservation de sa vie, qu'elle fut suivie de ses regrets, & qu'en tout tems les François trouverent auprès de lui un asyle aussi avantageux qu'il étoit en état de le leur procurer. Après la bataille de Pavie, il déplora le sort du Roi, demanda avec instance à le voir, se présenta à lui dans une posture suppliante comme un homme qui lui demandoit grace pour son malheur. A Madrid, où il suivit ce Prince, on le vit solliciter avec ardeur l'abolition de sa faute, & l'honneur d'être remis au nombre des fidéles sujets de son Roi. Il céda sans résistance la Reine Douairiere de Portugal, qu'on lui avoit promise, au bien de la paix & aux intérêts de son Roi, quoiqu'ils fussent en ce point contraires à sa fortune : il partit d'Espagne reconcilié avec ce Monarque, & depuis n'ayant jamais porté les armes contre lui, s'il mourut avec le nom de rébelle, la fortune seule en doit être accusée. Le Traité de Madrid, juste au moins en ce qui le concernoit, le rétablit dans son premier état ; on doit seulement le

regarder dans cette ſituation. L'in-
1523. fraction de ce Traité n'a aucun rapport à ce Prince ; il fut même exécuté depuis dans tous ſes points à l'égard du Duc de Bourbon.

L'Empereur ayant témoigné pour ſa mémoire plus de bonne volonté que pour ſa perſonne, perſiſta à aſſurer dans la maiſon de ce Prince les grands biens qu'il avoit poſſédés, & à délivrer ſon ſouvenir du titre odieux de rébelle ; cet article fut exprimé particulierement dans le traité de Cambrai en 1530, où l'Empereur ajouta encore aux avantages que celui de Madrid procuroit au Duc de Bourbon. Mais tous ces Traités furent enfreints, ſans que la mémoire de ce Prince en reçût aucune atteinte. On ne diſſimulera pas néanmoins que le Roi ne voulut jamais permettre aux peuples de l'Auvergne, du Bourbonnois & de Dombes, de lui rendre aucuns honneurs. Les Muſes de ſon tems, ſi fécondes en épitaphes, furent muettes pour lui ; les Eſpagnols lui en composerent en peu de mots, que Brantome rapporte : *La Francia me Dio la leche, la Eſpagna, la gloria & l'aventura, y l'Italia, la ſepultura.*

Voici la seconde, qui fut traduite en François : 1523

D'assez assez a fait Charlemagne le Preux ;
Alexandre le Grand de peu fit grande chose ;
Mais de néant a fait plus que n'ont fait les Preux,
Charles Duc de Bourbon, qui ci-dessous repose.

Ainsi ce grand Prince, autrefois si cher aux François, si riche, si puissant, le protecteur, l'ami, le bienfaiteur d'un si grand nombre de personnes de tous états, ne conserva rien après sa mort de tous ces avantages, pas même la reconnoissance de la plupart de ceux qu'il avoit obligés, & ce petit nombre de vers qui composent son éloge, ne furent point l'ouvrage de ses compatriotes.





CLAUDE DE LORRAINE, DUC DE GUISE,

Et d'Aumale, Prince de Joinville, &c. sous Louis XII. & François I.

LA Maiſon de Lorraine eſt une des plus illuſtres du monde, par la haute ancienneté de ſon origine, & plus encore par le nombre des grands hommes qu'elle a produits dans tous les tems; mais ce qui acheve de la rendre célèbre dans le monde entier, ſont les entrepriſes qu'on peut appeller prodigieuſes, tentées par les Ducs de Guiſe, cadets de cette Maiſon, dans le plus puiſſant Royaume de l'Europe, où ils étoient encore étrangers dans le tems qu'ils ſembloient le plus près de ſe l'aſſujettir. Les grandes qualités de Claude, de François & de Henri, Ducs de Guiſe, qui ſe ſont

ſuccédés, la liaiſon de leurs deſſeins & de leurs démarches, leurs grandes reſſources, leur génie différent, mais dirigé vers le même objet, la différence de leur ſituation & des tems, le bonheur conſtant de ces trois Princes pendant plus de ſoixante-dix années, enfin les triſtes ſuites de tant de projets ſi bien concertés, ſuivis avec tant d'art, & en apparence ſi heureuſement conduits, forment une ſuite d'évenemens les plus ſinguliers & les plus intéreſſans de notre hiſtoire. Il eſt néceſſaire de les développer, autant pour l'inſtruction des Rois, que pour celle des ſujets. Les premiers y verront par quel moyen il eſt poſſible d'attenter à leur puiſſance avec ſuccès, lorſqu'ils la livrent eux-mêmes en des mains étrangères, & , ce qui doit les toucher davantage, attenter à cette même puiſſance, ſans paroître n'employer que des ſervices réels & de la vertu Ils connoîtront par là qu'il eſt également dangereux de laiſſer le mérite ſans récompenſe & les talens ſans emploi, ou de leur accorder trop; & que malgré leur juſte confiance en un ſujet capable & zélé, ils doivent être au moins eux-mêmes les ſeuls Miniſtres

1511

des graces, ceux qui les distribuent
1512. étant les véritables maîtres d'un Etat. Les sujets trouveront aussi une nouvelle preuve de cette vérité, que les suites ordinaires des entreprises formées contre l'autorité légitime des Rois, sont une vie inquiete, agitée de traverses, pleine d'intrigues, de trahisons, de craintes & de remords, terminée souvent d'une façon tragique, & toujours suivie d'un reproche éternel.

René II. Duc de Lorraine, laissa plusieurs enfans. L'aîné, nommé Antoine, hérita de sa souveraineté, & Claude son fils puîné, eut en partage le Comté de Guise, le Marquisat de Mayenne, & la Baronnie de Joinville, avec plusieurs autres terres en Provence; en sorte que ce Prince se trouvant François par la fortune, le devint bientôt par goût, & ensuite par ambition. Il vint en France avec le Duc de Lorraine son frere, où le Roi Louis XII. voulant le fixer, lui fit épouser, l'an 1512, Antoinette de Bourbon, fille de François de Bourbon, Comte de Vendôme, & de Marie de Luxembourg, Comtesse de Saint-Pol. François I, successeur

de Louis XII. ne favorisa pas moins le Comte de Guise. 1512.

On sçait que ce Prince s'attachoit aisément à ceux qui joignoient à l'avantage d'une grande naissance, de la bonne mine, de la capacité, & surtout du goût pour la guerre. Il avoit été lié d'amitié avec Claude, étant encore Comte d'Angoulême, & avec le Duc de Lorraine son frere; d'ailleurs on se souvenoit toujours en France du service essentiel que le Duc René leur pere avoit rendu à l'Etat par la bataille qu'il gagna aux portes de Nancy, contre Charles le dernier Duc de Bourgogne, & alors le plus redoutable ennemi des François. L'alliance du Comte de Guise avec la Maison de Bourbon étoit aussi pour le Roi un nouveau motif d'affectation: car dans le commencement de son regne il aimoit beaucoup les Princes du Sang. D'ailleurs François trouvoit dans les qualités personnelles du Comte de Guise tout ce qui pouvoit augmenter ce que leur ancienne liaison & l'inclination naturelle lui avoient inspiré en sa faveur.

Attachement de François I. pour Claude de Lorraine.

Claude étoit grand, bienfait, vif, spirituel & magnifique; il faut pour

Portrait de Claude de Guise.

l'être, avec une grande fortune, avoit
1512. encore des sentimens. Il étoit en même tems galant & politique, bien au delà de ce qu'on l'étoit alors en France. Guise avoit outre cela du sang froid, de la modération, des mœurs douces & de la sagesse, vertus, qui pour n'être pas toujours assez exactement pratiquées par François I. ne lui en étoient pas moins agréables dans les autres. Ce qui pouvoit toucher le plus le Roi, est que Claude avoit acquis de la réputation à la guerre; & comme s'il eût été ordonné aux Princes de sa Maison d'être grands Capitaines en commençant à porter les Armes, on louoit avec sa valeur, sa capacité & son habileté. Il est vrai que dans son tems l'art de la guerre, même pour un Général, ne demandoit pas une si longue étude, & qu'il dépendoit encore plus du cœur & du bras, que de l'esprit & du génie. Tel étoit le Comte de Guise, qui bientôt jouit auprès du nouveau Roi de la même estime & de la même confiance, que lui avoit témoigné Louis XII.

Ce qu'il exécuta depuis, & lié de
1515. telle sorte avec la fortune de son fils & de son petit-fils, qu'il est nécessai-

re. après avoir parlé de ses qualités & de son caractere, de peindre l'état où se trouvoit la Cour & le Royaume, à son arrivée en France, afin d'être plus à portée de juger de ce qui fit naître l'idée & l'occasion de cette haute élévation, à laquelle il parvint lui-même, & de celle où il mit ses enfans en état d'arriver; de pénétrer la raison & la justesse de ses mesures, ce qu'il dut au bonheur, à ses soins & à son génie, en quoi ses desseins & ses succès servirent à ses descendans; de remarquer comment ils furent respectivement nécessaires à leur avancement & à leur gloire commune (car le mérite des premiers, par une exception rare, loin d'effacer celui de leurs successeurs, leur donna au contraire un nouvel éclat;) de connoître enfin par quelle fatalité, à mesure que les talens, la capacité, les services & la vertu leur procuroient de plus grands avantages, ils étoient plus ambitieux, plus près, & même dans une nécessité morale, de devenir coupables. 1515.

La France avoit joui sous l'heureux gouvernement de Louis XII. des douceurs de la paix, dans les tems où il faisoit la guerre avec le plus de vi-

gueur. Les subsides légers que ce sage
1515. Roi avoit imposé sur la Nation, l'avoient rendu plus florissante que jamais. Ses voisins ou la craignoient, ou lui étoient attachés; les négociations, le mérite, le nombre, la bonne foi des négociateurs l'avoient rendu dominante dans les cours étrangeres. Les sujets étoient contens, riches & soumis, & les grands préparatifs faits par les soins de ce vrai Roi peu de tems avant sa mort, mettoient son successeur en état de tenter à peu de frais, & sans rien changer au sort de son peuple, la conquête du Duché de Milan: dessein que le Monarque étoit dans la disposition d'exécuter sans délai.

La Cour se trouvoit remplie de Princes du Sang, la plûpart jeunes ainsi que le Roi. Il y avoit peu de vieux Courtisans, moins encore qui fussent maltraités par la fortune. Les Dames, qui avant le regne de François, ne paroissoient à la Cour que de tems en tems, & pour y montrer des vertus, y étant devenues sédentaires par l'ordre du Souverain, & ensuite par goût, amenerent dans ce lieu où régnoient la jeunesse, la richesse &

l'abondance avec la joye & les plaisirs qui ſuivent la beauté, toutes les reſſources que donnent à un homme habile les paſſions qu'elles font naître. Guiſe ſçut profiter de cet avantage, que la fortune n'avoit procuré à nul autre avant lui; on n'entendit plus parler à la Cour que d'intrigues amoureuſes, que de fêtes galantes, où le Comte paroiſſoit toujours avec diſtinction; & pendant que les autres Courtiſans cherchoient à y briller pour cette ſorte de gloire ſeulement, il ſe conduiſoit de maniere que ſes plaiſirs même ſervoient à ſon élévation. Une Cour ainſi livrée aux délices ſembloit devoir être éloignée de toutes penſées de guerre. Mais le propre du Courtiſan François eſt de tenir ſon émulation & ſon ardeur pour les combats, des mains de la molleſſe même. Le Roi, les Princes, les Grands, tous riches, vaillans & amoureux, brûloient de ſe ſignaler & déſiroient la guerre, qui fut abſolument décidée, lorſqu'on apprit l'entrée des Suiſſes dans le Piémont. Alors Guiſe, après avoir montré ſes qualités de Courtiſan, ſignala ſes talens de guerrier. 1515.

Le Roi aſſembla une armée nom-

1515 breuse. Claude Comte de Guise, Antoine Duc de Lorraine son frère, & le Duc de Gueldres, son oncle, Général de six mille Lansquenets, suivirent ce Prince; le Comte de Guise d'abord en qualité de Lieutenant du Duc de Gueldres, & peu de tems après comme Général de ses troupes: le Duc avoit été obligé de reprendre le chemin de ses Etats attaqués par l'Empereur. L'armée Françoise passa les Alpes, & ce fut au milieu du travail, des fatigues & des combats qu'il fallut soutenir pour ce passage, que le Comte de Guise jetta les premieres racines de cette affection que les François ont toujours conservée pour les Princes de son nom. Partout il payoit de sa personne, & soulageoit les Officiers & le soldat de ses conseils, de ses provisions & de son argent. Tous ceux dont la valeur étoit connue, le Chevalier Bayard & ses pareils, (si un homme qui réunissoit à un courage extrême un si grand nombre de vertus pouvoit avoir quelques semblables,) étoient les compagnons ordinaires de Claude: ils trouvoient en lui un protecteur zélé, qui faisoit valoir leurs services auprès du Roi, & en sollicitoit la récompense.

Il sembloit que Claude en entrant en France, eût en effet entrepris de subjuguer la nation, par le soin qu'il prit d'étudier l'esprit qui la domine. Ce Prince connut que le courage du cœur étoit sa principale passion: que qui sçait flatter le François, sçait comme on le gagne. Après le caractère général, il étudia les particuliers, non que sa complaisance fût égale pour tous, & que son dessein fût de plaire & d'obliger sans distinction. Claude étoit ambitieux; & il est aussi essentiel pour la fortune de se montrer quelquefois ennemi implacable, que de paroître ami sûr & solide. Enfin le Comte de Guise avoit fait à peine six mois de séjour parmi les troupes, & parmi la Noblesse Françoise, qu'il s'en vit généralement aimé. 1515.

L'armée ayant franchi les Alpes, un de ses partis, commandé par le Chevalier Bayard, battit la Gendarmerie du Pape, prit Prosper Colonne son Général, & Villefranche où il étoit. Ce premier avantage ayant déterminé le Pape & les Suisses à la paix, ces derniers offrirent de remettre au Roi le Duché de Milan pour une somme considérable qui leur fut accordée, & la 1516.

paix sembloit si assurée, que le Roi
1516. suivi du Comte de Guise & de ses Lansquenets s'étoit mis en marche pour prendre possession de Milan. Mais le Cardinal de Sion, cet implacable ennemi de la France avoit regagné les Suisses. En vain les avoit-il assurés de l'argent que le Roi leur avoit promis, & que ce Cardinal croyoit pouvoir enlever : il eut besoin pour les résoudre à rompre le Traité, de leur rappeller l'infraction de celui de Dijon par les François. Ce qui fit connoître au Roi combien les engagemens sont respectables, & combien il est dangereux de le violer.

Les deux armées se disposerent au combat avec une égale ardeur : toute l'Europe étoit attentive à cet événement. On alloit voir une nation toujours victorieuse aux mains avec un peuple réputé invincible. Les Suisses vinrent à grands pas les piques baissées, fondre sur les Lansquenets que commandoit le Comte de Guise, & qui gardoient l'artillerie. Elle fit un feu terrible; mais les Suisses n'en étant que plus animés rompirent les Lansquenets, & les mirent en fuite.

Guise abondonné fit ferme avec

quelques Gendarmes qui accoururent, 1515.
pour empêcher les ennemis d'emmener le canon ; ce qui donna le tems au Roi de venir à la tête de ce corps formidable, qu'on appelloit les bandes noires : ils eurent bientôt regagné le terrein perdu. Les Suisses honteux d'avoir pû le céder, revinrent à la charge avec tant de fureur, que la nuit seule suspendit le combat. Il recommença le lendemain ; mais le carnage se termina enfin par la retraite des Suisses, qui laisserent plus de dix mille des leurs sur la Place. Le silence qui suit le bruit terrible des combats, le reste de la crainte & de la colere, la joye de la victoire, & la pitié des vaincus, jettent un trouble dans l'ame, dont les plus intrépides ne peuvent se défendre. Tant de milliers d'hommes pleins de courage & de vigueur, ces chevaux, ces armes brillantes avoient fait place à des corps étendus, & percés de coups mortels ; on n'entendoit que les plaintes des mourans, & les cris douloureux des blessés. François I. à la vûe de ce spectacle se sentit pénétré de douleur : mais le malheur de la France ne voulut pas que cette impression d'huma-

Défaite des Suisses par les François.

nité triomphât dans son cœur de l'ambition qui l'agita depuis, & qu'elle lui inspirât de l'horreur pour cette gloire sanguinaire, qui s'achete aux dépens du repos & de la vie des hommes.

Le sentiment qui saisit alors le Roi, fut le salut du reste des Suisses : on les laissa rentrer tranquillement dans Milan ; ce qui le réconcilia avec cette Nation. Le Comte de Guise, après la déroute de ses Lansquenets, s'étoit battu en homme qui n'y vouloit point survivre : on l'avoit vû tomber percé de coups dans la foule des morts. Un de ses Ecuyers voyant que les Suisses alloient lui en porter de nouveaux, se coucha sur son corps, les reçut à sa place, & souffrit ainsi volontairement la mort, pour conserver à son maître ce qui lui restoit de vie : exemple d'affection & de fidélité qui ne peut être trop célébré. Ce fut sur le champ de bataille qu'un autre de ses Ecuyers, nommé *Adam*, alla le chercher après le combat: aidé du Capitaine *James* Ecossois, il vint à bout de le découvrir: on le porta dans une maison hors du camp, où ce Prince fut traité avec tant de soin, qu'il guérit contre

toute

te eſpérance. On le mit au nombre de ceux qui avoient le plus contribué au gain de la victoire, en empêchant les Suiſſes d'emmener le canon. Mais ce qui lui gagna abſolument les bonnes graces du Roi, fut l'offre généreuſe qu'il avoit faites à ce Monarque de tout ce qu'il poſſédoit, lorſque les Seigneurs de l'armée s'étoient cotiſés pour aſſembler la ſomme exigée par les Suiſſes. François I. en fit alors une eſpéce de favori, & le chargea pendant ſon ſéjour en Italie des expéditions qui demandoient le plus de confiance. Il accompagna le Connétable de Bourbon & le Duc de Vendôme, en qualité d'Ambaſſadeur auprès de la République de Veniſe, à qui le Roi avoit promis ſon ſecours contre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne. Quelque reſpect qu'ait toute l'Europe pour l'auguſte Maiſon de Bourbon, le Comte de Guiſe eût le plaiſir de remarquer que le Sénat mettoit peu de différence entre les honneurs qu'il rendoit aux deux Princes du Sang ſes Collégues, & ceux que le Comte recevoit lui-même ; tant la réputation de la Maiſon de Lorraine étoit grande dans toute la Chrétienté.

1511.

1511. Enfin la guerre avec les Suisses étant entierement terminée, par la cession qu'ils firent du Duché de Milan, le Roi reprit le chemin de ses Etats, ramenant avec lui le Comte de Guise.
1516. La maladie de Ferdinand Roi d'Espagne étoit une des causes de ce prompt retour : la succession de ses Couronnes regardoit le jeune Prince Charles, depuis si fameux sous le nom de Charles V. Déja maîtres de dix-sept Provinces des Pays-Bas, il devenoit un voisin formidable aux François. Charles avoit un frere nommé Ferdinand, comme leur ayeul maternel, que le Roi eût desiré voir partager la succession de tant d'Etats, afin de diminuer la puissance de leur Maison. Dans ce dessein il employa les négociations & les offres d'argent, afin de détourner Ferdinand de nommer Charles pour son successeur. Mais n'ayant pu empêcher que ce jeune Prince ne fût couronné Roi d'Espagne, & le Trône Impérial étant devenu vacant par la mort de Maximilien, ayeul paternel du nouveau Roi d'Espagne, François résolut de tout mettre en usage pour réussir à l'en éloigner, & l'occuper lui-même.
1517. L'ascendant de Charles commença à

ſe manifeſter dès-lors ; il l'emporta ſur tous les mouvemens que ſe donna ſon compétiteur, quoiqu'il fût plus âgé, plus capable de gouverner, que ſon courage fût reconnu de toute l'Europe, qu'il eût employé les plus habiles négociateurs de ſon Royaume, & diſtribué des ſommes immenſes dans toutes les Cours d'Allemagne. 1517.

Les Politiques remarquerent que l'élection de François I. à l'Empire fut principalement rejettée par les anciens amis de la France, tels que l'Evêque de Liege, le Duc de Bouillon (de la Maiſon de la Mark), Sigiſmond Roi de Pologne, &c. à cauſe de l'inconſtance ordinaire au Miniſtere de ces tems-là, qui ſur les moindres prétextes, par de fauſſes vûes d'épargne, par trop de confiance en leurs propres forces, & pour ſe faire de nouvelles créatures, mécontentoient les anciennes, en ſupprimant les récompenſes dûes à leurs ſervices : ce qui donnoit des François, chez leurs voiſins, une idée de légereté & d'ingratitude, dont leurs ennemis ſavoient tirer de grands avantages. La nouvelle de l'élection de Charles au Trône de l'Empire, fut un coup accablant pour François I. & cet

événement, auquel la Maison de Lorraine n'eût que peu de part, ainsi que
1517. l'héréfie de Luther qui commençoit à se répandre, & les suites du Concordat que le Roi fit publier, malgré les remontrances de tous les Parlemens & des Universités du Royaume, furent les premieres & principales causes de la grande autorité que le Comte de Guise & ses descendans acquirent en France. Il est aisé de comprendre combien la préférence donnée à Charles à la face de toute l'Europe fut sensible à un jeune Roi tout de feu, & qui avoit disputé l'Empire autant par amour
1518. propre que par politique. Il résolut de faire la guerre à son heureux Compétiteur, espérant de diminuer par le succès de ses armes le désagrément d'avoir été vaincu dans les intrigues & les négociations. Mais déja assez sage pour connoître que la multitude des soldats ne fait que la seconde force d'une armée, il eût une extrême considération pour les Capitaines habiles de son Royaume, & sçut les employer.

Les hommes se trouvent soumis à l'autorité légitime des Souverains & des Rois ; mais les talens ne dépen-

dent que de ceux qui les possedent, ou qui sçavent les honorer. Le Roi attira à force de promesses & de bienfaits un grand nombre d'étrangers; 1518. d'abord ceux qui se distinguoient dans l'Art militaire, ensuite dans tous les genres: projet digne d'un grand Monarque, mais que l'Empereur suivit plus constamment que François I. ce qui lui donna l'avantage pendant tout le regne de ce Prince. Le Comte de Guise étoit né politique & soldat, qualités nécessaires auprès d'un Roi qui se disposoit à gagner des alliés, & à faire une guerre longue & sanglante. Aussi devint-il plus considérable que jamais à la Cour, & ce qui est 1519. à remarquer, c'est que dès-lors la Noblesse Françoise, même la plus qualifiée, croyoit ne pouvoir tirer l'épée contre lui, non plus que contre les Princes du Sang. Cette opinion étoit encore dans toute sa force sous le regne de Henri III. où Bussy d'Amboise, d'une des meilleures Maisons du Royaume, favori du Duc d'Alençon, & le plus fier, ainsi que le plus brave des François, disoit en parlant au Duc de Guise, tué depuis à Blois, au sujet d'un démêlé survenu entre

eux, *qu'il se seroit d'abord mis à genoux, & ensuite eût tiré l'épée, s'il l'eût voulu, contre lui.* Il est vrai que Claude, à cause de son titre de Prince étranger, de ses grandes richesses & son illustre origine, sembloit vouloir en quelque sorte être regardé comme l'Allié du Roi qui n'en avoit en effet d'autres avec lui dans toute l'Europe, que le Duc de Lorraine son frere, & Robert de la Mark, Duc de Sedan & de Bouillon. Aidé seulement de ces Princes, dont les Etats couvroient une partie de la Picardie & de la Champagne, & donnoit une entrée en Allemagne, François I. soutint la guerre contre Charles, maître de l'Empire, de l'Espagne & des Pays-Bas. L'Empereur se trouvoit à tous égards dans une situation plus favorable que celle de son concurrent. Indépendamment de ses forces supérieures, il avoit pour lui la prévention des peuples voisins, & de ceux même dont ce Prince se disposoit à faire la conquête, je veux dire du Duché de Milan.

1519.

Louis XII. & le Cardinal d'Amboise en avoient traité les habitans avec toute la douceur possible; les Gouverneurs, ausquels on les avoit soumis,

s'étoient montrés les plus zélés défenseurs de leurs biens & de leurs privi- 1519.
léges, tenant les troupes dans une exacte discipline, & faisant administrer la justice suivant les Loix & par des Magistrats du pays. Mais depuis la conquête de François I. tout avoit changé de face. A la sagesse & à l'expérience du Cardinal d'Amboise avoit succédé un Ministre ignorant, impérieux, prévenu de ses talens, dédaignant les anciennes maximes, oubliant les services passés, avare de récompenses & même de louanges dûes, sévere, soupçonneux, *décidant sans examen de la fortune, de la réputation, de la liberté & de la vie des sujets.* A ces Gouverneurs citoyens & pacifiques, donnés par Louis XII. surtout au Connétable de Bourbon, que sa douceur & son désintéressement leur faisoient regarder comme leur pere, on vit succéder un Lautrec, homme de courage & bon militaire, mais d'une fierté insupportable, & gâté d'ailleurs par l'idée qu'il avoit, qu'on ne pouvoit plaire à la Cour, qu'en faisant parade de l'autorité, & que par le refus des bienfaits.

L'infortuné Trivulce, ce fameux

1519. Capitaine, qui avoit rendu des ſervices ſi conſidérables aux François, ſe vit ſacrifié le premier à la jalouſie de Lautrec, aidé de Madame de Château-Briand ſa ſœur, maîtreſſe du Roi. Trivulce âgé de quatre-vingt ans, boiteux, infirme, accablé des douleurs de la goute, & aux portes de la mort, ſe fit porter en chaiſe dans un endroit par où le Roi devoit paſſer : la Cour étoit alors à Chartres. Le Roi paſſa en effet, mais ſans faire ſemblant de voir Trivulce. *Ah Sire*, s'écria l'infortuné vieillard, *ah Sire, au moins un mot d'audiance.* On ne l'écouta point : outré avec raiſon d'un pareil traitement, alla ſe mettre au lit, pour y attendre la mort. Le Comte de Guiſe fut un de ceux qui fit remarquer au Roi la dureté de cette conduite : ce Prince rendu à lui-même, ayant appris l'état de Trivulce, l'envoya viſiter de ſa part, & l'aſſurer de ſes bonnes graces. *Il n'eſt plus tems*, répondit-il courageuſement ; *le dédain dont il a uſé envers moi, & mon dépit ont déjà fait leur opération en moi : je ſuis mort.* Teligni Sénéchal de Rouergue, ſuccéda au Gouvernement de Milan à Lautrec, & par ſa conduite modérée

Bonté naturelle du Duc de Guiſe.

il eût bientôt regagné le cœur des gens du pays. Mais le Ministre jaloux de ses grandes qualités ne le pût souffrir en cette place : on rappella Teligni pour lui substituer l'Escut, dit le Maréchal de Foix, frere de Lautrec, plus fier encore, & plus incapable que lui. On n'entendit plus parler que de bannissemens, que de confiscations de biens, que d'emprisonnemens : la crainte & la punition étoient seuls employés : les citoyens qui demandoient des graces, étoient regardés comme ennemis : *on dénioit même la justice* : la prudence, la politique étoient absolument dédaignées ; & Jerôme Moroné, Vice-chancelier de Milan, homme d'esprit, & le plus accrédité de cet Etat, ayant sollicité une Charge de Maître des Requêtes de l'Hôtel, on la lui refusa, pour faire voir, disoit-on à la Cour, que *le Gouvernement n'a besoin de ménager personne*. La suite fit faire des réflexions contraires : ce Jerôme Moroné, à qui sa fidélité, ses services & ses talens n'avoient pu obtenir une Charge, que l'on donnoit à la sollicitation d'une femme, se vengea, & fit perdre le Milanez à la France. Le reste de l'Italie n'étoit pas plus

1519

satisfaite de cette nation, à qui la lé-
1519. gereté, la présomption & la mauvaise politique font souvent perdre le fruit des qualités, qui la rendent supérieure aux autres.

Charles V. n'eût donc besoin pour s'assurer du Pape & des Souverains de l'Italie, que de leur faire remarquer le danger de dépendre d'une pareille nation. Mais il jugea en même-tems qu'il devoit faire condamner Luther dans la Diete de Vormes. Le Comte de Guise attentif à tout ce qui se passoit, connoissoit toute l'étendue des défauts du Gouvernement; il en profitoit auprès des particuliers. Mais ayant vu l'heureux effet qu'avoit produit cette marque de zéle donnée par l'Empereur pour la conservation de la Foi, il se déclara aussi tôt un des plus grands ennemis des Novateurs, & de tous les partisans qu'ils avoient en France. Par ce moyen & par le crédit du Cardinal de Lorraine, il gagna le Clergé du Royaume, & conserva la bienveillance de la Cour de Rome, sans se rendre suspect, quoique dans ce tems-là elle déclarât la guerre au Roi. Ce Monarque se vit attaqué à
1520. la fois par l'Empereur en Italie, &

par le Roi d'Angleterre en Picardie. Il envoya pour défendre cette Province, ce qu'il avoit de plus habiles Généraux. Le Duc de Vendôme & Monsieur de la Tremoille se posterent à Abbeville avec un corps de troupes, pendant que le Comte de Guise avec six mille hommes de pied se tenoit à Montreuil, prêt à se joindre au Duc de Vendôme, si ce Prince avoit besoin de secours. Guise se comporta durant cette campagne, en conséquence de son objet principal, qui étoit en servant le Roi de se rendre cher au peuple. Il faisoit observer la discipline la plus exacte à ses soldats & les rendoit tels qu'ils doivent être, c'est-à-dire la terreur des ennemis qui doivent combattre, & les défenseurs des biens du citoyen qui les paye : en même temps il étoit de toutes les expéditions. Un grand nom augmente le bruit des succès, & les troupes en combattent avec plus de courage. Les Anglois ayant assiégé Hedin, Guise ne négligea rien pour les obliger à se retirer : il fit agir avec le même feu qui l'animoit les Gouverneurs de Montreuil, de Therouenne & de Dourlens; lui-même étoit jour

1520

& nuit à cheval, enlevoit les convois
1520. des assiégeans, & leur donnoit des alarmes continuelles. Enfin les Anglois fatigués, se voyant sans provisions, & inondés de la pluye dans leurs tranchées, leverent le siége. Les Comtes de Guise & de Saint-Pol, les suivirent de près, pour les empêcher de faire le dégat dans le pays; & enfin les ayant joints au village de Pas dans l'Artois, Guise attaqua leur arriere-
1522. garde, & la battit. Après cette défaite, les Anglois n'étant plus en état de rien entreprendre, repasserent tous en Angleterre. Cette retraite à laquelle on ne s'attendoit pas, donna beaucoup de joye à la Cour. Si les ennemis eussent pris Hedin, on les auroit vu rester en France, & pénétrer dans ses Provinces, la campagne suivante. Ce fut à Guise que l'on fit honneur de la levée du siége & de la victoire; & l'affection des peuples se déclara encore plus en faveu . Les Parisiens lui témoignerent entr'autres leur reconnoissance. De tous temps ils ont été aisés à effrayer : la richesse & la magnificence de leur ville en est la cause. Aussi-tôt qu'ils sçurent les Anglois en Picardie, ils s'imaginerent les voir

aux portes de la Capitale : la crainte secondant le zéle, ils offrirent de soudoyer mille hommes pour la défense de la frontiere. La retraite des Anglois les délivroit de cet impôt, & c'étoit au Comte de Guise à qui ils croyoient en être redevables. Mais ce qui acheva d'assurer le crédit de ce Prince parmi les François, & à la Cour même, fut l'espéce de proscription prononcée contre les Princes du Sang ; ensorte que Guise se trouvoit par sa naissance & par sa fortune, une des premieres personnes de l'Etat. Avant que de voir comment il sçut profiter de cette situation, il est nécessaire de dire quelque chose du malheur qui la lui procura. 1522

François I. avoit de belles qualités pour la société civile, & à la prudence près toutes celles qui peuvent former un grand Capitaine ; mais il ne possédoit aucun des talens essentiels pour bien gouverner. Ce Prince avoit le cœur bon, & aimoit son peuple : il avoit même une espéce de passion pour sa Noblesse. Cependant il sacrifioit tous les jours les premiers à l'avarice insatiable des Traitans, & les autres au hasard des combats, & il

Caract. de Franç. I.

voyoit le plus souvent tuer à ses yeux
1522. ceux de ses courtisans qu'il aimoit le plus, sans que ce spectacle servît à la conservation des autres : son extrême facilité & l'amour propre, passion dominante chez les Rois guerriers, en étoient la cause. Il écoutoit & préferoit tous les conseils qui tendoient à la guerre, & le pouvoir suprême étoit aisément abandonné à ceux dont la fatale industrie lui fournissoit le plus de ressources pour la faire avec succès. Louise de Savoye sa mere, Régente du Royaume pendant ses premieres expéditions en Italie, avoit une autorité absolue sur son esprit. Assez éclairé pour connoître les défauts de cette Princesse, il n'avoit point assez de fermeté pour résister à ses mauvais conseils, parce qu'elle les lui donnoit comme en échange de son approbation pour les désirs qu'elle lui connoissoit. La disgrace & la mort de Semblançai furent le fruit de sa mauvaise foi ; elle voulut perdre aussi le Connétable de Bourbon, & ce fut ce qui perdit son fils & l'Etat.

1523. Louise avoit aimé le Connétable ; il répondit mal à sa passion, & pour se venger elle lui fit intenter un pro-

tès, dont la perte pouvoit en un seul jour le dépouiller de tous ses biens. 1523
Le Roi, ainsi que toute l'Europe, étoit parfaitement instruit du bon droit de Bourbon : cette affaire avoit dejà été discutée en détail sous le régne de Louis XII. Mais sa condescendance pour la Reine Louise ne lui permit pas de s'opposer à ses injustes desseins; & cette Princesse n'ayant pû corrompre l'équité des Juges, obtint au moins que les biens du Connétable seroient mis en sequestre; ce qui le ruinoit, ne touchant plus depuis long-tems les pensions, ni les appointemens qu'il tenoit de la Cour. Le chagrin s'empara de son ame, le ressentiment le suivit; & le Roi eût bientôt à reprocher à sa complaisance pour la Régente, d'avoir fait un rebelle du premier Prince de son Sang, du plus grand Capitaine, & du plus honnête homme de son Royaume. Le Duc de Bourbon s'attacha à l'Empereur, & les Princes du Sang (il n'y en avoit plus de la branche de Valois) furent punis de sa faute, par le soin qu'on eût de les éloigner du commandement des Armées & du Gouvernement. Il se fit à cette occasion, ainsi

que je l'ai dit plus haut, un mouvement dans tout le Royaume, qui devint favorable au Comte de Guise; on l'envoya commander en Bourgogne, où l'Empereur & les amis du Connétable menaçoient de faire leurs plus grands efforts; & si dès-lors le Roi, devenu soupçonneux depuis la désertion du Connétable, n'eût dejà eu quelque jalousie du crédit que s'acqueroit chaque jour Claude parmi les peuples & dans les armées; on croit qu'il se fût vu chargé de l'expédition d'Italie, confiée à l'Amiral Bonivet, dont il ne fut que le Lieutenant. La jalousie s'étant emparée du Général, il fit autant de fautes que d'actions; parce qu'une conduite prudente eût été trop conforme & peut-être attribuée aux conseils du Duc de Guise. Bonivet ayant dans la suite pris Fontarabie, Claude représenta que cette place étant une des clefs de l'Espagne, les Espagnols feroient les derniers efforts pour la reprendre, ou pour en obtenir la restitution par un Traité de paix: que pour éviter l'embarras de la défendre, & aux ennemis l'avantage de pouvoir nous l'opposer dans une seconde guerre, il falloit la dé-

1523.

molir, & des matériaux en conſtruire une forterеſſe dans un lieu appartenant à la France, & ſitué vis-à-vis de Fontarabie: par ce moyen notre frontiere ſe trouvoit fortifiée contre les Eſpagnols à leurs dépens, & le chemin reſtoit ouvert pour entrer dans leur pays. Mais quoique toute l'armée reconnût la ſageſſe de ce conſeil, Bonivet s'y oppoſa pour conſerver ſa conquête, & ſon opiniâtreté l'emporta peu de temps après. Les Eſpagnols, comme l'avoit prévû le Duc de Guiſe, aſſiégerent & reprirent cette place, qui avoit coûté de grandes ſommes au Roi, & où il périt beaucoup de nobleſſe & de ſoldats.

1523

Le Comte de Guiſe ſe ſépara avec plaiſir de l'Amiral de Bonivet, & ce qu'il exécuta en Bourgogne pour la défenſe de cette Province, lui acquit autant d'honneur, que l'Amiral avoit eſſuyé de diſgraces au-delà des Monts. Les Impériaux ſollicités par les Députés du Connétable, s'avancerent à grandes journées pour entrer dans la Bourgogne, où ils croyoient le trouver avec ſes troupes. Il pénétrerent dans cette Province, prirent d'abord Coiffri, petite place du Baſſigny, & paſ-

sant la Meuse à sa source, s'emparerent du Château de Montclair. Guise
1523. n'avoit aucune infanterie à leur opposer; mais la fortune constante à le servir par des moyens extraordinaires, avoit fait que les ennemis ne s'étoient point pourvûs de cavalerie, comptant sur celle que le Connétable s'étoit engagé de leur fournir, & que sa fuite précipitée ne lui avoit pas donné le tems d'assembler. Guise se trouva donc en état, avec neuf cens hommes d'armes seulement d'arrêter les progrès de plus de douze mille hommes; il les harcela sans cesse, enlevant les traineurs & coupant les convois qui leur venoient, il les réduisit à la retraite. Ainsi dans le tems même, que se trouvant sans armée, il devoit voir les villes de la Bourgogne & de la Champagne, gardées par les bans & arriers-bans, exposées à être emportées d'assaut par l'ennemi, & les campagnes ravagées, il sauva ces deux Provinces, & suivit les Allemans dans leur retraite, jusqu'à ce qu'ayant taillé en piéces leur arriere-garde, lorsqu'ils repassoient la Meuse, il rentra dans son Gouvernement, où tout étoit aussi tranquille que si l'ennemi n'eût point paru.

La Picardie inondée d'Anglois & de Flamans ne jouit pas d'un sort aussi favorable; ils firent un dégat effroyable dans ce pays-là, s'avancerent sur la riviere jusqu'à onze lieues de Paris, & y répandirent la consternation. Le peuple de cette grande ville se récria sur la conduite du Duc de Vendôme & de Monsieur de la Tremoille, qui avec un grand nombre de troupes laissoient faire de si grands progrès aux Anglois, pendant que Guise avec une poignée de gens d'armes, avoit forcé une armée entiere à faire une retraite précipitée. Le Comte instruit des dispositions des Parisiens, après avoir mis la Bourgogne en sûreté, se rendit en personne dans leur ville, résolu, disoit-il, de périr avec eux ou de les sauver. Cette démarche acheva de lui gagner les cœurs, & le Bourgeois prévenu ne fit aucune attention à ce qu'entreprenoit le Duc de Vendôme & Monsieur de la Tremoille, pour les délivrer des ennemis, qui se trouverent obligés de rentrer en Flandres, sans avoir pris une seule place. Mais peu de tems après la France paya bien cher en Italie ces succès obtenus dans ses Provinces. Le Roi

1523.

1525.

donna & perdit la bataille de Pavie;
1525. il fut pris lui-même, emmené en Espagne, & ses Etats dégarnis de troupes & de Généraux, se virent à la merci de son vainqueur.

Louise de Savoye, Régente du Royaume en l'absence de son fils, appella promptement auprès d'elle le Comte de Guise & Lautrec; mais cette Princesse n'avoit confiance qu'au premier : elle lui fit part de ses soupçons sur le Duc de Vendôme, que les amis de la Maison de Bourbon pressoient de lui ôter la Régence, comme étant le Prince du Sang alors en France le plus proche de la Couronne, en même-tems que le plus capable & le plus intéressé à la défendre. Guise fit agir ses amis auprès du Duc, qui préférant son devoir & leurs conseils aux mouvemens de son ambition déclara en arrivant à la Régente que son dessein n'étoit point de disputer l'autorité, mais de la faire respecter aux autres, en donnant l'exemple d'une entiere obéissance. La promesse qu'il en fit lui valut le titre de Chef du Conseil de Régence, & au Comte de Guise une grande part dans toutes les affaires.

L'uſage que ce Prince fit de ſon crédit l'augmenta conſidérablement. Il fut un de ceux qui donna le conſeil de racheter tous les priſonniers faits à la bataille de Pavie; ce qui rendant à la France des troupes aguerries, à moins de frais que pour en lever de nouvelles, les engageoit par reconnoiſſance à combattre avec plus d'ardeur que jamais, & donnoit une idée avantageuſe de la Régence. On avoit beſoin dans ce tems déplorable de faire uſage de toutes les reſſources, & ce qui ſera difficile à croire, cinq cens hommes bien armés ſe levoient avec peine dans un Royaume tel que la France. Le Comte de Guiſe aimé de la Nobleſſe & des gens de guerre, n'épargnant ni la dépenſe ni les promeſſes, vint à bout après bien des obſtacles de raſſembler environ deux mille hommes, avec leſquels ce Prince marcha au ſecours d'Antoine Duc de Lorraine ſon frere, ſur qui venoient fondre une multitude de payſans Allemans, tous Luthériens, aſſemblés par l'eſpoir de ravager ſes Etats, enſuite la Champagne & la Bourgogne dénuées de ſoldats & de nobleſſe.

1525

Avis ſa[lu]taire du Co[m]te de Guiſ[e à] la Régenc[e]

L'Empereur permettoit ces violen-
1525. ces, pour se dédommager de ce que la bienséance & la crainte qu'il avoit du Roi d'Angleterre, l'obligeoient d'observer de ménagement avec la France pendant la captivité de son Roi; & loin d'arrêter la fureur de ces Paysans attroupés, il les animoit & les faisoit soutenir secretement, assurés du consentement de leur Souverain. Le nombre de ces pillards augmentant chaque jour, Guise crut ne pouvoir rendre un service plus essentiel à l'Etat, que de les empêcher de s'avancer davantage, d'autant plus que des troupes réglées se joignoient à eux par petites Compagnies. Mais avant d'entreprendre cette expédition, il en écrivit au Parlement de Paris, auquel ce Prince ne souscrivoit que, *Votre entierement bon ami*, ainsi que le Duc de Lorraine lui-même, & les autres Souverains Etrangers. La Régente & le Parlement ayant approuvé son dessein, il réunit ses soldats avec ceux du Duc de Lorraine, ce qui formoit à peine un corps de six mille hommes, & marcha vers le Bourg de Lussestein, où les ennemis s'étoient retranchés; il les attaqua, les força, les tailla en piéces, brûla le

Bourg même avec tous ceux qui s'y étoient cachés, & détruisit ainsi en 1525.
trois heures cette multitude d'hommes, dont le seul nom faisoit trembler les peuples de France, & avoit mis en fuite tout ce qui s'étoit présenté jusques-là pour les combattre. La récompense d'un succès si heureux, si peu attendu, si loué par la Nation, fut suivant quelques Historiens une réprimande du Conseil de Régence, qui blâma hautement le Comte de Guise d'avoir exposé presque le seul corps de troupes qu'il y eût alors en France, pendant qu'elle étoit menacée de toutes parts. L'imprudence témerité qui avoit fait perdre la bataille de Pavie, faisoit condamner avec quelque justice l'audace heureuse du Comte de Guise, quoique nécessaire, & quoiqu'elle fût le salut de plusieurs Provinces; mais ce qui avoit paru repréhensible au Conseil de Régence, ne fût pas jugé de même à la Cour de l'Empereur. Depuis ce tems-là il eût une telle estime pour le Comte de Guise, qu'ayant demandé en échange de François I, François Dauphin de France, & Henri Duc d'Orléans, ou douze Princes & Seigneurs, à la place de ce second

Fils de France, il voulut que Claude fût compris particulierement dans ce nombre.

1525.

Comté de Guise érigé en Duché par François I.

François I. lui-même de retour en France, jugea plus favorablement des services importans que le Comte de Guise avoit rendus à l'Etat, ce qu'il reconnut en érigeant l'année suivante son Comté de Guise en Duché. Mais on dit que ce Monarque s'en repentit peu de tems après, lorsqu'il s'apperçut des égards du Parlement pour lui. Cette Cour lui avoit écrit pour le féliciter de ses victoires sur les Luthériens, une Lettre où elle l'assuroit d'une réputation immortelle & d'une éternelle reconnoissance.

C'étoit le nom de Défenseur de la Foi & d'Ennemi des Hérétiques, que Guise désiroit le plus de mériter auprès du peuple, & que le Roi craignoit davantage qu'il n'obtînt. Ce Monarque regarda aussi comme un attentat de la Maison de Lorraine le dessein qu'avoit eu le Comte de Vaudemont, frere de Claude, qui se disant issu comme lui de la Maison d'Anjou, vouloit se servir de troupes Françoises en Italie, pour prendre le Royaume de Naples & s'en faire couronner Roi. Les plus

Grands

Grands du Royaume & surtout le Connétable, qu'une haute naissance & la première dignité de l'Etat rendoient plus sensible, étoient choqués de ce que le Duc de Guise ne leur écrivoit jamais que dans le style des Princes du Sang, & souscrivoit au Connétable même : *Je suis tout à vous, & votre entièrement bon ami.* Ils parloient sans cesse au Roi contre cette hauteur d'un Etranger, qui venoit traiter ses premiers Sujets en supérieur, & Sa Majesté paroissoit approuver leur chagrin. Depuis cette jalousie que les Guise donnerent à François I. ils eurent à prendre d'extrêmes précautions contre les efforts de leurs ennemis, & surtout des Princes du Sang, quoique Claude eût épousé une Antoinette de Bourbon, & que cette alliance semblât devoir lier leurs intérêts : mais dans le principe ils étoient trop différens pour que jamais rien pût les réunir. 1525

Le Roi armoit de nouveau dans tout son Royaume pour la conquête du Milanez, & les circonstances étoient plus favorables que jamais pour recouvrer ce Duché, si le Conseil de ce Roi ne fût retombé à la première lueur de prospérité, dans cette présomption & Le Roi arme pour conquête Milanez.

cet oubli de services, qui ont tant de
1525. fois fait échouer les plus grands projets de la Nation. André Doria, un des plus grands hommes que Gênes ait produits & que l'Europe ait connus, soit pour la politique, soit pour la guerre, surtout pour celle de mer, s'étoit donné à la France, & l'avoit servie avec toute la fidélité & le succès possible. Il demanda, ainsi que Jerôme Moroné avoit fait, des récompenses proportionnées. Ce que le refus fait au premier avoit causé de pertes & de malheurs à l'Etat, ne corrigea point les Ministres: on refusa aussi Doria, & sur ce que les plus sages du Conseil représenterent au Roi, combien il étoit important de ménager un aussi grand Capitaine, le Chancelier du Prat répondit avec hauteur, qu'il étoit au-dessous de la Majesté royale de marchander ainsi avec un particulier, & que loin d'accorder rien à Doria, il falloit le faire arrêter. Ce conseil fut suivi, parce que dans la violence il y a toujours un air de supériorité, qui ne séduit que trop souvent les Souverains. M. de Barbezieux, Amiral des Mers du Levant, fut donc envoyé à Gênes pour s'assurer de Doria. Mais ce

Seigneur informé du dessein de l'Amiral s'étoit mis en sûreté sur les Galeres: 1525.
il y reçut Barbezieux, lui reprocha l'ingratitude du Ministère de France, le renvoya ensuite, se donna à l'Empereur, & rappella Jannetin Doria son neveu, qui bloquoit le Port de Naples assiégé par les François; ce qui les força de se retirer, fit périr leur armée & deux autres qui les suivirent. De si malheureux succès obligerent de songer à la paix; mais on tint à ce sujet, & pour un objet plus grand & plus essentiel, la même conduite observée à l'égard de Moroné, de Doria, & de tant d'autres serviteurs du Roi. Le Traité se fit à Cambrai, & pendant que l'Empereur soutenoit opiniâtrement les intérêts de ses amis & de ses alliés, la France sacrifia tous les siens, sans les prévenir, sans leur faire aucune part des articles du Traité, sans se mettre en peine de tenir aucune des promesses qu'on leur avoit faites, quoique conséquentes à leurs engagemens & nécessaires à leur sûreté. Aussi la droiture & la franchise du Roi en parurent-elles alarmées, & lorsque le Roi d'Angleterre, un des plus maltraités, se plaignit avec vivacité de se

voir, pout ainsi dire, livré à l'Empe-
1525. reur, par un Souverain que son intervention avoit si utilement servi, le Roi répondit que cette paix étoit l'ouvrage de deux femmes, qui n'avoient pensé qu'à éviter la guerre.

Après avoir entrepris de justifier ainsi par la necessité un Traité de cette nature, il sembloit difficile à croire que François voulût la recommencer jamais: ce fut cependant à quoi il se disposa, à l'occasion de la mort de Merveille, son Envoyé auprès de François Sforce, Duc de Milan, qui lui fit couper la tête, sans égard pour son caractère de Ministre du Roi. Le prétexte étoit juste, l'armée étoit prête, le Duc de Savoye dont il falloit traverser les Etats avoit mérité la colere du Roi; il étoit tout à l'Empereur, c'étoit venger deux injures à la fois, mortifier Charles V. & rétablir la réputation des armes Françoises. L'armée marcha donc, & François Sforce étant mort sur ces entrefaites, on s'arrêta d'abord à faire la guerre en Savoye; mais bientôt l'Empereur, après avoir long-temps amusé le Roi sur l'investiture du Duché de Milan, en faveur de son second Fils, le Duc

d'Orléans, invectiva contre ce Monarque, dans une Harangue prononcée en plein Consistoire & en présence de tout ce qu'il y avoit alors d'Ambassadeurs à Rome. 1525.

Le Roi sensible comme il devoit à cette injure, quoiqu'elle tînt de la folie, ne ménagea plus rien, & la guerre se ralluma entre ces deux Puissances avec plus d'ardeur que jamais & moins d'espérance de la voir finir. Ce ne devoit pas être une guerre entre deux Souverains : mais une querelle en général entre tous les sujets ; car l'Empereur dans sa Harangue avoit insulté toute la Nation, en disant que les François n'avoient plus de soldats ni de Capitaines, & que si les siens étoient semblables, il viendroit la corde au cou demander misericorde au Roi. Les Guise pendant ces négociations avoient recouvré leur première faveur, & le même Cardinal de Lorraine qui s'y étoit vû principalement employé, outré de la hauteur de Charles V. & du mépris qu'il avoit fait des François, après avoir parlé avec beaucoup de fierté à l'Empereur & au Pape même, le conseilla de rejetter toutes voyes d'accommodement, & d'em-

ployer la force des armes. Cet avis,
1525. digne d'une ame noble, & nécessaire à la gloire des François, fut d'autant plus généralement approuvé, qu'on étoit en état de le suivre.

La justice d'une cause inspire de la modération. Le Roi, qui avoit été assez peu circonspect dans toutes ses entreprises militaires, prit les mesures les plus sages dans cette guerre, pour la soutenir avec ses seuls François; car les calomnies que l'Empereur avoit répandues contre lui dans toute l'Europe, ne lui laissoient pas espérer sitôt aucun secours des Nations voisines. Pour surcroît de malheur, il subit alors la peine de la conduite qu'avoient tenue ses Ministres avec ses amis & ses alliés, depuis le commencement de la guerre, & sur-tout dans le Traité de Cambrai.

Le Marquis de Salusse devenu d'un grand prix, parce qu'il étoit son Lieutenant Général au-delà des Monts, l'abondonna pour se donner à l'Empereur; & les Princes d'Italie ni ceux d'Allemagne ne voulurent entendre parler d'aucune liaison avec la France. Le Roi leva deux armées, l'une pour la Provence, où l'Empereur s'étoit

rendu en personne, l'autre pour la Picardie attaquée par le Comte de Nassau, Lieutenant Général de ce Prince. Cette dernière étoit commandée par les Ducs de Vendôme & de Guise; & pendant que celle de Provence attiroit les regards de toute l'Europe, l'armée des Ducs regardée par les Parisiens comme le seul rempart qui fût entre l'ennemi & la Capitale, étoit l'objet de toute leur attention. 1525.

Guise, devenu depuis long-temps l'objet de leur confiance, laissa la Bourgogne, abandonna la défense de ses propres Terres; & ayant vû former le siége de Peronne par le Comte de Nassau, il se rendit en poste à Paris pour rassurer les Habitans; sa femme & ses enfans y resterent à ce dessein par son ordre; & étant revenu à l'armée avec la même promptitude, il ne laissa passer aucun jour sans donner quelques alarmes aux Assiégeans, ou quelque secours aux Assiégés. Il étoit d'une importance extrême de sauver Peronne. L'Empereur venoit d'être chassé avec honte de la Provence: il ne manquoit plus pour le salut de l'Etat & la gloire de la Nation, que de faire essuyer un pareil affront aux armes de ce Prince

en Picardie. Victorieux de Peronne, 1525. les Impériaux pouvoient sans obstacle venir ensuite jusqu'à Paris. Ainsi le Duc de Guise ne croyoit rien au-dessous de lui pour sauver la place assiégée. Dans certains jours que son titre de Général le laissoit oisif, il devenoit Capitaine de parti pour harceler les ennemis, couper leurs convois, & faire passer des provisions dans Peronne. Ce Prince ayant été informé que le Maréchal de la Marck qui la défendoit manquoit de poudre, se chargea lui même de l'en fournir, & conduisit jusques sur les bords des marais de la Place quatre cens Arquebusiers, avec chacun dix livres de poudre. Ayant fait sonner en même-temps des trompettes de tous côtés, l'alarme se répandit dans le camp des ennemis, & pendant qu'ils couroient aux armes, les Arquebusiers entrerent heureusement dans la Ville. Ce secours, & la confiance des Assiégés au Duc de Guise leur inspirerent tant de courage, qu'après avoir soutenu deux assauts terribles & perdu beaucoup de braves hommes, ils répondirent à la sommation du Comte de Nassau, qu'il n'entreroit jamais dans la Place qu'en leur passant

à tous sur le ventre. Ce Général rebuté leva enfin le siége, sortit de la Picardie, & laissa respirer les Parisiens, dont l'inquiétude avoit été continuelle depuis le commencement du siége. 1525.

Le Roi trouva un grand avantage dans cette crainte : il profita de l'argent donné par ce peuple effrayé, pour lever dix mille hommes & faire un équipage d'Artillerie. Tel fut la fin de cette campagne si terrible, qui devoit voir la France passer sous les loix de l'Empereur. Le Roi étoit seul avec peu d'argent, & des troupes peu nombreuses ; mais il avoit pour lui la justice, la prudence, l'union des Chefs, l'intérêt des Sujets : il fut doux, bienfaisant par lui-même, équitable dans le choix des personnes & dans la distribution des graces. Ce Prince avoit à la journée de Pavie une puissante armée, de grands trésors, son pays étoit tranquille ; il attaquoit en conquérant son ennemi : cependant il fut vaincu. Il fit briller en cette occasion tout le courage d'un Héros. Ses espérances d'alors & sa défaite, rapprochées du peu d'espérance de ses derniers succès, donnent une juste idée de la différence qu'on doit mettre en-

tre un Roi qui écoute un courage inconsidéré & celui qui préfére les sages conseils de la prudence.

1525.

François I. attaque les Allemands en Italie.

Ce n'étoit pas assez pour le Roi d'avoir repoussé l'Empereur de ses Etats: il alla l'attaquer à son tour en Italie. Ce Prince avant d'entreprendre cette expédition, avoit mis ordre aux affaires de son Royaume, & laissé le commandement à son second fils, Charles Duc d'Orléans, pour les Provinces de Picardie, de Normandie, l'Isle de France & Paris. Le Duc de Guise, qui devoit demeurer auprès de ce Prince, continua de veiller sur la Bourgogne & la Champagne, quoique la publication d'une trève, conclue peu après le départ du Roi, semblât devoir le délivrer de ce soin. Mais on étoit alors dans l'usage de rompre ces trèves sur le moindre prétexte, & elles devenoient plutôt un sujet d'inquiétude que de repos pour les Gouverneurs des Provinces frontières. En effet, quoique la trève eût été conclue pour dix ans, la guerre recommença avant que les deux premières années fussent expirées.

La France allégua plusieurs raisons de cette rupture; mais ce qui la justi-

ſioit abſolument fut l'aſſaſſinat de César Fregoſe & d'Antoine Rimon, Ambaſſadeurs, que le Roi envoyoit à la République de Veniſe & au Grand Seigneur. Le Marquis du Guaſt, Général pour l'Empereur, les fit tuer ſur le Pô, comme ils deſcendoient ce fleuve. Cet attentat fit grand bruit dans toute l'Europe, & le Roi ayant mis deux grandes armées ſur pied, la première marcha ſous les ordres de Monſieur le Dauphin, vers le Rouſſillon; l'autre porta la guerre dans le Luxembourg, conduite en effet par le Duc de Guiſe, & en apparence par le Duc d'Orléans. Guiſe fit de ſi grands progrès en cette campagne, qu'il ne reſta à l'Empereur de tout le Duché de Luxembourg que Thionville, la Capitale ayant été priſe elle-même en peu de jours de ſiége. Guiſe alloit pouſſer plus loin ſes avantages & attaquer le reſte des Pays-Bas; mais le Duc d'Orléans, jaloux du Dauphin ſon frere, ayant appris qu'il devoit y avoir bataille en Rouſſillon, partit pour s'y rendre avec une partie des troupes, & laiſſa le reſte en garniſon. Le Duc de Guiſe tenta vainement de le détourner de cette réſolution: le Prince partit; mais au lieu d'une ba-

1525.

Le Duc Guiſe pre le Luxem bourg.

taille & d'une victoire qu'il espéroit ;
1525. il trouva le Roi à Montpellier extrêmement irrité contre lui, & tout prêt à l'éloigner de la Cour.

Le départ du Duc d'Orleans avec ses troupes rendit le courage aux ennemis : le Comte de Nassau entra à son tour dans le Luxembourg, reprit la Ville de ce nom & toutes les autres Places conquises par les François, à l'exception d'Yvry, où le Duc de Guise, mal secondé par les autres Généraux, fut obligé de s'enfermer lui-même pour la défendre. Son bonheur ordinaire le suivit en cette occasion : il força les ennemis à lever le siége, & ayant formé une seconde fois celui de Montmidi, il reprit cette Place ; ce qui diminua le chagrin du Roi par rapport au malheureux succès de ses armes en Roussillon. Ce Monarque se tourna lui-même du côté de la fortune, & se rendit dans le Hainault, où ayant joint de nouvelles troupes à celles que le Duc de Guise commandoit, il se vit à la tête d'une puissante armée & encore une fois en présence de l'Empereur qui assiégeoit Landrecy en personne ; mais quoique le Roi eût beaucoup d'envie de terminer ce

long différend par une bataille, il se contenta de l'obliger à la retraite & transporta le fort de la guerre dans le Piémont. Le Comte d'Enguyen y gagna peu de temps après la bataille de Cérisolles ; ce qui eût procuré les plus grands avantages à l'Etat, si le Roi d'Angleterre, jusques-là allié de la France, ne s'étoit déclaré contr'elle en faveur de l'Empereur. Ils firent entrer chacun une armée dans les Pays-Bas ; & pendant que les Anglois formoient le siége de Montreuil où ils ruinerent leurs troupes, Charles V. avança dans la Champagne, & après avoir donné de l'inquiétude à plusieurs Places, il s'attacha à la Ville de Saint-Dizier. Ce Prince ne doutoit point d'emporter une pareille place en deux jours : elle étoit sans ouvrages extérieurs, & défendue seulement par une muraille foible, nullement flanquée; c'est ce qui détermina l'Empereur au siége, dont le succès pouvoit faire oublier aux peuples de l'Europe la bataille qu'il venoit de perdre en Piémont. Il investit donc Saint-Dizier, où Louis de Beüil, Comte de Sancerre, se jetta aussi-tôt avec cent hommes d'armes de la Compagnie du

1525.

Siége de Dizier par les troupes Impériales

Duc d'Orléans, & deux mille hommes
525. de pied. Cette Infanterie étoit commandée par le Capitaine de la Lande & le Vicomte de Riviere, deux excellens Officiers. Le Roi, pour seconder la résolution & les efforts du Comte de Sancerre, fit avancer son armée forte de quarante mille hommes, sous les ordres du Dauphin; elle se posta entre Chailloux & Epernay, en un lieu nommé Jalou en deçà de la rivière, d'où le Dauphin envoya le Seigneur de Brissac avec un camp-volant à Vitry, pour harceler les ennemis.

Le Duc de Guise, qui avoit été en possession jusques là de les battre dans son Gouvernement, soutenoit sa réputation : il enlevoit les convois des ennemis, & il donnoit de continuelles alarmes au camp de l'Empereur, du secours à la garnison & de l'espérance au défaut de secours. Le Comte de Sancerre de son côté, ami du Duc de Guise, & à qui il donnoit souvent de ses nouvelles, le défendoit avec un courage merveilleux. Il avoit déjà soutenu deux assauts terribles dans cette même Place, que l'on croyoit hors d'état d'attendre le canon de l'ennemi,

& malgré le feu continuel de pluſieurs batteries, ſa Place étoit plus forte que le premier jour du ſiége. Mais ce qui devoit la ſauver fut la cauſe de ſa perte. 1525

Le Duc de Guiſe, qui par ſon expérience & ſon autorité, étoit celui de tous les Généraux en qui le Roi & les aſſiégés avoient plus de confiance, avoit remis un chiffre au Comte de Sancerre avant d'entrer dans S. Dizier, pour lui donner & recevoir des avis. Ce chiffre ayant été intercepté dans le camp de l'Empereur, on ſuppoſa auſſitôt une Lettre du Duc de Guiſe, qui mandoit à Sancerre, que le Roi ſatisfait de ſa longue réſiſtance, & ne voulant pas riſquer une bataille pour conſerver une auſſi mauvaiſe place que S. Dizier, lui permettoit de capituler pour ſauver ce qui lui reſtoit de troupes. Le Comte de Sancerre prit cette impoſture pour un ordre : il envoya vers l'Empereur, obtint les conditions les plus honorables, & fit tenir enſuite ſon traité au Roi, qui le voyant conclu, le ratifia. Ce fut de cette ſorte que l'Empereur, à la tête d'une armée formidable, devint le maître après ſept ſemaines de ſiége, d'une Place que

l'on n'avoit d'abord osé espérer défen-
1525. dre que sept jours. Ce long retardement l'auroit obligé de sortir du Royaume; mais une intrigue de la Cour de France entre deux femmes, l'une maîtresse du Dauphin, & l'autre du Duc d'Orléans son frere, dont l'un vouloit la guerre & l'autre la paix, ayant rendu l'Empereur maître de Château Thierry & des magasins qui y étoient, ce Prince marcha vers Paris, & fit acheter la paix à François I. aussi cher qu'il voulut. Le Duc de Guise ressentit d'autant plus de chagrin de cette trahison, qu'étant partisan déclaré du Dauphin, & ce Prince voulant la guerre, il étoit de l'intérêt commun que le Roi fût en état de la continuer. Aussi lorsque François, suivant sa convention avec l'Empereur, voulut faire ratifier le Traité de Paix (Traité de Crepi) au Dauphin, celui-ci consulta avec soin Diane de Poitiers, sa maîtresse, le Duc de Vendôme, le Comte d'Enguyen, le Duc de Guise, & son fils François Duc d'Aumale. Leur avis fut qu'il protestât secretement contre le Traité, comme étant infiniment contraire à ses droits, par les renonciations qu'on faisoit au Duché de Milan,

au Royaume de Naples, au Comté d'Aſt, à la Souveraineté des Comtés de Flandres & d'Artois, droits inaliénables de la Couronne & le tout en faveur du Duc d'Orléans ſon frere cadet, & de ſon mariage avec Marie d'Autriche, fille aînée de l'Empereur. Cette proteſtation ſe fit en bonne forme par deux Notaires, & les Princes ſignerent comme témoins, à l'exception du Duc de Guiſe, qui ne vouloit point s'expoſer à la colère du Roi, au cas qu'il fût informé de cette démarche. Elle avoit auſſi cauſé beaucoup d'inquiétude au Dauphin, à cauſe des ſuites qu'elle pouvoit avoir. La mort du Roi & le mariage de ſon frère arrivant, c'étoit le motif d'une diviſion dans la famille royale, qui pouvoit dégénérer en guerre civile. La fortune le délivra de cette juſte appréhenſion, par le décès du Duc d'Orléans mort un mois après la date du Traité, qui dès ce moment perdit toute ſa force pour ce qui regardoit les ceſſions réciproques de l'Empereur & du Roi. Ils l'obſerverent exactement pour le reſte; & François ayant mis en mer une flotte nombreuſe, s'attacha ſeulement au Roi d'Angleterre, qu'il combattit par mer & par terre,

1525.

1525. ſans rien perdre, mais auſſi ſans rapporter de grands avantages. C'eſt ce qui le détermina à accepter les conditions de paix qui lui furent propoſées par le Roi d'Angleterre. Elles étoient à peine ſignées, que ce Prince mourut : & ce qu'il y eut d'étrange, c'eſt que François I. mécontent de Henri, qui venoit de lui faire une guerre cruelle, témoigna une douleur extrême de ſa perte; il devint tout-à coup
1547. rêveur, triſte, mélancolique; ſon âge à peu près le même que celui du Roi d'Angleterre, la reſſemblance de leur complexion & de leurs mœurs, lui firent, dit-on, regarder le terme de la vie de ce Prince comme un avertiſſement de ſa fin prochaine. Il mourut en effet deux mois après, rempli de ſentimens de piété & d'amour pour ſon peuple, dont il recommanda le ſoulagement à Henri II. ſon fils.

Mort de [Fr]ançois I. [He]nri II. lui [suc]céde.

Le nouveau Roi ſe fit ſacrer à Reims le 26 du mois de Juillet, & ce fut à cette auguſte cérémonie que le Duc de Guiſe, à cauſe de l'ancienneté de ſa patrie, obtint la préférence ſur le Duc de Montpenſier, quoique Prince du Sang. Il l'avoit diſputée avec tant de chaleur, qu'on en fit un nouveau

crime à son ambition, surtout le Connétable revenu à la Cour & lié avec les Princes; mais le Duc de Guise, soutenu de l'amitié du Roi, fit peu d'attention à leur mécontentement pendant le reste de sa vie, qui fut terminée au mois d'Avril 1550. Ce Prince fut enterré à Saint-Laurent de Joinville, où l'on voit son épitaphe. 1547.

Mort de Claude de Lorraine, Duc de Guise.

Il laissa d'Antoinette de Bourbon, sa femme, six fils vivans, François de Lorraine, Duc de Guise, Charles & Louis, Cardinaux, Claude, Duc d'Aumale, François, Grand Prieur de France, & René, Marquis d'Elbeuf. François hérita de son Duché de Guise, de la meilleure partie de ses biens immenses, de son crédit à la Cour, de ses desseins, de ses entreprises, de ses partisans dans tout le Royaume, de l'affection que lui portoient les soldats & les peuples. Ce Prince est qualifié indifféremment par les Historiens, Prince de Joinville & Duc d'Aumale, pendant tout le temps de la vie de son pere, qu'il avoit suivi dès sa première jeunesse au siége de Therouenne, assiégée par Charles V.



FRANÇOIS
DUC DE GUISE,

Sous François I, Henri II, François II & Charles IX.

Belles qualités de François de Guise.

FRANÇOIS de Guiſe, dont l'émulation étoit excitée par l'exemple de ſon père, ſe diſtingua durant le court ſiége de Therouenne, moins par ſa force prodigieuſe & ſa rare valeur, que par une prudence au deſſus de ſon âge, & par une certaine expérience qu'il devoit aux leçons continuelles de ſon pere, & aux réflexions auxquelles on l'avoit accoutumé de bonne heure. Sa ſageſſe prématurée, ſon air noble & poſé, ſon caractère officieux, qui lui faiſoit rechercher les moyens de ſervir tous ceux qui réclamoient ſon ſecours; cette extrême politeſſe, qui eſt particulière aux Princes de ſa Maiſon, le bonheur qui l'avoit accompagné juſques-là dans

toutes ses entreprises, & le soin particulier qu'il prenoit pour choisir & servir ses amis, lui avoient attaché ceux-mêmes qui eussent été en droit d'exiger de lui plus que de l'égalité. Aux grandes qualités qui formoient son caractère, ce Prince joignoit de grandes richesses, & son père avoit pu lui apprendre l'usage qu'on pouvoit faire de ce dernier avantage, qui à cause du concours des premiers, & de la disposition des hommes, étoit sans doute pour leur idée d'élévation le plus considérable de tous.

La Cour n'avoit fait assembler l'armée dans laquelle il servoit, que pour jetter des vivres dans Therouenne; c'est ce qui a été expliqué dans la vie de Claude.

François son fils y entra, parce qu'elle étoit plus proche des ennemis que le camp, il y fut suivi de Laval, de Saint-André, favori du Dauphin, de Dampierre, de la Châtaigneraye, & de tout ce qu'il y avoit de plus brave, & de plus grand parmi les jeunes Seigneurs de l'armée. Chaque jour il sortoit de la place avec cette belle troupe, alloit en parti, & ne revenoit jamais sans avoir remporté quel-

que avantage ; ce qui lui acquit en peu de tems parmi eux une si grande réputation, qu'elle causa de l'inquiétude au Duc de Vendôme son Général, déjà assez jaloux du Duc de Guise son pere. Ce Prince sçavoit par expérience que les actions d'éclat, quoique souvent peu utiles d'ailleurs, l'emportent ordinairement sur les effets d'une conduite prudente ; & que la réputation que se font les courtisans, est presque toujours la seule connue & récompensée par les Rois. Les Anglois s'étant emparés de Boulogne, François I. la fit bloquer ; il y avoit tous les jours de grandes escarmouches entre les François & les Anglois de la place. François de Guise s'étant trouvé à une de ces escarmouches, s'apperçut que nos soldats ne résistoient plus qu'avec peine, & qu'ils alloient être taillés en piéces par une nouvelle troupe d'ennemis. Quoique peu accompagné, il marche droit à eux, renverse les premiers rangs & arréte les autres, moins par la force de ses coups, que par l'étonnement que leur donna une action si hardie. Mais comme il soutenoit vaillamment les efforts des Anglois, il fut frappé entre le nez & l'œil droit,

d'une lance, qui s'étant rompue par la violence du coup, lui laissa dans la playe tout le fer avec un tronçon du bois. Ce qui paroîtra prodigieux, c'est qu'un coup si violent ne lui fit pas perdre les arçons, & qu'il eut la force de revenir au camp à cheval.

Il y entra dans un état à faire horreur; ses armes, ses habits & son visage étoient couverts de sang: la profondeur & la largeur de la playe effrayerent les Chirurgiens qui le panserent; plusieurs d'entr'eux ne voulurent point toucher à la playe, disant qu'il étoit inutile de faire souffrir un homme qui n'avoit pas deux heures à vivre. Ambroise Paré, premier Chirurgien du Roi, arrive, avec ordre de tout risquer pour sauver la vie au Prince de Joinville. Ce Chirurgien voyant que le tronçon de la lance étoit entré de telle sorte dans la tête, qu'on ne pouvoit le saisir avec les mains, prend des tenailles de Maréchal, & en présence d'une foule d'Officiers, il demande au blessé s'il consentoit qu'il risquât l'opération, & qu'on lui mît le pied sur le visage, pour arracher le tronçon de la lance. *Je consens à tout*, répondit le Prince,

Fameuse cure d'une blessure de Guise.

travaillez. Cette manière de panser une blessure fit frémir tous les spectateurs; Guise seul parut tranquille, jusqu'à ce que les tenailles tirant le bois avec force, il s'écria : *Ah mon Dieu!* Cette exclamation fut le seul témoignage de douleur qu'il donna pendant toute la durée de l'opération. Malgré l'heureux succès de Paré, les Chirurgiens désespérerent long-tems de la vie de Guise; mais malgré leurs conjectures, qui ne lui étoient point favorables, il guérit si heureusement qu'il ne lui restât qu'une très légère cicatrice. Les partisans de la Maison de Guise, dont le nombre étoit grand dès ce tems-là, regarderent cette guérison comme un miracle: les uns l'ont depuis attribué au bonheur, les autres au malheur de la France, suivant les préventions favorables, ou contraires.

1547. Cependant François I. mourut, & laissa le thrône à Henri II. Ce Prince se montra d'abord, sinon plus digne de l'occuper, au moins plus capable de le défendre; ce n'est pas qu'il possédât plus de courage que François I, mais il étoit plus heureux, & Charles V, qui se plaignoit à ce sujet de l'inconstance de la fortune, ne pouvant

vant accorder à Henri plus de valeur
& de capacité pour la guerre, que 1547
n'en avoit eu son pere, dit que cette fortune volage abandonnoit les vieillards pour s'attacher aux jeunes gens.

Guise, par l'avenement de Henri à la Couronne, se vit élevé au plus haut dégré de la faveur, & partagea toute l'autorité du Gouvernement avec le Connétable de Montmorency. Ces deux Seigneurs avoient été extrêmement attachés au Roi, dès le temps qu'il n'étoit encore que Dauphin : le Connétable avoit seulement sur le Duc de Guise l'avantage de l'ancienneté; ce qui souvent n'est pas un titre pour l'emporter. Mais quoiqu'ils parussent également aimés de leur maître, & qu'ils possédassent l'un & l'autre son estime, ils occupoient néanmoins une place différente dans son cœur. Montmorency se trouvoit alors dans un âge avancé : sous le regne de François I, il avoit gouverné le Royaume pendant plusieurs années, & s'étoit trouvé à quatre batailles. Ainsi ayant de quoi être satisfait de ce qu'il avoit exécuté à la guerre, occupant la place de premier Ministre, & se voyant re-

vêtu de la dignité de Connétable, il
1547. ne songeoit plus qu'à entretenir la paix, pour jouir en repos de sa fortune & de sa gloire. La fin malheureuse de toutes les entreprises militaires de François I, avoit encore augmenté le penchant du Connétable pour la tranquillité & le repos.

Les peuples étoient épuisés, & ils n'entendoient parler de guerre qu'en frémissant ; elle étoit néanmoins la passion dominante du Roi. Montmorency, uniquement attaché à son maître, pensoit d'une façon plus conforme à ses intérêts qu'à ses desirs; d'ailleurs, il supposoit que son âge le dispensoit, même à l'égard de son Souverain, de certaines complaisances dont il dédaignoit l'usage : on trouvoit toujours dans ses conseils cette sévérité qui est le propre de tous les vieillards : les jeunes gens dont la Cour étoit remplie l'accusoient de la porter par-tout. En effet, ses sentimens étoient souvent contraires à leurs avis; ils ne vouloient que flatter leur maître, & ils ne désiroient que lui être utiles : le Duc de Guise au contraire étoit jeune & ardent. Comme Henri affectoit d'avoir les mêmes inclina-

tions, il sçavoit le distinguer dans les affaires les plus importantes de l'Etat : Guise, sans se compromettre, se rendoit agréable, & comme nécessaire aux plaisirs du Prince. 1547.

Henri aimoit tous les exercices du corps ; le Duc de Guise y excelloit. Le premier vouloit des conversations légeres, amusantes & spirituelles, mais sans érudition : nulle personne, avec toute la solidité d'esprit imaginable, ne parloit mieux le jargon de la Cour, que le Duc de Guise : il disoit tout avec agrément, & ne tenoit jamais au Roi que des discours convenables à sa façon de penser, & à son honneur. Ce Monarque aimoit la guerre & les fêtes ; Guise lui parloit en même temps du siege d'une place, & de la galanterie d'un tournoi. Ainsi le Roi trouvoit dans la souplesse de son esprit, & dans la disposition de son ame de quoi satisfaire les différens goûts de celui à qui il vouloit plaire. D'ailleurs, il étoit animé d'une ambition secrette, qui mettoit la perfection à toutes les qualités qui pouvoient contribuer à sa fortune ; elle renaissoit pour toutes ses démarches, & l'inspiroit pour tout ce qu'il avoit à dire ;

jamais il ne perdit de vûe l'idée de
1547. supplanter le Connétable, & de se rentre maître de l'esprit du Roi. Il auroit conservé avec justice le titre de Libérateur de l'Etat, & sa gloire eût égalé celle des plus grands Heros, s'il eût toujours donné les mêmes bornes à son ambition, & s'il se fût servi des mêmes moyens pour la satisfaire. La circonstance des tems ne pouvoit être plus favorable au Duc de Guise : sa capacité, sa valeur pouvoient briller avec avantage dans un temps où toute l'Europe respiroit la guerre; le gain de la bataille de Cérisolles, qui devoit rendre une seconde fois les François conquérans de l'Italie, loin de produire cet heureux effet, n'avoit servi qu'à inspirer à l'Empereur un plus violent désir de reprendre son ancienne supériorité.

Le Connétable ne s'apperçut pas d'abord des progrès du Duc de Guise dans la faveur du Roi; mais il les remarqua, lorsque ce Prince, au lieu de l'employer seul, les envoya tous deux, avec une armée de quatre à cinq mille hommes, pour appaiser une sédition qui s'étoit allumée à l'occasion de la Gabelle, dans la Guyenne & dans les

Provinces voiſines. Leur conduite fut auſſi différente que l'étoient leur humeur & leurs vûes. Le Connétable vint à Bordeaux, où ſe regardant comme l'homme du Roi plutôt que celui de l'Etat, il crut devoir laiſſer des marques terribles de ſon paſſage : il vouloit, diſoit-il, venger avec éclat l'autorité royale outragée par des ſujets rébelles. Guiſe de ſon côté déſirant de gagner le cœur des peuples, parcourut la Xaintonge & le Poitou, & vint à bout de pacifier les troubles ſans employer la violence, préférant le plaiſir de voir les rebelles rentrer d'eux-mêmes dans leur devoir, à la funeſte gloire de les y avoir réduits par la ſévérité des châtimens. Lorſqu'il fut de retour auprès du Roi, il lui parla en faveur des malheureux qui devoient ſervir d'exemple, & porter la peine méritée par les autres révoltés. Le Connétable crut que la raiſon de l'Etat, & le reſpect du pouvoir des Miniſtres s'oppoſoit à cette clémence: il demanda au moins que l'on punît les habitans de Bordeaux comme les plus coupables. Henri balança ſur le choix de ces opinions; ce qui ſervit au Duc. Son avis fut préféré; mais on 1547.

trouva alors que Henri s'étoit fait
1547. trop long-temps solliciter. Les partisans de Guise firent ensorte que le Roi n'eût aux yeux du public que le mérite léger d'avoir cédé aux instances réitérées du Duc : l'amnistie qu'il accorda ne sembla plus qu'une grace particuliere accordée au favori ; on ne tint compte qu'à lui de tout le reste. L'affection des peuples commença à se manifester dès-lors pour le Duc de Guise ; elle augmenta chaque jour, & bientôt elle s'accrut au point de leur faire oublier la fidélité qu'ils devoient à leur Roi. Ce fut en ce tems-là * que le Duc de Guise épousa Anne, fille du Duc de Ferrare & de Renée de France : on dit qu'ayant toujours affec-

* On ne peut mieux faire connoître quelle étoit la considération de François I. pour la Maison de Guise, qu'en disant que ce Monarque faisoit son affaire personnelle du mariage de ce Duc. Le Pape lui offrit sa niéce avec cinquante mille écus de dot, sans les bagues, & un chapeau de Cardinal pour un de ses enfans. Guise refusa ce parti, & le Roi écrivit lui-même à son Ambassadeur à Rome, qu'il trouvoit cette alliance, & surtout la somme au dessous de ce que pouvoient prétendre le Duc de Guise & le Comte d'Aumale, ses proches parens, auxquels il portoit une affection singulière.

té, ainsi que ses ancêtres, de passer
pour être de la Maison Royale, il prit 1547.
le nom d'Anjou dans le contrat de
mariage qui fut signé à Ferrare. Ce
qu'il y a de plus certain, c'est que
plusieurs Ecrivains de ce pays-là, en
parlant du Duc de Guise & du Cardinal son frere, ont ajouté à leur nom
celui d'Anjou, qu'ils n'ont jamais pris
en France ; mais leurs ennemis disoient, que ces Auteurs étrangers ne
se fussent jamais avisés de leur donner
ce nom, s'ils ne l'eussent approuvé.

On a remarqué depuis, pour autoriser ce sentiment, que le Duc de Guise, encore Duc d'Aumale, ayant fait
ériger un mausolée à la mémoire de
François de Vivonne, Seigneur de la
Chateigneraye, tué dans un combat
particulier en présence du Roi, par le
Seigneur de Jarnac, il avoit fait inscrire ces mots : » Un grand Prince
» *Lorrain & François*, grandement
» triste & fâché d'un tel événement
» inopiné, a dédié aux manes de ce
» brave Chevalier Poitevin. Quoique
dans le temps quelques-uns eussent
trouvé étrange que le Duc de Guise
s'intitulât ainsi dans un monument public, *Prince François*, le Roi qui

en fut informé, sembla l'approuver par
1547. son silence. Sur ces entrefaites la guerre s'étant allumée entre le Roi & l'Empereur, il sembla que la fortune se lassoit d'avoir si long-temps favorisé Charles V, & qu'elle vouloit réparer en la personne d'Henri les injustices qu'elle avoit faites à son prédécesseur. Le Connétable, comme je l'ai dit plus haut, s'occupoit moins à faire sa cour au Roi, qu'à servir l'Etat : il laissoit au Duc de Guise l'avantage de partager ses plaisirs, pour jouir seul de la gloire de lui procurer de nouveaux succès. Ce grand homme conçut alors le dessein de réparer en un seul jour toutes les pertes qu'avoit fait François I. durant tout le cours de son regne. Sans sortir de son cabinet, & dans le temps qu'on s'y attendoit le moins, il se rendit maître de Metz, de Toul & de Verdun. Toute l'Europe s'étonna que le Connétable eût pu remporter seulement par son adresse un avantage aussi considérable sur Charles V. réputé à juste titre le Prince le plus attentif à ses intérêts, & le plus grand politique de son temps. La surprise des trois villes que je viens de nommer donna une face nouvelle aux affaires,

& l'Empereur fut si vivement touché de cette perte, qu'il songea dès-lors à abdiquer l'Empire. Mais pour paroître grand, même dans sa retraite, il résolut de la signaler par quelques nouveaux exploits : il voulut pour cela reprendre Metz, & ne négligeant rien de tout ce qui pouvoit assurer le succès de cette entreprise importante, il rassembla tout ce qu'il y avoit de troupes en Espagne, en Italie & dans les Pays-bas ; il arma toute l'Allemagne, & protesta à ses Princes assemblés, qu'il se feroit plutôt ensevelir aux pieds des murailles de la Ville que de lever le siége. Henri fut alarmé autant qu'un Prince courageux pouvoit l'être de ces préparatifs, & ceux de ses Capitaines qui passoient pour les plus expérimentés dans les affaires de la guerre, assurerent que la place menacée n'étoit point en état de résister seulement huit jours aux forces qui s'assembloient contre elle. 1547.

Le Duc de Guise qui ne perdoit point de vûe le Connétable, & qui le suivoit autant qu'il lui étoit possible dans ses démarches les plus secrettes, pour parvenir au même but par des moyens différens, avoit été au désesp

poir, lorsqu'il apprit le succès inespéré de son rival, qui avoit acquis à la France trois places importantes, sans exposer un seul homme. Il crut que le Connétable par cette action alloit regagner ce que sa rigueur au sujet des révoltés de la Guyenne, lui avoit fait perdre de l'affection des François, & que bientôt il l'emporteroit sur lui. Le Duc de Guise se reprocha alors de s'être trop occupé à de vains amusemens, & il résolut de tout entreprendre pour faire pancher la balance de son côté. Il demanda au Roi la permission de se jetter dans Metz: ce Monarque y consentit, & le chargea même de la défense de cette place. En lui confiant un emploi si difficile, & en même temps si glorieux, il lui donna une marque éclatante de l'estime qu'il faisoit de sa valeur & de sa conduite.

1547.

Guise partit aussi-tôt qu'il eut reçu les ordres du Roi: ayant passé par Toul, nonobstant la peste qui y étoit alors, il en fit réparer les fortifications, & donna les ordres nécessaires pour la défense de la place. Enfin il arriva à Metz sur la fin du mois d'Août de l'année 1552. Il fut reçu par Gonor, qui en étoit Gouverneur, & qui vint au-

devant de lui à la tête de ses troupes, accompagné du Duc de Nemours, du Vidame de Chartres, & de plusieurs personnes de la premiere qualité, avec lesquels le Duc de Guise entra dans Metz. Cette grande ville est arrosée au nord & au couchant par la Moselle qui se divise en deux bras, dont l'un entre dans la ville par le moyen d'une chaussée, l'autre coule au pied des murailles: la Seille en fait autant à l'Orient & au Midi. Ainsi elle est presque toute enfermée entre deux rivieres, si l'on en excepte la partie située entre le Midi & l'Occident.

1552

François Guise défe Metz assi par Chai V.

Guise ayant visité la place, la trouva dépourvue de tout ce qui étoit nécessaire pour sa défense. Les habitans de cette ville avoient négligé durant le cours d'une longue paix tout ce qui pouvoit les mettre en état de soutenir la guerre. L'enceinte de la place, qui étoit de huit ou neuf mille pas, n'étoit fortifiée que par une foible muraille sans rempart, & se trouvoit par conséquent incapable de résister aux moindres efforts du canon. Les fossés étoient ou comblés, ou occupés par des maisons de Bourgeois; enfin l'on ne voyoit que des jardins & des lieux

1552. de plaiſance, où devoient être des baſtions ou des demi-lunes ; les greniers étoient preſque vuides, les poudres ſe trouverent être vieilles de quarante ans, encore y en avoit-il très-peu : on ne put auſſi raſſembler que quelques pieces de canon, & pour la plûpart ſi mal fondues qu'on ne pouvoit les employer ſans crainte. De plus la moiſſon qu'on achevoit alors, & les vendanges qu'on alloit commencer, avoient fait ſortir de la Ville tous les gens de travail, & il n'y reſtoit preſque plus que les femmes & les enfans. Cependant il falloit une diligence extraordinaire pour réparer tous ces défauts, avant l'arrivée de l'Empereur. On commença par abattre les maiſons qui étoient ſur les murs de la Ville, & qui occupoient la place du rempart : on ruina les jardins & les bâtimens du Fauxbourg, qui auroient pu ſervir aux Impériaux : de ſorte que pendant quelques jours Metz eût plutôt l'air d'une Ville ruinée par des ennemis, que d'une place qui s'apprêtoit à les repouſſer. Guiſe s'attacha en cette occaſion à gagner le cœur des habitans par ſa douceur & par ſa générosité : ceux mêmes dont on abattoit les maiſons,

bien loin de s'en plaindre, aidoient aux soldats à les détruire, préférant ainsi le bien public à leur intérêt. Le Duc de Guise leur représentoit qu'ils devoient souffrir sans peine, pour la défense de leur Ville, une partie des dommages qu'ils auroient pu craindre si elle eût été prise : le Général se trouvoit partout pour donner ses ordres, conduisant les ouvrages, pressant les travailleurs, & mangeant avec eux aux atteliers, pour épargner le temps qu'il eût fallu employer pour aller jusques chez lui : il voulut même porter la hotte tous les jours pendant quelques heures; & ayant, pour ainsi dire, annobli ce travail par son exemple, il n'y eût personne qui ne s'en fît honneur; de sorte qu'en peu de temps les ouvrages furent infiniment plus avancés qu'on n'eût osé l'espérer. Ce n'est pas que Guise ne connût bien qu'il étoit presque impossible de mettre la Ville en état de résister; il disoit même à ses amis qu'il remarquoit plusieurs endroits très foibles, qui échappoient à l'attention précipitée des Ingénieurs, mais qu'il étoit inutile d'en parler dans un temps où l'on ne pouvoit les réparer : il n'épargna ni ses 1552.

ſoins, ni ſon argent, ni les revenus
1552. des bénéfices de ſon frere, dont quelques-uns étoient ſitués dans le voiſinage de Metz. En peu de temps il ſe trouva dans la ville aſſez de munitions pour ſoutenir le ſiége un an entier. Il fit auſſi proviſion d'un grand nombre de gabions, de poutres, de mantelets, & de ſacs pleins de laine & de terre, afin de pouvoir ſuppléer par là à ce qui manqueroit aux fortifications, & d'être toujours en état de défendre les bréches.

Il y avoit dans les Fauxbourgs un grand nombre d'Egliſes, qui pouvoient ſervir aux aſſiégeans de platte-formes pour leur canon. Guiſe en fit abattre quelques-unes, & ſe contenta d'étayer les autres, en faiſant mettre des poutres à la place des pilliers qui ſoutenoient les voûtes, afin qu'il fût aiſé ſelon les occaſions, ou de les rétablir en relevant les pilliers qu'on avoit abattus, ou de les renverſer en mettant le feu aux appuis de bois, comme on fut obligé de faire quinze jours après. Mais il fallut entierement ruiner la belle Abbaye de Saint Arnoult, qui commandoit à tout un quartier de la ville : elle étoit conſi-

dérable, & par ſon antiquité, & par les tombeaux d'un grand nombre de 1552
Princes de la Maiſon de Charlemagne, dont le Duc de Guiſe ſe glorifioit d'être deſcendu. Il fit tranſporter leurs corps dans la ville avec les Reliques & les vaſes ſacrés, ayant ordonné à cet effet une proceſſion générale, où il aſſiſta la tête nue & un flambeau à la main, comme pour faire une eſpece de réparation des déſordres auxquels la guerre l'obligeoit, & pour appaiſer le peuple, qui ne ſouffre jamais ſans regret la deſtruction de ces édifices antiques, qu'il regarde comme des marques de ſa nobleſſe & de ſa grandeur. Il fit enſuite ſortir toutes les bouches inutiles, permettant à ceux qui s'en alloient, ou d'emporter leurs meubles ou de les laiſſer avec un inventaire, dont il ſe chargeoit de faire rendre compte à la fin du ſiége. Il ne laiſſa de valets & de chevaux aux ſoldats, que ce qui leur étoit abſolument néceſſaire; il défendit auſſi, ſous peine d'avoir le poing coupé, à toute perſonne de mettre l'épée à la main pour des querelles particulieres: il fit une infinité d'autres réglemens qui peuvent ſervir de modèle. Après avoir paſſé le

jour à donner ses ordres & à les faire
1552. exécuter, il employoit ce qui lui restoit de tems à exercer douze enseignes de gens de pied qu'il avoit trouvé dans la Ville, & qui n'avoient point encore porté les armes. Mais ses soins n'étoient point bornés à ce qui regardoit l'intérieur de la place & sa défense; il avoit aussi à ménager le fameux Albert, Marquis de Brandebourg, qui se trouvoit dans les environs de Metz avec une armée de 20000 hommes, obligé par sa fortune à balancer entre l'Empereur & le Roi, & disposé seulement à servir celui qui lui offriroit de plus grands avantages.

Ce Prince éloigné de ses Etats, & n'ayant alors pour toute fortune qu'une armée, l'employoit en faveur du plus offrant, & souvent ses soldats mal payés faisoient d'horribles ravages, qui les rendoient odieux à ceux même qu'ils venoient secourir. Il se trouvoit alors dans une situation difficile à soutenir, soupçonné de Henri, parce qu'il avoit besoin de l'Empereur, & regardé par ce dernier comme un homme livré aux intérêts du Roi de France. Il offrit à ce Monarque de continuer à combattre pour lui, à certai-

nes conditions qu'on ne crut pas devoir accepter, en même temps que le Duc d'Albe lui en faisoit d'autres, qu'Albert dissimuloit dans la crainte d'être attaqué par le Marquis d'Aumale, qui le cotoyoit avec une armée. Ainsi les deux Puissances balançant elles-mêmes sur ce qu'elles avoient à faire pour le Marquis de Brandebourg, Guise étoit obligé de vivre en apparence avec lui, comme avec un Prince qui témoignoit être dans les intérêts du Roi, & qui en effet lui pouvoit être très-utile ; mais dans le fond il s'en défioit comme d'un traître, qui ne cherchoit que les moyens de s'emparer de la place pour la rendre ensuite à l'Empereur, & se réconcilier à ce prix. En effet ce Prince fit plusieurs tentatives pour s'emparer de Metz, tantôt faisant des demandes extraordinaires, comme quand il proposa à Guise de sortir de la Ville pour conférer avec lui ; tantôt faisant des plaintes qui n'avoient aucun fondement, & sur quoi il étoit impossible de le satisfaire. Mais Guise qui connoissoit le caractère de ce Prince & les raisons qu'on avoit de le ménager, se gouverna si adroitement, tantôt ac-

1552

Adresse Duc de G se.

cordant une de ſes demandes, quel-
1552. quefois faiſant ſemblant de ne point
entendre les autres, qu'il rompit tou-
tes ſes meſures, ſans lui donner le
moindre ſujet de ſe plaindre avec juſ-
tice. Cependant l'armée de l'Empe-
reur s'avançoit à grandes journées.
Guiſe en ayant eu avis, rappella la ca-
valerie qu'il avoit laiſſée juſqu'alors
dans les villages voiſins, tant pour ai-
der à faire la récolte, que pour épar-
gner les vivres de la ville. Il leur or-
donna de rompre tous les moulins ſi-
tués ſur les chemins que devoit ſuivre
l'Empereur, & de brûler toutes les
munitions qu'ils ne pourroient em-
porter avec eux. Le Duc d'Albe favori
de l'Empereur, & le même qui ſigna-
la depuis ſa cruauté dans les Pays-Bas,
arriva peu de jours après avec 14000
hommes, juſqu'à un demi quart de
lieue de la ville pour la reconnoître.

Le Duc de Guiſe, qui ſçavoit com-
bien il eſt important à un Chef, dans
les commencemens d'une grande en-
trepriſe, d'inſpirer à ſes ſoldats du
mépris pour les ennemis qu'il va com-
battre, fit ſortir Strozzi de la Place
avec un petit nombre de gens d'élite.
L'eſcarmouche dura plus long-temps

qu'on ne l'avoit espéré. Strozzi soutint les efforts réitérés des ennemis qui furent rafraîchis par trois fois; & après leur avoir tué 200 hommes, il revint dans la Ville n'ayant perdu que cinq des siens. Ce premier avantage inspira un nouveau courage à la garnison : il n'y eut point de soldat qui ne s'exposât volontiers à des périls, dont il se flattoit de revenir victorieux. 1552.

Le lendemain de cette action, le Duc de Guise reçut une lettre de Louis Daniela, Général de la Cavalerie Espagnole; il lui demandoit un esclave qui s'étoit sauvé dans la Ville avec un cheval de prix qu'il avoit dérobé. Guise renvoya le cheval, après l'avoir payé à celui chez qui il se trouva; mais pour l'esclave, il répondit qu'il n'avoit garde de remettre dans les fers un homme qui étoit devenu libre en mettant le pied sur les terres de France, ni de violer un des plus glorieux priviléges du Royaume, qui consiste à rendre la liberté à tous ceux qui la viennent chercher. Le Roi qui avoit envoyé jusqu'à trois fois au Marquis Albert pour traiter de quelque accommodement avec lui, n'en ayant pû tirer que des réponses générales

Action généreuse du Duc de Guise.

qui ne signifioient rien, commença
1552. de le regarder comme ennemi ; ce qui l'empêcha d'envoyer à Metz les troupes d'artillerie destinées pour cette Place. L'armée du Marquis occupoit les passages; cependant le Duc d'Holstein étoit arrivé devant la Ville avec Egmond & Barbanson, qui avoient amené une armée des Pays-bas; il se logea au Mont de Châtillon, pendant que le Duc d'Albe avec ses troupes occupoit l'Abbaye de Saint Arnoul. Albert, de son côté, après avoir défait les troupes du Marquis d'Aumale qui l'avoit attaqué imprudemment, & l'avoit fait lui-même prisonnier, fit sans peine son Traité avec l'Empereur; & quittant l'écharpe blanche pour la rouge, il vint se camper au Mont Saint Martin avec toutes ses troupes. Ainsi le Duc de Guise n'ayant qu'un très-petit nombre d'hommes dans une grande Ville mal fortifiée, se vit assiégé par trois armées, qui formoient ensemble plus de 100000 hommes de pied, & 23000 chevaux, sans parler de cent vingt piéces de canon & de 7000 Pionniers.

Il est vrai qu'il comptoit bien plus sur le courage du grand nombre de

gens de qualité qu'il avoit auprès de lui, qu'il n'auroit fait sur un plus grand nombre de soldats ordinaires. 1552.
Le bruit du siége de Metz, la gloire qu'il y avoit à acquérir à sa défense, & la réputation du Duc de Guise avoient attiré à Metz tout ce qu'il y avoit de Seigneurs de marque dans le Royaume. On y compta jusqu'à trois Princes du Sang : Enguien & Condé freres du Roi de Navarre, & Charles de la Roche sur-Yon leur cousin ; le Grand Prieur de France, & le Marquis d'Elbœuf freres de Guise ; Jacques de Savoye de Nemours, François de Vendôme, Vidame de Chartres, Montmorency & d'Anville, fils du Connétable, Horace Farneze, & plusieurs autres dont les noms se trouvent dans les relations particulieres.

Guise n'ignoroit pas ce qu'il pouvoit attendre de l'émulation & du courage de tant de braves gens : mais il sçavoit aussi combien il est difficile de conduire des Volontaires de cette distinction, & d'inspirer de la prudence à des gens qui ne connoissent point de plus grande vertu que la valeur. Communément ces sortes de combattans se rendent inutiles à force

1552. qui ne signifioient rien, commença de le regarder comme ennemi; ce qui l'empêcha d'envoyer à Metz les troupes d'artillerie destinées pour cette Place. L'armée du Marquis occupoit les passages; cependant le Duc d'Holstein étoit arrivé devant la Ville avec Egmond & Barbanson, qui avoient amené une armée des Pays-bas; il se logea au Mont de Châtillon, pendant que le Duc d'Albe avec ses troupes occupoit l'Abbaye de Saint Arnoul. Albert, de son côté, après avoir défait les troupes du Marquis d'Aumale qui l'avoit attaqué imprudemment, & l'avoit fait lui-même prisonnier, fit sans peine son Traité avec l'Empereur; & quittant l'écharpe blanche pour la rouge, il vint se camper au Mont Saint Martin avec toutes ses troupes. Ainsi le Duc de Guise n'ayant qu'un très-petit nombre d'hommes dans une grande Ville mal fortifiée, se vit assiégé par trois armées, qui formoient ensemble plus de 100000 hommes de pied, & 23000 chevaux, sans parler de cent vingt piéces de canon & de 7000 Pionniers.

Il est vrai qu'il comptoit bien plus sur le courage du grand nombre de

gens de qualité qu'il avoit auprès de lui, qu'il n'auroit fait sur un plus grand nombre de soldats ordinaires. 1552.
Le bruit du siége de Metz, la gloire qu'il y avoit à acquérir à sa défense, & la réputation du Duc de Guise avoient attiré à Metz tout ce qu'il y avoit de Seigneurs de marque dans le Royaume. On y compta jusqu'à trois Princes du Sang : Enguien & Condé freres du Roi de Navarre, & Charles de la Roche sur-Yon leur cousin ; le Grand Prieur de France, & le Marquis d'Elbœuf freres de Guise ; Jacques de Savoye de Nemours, François de Vendôme, Vidame de Chartres, Montmorency & d'Anville, fils du Connétable, Horace Farneze, & plusieurs autres dont les noms se trouvent dans les relations particulieres.

Guise n'ignoroit pas ce qu'il pouvoit attendre de l'émulation & du courage de tant de braves gens : mais il sçavoit aussi combien il est difficile de conduire des Volontaires de cette distinction, & d'inspirer de la prudence à des gens qui ne connoissent point de plus grande vertu que la valeur. Communément ces sortes de combattans se rendent inutiles à force

de vouloir se rendre nécessaires. Pour
1552. remédier à ces inconvéniens, le Duc de Guise partagea l'enceinte des murailles entre tout ce qu'il y avoit de Princes & de Seigneurs dans la ville; il les fit convenir que chacun garderoit le poste qui lui étoit échu, sans entreprendre de se trouver en d'autres endroits, & il ordonna que tous les Volontaires choisiroient des Compagnies où ils feroient le devoir de soldats, qu'ils obéiroient aux Capitaines, & ne feroient rien que par leurs ordres, sous peine d'être mis hors de la place. L'empereur qui étoit demeuré à Thionville, dans le dessein de n'arriver à l'armée que lorsque la conquête de la place ne seroit plus douteuse, ayant reconnu que sa présence étoit absolument nécessaire, arriva enfin au camp, & fut loger dans un Château situé derriere l'Abbaye de Saint Arnoul. Il vit naître parmi les siens une nouvelle ardeur, & toute son artillerie ayant été dressée, battit la ville sans relâche. On tira en un seul jour quatorze mille coups de canon contre la muraille qui séparoit la platte forme de Sainte Marie de la porte de Champagne. Cette effroyable tempête

continua pendant plusieurs jours avec la même furie & un si grand bruit 1552.
qu'il fut entendu jusqu'à quarante lieues de la ville.

Les assiégés opposoient à de si violens efforts un courage invincible & un travail continuel : les hommes, les femmes, les soldats & les Bourgeois, également animés par le péril & par l'exemple de Guise qui ne trouvoit rien au dessous de lui, passoient les jours & les nuits à porter des terres pour réparer les ruines qu'avoit fait l'artillerie, & pour prévenir celles qu'elle pourroit faire. Enfin la tour de Saint Michel & une autre, n'ayant pu résister à la violence du canon, furent mises en poudre : une autre tour encore se vit presque ruinée, & quelques jours après tout le pan de muraille qui étoit entre ces dernieres tours, de la longueur d'environ cent vingt pas, fut renversé dans la faussebraye. Les François ne furent point découragés par ces accidens qui laissoient, pour ainsi dire, la ville ouverte aux ennemis ; chargeant les habitans du soin de réparer les bréches, ils faisoient tous les jours des sorties, & plus assiégeans qu'assiégés, ils alloient

les chercher jusques sous leurs tentes.
1552. Guise choisissoit lui-même ceux qui devoient sortir chaque jour : il se tenoit à la porte avec un corps de réserve pour les soutenir s'ils étoient poussés, & lorsqu'ils revenoient, il les recevoit avec cette douceur qui est si agréable dans les personnes élevées au-dessus des autres : il leur donnoit des louanges pour récompense de leur valeur. Aussi cette conduite fit faire aux siens des choses au dessus des forces ordinaires, & jamais on n'eut d'exemple d'une pareille émulation. On vit un Sergent de bande armé de sa hallebarde, & suivi seulement de cinq ou six soldats, nettoyer une tranchée & en chasser plus de trois cens hommes; d autres en aussi petit nombre aller enclouer l'artillerie, après avoir tué les Canoniers jusques sur leur canon. On peut voir un grand nombre de traits semblables dans la relation que Salignac a faite de ce siége. Ainsi le Duc de Guise, par son attention & ses lumieres, découvroit & mettoit en usage tous les talens des autres hommes. Le plus singulier & le plus avantageux de tous, est celui de sçavoir les faire paroître un peu au de-
là

là de ce qu'ils font; il en coûte peu ensuite pour leur faire faire tout ce qu'ils peuvent. Des commencemens si favorables firent juger au Duc de Guise, qu'il seroit difficile à l'Empereur de se rendre maître de la Ville. 1555.

Il écrivit au Roi dans cette opinion, & lui manda avec une assurance qui surprit toute la Cour, que Sa Majesté pouvoit tourner ses armes contre ses autres ennemis, qu'il répondoit de défendre Metz dix mois entiers contre l'Empereur. Le Roi ayant reçu ces heureuses nouvelles, fit passer son armée en Picardie, où il reprit Hesdin après un siége de peu de durée. Il y avoit déja deux mois que l'armée de l'Empereur se consumoit devant Metz, sans pouvoir se flatter d'aucun succès. Elle ne résistoit même plus qu'avec peine à la rigueur de l'hiver, à la famine, aux maladies dont le camp étoit plein, & aux sorties continuelles des assiégés, qui ne laissoient passer aucun jour sans visiter leurs tranchées.

Charles voyant que le courage des siens diminuoit tous les jours, ainsi que leurs forces, qu'il y en avoit un grand nombre que la misere & le froid avoient mis hors d'état de servir, &

1555. que de ceux qui n'étoient point malades, les uns quittoient le camp, les autres menaçoient de le quitter, résolut enfin, par le conseil de ses plus anciens Capitaines, de tenter un assaut général : la bréche étoit assez grande, & les soldats crioient sans cesse qu'on les y menât, plutôt que de les laisser périr misérablement de faim & de froid dans les tranchées & sous leurs tentes. L'assaut fut donc résolu, & l'on s'y disposa avec un grand appareil dans le camp de l'Empereur.

Présence d'esprit du de Guise.

Guise étant averti à propos de ce dessein, & voyant de dessus les murailles de la place les ennemis qu'on rangeoit en bataille, se disposoit de son côté à les bien recevoir ; il donnoit ses ordres avec un air d'assûrance & de gayeté, si nécessaire pour inspirer du courage aux soldats, qui cherchent sur le visage du Chef de l'armée ce qu'ils doivent craindre ou espérer du succès d'une entreprise. Le Duc parloit avec affection à tous ceux qu'il rencontroit, même aux simples soldats qui s'étoient distingués dans les occasions passées, louant la valeur des uns, & promettant des récompenses aux autres. Enfin tout ce qu'il y avoit de

plus brave dans la ville s'étant assemblé sur le rempart, Guise leur montra de la main un long espace de muraille abattu, par où les assiégeans se préparoient à monter. » Je me réjouis, Messieurs, leur dit-il, de voir que les ennemis ont enfin renversé cette barriere qui arrêtoit votre courage, & qui étoit en quelque sorte plus utile à leur conservation qu'à la vôtre. Il est bien juste qu'après que vous les avez été tant de fois chercher jusques dans leur camp, ils viennent du moins une fois à leur tour reconnoître cette ville, qu'ils s'étoient vantés d'emporter si facilement : c'est une occasion d'acquerir de la gloire qu'ils n'oseroient vous offrir souvent. Profitez-en, Messieurs, avec le courage qui vous a rendu l'effroi de nos ennemis, & apprenez à toute l'Europe, dont les yeux sont maintenant ouverts sur vous, qu'il n'a pas été impossible à un petit nombre de François d'arrêter un Empereur, qui les assiégeoit avec trois puissantes armées, & le même qui se vantoit de n'avoir pu être arrêté par les colonnes d'Hercule.

1554.

Discours de Guise.

Cependant l'Empereur pénétré de

1554. chagrin, & animé de quelque espérance, encourageoit de son côté ses soldats, & les faisoit avancer vers les remparts. Mais ils n'eurent pas plutôt apperçu les François fiérement placés sur la bréche, & le Duc de Guise à leur tête, qu'ils reculerent, comme si les François, loin de les attendre, les fussent venus attaquer. L'Empereur désespéré d'une lâcheté si grande, joignit en vain les prieres aux ménaces: il ne fut pas en son pouvoir de faire avancer des soldats tremblans, dont l'esprit étoit tout plein de ce qu'ils avoient vu faire aux François durant le siége. Il fallut remporter l'Empereur dans ses tentes, outré de douleur, & criant à ses Officiers qu'il étoit abandonné, trahi, & qu'il n'avoit plus d'hommes autour de lui. Le mauvais succès de cette derniere entreprise l'obligea d'assembler son Conseil, il se répandit en plaintes & en reproches contre la plûpart de ceux qui le composoient, les rendant, pour ainsi dire, responsables de la lâcheté de ses troupes & du courage des François. On ne délibéra pas long tems pour décider qu'il étoit absolument nécessaire de lever le siége: la faim, le froid,

...chete des ...ats Impé...x.

les maladies & les ſorties continuelles des aſſiégés avoient fait périr plus du tiers de ſon armée ; on ne pouvoit ſauver le reſte qu'en ſe retirant, & il fallut s'y réſoudre malgré tous les ſermens que l'Empereur avoit faits. Ce fut alors qu'on lui entendit répéter plusieurs fois dans ſa douleur, qu'il voyoit bien que la fortune volage l'abandonnoit pour courir à un rival plus jeune que lui. 1554

Quelques précautions que l'Empereur ſe fût efforcé de prendre pour diminuer ſa honte, l'Hiſtoire ne nous a jamais laiſſé le témoignage d'une retraite plus honteuſe. Charles voulant ſe retirer précipitamment à Thionville, eut avant de partir le chagrin de voir ceux qu'il aſſiégeoit, venir tuer ſes ſoldats juſqu'aux pieds de ſes tentes. Le Duc d'Albe délogea la nuit ſans battre le tambour, laiſſant toutes les munitions dans le camp, & toutes les tentes dreſſées ; & Guiſe ayant fait amener dans une petite iſle quatre piéces de canon qu'il préſenta contre les tentes d'Albert, il obligea bientôt ce Prince de ſuivre les premiers fuyards. Les aſſiégés ne manquerent pas de ſortir pour ſe mettre à leur ſui- Levée siége de M.

1554. te ; mais leur fureur ſe changea bientôt en compaſſion. Ils trouverent dans le camp abandonné tout ce qu'ils euſſent pu voir de plus affreux dans un champ de bataille, où l'on auroit taillé en piéces une grande armée, une horrible multitude de malades & de bleſſés, la terre couverte de morts & de mourans, couchés & mêlés confuſément dans la boue : les corps de ceux qu'on avoit enterrés, ſortant à demi hors de la terre, à cauſe des grandes pluyes qui étoient tombées, ce qui augmentoit l'horreur de ce ſpectacle. Ceux qui ſe retiroient, n'étoient guere en meilleur état. La plupart jettoient leurs armes qu'ils n'avoient plus la force de porter : ne pouvant preſque ſe ſoutenir eux-mêmes, ils ſe rendoient à la merci du vainqueur.

Le Prince de la Roche-ſur-Yon plus avancé que les autres, ayant joint quelques compagnies de cavalerie Eſpagnole, leur préſenta le combat. Celui qui les conduiſoit ſe tourna vers lui. *Hé comment voulez-vous*, lui dit-il, *que nous ayons la force de combattre? Vous voyez qu'il ne nous en reſte pas aſſez pour vous fuir*. Le Prince touché

 1552

de ce discours laissa ces malheureux soldats, & revint au camp, où il trouva le libérateur de Metz, faisant paroître autant d'humanité en cette occasion, qu'il avoit témoigné de valeur & de conduite durant le siége. Il envoyoit enterrer les morts qui étoient dans le camp. Il fit apporter les malades dans la ville, & les ayant distribués dans les Hôpitaux, il leur donna de l'argent pour s'en retourner quand ils seroient guéris. Ce Prince renvoya au Duc d'Albe tous ceux de ses domestiques qui se trouverent prisonniers, & lui fit offrir autant de bateaux couverts qu'ils en auroient besoin, pour transporter ses malades à Thionville.

AinsiGuise après avoir arrêté l'Empereur pendant trois mois devant une ville, qui ne paroissoit pas pouvoir résister deux jours aux forces qui la menaçoient, mit le comble à sa gloire par la générosité qu'il témoigna aux restes malheureux de ses ennemis vaincus. Il donna de si bons ordres durant tout le siége, que jamais les ennemis n'oserent monter à l'assaut, quoique la place ne fût pas fortifiée à demi, sependant qu'avec un petit nombre de gens

il faisoit tous les jours des sorties, qui
1554. faisoient plus de dommage à l'armée de Charles, que n'auroit pu faire la perte d'une bataille. Il ordonna une procession générale pour rendre grace à Dieu; & pour achever cette cérémonie par un sacrifice agréable au grand nombre des François, il fit brûler publiquement tous les livres de Luther qui se trouverent dans la ville. Il rappella ensuite les habitans qui étoient sortis durant le siége, rétablit la police ordinaire, & ayant dédommagé autant qu'il lui fut possible ceux qui avoient souffert quelques pertes, il revint à la Cour, où les créatures du Connétable & de l'Amiral de Coligni, répondirent qu'un aussi grand succès sembloit ne lui promettre que des éloges: il en reçut en effet. L'heureux succès de cette campagne fit oublier aux François les disgraces arrivées sous le regne précédent. Henri II. flatté d'avoir enfin vaincu Charles presque toujours vainqueur de son pere, entra tout-à-coup dans les Pays-Bas, à la tête d'une armée de cinquante mille hommes, cherchant tous les moyens d'en venir à une bataille, avant que les troupes que l'Empereur y com-

mandoit en personne, pussent être grossies par les secours qui lui venoient 1554.
d'Allemagne. Il assiégea à ce dessein le Château de Renty, jugeant bien que l'Empereur qui n'étoit pas éloigné, accourroit aussi-tôt pour faire lever le siége. On ne fut pas trompé dans cette conjoncture, Guise alla reconnoître la place, où il pensa être tué d'un coup de mousquet qui perça son habit : & l'Empereur étant venu camper à une lieue de la ville, on ne songea plus qu'à profiter de l'occasion de combattre, que l'on cherchoit depuis si long-temps.

Les deux armées n'étoient plus séparées que par un côteau fort élevé, qui les cachoit l'une à l'autre ; ce cô- Victoire
teau étoit presque entiérement couvert François.
d'un bois, dont aucun des partis ne s'étoit encore emparé, quoiqu'il pût être d'une grande utilité à celui qui s'en rendroit le maître. Mais il eût servi principalement aux Impériaux, dont l'artillerie pouvoit extrêmement incommoder l'armée du Roi campée dans le vallon, & qui se seroit trouvée peut-être obligée de lever le siége. Personne encore n'avoit fait cette remarque, mais le Duc de Guise qui

1554. s'appliquoit sur-tout à reconnoître le terrein & les avantages qu'on pouvoit en tirer, ne doutant point que l'Empereur n'envoyât bientôt des gens pour occuper ce poste, y cacha trois cens Arquebusiers choisis par lui-même, & leur joignit quelques Corselets en dehors du bois du côté de l'ennemi, afin de l'attirer par leur présence, & le faire tomber dans l'embuscade, en se reculant dans le bois lorsqu'ils se verroient attaqués. Les Impériaux attentifs aux moindres mouvemens des François, s'appercevant du petit nombre de Corselets, se comporterent comme le Duc de Guise l'avoit prévu, & donnerent dans le piége. Ils furent répoussés avec une très-grande perte. Mais l'Empereur qui entendoit avec le bruit de cette attaque celui de l'artillerie dont on battoit continuellement le Château, craignant qu'on ne l'emportât ainsi à sa vue, en même-temps que l'on défaisoit une partie de ses troupes, résolut d'employer le reste à faire un grand effort pour soutenir la place, & chasser en même-temps les François du poste qu'ils occupoient dans le bois. Il mit donc toute son armée en bataille, & envoya d'abord deux mil-

le chevaux, & quatre mille Arquebusieurs soutenus de quatre petites pieces 1554.
de campagne pour déloger les François. Le poste avantageux qu'ils occupoient, étant l'ouvrage du Duc de Guise, il étoit de sa gloire de les y conserver, & pour y réussir, ce Prince étoit attaché sans cesse sur tous les mouvemens de l'Empereur. Le Roi qui avoit une entiere confiance en lui, le laissa le maître de cette action, & Guise sans perdre un instant, après avoir assuré Henri qu'il alloit enfin avoir une bataille, s'avança pour soutenir les siens avec quelques compagnies de cavalerie, pendant que le Roi disposoit lui-même le reste de ses troupes, & se préparoit à une action générale. Guise agissoit déjà sur le côteau, & se retiroit peu-à-peu, afin d'obliger les Impériaux à traverser le bois, en le suivant jusqu'à une petite plaine, située en deçà de ce bois du côté du Roi. Les ennemis, comme on l'avoit jugé, prirent cette retraite pour une fuite, & ne douterent plus de la victoire. Gonzague, un des plus célebres Commandans des Impériaux, fit même dire à l'Empereur de faire marcher ses troupes en diligence, & que l'a-

toire en faveur des François, Rocca,
1554. Auteur d'une Hiſtoire de Charles V. nous apprend un fait des plus ſurprenans ; c'eſt que les Eſpagnols s'imaginerent quelque temps après que c'étoient eux qui l'avoient remportée ; juſques-là que Dom Louis d'Avila, fameux Capitaine Eſpagnol, ſe défiant peut-être du ſuccès qu'auroit le faux témoignage des Hiſtoriens, & craignant avec raiſon que la poſtérité inſtruite par les François & par les nations voiſines ne démentît ces lâches Ecrivains, entreprit de laiſſer un monument en leur faveur. Il fit peindre cette bataille dans ſa maiſon de campagne, où l'on voyoit les François fuyans devant les ennemis. Mais Charles V. par un mouvement d'équité, dont l'Auteur de ſon Hiſtoire ne manque pas de faire l'éloge, fut d'avis qu'on réformât l'ouvrage, & qu'on peignît les François faiſant leur retraite, *parce*, diſoit-il, *que ç'avoit plutôt été une retraite honorable, qu'une fuite honteuſe.* Cette fatuité de l'Empereur, après la perte de la bataille, lui fit plus de tort dans l'eſprit des honnêtes gens que ſa défaite même. Cette journée ſi avantageuſe à la France lui de-

vint plus funeste que la perte de vingt batailles, parce qu'elle donna le commencement à la haine, qui éclata depuis entre Guise & l'Amiral de Châtillon, & eut des suites si sanglantes. 1554

Ces deux Seigneurs avoient été intimement liés dans leur jeunesse, jusqu'à ne pouvoir vivre l'un sans l'autre, portant les mêmes couleurs, logeant souvent ensemble, & s'habillant de même maniere. Cette ardeur commença à se refroidir, aussitôt que chacun d'eux se vit en état d'employer à sa fortune particuliere les grandes qualités qu'ils s'étoient reconnues, & qui les avoient unis dans le temps qu'ils n'en pouvoient encore faire usage. Guise l'emportoit par la naissance: mais la faveur du Connétable de Montmorency, jointe à la considération des services qu'avoient rendus les ancêtres de Coligni, & aux grands établissemens de sa Maison, le mettoit à portée de prétendre aux mêmes emplois que Guise, & à la même autorité, qu'il n'étoit pas disposé à céder. Ils devinrent donc rivaux, & le furent en tout: car quoique leurs vertus & leurs talens fussent également portés au plus haut dégré, ils étoient néan-

moins d'un genre différent : ainsi marchant vers le même but avec des
1554. dispositions contraires, ils se choquoient sans cesse, & chaque jour augmentoit leur haine. Guise se plaignit d'abord que l'Amiral lui avoit donné des conseils peu sinceres dans une affaire d'importance qu'il lui avoit confiée ; l'Amiral soit par ressentiment de cette accusation, ou par envie, publia à son tour après la bataille, que Guise ne s'étoit pas trouvé où il devoit être durant la chaleur du combat : ils se querellerent vivement à ce sujet dans la chambre du Roi même, où ils vouloient tirer l'épée ; ce qui montre l'audace & la liberté des Seigneurs de ce temps là. Les Courtisans se mirent entre eux, & le Roi étant venu au bruit, songea plutôt à les réconcilier qu'à les punir de leur manque de respect ; il voulut que ces deux rivaux s'embrassassent devant lui, & qu'ils se promissent d'être bons amis comme auparavant. Mais ces sortes d'éclats ne peuvent ni s'oublier, ni se pardonner : la Cour se partagea entre deux hommes, qui devoient bientôt diviser tout le Royaume.

Le Duc de Guise devenu grand

Maître de France, malgré son inclination pour les hommes de courage, ne 1554
témoigna point tant de modération que Henri dans une occasion semblable. Ayant appris qu'un Courtisan avoit voulu tirer l'épée dans l'appartement du Roi, il se mit dans une grande colere, & donna pour le faire arrêter des ordres qu'il ne supprima qu'avec peine. Ce fut lui qui accoutuma la haute Noblesse à regarder le Palais de nos Rois comme une demeure sacrée.

Pendant que les affaires de deux Seigneurs particuliers devenoient à cause des circonstances une affaire considérable pour l'état, il se fit une tréve pour cinq ans entre le Roi & l'Empereur; mais le Cardinal Caraffe neveu de Paul IV. ne souffrit pas qu'elle durât long-temps. Cet homme brouillon & inquiet, choqué de tout ce qui avoit l'apparence de la paix, parce qu'elle étoit contraire à ses desseins, publioit par tout que le Roi n'avoit pu faire cet accord, ayant ligue offensive & défensive avec son oncle. Il vint en France en qualité de Légat, & fit tant de bruit contre la tréve, qu'il fit résoudre le Roi à la rompre.

Le Conseil à la tête duquel se trouvoit le Connétable, n'étoit point d'avis de cette rupture : aussi n'étoit-ce pas de ce côté-là que le Cardinal avoit fait sa brigue. Il gagna la Duchesse de Valentinois par ses galanteries, & par les grands présens qu'il lui fit de la part du Pape & de la sienne. Elle disposa donc le Roi à la guerre, par reconnoissance pour le Légat, & pour faire avoir le commandement des armées à Guise, avec qui elle étoit fort étroitement unie. Il le desiroit avec ardeur pour l'emporter sur Coligni, qui à certains honneurs près, qui se rendoient au hasard de la naissance, étoit son égal parmi les Courtisans. Caraffe informé de ses projets & de son ambition, l'assuroit de la conquête du Royaume de Naples, dont le Pape lui promettoit secrettement l'investiture, & sur lequel la Maison de Lorraine a toujours eu des prétentions. Guise se laissa aisément flatter par l'espérance d'une Couronne, & par celle de remporter au moins de nouvelles victoires. Il étoit encore entraîné par le conseil du Cardinal de Lorraine son frere, pour lequel il eut toujours trop de déférence. C'étoit un homme vio-

1554.

lent, à qui rien ne paroissoit difficile, hardi à entreprendre toutes choses indifféremment, & qui exposoit souvent la personne & l'autorité de son frere, pour faire réussir ses propres desseins. On dit que le Pape étant vieux & infirme, le Cardinal aspiroit au Souverain Pontificat. 1554

Henri II. sollicité à la fois par le Légat, le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guise, lui qui avoit toujours ignoré comment on résistoit aux volontés d'une maîtresse, se détermina à la guerre, contre l'avis des plus sages de son Conseil. La foi d'une treve solemnellement jurée ne put le retenir, & il se contenta d'envoyer seulement pour la forme à l'Empereur & à Philippe son fils, alors Roi d'Espagne, pour les exhorter à retirer leurs troupes de dessus les terres du Saint Siége. Cette proposition fut reçue par ces Princes instruits, comme une déclaration de guerre. On s'y disposa également de part & d'autre. Guise rempli de grandes espérances, passa en Italie à la tête de quinze mille hommes effectifs; 1557 sa réputation en augmenta bientôt le nombre; considéré comme un des plus grands Capitaines de son siécle, &

aimé comme le Seigneur le plus poli,
1555. le plus généreux & le plus magnifique qui fût à la Cour, presque toute la haute Noblesse le suivit dans ce voyage, à l'exception de ceux qui tenoient le parti de Coligni; les uns pour apprendre le métier de la guerre sous un si grand maître, les autres pour acquérir de la gloire sous un Chef, qui étant assuré de la sienne, ne portoit point envie à celle de ses inférieurs, & ne cherchoit au contraire que les occasions de la faire éclater. Guise en passant les Alpes à la tête de troupes aguerries, fortifiées par ce grand nombre de Noblesse qui l'avoit accompagné, se flattoit avec apparence qu'étant d'ailleurs aidé du Pape, il viendroit à bout de conquérir en effet le Royaume de Naples, ou du moins de faire de si grands progrès, que ses rivaux de la Cour de France n'oseroient entrer désormais en concurrence avec lui. Mais la fortune en ordonna autrement; & le Duc de Guise ne fit rien dans cette guerre qui répondît aux espérances qu'on avoit conçues de lui, & qu'il avoit formées lui-même, soit qu'il n'eût pas les secours qu'on lui devoit donner, ou qu'il ne fût pas

assez heureux pour pouvoir réussir dans une guerre, qui paroissant manifestement injuste, étoit traversée sous main par la plûpart des Princes d'Italie, & par ceux mêmes qui sembloient l'approuver. Il attaqua d'abord la ville de Valence, qui fut emportée sans peine, & il fit une assez mauvaise réponse au Lieutenant de l'Empereur dans le Milanez, qui se plaignoit de l'infraction de la tréve. 1555.

Après la réduction de Valence, le Conseil de guerre étoit d'avis qu'on profitât de l'épouvante générale répandue dans le pays, & du manquement d'hommes où étoit alors le Gouverneur du Milanez. Il est certain, si l'on en croit plusieurs Historiens de ce tems-là, que Guise pouvoit aisément se rendre maître du Duché de Milan; mais il ne voulut jamais s'arrêter à faire cette conquête, quelques remontrances qu'on lui pût faire. Ce Prince avoit peut être (au moins il le disoit) des ordres très-exprès pour passer promptement dans le Royaume de Naples, ou bien l'idée de la conquête de cet Etat ne lui permit pas de penser à celle du Milanez. Mais il est vraisemblable qu'une des raisons qui le

portoient à précipiter sa marche, étoit
1555. la crainte d'être obligé de céder le commandement au Duc de Ferrare son beau-pere, qui dans la Ligue conclue avec le Pape, avoit été nommé Généralissime des armées du Roi en Italie. Il ne doutoit pas que ce Prince ayant de puissantes raisons pour ne point s'éloigner de ses Etats, ne voudroit pas se charger de conduire l'armée jusqu'à Naples, & qu'il en resteroit le maître. Guise se rendit à Boulogne, où n'ayant trouvé ni les troupes, ni les munitions qu'on lui avoit fait espérer, il en fit de très-grandes plaintes à Caraffe: celui-ci ne répondit que par de mauvaises raisons, & par des promesses aussi vagues & aussi mal remplies que les premieres. On dit que ce Cardinal sans foi & sans honneur avoit déjà fait son accommodement sous main avec l'Espagnol, ou que c'étoit un esprit peu solide, ami des querelles, & hors d'état de trouver les moyens de les soutenir avec succès. Loin de songer à réparer à force de soins & de diligence, ce que la perfidie ou la négligence de Caraffe avoit fait perdre de tems & de succès, le Duc s'oublia lui-

nême, & ayant envoyé son armée à Gesi, il vint à Rome saluer le Pape, & y demeura près d'un mois, pour attendre, disoit-il, & pour solliciter les secours qu'on lui avoit promis. Mais ni ce séjour, ni le prétexte dont il l'excusa, ne furent approuvés de personne : & en effet quand on auroit omis de lui reprocher qu'il laissoit les troupes du Roi inutiles par son absence, il étoit peu honorable à la France de voir un Prince, un Capitaine fameux qu'elle envoyoit pour conquérir un Royaume à la tête de ses armées, résider un mois entier parmi une foule de Prêtres & de Moines, & s'asseoir le dernier à une table de Cardinaux. Ce tems étoit encore un tems de liberté, & plusieurs François faisoient entendre à Guise combien il compromettoit par cette conduite l'honneur de la France & le sien ; jusques-là qu'un Maître des Requêtes qui l'avoit accompagné dans un grand repas où assistoient les Cardinaux, s'alla mettre au dessous de lui sans en être prié, afin d'empêcher, disoit il, qu'un Général des armées du Roi de France n'eût la derniere place de la table. Guise parut faire plus d'attention à 1555.

l'eſprit de cette ſaillie, qu'au reproche
1555. qu'elle lui faiſoit : on s'en étonna de la part d'un homme, qui malgré ſa douceur & ſa politeſſe, étoit fier & jaloux de ce qui étoit dû à ſa naiſſance & à ſon rang C'eſt ce qui fit que les politiques lui ſuppoſerent de grands deſſeins; pluſieurs répandirent qu'il demeuroit à Rome pour aſſurer le Pontificat à ſon frere, au cas qu'il vînt à vaquer; d'autres qu'il vouloit s'aſſurer des diſpoſitions de la Cour de Rome, au ſujet des troubles de France, dont on pouvoit dès-lors prévoir les ſuites.

Quoi qu'il en ſoit, étant retourné à ſon armée, il fit le ſiége de Civita, qu'il fut obligé de lever, après y avoir employé près de trois ſemaines. Cette diſgrace fut ſuivie d'une autre; Guiſe fut repouſſé vigoureuſement à un aſſaut qu'il donna, où il perdit plus de deux cens hommes. La fortune l'avoit abſolument abandonné, & ceux qui ne font cas que de la valeur heureuſe, mandoient en France que le Duc de Guiſe, avec la perte de ſon bonheur, ſembloit avoir perdu quelque choſe de ſon courage. L'Amiral de Coligni ne pouvoit rien apprendre de plus

conforme

conforme à ses desirs ; mais dans le tems qu'il pouvoit profiter des disgraces d'un rival éloigné & malheureux, arriva l'événement funeste qui signala le commencement du regne de Philippe II. je veux dire le siége de Saint-Quentin, & la perte de la bataille de ce nom ; ce qui fut un coup de foudre pour tout le Royaume, procura au Duc de Guise un nouveau lustre, & de nouveaux lauriers, par une disposition bisarre des circonstances. Pendant que Coligni, invincible dans une place ouverte de tous côtés, aux attaques d'une armée puissante & victorieuse, est en effet par sa fermeté & son courage le vrai sauveur de la France, en arrêtant les ennemis, qui sans lui marchoient à la Capitale, pendant, dis-je, que Coligni après avoir donné des preuves de la plus rare prudence & de la plus grande valeur, est destiné à se voir captif de ses ennemis, & pour ainsi dire, oublié de son Roi, le Duc de Guise malheureux & vaincu en Italie, est rappellé en France, comme le seul homme capable de la conserver.

1555

Il quitta avec joye un pays où toutes ses entreprises échouoient. Jamais

'55. Général ne fut reçu avec tant de confiance & un applaudissement aussi universel, après des succès si contraires. Le Roi lui fit l'honneur de lui dire qu'il étoit revenu pour sauver ses Etats. Les peuples imbus des éloges que lui donnoient sans cesse ses partisans publics & secrets, oublierent en le voyant l'accident funeste qui le ramenoit ; & ceux qui deux jours auparavant ne se tenoient pas en sûreté au milieu de Paris & loin des ennemis, ne demandoient plus qu'à s'en approcher pour le combattre. Les amis du Duc de Guise voulant profiter de cette espéce d'enthousiasme, & de l'éloignement du Connétable & de l'Amiral, proposerent de le faire Viceroi ; mais ce titre étant nouveau en France, & paroissant injurieux à la Majesté Royale, il fut nommé Lieutenant Général des armées du Roi au dedans & au dehors du Royaume, par des Lettres qui furent verifiées dans tous les Parlemens, à commencer par celui de Paris, dont le Premier Président étoit depuis long-temps partisan déclaré des Princes Lorrains.

De pareilles entreprises formées sous un Roi jeune, brave & spiri

tuel, approuvées dans son Conseil composé de gens sages & prudens, 1555.
confirmées sans difficulté par les Cours Souveraines qui représentent le corps de l'Etat, forment un événement dont il n'est point d'exemple dans notre Histoire, & qui montre les dispositions les plus singulieres dans tous les esprits, sans qu'on puisse supposer d'autre cause que le malheur de la bataille de Saint-Quentin, & le peu d'estime que l'on faisoit des autres Capitaines, même du Connétable, par les intrigues du Duc de Guise, soutenu du crédit immense du Cardinal de Lorraine. Mais le nombre des amis de leur Maison étoit si grand, qu'on ne fit point réflexion alors que créer un Lieutenant Général du Royaume étoit donner un tuteur au Roi, & avouer publiquement que lui seul étoit digne de l'être : puisque le véritable caractere de la Royauté légitime est la défense & la conservation des peuples qui y sont soumis.

Quelqu'un crut devoir en cette occasion rappeller à Henri le conseil que le feu Roi lui avoit donné en mourant, qui étoit de ne pas trop élever les Seigneurs de la Maison de Guise, dont

la haute naissance & les alliances avec
1555. les premiers Souverains de l'Europe pouvoient un jour causer des factions dans l'Etat. Henri comprit d'autant mieux la solidité de cette réflexion, qu'ayant depuis peu ajouté aux Lettres, qui établissoient le Duc de Guise Lieutenant Général du Royaume, un ordre particulier de lui obéir en tout comme au Roi même, jamais Monarque François n'avoit été en effet obéi plus ponctuellement & avec plus de zéle. Il se reprocha alors son excès de confiance en un de ses sujets : elle étoit en quelque sorte l'aveu de son insuffisance; la présomption, qui est un défaut pour les autres hommes, devient une vertu nécessaire aux Rois, parce qu'au moins ils agissent, & fixent sur eux la principale attention des peuples, qu'ils ne doivent partager avec personne.

Cependant il se flatta que les progrès du Duc de Guise ayant rétabli ses affaires, il n'auroit qu'à rappeller le Connétable & Coligni à la Cour, pour balancer sa puissance, & le replacer au rang des autres sujets. Dans cette opinion il écrivit au Connétable, qu'il ne s'inquietât point de ce qu'on

étoit forcé de faire en faveur de Guise; qu'il lui conservoit sa place dans l'Etat & dans son cœur. Pour l'en convaincre, il lui fit part des affaires les plus secrettes, qu'il avoit dissimulées à Guise même. Mais le Connétable sentit sans peine, combien ces marques stériles d'affection passagere cédoient aux titres réels accordés publiquement à son rival. L'avantage d'une pareille situation ne pouvoit être bien compris que par le Duc de Guise; il prévit tout ce qui pouvoit en arriver dans la suite, s'il pouvoit ajouter quelque chose de singulier & de frappant au succès de ses premieres entreprises. 1555.

Tout le monde s'attendoit qu'il iroit assiéger Saint-Quentin, pour éloigner l'ennemi de nos frontieres, & rendre par ce moyen la sûreté aux Provinces voisines de la Capitale; mais en débutant par ce siége, il n'eût surpris personne, & il vouloit surprendre. D'ailleurs les Espagnols avoient eu le tems de fortifier cette place; elle étoit à portée de recevoir de prompts secours, & le soldat François, suivant le génie de la Nation, frappé de sa défaite près de Saint-Quentin, eût perdu cou-

tage au seul nom de cette ville. Un
555. autre siége plus important pouvoit être d'une plus grande utilité pour l'Etat, & donner un nouvel éclat à ses armes, je veux dire, le siége de Calais, place conquise par Edouard, fortifiée à l'envi par tous les Rois ses successeurs, imprenable depuis ce tems-là, malgré tous les efforts qu'on avoit tentés contr'elle, & qui étant située à la vûe des rivages Anglois, faisoit souvenir ces peuples belliqueux qu'ils avoient passés par cette ville durant deux siécles entiers, toujours vainqueurs des François, & Souverains de leurs plus belles provinces: ce fut cette ville formidable que le Duc de Guise résolut d'assiéger. Il ne pouvoit entreprendre rien de plus avantageux, & en même-tems de plus agréable à la Nation, que de détruire ce que l'on pouvoit regarder comme le dernier monument d'une domination étrangere.

558. Siége de [Ca]lais.

Le projet du Duc de Guise ayant été approuvé dans le Conseil, & l'armée étant assemblée, le Duc de Nevers avec une partie des troupes prit la route de Champagne, faisant courir le bruit qu'il alloit assiéger Luxem-

bourg. Le Duc de Guise de son côté se rendit en Picardie, pour défendre, disoit-il, la frontiere exposée depuis la prise de Saint-Quentin: ensuite il s'avança, comme s'il eût craint pour Ardres & Boulogne; enfin les troupes du Duc de Nevers l'étant venu joindre à Amiens, il fit une marche incroyable, & se trouva le premier jour de Janvier devant Calais. Son arrivée surprit extrêmement le Gouverneur, qui n'ayant eu aucun avis de ses desseins, n'avoit pas eu le tems de se pourvoir des choses nécessaires à sa défense, soit par rapport aux provisions de guerre, soit pour la force de la garnison. Ce qui l'étonna davantage, fut les précautions que le Duc de Guise avoit prises pour empêcher l'arrivée d'aucun secours. Il n'en pouvoit attendre que du côté de la mer, qui se trouva alors toute couverte d'Armateurs François, arrivés dans la Manche, des Ports de Xaintonge, de Bretagne, de Normandie & de Picardie; ainsi la garnison se trouva réduite à se défendre avec ses seules forces. La ville de Calais, quoiqu'au pouvoir des Anglois, étoit néanmoins regardée comme appartenante aux Espa-

1558

gnols, depuis le mariage de Philippe
1558. II. avec Marie Reine d'Angleterre, & le voisinage de leurs troupes étoit en partie cause de la foiblesse de la garnison : on comptoit d'ailleurs beaucoup sur la force de sa situation. Cette place est défendue d'un côté par la mer, & de l'autre par de profonds marais, & par de larges fossés dont elle est presque environnée, ensorte que du côté de la terre on n'y pouvoit aborder que par une chaussée, défendue par le Fort de Nieulai; & du côté de la mer le Fort du Risban, qui commande absolument tout le port, pouvoit en interdire l'entrée à toute espéce de vaisseaux. Cet exposé de la force de Calais, & de ce qui pouvoit augmenter ou diminuer les obstacles du siége, offre une nouvelle occasion de mettre en parallele les fortunes différentes du Duc de Guise & de l'Amiral de Coligni. Celui-ci, en qualité de Gouverneur de Picardie, avoit formé avant sa prison le dessein d'attaquer Calais pendant l'hyver; il l'avoit fait exactement reconnoître par un Ingénieur habile, & avoit formé le plan du siége, qu'on trouva dans ses papiers : il fut donné au Duc de Guise

qui le ſuivit, & prit la place. Ainſi Coligni apprit dans ſa captivité que ſon concurrent s'étoit couvert d'une gloire immortelle, par l'uſage qu'il avoit fait de ſes remarques & de ſon projet. On doit dire à l'avantage du Duc de Guiſe, que l'exécution fit le ſuccès de cette entrepriſe, qui dépendoit de la diligence. Il fit attaquer les deux Forts à la fois, & les emporta tous deux en un même jour; enſuite ayant fait dreſſer une batterie contre l'endroit de la ville, qu'on appelloit la porte à l'eau, on commença à tirer aux défenſes, comme s'il eût voulu faire ſa principale attaque de ce côté-là; mais les ennemis à qui cette fauſſe attaque avoit donné le change, furent dans une ſurpriſe extrême, en découvrant quinze piéces de canon pointées contre le Château, & dans un lieu qu'ils avoient jugé inacceſſible. La muraille de ce Château n'avoit pas de terre plain; les Anglois l'avoient cru aſſez défendu par un foſſé large & profond, où couloit la riviere, & où la mer entroit tous les jours durant le flux. 1558.

Le bruit de la nouvelle batterie fut ſi grand, qu'on l'entendit juſqu'à An-

vers, & ce ne fut pas un bruit ſans ef-
1558. fet : dès le ſoir même la bréche fut aſſez grande pour monter à l'aſſaut. Tout y étoit diſpoſé. Guiſe ayant fait avancer Grammont avec trois mille Arquebuſiers d'élite, pour empêcher les ennemis de ſe retrancher ſur la bréche, fit paſſer le long du port, ſous la conduite de Dandelot 1500 ſoldats, avec ordre de creuſer une tranchée, & enſuite une traverſe qui allât répondre à la douve du foſſé, qu'ils rompirent : les eaux s'étant écoulées par ce moyen juſqu'à la hauteur de la traverſe, Guiſe paſſa à la tête de ſes ſoldats dans l'eau juſqu'à la ceinture, & malgré la réſiſtance opiniâtre des ennemis, ſe rendit maître du Château, où les Anglois après avoir fait de vains efforts durant la nuit, lui apporterent les clefs de la ville, ſe ſoumettant aux conditions qu'il voudroit leur impoſer.

Priſe de Calais.

Ainſi fut priſe en moins de dix jours cette ville, que les Anglois tenoient depuis deux cens dix ans. Ils s'en étoient emparés ſous Philippe de Valois, l'an 1347. Quoiqu'elle ne fût pas fortifiée en ce tems-là, le ſiége dura un an entier, & Jean de Vien

ne qui y commandoit pour le Roi, ne se rendit que lorsqu'il vit ses soldats demi-morts de faim, & n'ayant pas la force de porter leurs armes. Mais depuis les Anglois l'avoient, comme je l'ai dit plus haut, fortifiée de telle sorte, qu'elle passoit pour imprenable; & c'est ce qui avoit été cause que pendant un si long-tems on n'avoit osé entreprendre de les en chasser. On trouva un butin immense dans la place conquise; le canon & les autres munitions de guerre y furent laissées: pour l'or & l'argent monnoyé, Guise en fit faire un inventaire exact, & le distribua ensuite aux Officiers & aux soldats, ainsi que le reste du butin, sans rien se réserver pour lui même; que l'honneur d'une conduise si généreuse. La conquête de Calais coûta de grands regrets aux Anglois, & la Reine Elisabeth y fut si sensible, que long-tems après le Chevalier de Lorraine, Grand Prieur de France, l'étant allé saluer à Londres, cette Princesse après l'avoir magnifiquement régalé, & avoir dansé plusieurs fois avec lui, lui dit: *Mon Prieur, je vous aime bien, mais non pas Monsieur votre frere, qui m'a ravi ma ville de Calais.* La pri-

1558

fe de cette place fit fur l'efprit des
1558. peuples & des nations étrangeres tout l'effet que le Duc de Guife en avoit attendu ; on ne fit point attention que Coligni avoit formé le premier ce deffein, & qu'on avoit fuivi fon plan : fi on fe fouvint du Connétable fon oncle, ce fut pour faire comparaifon odieufe du malheur de ce grand homme, avec les fuccès du Duc de Guife. A l'exception de quelques militaires éclairés, toute la France étoit contre le Connétable & pour fon rival. Le Clergé étoit tout à lui depuis fon féjour à Rome, & le foin qu'il avoit de faire brûler exactement, dans tous les lieux où il étoit de maître, les livres de Luther & des autres héréfiarques, faifoit parler de lui, comme d'un Heros né pour être le foutien de la Religion & du Trône. Les gens de Lettres, dont il étoit le protecteur déclaré, élevoient à l'envi fes grandes qualités & fes exploits : la défenfe de Metz & la prife de Calais furent portés jufqu'au ciel. Ce furent principalement des gens de Lettres, qui en rendant fans ceffe par leurs écrits le Duc de Guife l'objet de l'attention des peuples, fervirent à le rendre cher

à ses contemporains, & grand à la postérité. Il prit ensuite avec la même rapidité la ville de Guines & celle de Ham, se rendant ainsi maître de tout le Comté d'Oye; de sorte qu'en moins d'un mois il fit repasser la mer aux Anglois, établis sur nos terres depuis plus de deux siécles. L'année suivante, il assiégea Thionville avec le Duc de Nevers: cette place fut prise avec beaucoup de peine, & Guise y pensa être tué d'un coup de canon qui emporta le Maréchal Strozzi, sur l'épaule duquel il s'appuyoit. Mais pendant que son armée, après la prise de Thionville s'amuse à voir brûler la petite ville d'Arlon, que les ennemis avoient abandonnée, & à faire des escarmouches aux environs de Luxembourg, on reçut la nouvelle de la défaite de Thermes, ami du Duc de Guise, dont les troupes avoient été taillées en piéces par le Comte d'Egmond aux environs de Gravelines. Cette perte pensa replonger la France dans les mêmes malheurs, dont le Duc de Guise l'avoit délivrée; quelques-uns en ont voulu rejetter la faute sur ce Général, qui eût pû, disoient-ils, l'empêcher, en se joignant à

1558.

1558. Thermes, dès que le siége de Thionville fut fini; on ajouta même qu'on l'avoit ainsi résolu dans le Conseil du Roi : peut-être en effet qu'il y eût un peu de négligence de sa part. Mais on doit examiner ce que dit un Auteur célébre : qu'il affecta ce retardement pour donner lieu à cette défaite; il la regardoit, dit-il, comme l'augmentation de son autorité & de sa gloire, parce qu'elle faisoit connoître le besoin qu'on avoit de lui, par la comparaison qu'on pouvoit faire de ses succès avec les disgraces des autres Généraux. Le Duc de Guise parut s'inquiéter peu des bruits qui coururent alors. Les Grands de ce tems-là laissoient dire la vérité, & méprisoient le mensonge.

Guise suivant constamment son premier dessein, ne songea qu'à se rendre plus utile à l'Etat & plus absolu sur les troupes. Il y avoit dans son armée, composée en partie d'étrangers, un corps considérable de Reitres, dont le Baron de Lunebourg étoit un des principaux Chefs. Un jour qu'il visitoit le camp, cet Allemand aussi violent que brave, & qui venoit de boire avec excès, trouva mauvais que

le Général voulût examiner sa troupe, & s'emporta contre lui, jusqu'au point de lui présenter le bout de son pistolet ; le Duc de Guise tire son épée, éloigne le pistolet, & le lui fait sauter de la main. Montpezat, Lieutenant des Gendarmes de ce Prince, qui l'accompagnoit, choqué de l'insolence du Baron de Lunebourg, alloit lui ôter la vie : *Arrêtez, Montpezat*, cria le Duc, *vous ne sçavez pas mieux tuer un homme que moi ;* & se tournant vers le Baron : *Je te pardonne*, lui dit il, *l'injure que tu m'as faite, il n'a tenu qu'à moi de m'en venger ; mais pour celle que tu as faite au Roi, dont je représente ici la personne, c'est à lui d'en faire la justice qu'il lui plaira.* Aussi-tôt l'ayant pris par le baudrier, il l'envoya en prison, & acheva de visiter le camp avec cent chevaux, sans que les Reitres osassent murmurer, quoiqu'ils fussent naturellement mutins & séditieux. Cette action rapportée à la Cour y fit beaucoup d'honneur au Duc de Guise, où ses partisans étoient d'autant plus ardens à répéter son éloge, qu'il leur donnoit chaque jour occasion de l'augmenter. 1558

Le Cardinal de Lorraine étoit celui

qui exaltoit davantage les grandes qua-
558. lités & ſurtout les exploits de ſon frere. Il étoit auſſi peut-être celui qui en retiroit le plus de fruit, puiſqu'il le confirmoit de plus en plus dans l'adminiſtration des affaires de l'Etat, que le Roi lui avoit entierement confiées. Ainſi maître des graces, il augmentoit le nombre de ſes créatures à la Cour & dans les Provinces, pendant que le Duc de Guiſe s'attachoit de ſon côté les Officiers de l'armée. Quelque glorieux que fût ſon ſéjour ſur les frontieres, le Cardinal jugea qu'il devoit ſe rendre à la Cour, où tout ſe diſpoſoit à prendre la forme qu'il voudroit lui donner. Le Connétable & l'Amiral toujours priſonniers des Eſpagnols, avoient néanmoins conſervé un parti, ſinon capable de balancer celui des Princes Lorrains, au moins en état de les inquiéter.

Dandelot même, le frere de Coligni, jouiſſoit de la familiarité du Roi, qui eſtimoit ſon courage & la fermeté de ſon eſprit. Ce Seigneur lui faiſoit exactement ſa cour, mais en militaire, ſeulement lorſque la guerre lui en laiſſoit le loiſir, & ſans diſſimuler les ſentimens que la R. P. R. qu'il profeſſoit lui avoit inſpirés. Ce fut par-là

que les Guiſe l'attaquerent ; ils le peignirent à Henri comme un homme opiniâtre, rebelle à ſon Dieu, & delà diſpoſé à le devenir à ſon Roi ; ils ajouterent que ſon exemple, joint à celui de ſes freres, ne manqueroit pas d'entraîner un grand nombre de perſonnes qui leur étoient attachées par intérêt ou par politique, au préjudice de l'autorité Royale, dont ils auroient à craindre la rigueur. Henri étoit d'un caractere bouillant : ces diſcours l'émurent à un point, qu'il parla le jour même à Dandelot pendant ſon dîner, & fut ſi piqué de la ſincérité de ſa réponſe, qu'après avoir voulu lui jetter un plat à la tête, il le fit mettre en priſon, & donna ſa charge de Colonel Général de l'infanterie à Montluc, brave Gentilhomme, entierement dévoué aux Guiſe, qui ne virent plus rien alors en état de leur porter ombrage. 1558.

On ne pouvoit guere, dans l'occurrence préſente, faire une faute plus marquée. La punition de Dandelot étoit une marque de zéle ; mais donner ſa dépouille au parti contraire, étoit ſe déclarer trop ouvertement contre cette maxime, que les Souve-

rains doivent tenir la balance égale ;
1558. non sur les principes, mais par rapport aux Chefs des factions qui les disputent, ne pouvant élever les uns sans se mettre en danger eux-mêmes, & exposer le repos de l'Etat. Les membres d'un parti (l'expérience ne l'a que trop fait connoître) regardent leurs Chefs comme leurs Souverains.

1559. Pour surcroît de fortune, les Guise virent arriver en France, après bien des obstacles, les Ambassadeurs d'Ecosse, qui venoient assister à la cérémonie des nôces du Dauphin avec Marie Stuard Reine d'Ecosse, niéce des Guise par sa mere. Eux seuls avoient donné l'idée de ce mariage, où l'intérêt de l'Etat se trouvoit joint au leur. Ils s'attacherent aussi à faire sentir de quel avantage seroit la diversion, que les Ecossois pourroient faire en faveur de la France contre les Anglois : & on dit que pour plaire davantage au Roi qui désiroit cette alliance, le Duc de Guise & le Cardinal son frere avoient engagé leur niéce, alors en France, de faire un acte secret, par lequel, supposé qu'elle mourût sans enfans, elle donnoit son Royaume d'Ecosse au Dauphin, & aux Rois de

Mariage de Marie Stuard niéce des Guise avec le Dauphin.

France ses successeurs. Les nôces de cette Princesse, qui étoient pour ainsi dire, le triomphe du Duc de Guise, lui donnerent occasion d'entreprendre de nouveau contre le Connétable, en prenant de loin ses mesures pour obtenir la charge de Grand-Maître de France, dont il fit les fonctions au mariage de la Dauphine sa niéce, au grand regret des partisans de Montmorenci fils aîné du Connétable, & reçu en survivance pour sa place de Grand-Maître, de Coligni, & du Roi même, que l'empressement de Guise pour tout ce qui avoit l'air de commandement commençoit à prévenir contre son ambition. 1559.

La Duchesse de Valentinois, qui malgré son âge de soixante & dix ans (ce qu'on ne peut trop répéter pour que les tems à venir puissent le croire) avoit toujours sur Henri l'empire d'une maîtresse, augmenta son indisposition contre les Guise. Ceux-ci se regardant comme les Maîtres des Provinces, des Armées & de la Cour, plus encore depuis le mariage de leur niéce avec le Dauphin, croyoient que c'étoit faire douter de leur puissance, que de la soutenir plus long-tems par le crédit d'une femme.

1559. Le Cardinal de Lorraine n'eût pas plutôt fait cette réflexion, qu'il méprisa la Duchesse. Guise plus modéré se contenta de l'abandonner & de la fuir. Cette femme altiere & impérieuse, qui voyoit tout le reste du Royaume fléchir devant elle, n'étoit pas disposée à souffrir la conduite ingrate du Cardinal qu'elle regardoit comme sa créature, & que pour le mortifier elle n'appelloit presque jamais que *Maître Charles*. Elle en fit des plaintes au Roi, & lui dit que le seul moyen de rabaisser l'orgueil insupportable des Guise, étoit de les rendre inutiles, en faisant la paix; qu'elle étoit aussi facile à conclure que nécessaire au Royaume, & que le Connétable prisonnier du Roi d'Espagne pouvoit en faire les premieres avances à ce Monarque, sans compromettre la Majesté de l'Etat. Le Connétable étoit toujours cher au Roi. Ce Prince commençoit même à se repentir de sa rigueur pour Dandelot, dont il se rappelloit avec satisfaction le zéle & la valeur pendant les siéges de Saint-Quentin, de Calais, & des autres places enlevées aux Anglois. Il approuva donc le projet de la Duchesse, & aussi-tôt elle

fit savoir au Connétable les intentions du Roi & les siennes, pour faire la paix par son moyen, & le rétablir ensuite dans la même faveur dont il avoit joui avant sa prison; elle lui proposa pour garant de ses promesses le mariage de Henriette de Bouillon sa petite fille avec son fils Damville. La connoissance que le Connétable avoit de la situation des affaires de la Cour de France, étoit le seul motif de l'espoir qui le soutenoit chez les ennemis; il savoit la brouillerie des Guise & de la Duchesse, & attendoit chaque jour qu'elle le prévînt, en lui offrant son appui. Les nouvelles qu'il reçut de sa part ne lui en causerent que plus de joye, & ce grand homme disposa tout pour faire réussir le projet de la paix, si nécessaire à l'Europe & à sa fortune particuliere. 1559

Le Duc de Savoye, ce vainqueur des François à Saint-Quentin, & depuis ce jour l'idole des Espagnols; vivoit avec autant d'ennemi que de gloire à la Cour de Philippe II. où recevant sans cesse de frivoles éloges, il ne voyoit rien tenter pour lui rendre ses Etats dont les François l'avoient dépouillé; de sorte que le vainqueur

se croyant aussi infortuné que le vaincu, ce brave Prince recherchoit l'amitié du Connétable son prisonnier, le regardant comme le seul homme capable de le remettre en possession des Etats de ses ancêtres. Montmorenci l'entretenoit dans cette idée, & l'ayant engagé à parler de paix au Roi d'Espagne, il agit avec tant de zéle, que ce Monarque consentit que le Connétable allât trouver le Roi en son camp sur la somme, pour lui proposer des conditions de sa part.

1559.

Lorsqu'on sçut que Montmorenci devoit revenir, la Cour fut dans l'impatience de savoir comment il seroit reçu : tous ses amis se réveillerent & agirent : ils eurent lieu d'être satisfaits.

Le Roi alla au-devant de lui, l'embrassa avec beaucoup de tendresse, l'appellant son compere, & affectant de lui donner ensuite tous les témoignages possibles d'amitié, jusqu'à le faire coucher avec lui. Le Connétable lui parla d'abord d'une conférence pour la paix, qui fut acceptée, sans qu'on se mît en peine de consulter le Cardinal de Lorraine, ni le Duc de Guise. Aussi n'entreprirent-ils rien pour s'y opposer, prévoyant bien qu'un

aussi grand ouvrage ne pourroit s'achever sans qu'ils y eussent part ; & qu'alors sans se compromettre, & sans faire paroître de jalousie, ils seroient les maîtres d'approuver ou de déranger les vûes du Connétable, suivant ce qui conviendroit à leur intérêt. Ils ne douterent même plus du succès de leur dessein, & de l'heureux effet de leur silence, lorsqu'ils virent nommer leur ami Antoine Granvelle pour Plénipotentaire du côté des Espagnols, & que le Cardinal de Lorraine reçut lui-même cette qualité du Roi son maître. Les Ministres d'Espagne commencerent par demander la restitution des Etats du Duc de Savoye, Calais, & les autres places conquises sur eux. 1559.

Les François redemanderent en même-tems la Navarre; les conférences se rompirent; le Maréchal de Brissac, à qui le Cardinal de Lorraine supprimoit tous les secours dont il avoit besoin en Italie, fut poussé par le Duc de Sessa, Général de l'Empereur, & la paix sembloit plus éloignée que jamais.

Les Guise triomphoient, & le Duc voulant profiter du besoin qu'il croyoit qu'on alloit avoir de lui, résolut de

1559. s'ouvrir au Roi sur le desir qu'il avoit depuis long-tems d'obtenir la charge de Grand-Maître; il se flattoit de l'obtenir, & de détruire doublement par-là le crédit du Connétable, en le dépouillant d'une grande place; & en effaçant de l'esprit des Courtisans l'idée qu'ils s'étoient formée de sa faveur auprès du Roi depuis son retour. Guise choisit le moment où le Connétable sortoit d'une longue conférence avec Henri; il le loua beaucoup devant ce Monarque, le peignit comme le plus grand Capitaine de son siécle, & fit en même-tems l'éloge de ses fils. » Je ne doute pas, ajouta-t-il, qu'il » ne les ait fort recommandés à Vo» tre Majesté: on ne peut être plus » digne de ses graces. Cependant » je prends la liberté de la supplier » d'excepter la charge de Grand-Maî» tre, des dignités dont elle voudroit » les honorer, & de m'en accorder la » survivance. Le Roi répondit que le Connétable ne lui avoit rien demandé; mais que la France lui étoit redevable de si grands services, qu'il lui accorderoit toujours ce qui conviendroit à sa fortune & à celle de ses enfans. Le Connétable fut bientôt infor-

mé de la tentative du Duc de Guise ; la réponse du Roi, toute favorable qu'elle étoit, ne le rassûra que pour le présent ; il prévoyoit ce qui arriva depuis, & ayant tenté vainement de renouer les conférences, pour avoir lieu de rester à la Cour, il s'en retourna en Flandres, résolu d'y mourir prisonnier, puisqu'il ne pouvoit vaincre l'ascendant des Princes Lorrains sur la fortune de sa Maison. Mais la mort de Marie Reine d'Angleterre, femme de Philippe II, ayant absolument changé la situation des affaires de ce Prince, il désira la paix ; & les Guise étonnés d'une révolution si prompte, virent à la Cour le Connétable libre & plus puissant qu'il n'étoit avant sa prison ; Damville son fils marié avec Charlotte de la Mark, petite-fille de la Duchesse de Valentinois, son neveu Dandelot rappellé, l'Amiral de Coligni plus écouté que jamais ; enfin les conférences pour la paix tenues à Cateau-Cambresis, & cette paix, quoique très-désavantageuse, conclue à la gloire du Connétable, à qui les peuples reconnoissoient hautement en être redevables. 1559.

Les Guise se crurent en danger, &

1559. cette crainte étoit fondée: les Maisons de Montmorenci & de Coligni avoient enfin la prééminence: la Duchesse de Valentinois & le Roi lui-même non-seulement se déclaroient pour ces Maisons, mais encore ils étoient si fortement prévenus contre les Guise qu'on assure que le dessein étoit formé de les éloigner. Les Protestans n'avoient rien oublié pour mettre le Roi dans cette disposition; & on lui avoit fait tenir, avec plusieurs autres piéces contre les deux frères, une espèce d'Epigramme qui accusoit le Cardinal de vouloir se faire Pape, pendant que le Duc de Guise tenteroit de se faire Roi. Il est des instans où tout inquiéte & persuade: Henri depuis ce temps-là ne vit plus les deux frères qu'avec chagrin. Les malheurs de la France, (la réflexion sur le passé en fournit la preuve) avoient toujours rétabli leur fortune, & sa prospérité leur avoit toujours été contraire.

1559. Mort d'Henri II. François II. lui succédé.

Le Roi fit un Tournoi à l'occasion de la paix, & des mariages d'Elisabeth de France avec le Roi d'Espagne, & de Marguerite sa sœur avec le Duc de Savoye. Ce Monarque, malgré les instances réitérées de la Reine & des

Grands qui l'environnoient, voulut signaler sa force & son adresse aux yeux des Dames, & rompre encore une lance; il fut blessé par le Comte de Montgommeri, mourut de cette blessure, & laissa le Thrône à François II, son fils aîné, neveu des Guise à cause de sa femme. 1559.

Toute la Cour changea de face encore une fois. Les partis des Guise & des Montmorenci ne furent plus les seuls qui la partagerent. Catherine de Médicis, que la mort du Roi laissoit maîtresse des mouvemens de son ambition, & les Princes du Sang, que la politique de François I. & du feu Roi avoit tenus éloignés des affaires, formerent à leur tour chacun un parti redoutable aux deux premiers. Si le Roi eût encore été mineur, Catherine déclarée Régente sans difficulté, l'auroit emporté sans peine sur ses concurrens. Mais ce Prince, quoiqu'avec un esprit peu formé, & une santé foible, se trouvant majeur, étoit regardé comme capable de gouverner, & il ne restoit à disputer que la première place dans son Conseil pour gouverner sous son nom. Les Guise y prétendoient comme elle: ils

1559. se fondoient sur la grande réputation dont ils jouissoient, sur le bon usage qu'ils avoient fait de leur faveur, & sur le nombre de créatures que cette conduite leur avoit données.

Le Clergé de France, le plus riche & le premier des trois Ordres, dépendoit du Cardinal de Lorraine. La haute Noblesse, les Militaires, les Magistrats avoient trouvé jusques-là dans le Duc de Guise un ami sûr, un protecteur zélé : les uns devoient à sa recommandation des honneurs dont ils se trouvoient décorés ; les autres lui étoient redevables, ou de leurs grades à la guerre, ou de leurs pensions ; plusieurs des Gens de Robe n'avoient obtenu leurs charges que par son moyen ; il les avoit aidés le plus souvent de son crédit, de son bien ou de ses conseils. A ces avantages, dûs seulement à leur politique & à leur générosité, ils joignoient le pouvoir que la jeune Reine leur niéce avoit sur l'esprit du Roi, & celui de Claude sa sœur, mère du Duc de Lorraine, leur petit-neveu. Les Princes du Sang de leur côté vouloient soutenir leur droit légitime au Gouvernement, dont on les avoit exclus par une injus-

tice criante, puisque la faute commise par le Connétable de Bourbon sous 1559. François I. en servant les ennemis de l'Etat contre sa patrie, ne devoit être punie qu'en sa personne, & qu'elle étoit néanmoins le seul prétexte dont on s'étoit autorisé pour les éloigner. Ainsi l'on voyoit en même tems les Princes du Sang, les Guise, & le Connétable se disputer l'autorité, & la Reine mère attentive à considérer leurs démarches & leurs forces, pour se joindre au parti qui conviendroit le plus à ses desseins, & se mettre en état de détruire les deux autres.

D'abord elle parut favorable aux Princes du Sang ; mais réfléchissant sur le droit que leur naissance leur donnoit à l'autorité, elle crut devoir prendre du tems & des mesures avant de se déterminer en leur faveur, appréhendant, que si elle s'engageoit avec eux au désavantage de leurs concurrens, sans de grandes précautions, ils ne se joignissent à elle seulement pour l'emporter avec plus de facilité, & qu'ensuite ils ne l'abandonnassent, certains de pouvoir se soutenir par eux-mêmes. La Reine mere songea ensuite au Connétable, qui voyant sans

cesse contre lui le Princes & les Gui-
1559. se, n'oseroir jamais entreprendre de se séparer d'elle, dans la crainte de perdre ce qu'elle voudroit bien lui laisser de crédit. Le choix étoit bien conforme à ses vûes de domination; mais elle jugea sagement que le secours du Connétable étant foible, ils se verroient tous deux accablés par les Princes de la Maison de Guise, réunis après ce choix.

Montmorenci étoit trop consommé dans les affaires, pour ne pas juger des projets de la Reine mere pour l'avenir, par ses demarches. Il se trouva lui-même trop peu soutenu pour l'aider dans ses desseins, ou pour lui résister, & décidant que le choix de cette Princesse ne tomberoit pas sur lui, la seule ressource qui lui resta fut de s'unir avec les Princes, ou avec les Guise. Mille obstacles se présentoient du côté de ces derniers; ils ne vouloient point faire d'avances, & ceux-ci s'en montroient encore plus éloignés. Aux grands intérêts qui les divisoient s'étoit joint du personnel. Guise, dans ces derniers temps, se voyant poussé par Montmorenci, n'avoit plus observé de ménagement avec

ce Seigneur, & avoit même embrassé ouvertement la protection de tous ceux qui lui étoient désagréables. C'étoit lui qui avoit défendu la Comtesse de Sennigan, accusée par le Connétable d'avoir fait sauver le Duc d'Arscot son parent du Château de Vincennes, où il étoit prisonnier de guerre, en attendant qu'on l'échangeât contre un des fils du Connétable, prisonnier des Espagnols. C'étoit encore le Duc de Guise qui avoit protégé M. de Randan très-maltraité par le Connétable, parce qu'il avoit appellé en duel M. de Montberon son troisième fils. Ce grand homme se laissant surprendre par les sentimens de la nature, s'étoit emporté contre Randan, jusqu'à l'appeller *petit galant mignon de Cour, dormant jusqu'à midi*. Ce reproche alors étoit offensant. Le Duc de Guise ami de Randan, alla trouver le Connétable, & lui dit que si ce Gentilhomme se levoit tard à la Cour, il étoit un des premiers éveillés à l'armée; que d'ailleurs sa naissance égaloit celle de M. de Montberon, à qui il ne cédoit que pour la fortune; & que l'on trouveroit sans doute étrange, que M. le Connétable se crût insulté, parce 1559

qu'un homme de condition avoit ap-
1559. pellé un de ses fils, lui qui soutenoit peu de tems auparavant au Roi même, que son neveu d'Andelot avoit pû mettre l'épée à la main contre M. de la Roche sur Yon, Prince du Sang. Le Connétable n'eut plus rien à répliquer après cette comparaison, & depuis ce tems-là ce Seigneur s'étoit montré très-éloigné du Duc de Guise. Il se détermina donc pour les Princes du Sang, & envoya en même tems à Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & à Louis de Condé, son frère, Prince aussi ambitieux & aussi actif, qu'Antoine étoit froid & lent.

La Reine mere & les Guise furent instruits aussi-tôt de la liaison des Princes & du Connétable; les premiers ne douterent point de leur ruine, s'ils laissoient aux autres le tems d'agir, & sacrifiant les raisons qui les avoient jusqu'alors retenus, ils allerent s'offrir à la Reine. Cette avance la déconcerta : elle vouloit du tems, & croyoit avoir plus à craindre encore de la puissance des Guise que de celle des Princes du Sang. Ils étoient six frères, tous grands hommes, unis entre eux, & les deux aînés se trouvoient à la tête du par-

ti catholique; ce qui les rendoit redoutables. Mais refuser des gens qui venoient d'eux-mêmes se déclarer ouvertement contr'eux, c'étoit se les rendre ennemis. D'ailleurs, Antoine Roi de Navarre & le Prince de Condé, son frère, se trouvoient si éloignés de la Cour, qu'on ne pouvoit prendre avec eux des mesures assez promptes ; de sorte que la Reine mère se lia avec les Guise, plutôt par leur adresse & par la force des circonstances, que par goût, & par espérance de les trouver plus reconnoissans & plus dociles. 1559.

Lorsque le Connétable apprit cette union, il étoit au Palais des Tournelles auprès du corps du feu Roi, où le Duc de Guise l'avoit adroitement fait rester, pour qu'il ne vînt point au Louvre. Il sçut en même tems que le premier article du Traité fait entre la Reine mère & les Princes Lorrains, étoit l'éloignement de la Duchesse de Valentinois & le sien : il se rendit néanmoins au Louvre, où suivant son attente, le Roi après avoir loué ses services, le pria de se retirer à Chantilly, employant, pour lui annoncer cet exil si peu mérité, tous les ménagemens que la Reine mère avoit jugés

1559. propres à faire comprendre aux Guise, qu'elle s'étoit conservé des ressources auprès du Connétable, en cas qu'ils l'obligeassent à le rappeller un jour.

Alors les Guise se virent tout puissans, & le Parlement ayant demandé au Roi par ses Députés, à qui ils devoient s'adresser désormais pour être instruits de ses volontés, ce Prince leur répondit que ce seroit au Cardinal de Lorraine & au Duc de Guise ses oncles. En effet le Cardinal venoit d'être déclaré premier Ministre d'Etat, & le Duc de Guise se trouva chargé de toutes les affaires de la guerre, en même tems qu'on lui donna la charge de Grand-Maître de la Maison du Roi, dont le Connétable se vit dépouillé.

On doit remarquer ici, pour l'instruction des Grands qui se trouvent revêtus de dignités & des charges, dont les fonctions l'exposent souvent avec le public, que lorsque celle de Grand-Maître fut accordée au Duc de Guise, toute la Cour en témoigna sa joye, parce que dans les grandes cérémonies le Connétable, ou son fils aîné, repoussoient sans aucun ména-

gement les ſpectateurs trop empreſſés, de quelque rang qu'ils fuſſent, ce qui excitoit ſouvent des querelles ſérieuſes; au lieu que le Duc de Guiſe, attentif à toutes ſes paroles, faiſoit régner l'ordre, ſans employer que la politeſſe & la douceur. 1559.

Ainſi Guiſe, maître des armées & de la perſonne du Souverain, ſe trouva avec la même autorité dans le Royaume, qu'avoient eu les Maires du Palais, ſous les Rois de la première race: & l'on peut dire que c'étoit lui qui régnoit ſous le nom du Roi & de la Régente. Il ne lui reſtoit plus qu'un obſtacle: c'étoit le Prince de Condé, plus à craindre par ſa fierté & par ſon courage, quoique ſans bien & ſans aucunes charges, que le Roi de Navarre ſon frère & le Connétable réunis: ſon dénuement même étoit ſa force; la Cour ne pouvoit rien ôter à un Prince qui ne poſſédoit rien, & ſe trouvant ſans aucuns motifs de crainte, il en avoit beaucoup pour entreprendre.

Ce Prince ne donnoit aucun prétexte pour l'éloigner; mais Guiſe en trouva un, qui fut de l'envoyer en Flandre, pour ratifier le Traité de

Cateau-Cambresis avec le Roi d'Espa-
1559. gne, & lui présenter de la part du Roi le Colier de Saint Michel. Le Prince de Condé, à qui sa fortune ne permettoit aucun surcroît de dépense, entreprit le voyage avec peine, & on ne peut trop répéter à la postérité, que le Cardinal de Lorraine osa, à la face de tout le Royaume, donner mille écus au second Prince du Sang, pour les frais de son ambassade. Les Guise profitèrent de son absence, pour remplir le Conseil de leurs créatures, afin de faire mieux sentir encore au Prince de Condé le désagrément de sa commission, Guise avoit fait donner à peu près dans le même tems celle de Vienne à Montpesat, simple Lieutenant de ses Gendarmes, pour aller complimenter Ferdinand sur son avenement à l'Empire; le Cardinal de Lorraine eut soin de lui donner de quoi paroître avec magnificence, pour rendre la comparaison plus désavantageuse à Condé. Montpesat parut même prodigue, le dessein des Guise étant de s'assurer un grand nombre d'amis dans les Cours étrangères, pour être plus les maîtres de celle de France.

Le Cardinal de Tournon y fut rappellé, ainsi que le Chancellier François Olivier; & enfin Jacques d'Albon de Saint-André, Maréchal de France, après avoir partagé la faveur avec eux, sous le regne précédent, fut obligé de se soumettre à leur pouvoir, & de la fortifier encore de son crédit. Ce n'étoit pas un médiocre secours pour les Guise, qui devenoient par-là beaucoup plus redoutables aux Princes. Saint-André autrefois voluptueux, galant, ami des plaisirs jusqu'à la débauche, étoit devenu altier, dur, même violent Les excès de sa jeunesse avoient indisposé le peuple, toujours la dupe des apparences, surtout par rapport à l'extérieur & aux mœurs, & sa façon de penser présente l'exposoit à voir retomber sur lui ce que les Guise feroient paroître de rigueur : ce qui étoit un point essentiel pour le Duc de Guise, qui vouloit surtout conserver sa réputation d'homme modéré. Les richesses immenses de S. André pouvoient servir aussi d'une autre sorte à son parti, & de quelque côté qu'on le considérât d'ailleurs, soit pour l'expérience & le courage, soit pour le nombre de ses amis, sa dé-

1559

tamment persécutés. Le dessein du
1559. Prince de Condé & de l'Amiral dans cette conjuration, & dans leur union avec les Protestans, étoit non-seulement de supplanter les Guise, mais encore, en cas de mauvais succès à cet égard, de dominer au moins sur un parti alors inférieur à celui des Catholiques, mais que leur secours & le tems pouvoient mettre en état de se faire respecter & craindre. Ils étoient d'autant plus en droit de l'espérer, que les Huguenots, quoique jusques-là sans aucun Chef d'autorité, s'étoient cependant multipliés à un tel point, qu'ils osoient déjà entreprendre par eux mêmes. Ainsi le desir seul de dominer fit le Prince de Condé & l'Amiral Protestans. Pendant que d'Andelot & le Vidame de Chartres, aidés d'un Gentilhomme Périgordin, nommé Jean de Barri, Seigneur de la Renaudie, augmentoient le nombre des Conjurés, d'autres, pour disposer les esprits à la révolution qu'on espéroit, tentoient de rendre les Guise odieux, en répandant des billets où ils étoient déchirés. On tiroit surtout avantage de ce que dans une de leurs généalogies, l'Auteur les avoit fait descendre

de Charlemagne, & de ce fameux Charles de Lorraine, à qui Hugues Capet enleva la couronne après la mort du Roi Lothaire. Les Huguenots prétendoient que les Guise en adoptant cette généalogie, portoient leur ambition jusqu'à désirer le Thrône, & que toutes leurs entreprises tendoient à s'en emparer. Cependant les Conjurés étoient tous prêts; il fut décidé qu'ils iroient à Blois avec leurs troupes, se rendroient maîtres de la personne du Roi, & se déferoient des Guise. La Cour reçut assez tard les premiers avis de cette conjuration. 1559.

Le Cardinal de Lorraine, effrayé du danger qui menaçoit sa personne & sa Maison, conseilla imprudemment de prendre les armes: mais Guise jugeant bien qu'un éclat de cette sorte ne serviroit qu'à augmenter le mal au lieu de le guérir, décida qu'il étoit nécessaire de dissimuler, afin que les Conjurés vinssent se livrer eux-mêmes, & que leur présence & leur nombre servant de preuves de leur mauvais dessein, on fût délivré de la peine de les chercher, & de l'embarras de les convaincre. Cet homme, habile dans l'art de mettre à profit jus-

qu'à ses disgraces, fit en sorte que
1559. cette conjuration, formée pour détruire son autorité, ne servît qu'à l'augmenter, & à l'affermir davantage. Sans vouloir faire aucune mention de ce qui regardoit sa personne ni sa Maison, il fait entendre au Roi qu'il se trame une horrible conspiration contre la Famille Royale, & que les Princes ligués ont résolu de lui arracher en même tems la couronne & la vie. Le Roi, effrayé par la crainte que lui témoignoit l'homme le plus courageux de son Royaume, pria Guise de le secourir dans une occasion où il ne se sentoit pas capable de rien faire de lui-même; & en même tems déposant sans restriction en sa personne une autorité dont il ignoroit l'usage, il le déclara Lieutenant Général dans toutes les Provinces de son obéissance, avec plein pouvoir de faire tout ce qu'il jugeroit utile pour le bien du Royaume. Tels sont les termes des Lettres qui lui en furent expédiées. Le Chancelier s'y opposa de tout son pouvoir; mais sa résistance fut absolument inutile, & la Reine mere qui possédoit plus que personne du monde l'art de paroître vouloir les choses qu'elle ne

pouvoit empêcher, fut contrainte de consentir à l'expédition de ces Lettres, 1559.
qui lui enlevoient avec sa puissance tout le fruit de ses intrigues passées.

Le rendez-vous des Conjurés, comme je l'ai déjà dit, étoit à Blois. Guise en vain fit faire d'exactes perquisitions dans les Provinces suspectes, afin de découvrir leur nombre & leurs desseins. Pour rompre leurs mesures, il conduisit le Roi à Amboise. Ils s'y rendirent, sans s'étonner de ce changement. Mais la prudence de Guise, qui étoit assuré de la plus grande partie des Courtisans, des gardes & des habitans de la Ville, jointe aux bons ordres qu'il donna par-tout, rendit leurs desseins inutiles : ils furent reconnus, attaqués & détruits : une bonne partie furent tués dans les bois où ils s'étoient cachés, & entr'autres la Renaudie qui les conduisoit, après avoir fait des prodiges de valeur. On prétend que ce même la Renaudie, Chef de la Conjuration contre le Duc de Guise, ayant été autrefois convaincu de fausseté pour un acte public, avoit été sauvé du supplice, par la protection de ce Prince. Les malheureux restes des Conjurés furent amenés

à Amboise, où pendant plusieurs
1559. jours on ne vit que d'horribles exécutions, dont le Roi étoit témoin : le Cardinal de Lorraine l'engageoit de les regarder par une fenêtre ; le sang couloit dans les rues de la Ville : les murailles du Château étoient couvertes des corps des Conjurés, que l'on pandoit aux creneaux, sans distinction d'états, tous bottés, & sans aucune forme de procès, à mesure qu'on les amenoit dans la Ville. Ce qu'il y eut de singulier dans le cours de cette conjuration, fut que le Duc de Guise craignant une diversion de la part du Prince de Condé & des Huguenots qu'il avoit avec lui dans la Ville, trouva un prétexte honnête pour se délivrer de cette inquiétude, & le faire combattre en sa faveur. Il fit ensorte que le Roi chargea ce Prince de la défense d'une porte du Château d'Amboise, par où l'on soupçonnoit que les Conjurés feroient de plus grands efforts. Guise eut seulement la précaution de lui donner pour Lieutenant son frere le Grand Prieur de France, escorté de plusieurs Officiers entierement à lui. Pendant que le Cardinal de Lorraine signaloit sa vengeance,

le Duc de Guise se fit amener ce qui restoit des principaux Chefs de la conjuration, entr'autres le Capitaine Mazeres, brave Officier qu'il avoit connu autrefois, & qui, dit-on, s'étoit proposé de s'attacher à lui pendant le combat. Le Duc remarqua que contre sa coutume Mazeres avoit une fort longue épée : il ne sçavoit pas qu'elle avoit été destinée à lui ôter la vie. Capitaine, lui dit-il, je m'étonne fort, que vous qui avez vu le monde, & qui sçavez comment il faut tuer un homme, vous vous soyiez accommodé d'une longue épée. En telles factions & presses, elle n'est pas aussi bonne qu'une courte. Je le sçavois bien, répondit Mazeres; mais songeant à votre extrême valeur, je voulois vous attaquer de loin, & j'eusse voulu pouvoir vous opposer une pique. Cette réponse auroit sauvé la vie à Mazeres, si le Duc de Guise eût pû le dérober à l'animosité de son frere, & aux perquisitions des Juges, qui vouloient faire leur cour à ce Cardinal. 1559.

Quelque soin que prissent les Guise, pour persuader au Roi que cette conspiration ne regardoit que sa personne & celle de ses frères, ils ne pou-

voi[illegible] empêcher qu'il n'entendît par-
1559. ler quelquefois de l'aversion qu'on avoit pour eux Ce pauvre Prince effrayé de leur entendre dire à tous momens qu'on le vouloit tuer, & de voir tant de misérables qu'on faisoit mourir chaque jour, leur disoit quelquefois tristement *Qu'ai je donc fait à mon peuple, pour l'obliger à me vouloir tant de mal? N'est-ce point à vous qu'on en veut, Messieurs, & ne seroit-il point à propos que vous vous retirassiez pour quelque tems, afin de voir si votre absence ne feroit cesser tous ces désordres?* Mais ils répondoient à ce conseil si contraire à leurs desseins, qu'il y auroit de l'imprudence & de la lâcheté à abandonner la personne du Roi à des sujets rébelles, qui n'avoient pris les armes que pour établir leur fortune en bouleversant le Gouvernement.

Le Prince de Condé, que tout le monde accusoit d'être le Chef des Conjurés, étoit, disoit-on, venu à Amboise pour favoriser leur entreprise. Le Roi prevenu lui avoit fait défense de sortir de la Ville sans ordre, & lui avoit donné des gardes. Mais la conjuration étant entierement dissipée, il supplia le Roi de vouloir as-

sembler son Conseil, & d'y faire trouver tous les Ambassadeurs qui étoient à la Cour. Là il se plaignit avec cette noble fierté qui lui étoit naturelle, de ce qu'on avoit voulu donner au Roi de méchantes impressions de sa conduite, & principalement sur ce qui venoit de se passer; il finit en disant: que s'il se trouvoit quelqu'un qui osât soutenir qu'il eût été de la conjuration, il s'offroit de le démentir à la pointe de l'épée, & qu'il renonceroit pour cela aux priviléges que lui donnoit sa qualité. 1559

Guise connut bien que ce défi le regardoit: mais avec tout le courage possible, il n'étoit point du tout tenté d'exposer sa fortune dans un combat particulier; & d'ailleurs son dessein n'étoit pas alors de pousser à bout un Prince de Sang de ce caractère, dans la crainte qu'il ne se déclarât ouvertement le Chef des Huguenots, avant que les mesures nécessaires pour triompher de ce parti fussent assez assurées. Il répondit donc avec une dissimulation égale à l'assurance de Condé, qu'on ne devoit point souffrir les bruits dont le Prince se plaignoit; que personne ne devoit douter de son in-

nocence, & que s'il en venoit à un
1559. combat pour le prouver, il n'auroit point de plus grande joye que de lui offrir son épée & de lui servir de second. Jamais réponse ne fut si politique, ni si peu sincere, & n'eût l'air si noble aux yeux de la multitude. Condé voulut aussi paroître en être touché; il remercia Guise, & même le Cardinal de Lorraine, qui toujours violent & précipité dans ses démarches, étoit d'avis qu'on l'arrêtât; mais comme on avoit lieu de croire que le Roi de Navarre son frere trempoit dans la conjuration, & que c'eût été exposer le Royaume que de s'assurer d'un seul, pendant que tous les autres étoient libres, on n'entreprît rien contre le Prince, qui peu de jours après se retira en Bearn.

La conjuration d'Amboise si heureusement découverte fit connoître aux Etrangers & aux Politiques de la Nation, le génie & la puissance des Chefs des Huguenots & des Guise: les premiers avoient armé un tiers de la France, les autres étoient maîtres du reste; & le Roi, simple spectateur de leurs démêlés, sembloit n'avoir aucune part dans les efforts de trois ou

quatre

quatre de ses sujets, qui se disputoient la possession de son autorité. 1559.

Le Connétable, toujours retiré à Chantilli, eût ordre d'aller informer le Parlement de ce qui s'étoit passé à Amboise. Il s'en acquitta d'une maniere qui ne fut pas agréable aux Guise, quoiqu'il louât beaucoup la prudence du Duc. Il fit connoître que ce n'étoit qu'à lui & à son frere qu'on en vouloit, & que la conjuration ne regardoit point la personne du Roi, ajoutant même que la plupart des coupables n'avoient d'autre dessein que de présenter une requéte au Roi, pour obtenir le libre exercice de leur Religion, & quelques-uns l'éloignement des Guise. Le Connétable sembla avouer qu'à cause de ce dernier article, & de la levée des troupes, la conduite qu'on avoit tenue à l'égard des Conjurés étoit très-juste; car si les Seigneurs particuliers ne pouvoient sans honte souffrir qu'on fît insulte à leurs domestiques, ni à ceux qu'ils prennent sous leur protection, il n'étoit pas étrange que le Roi tirât une vengeance exemplaire de l'entreprise qu'on avoit osé faire contre les premiers Ministres de son Etat. En consé-

quence de la démarche du Connétable, le Parlement écrivit une lettre au Roi, pour le féliciter & le remercier de l'honneur qu'il lui avoit fait. Cet illustre Corps écrivit aussi au Duc de Guise, & lui donna le nom glorieux de *Conservateur de la patrie.* Quelques services qu'il eût pû rendre à l'Etat en cette rencontre, la reconnoissance du Parlement parut extraordinaire, & au-dessous de la dignité de la premiere Compagnie du Royaume.

1559.

Malgré le mauvais succès de la conjuration d'Amboise, les Protestans demandoient hautement la liberté de conscience, & excitoient de si grands mouvemens dans les Provinces, qu'on fut obligé d'envoyer des troupes contre eux, dans le même-tems que dans l'obligation de ménager leurs Chefs, on rappelloit à la Cour l'Amiral de Coligni & d'Andelot son frere. La Reine mere, dont la politique étoit dès-lors fixée à tenir un milieu entre ces deux partis, en souffrant ce grand nombre d'exécutions faites à Amboise, sembloit plaindre ceux qui étoient l'objet de cette rigueur, & même elle en avoit à la fin arrêté le cours; elle étoit aussi la cause du rappel de Coli-

gni. Cette Princesse crut qu'il étoit tems pour elle de s'opposer au Duc de Guise, & ne dissimula plus après l'arrivée de Coligni, l'estime qu'elle faisoit de ses conseils. Elle consentit à une assemblée pour remédier aux maux de l'Etat & de la Religion, qui fut convoquée à Fontainebleau, où le Roi, les Princes, les Officiers de la Couronne, les Magistrats se rendirent avec empressement. Le Duc de Guise n'ignorant pas les desseins de la Reine, prit ses mesures pour être le plus fort à la Cour : il doubla la garde du Roi, manda ses amis, & fit venir des troupes. Le Connétable & l'Amiral de leur côté furent suivis de leurs partisans, & le premier sous prétexte de sa dignité arriva à la tête de huit cens chevaux. 1559.

Le Roi avoit mandé le Roi de Navarre & le Prince de Condé; mais étant convenus depuis long-tems avec l'Amiral de ne se jamais trouver ensemble en un même lieu, ils resterent à Nerac. Cependant on ouvrit l'assemblée : l'Amiral qui se trouva le plus considérable de son parti, fut celui qui parla pour les Huguenots ; il présenta au Roi une Requête en leur

1559. nom, par laquelle ils demandoient des Temples dans toutes les villes du Royaume & une pleine liberté pour l'exercice de leur Religion. Laubespine, Sécrétaire d'Etat fut chargé d'en faire la lecture; elle commençoit par ces mots: *Requête des peuples, qui adressent leurs prieres à Dieu suivant les véritables régles de la piété.* Un grand murmure s'éleva dans l'assemblée, & l'Aubespine eût de la peine à se faire entendre; cependant le Roi reçut la Requête. Comme les Guise s'étonnoient de ce qu'elle n'étoit point signée, l'Amiral leur répondit fiérement qu'il la feroit signer sans peine par cinquante mille hommes; il ajouta qu'il étoit étrange qu'on élevât le Roi comme on faisoit, dans la défiance & dans la crainte, & qu'il fût toujours environné de soldats, comme s'il eût été au milieu de ses ennemis.

Les Guise, surtout le Cardinal de Lorraine, répondirent avec beaucoup d'aigreur à ce qui avoit été avancé par l'Amiral: Si le Roi, dirent-ils, est obligé de tenir des soldats autour de sa personne, la faute en doit être imputée à ceux qui ont osé conspirer contre sa vie, & que s'il se trouvoit cinquan-

te mille rébelles prêts à ſigner la Re-
quête ſéditieuſe qui venoit d'être pré- 1559
ſentée, il ſe préſenteroit des millions de ſujets fidéles à leur Religion & à leur Prince, qui ſçauroient bien réprimer les entrepriſes des mutins. Le Duc de Guiſe, que ſa haine perſonnelle contre l'Amiral fit ſortir de ſon caractère modéré, ajouta que les proteſtations des Huguenots étoient autant de piéges; qu'ils ne ſeroient ſoumis qu'autant qu'on voudroit ſuivre leurs caprices; que ſon avis étoit qu'on pouſſât ces ſujets dangereux ſans s'inquiéter de leurs menaces; qu'à l'égard de ce qui le concernoit, il mépriſoit ſouverainement les libelles dont on l'accabloit; qu'ils ne ſerviroient qu'à ſa gloire, en prouvant à la poſtérité ſon attachement pour la Religion, & ſa fidélité pour ſon Roi. Quoique Guiſe fût attaché à ne rien dire qui pût être appliqué directement à l'Amiral, on reconnut néanmoins que ſon ſeul objet avoit été de le mortifier.

Le Connétable, ſatisfait de voir que ſon neveu ſe ſoutenoit ſeul contre les Guiſe avec une ſorte d'égalité, voulut lui en laiſſer la gloire, en ne prenant aucun parti; ce qui augmenta

beaucoup celui de l'Amiral. L'assem-
1559. blée se sépara sans rien conclure, on convoqua seulement les Etats à Meaux pour le mois de Décembre suivant; & l'on ordonna qu'on cesseroit de punir ceux de la nouvelle Religion, dont le nombre étoit alors trop grand pour espérer de les détruire par les supplices.

Le Cardinal de Lorraine, piqué de n'avoir pû l'emporter sur l'Amiral dans une occasion dont dépendoit le crédit de l'un & de l'autre, voulut déterminer le public de son côté, en bravant ce Seigneur, & en attaquant son parti. Dans ce dessein il persuada au Roi de faire arrêter le Vidame de Chartres, de la Maison des anciens Comtes de Vendôme, le Seigneur le plus riche & le plus magnifique de son tems, & que son inconstance avoit rendu désagréable à la Reine mere, autrefois sa plus ardente protectrice : il fut arrêté & mis à la Bastille. Sa détention fit grand bruit : on l'accusoit d'avoir trempé dans la conjuration d'Amboise, & de s'être offert au Prince de Condé envers & contre tous. Le Connétable, qui s'étoit montré indifférent pour ses Neveux, embrassa hautement la dé-

fense du Vidame, petit-fils de son cousin germain, & dans un Chapitre des Chevaliers de l'Ordre, que le Vidame demandoit pour ses Juges, conformément aux Statuts, le Connétable parla avec tant de force en sa faveur & contre ses ennemis, que le Cardinal de Lorraine se croyant attaqué sous ce nom, répondit avec toute la hauteur possible. Le Connétable n'observa plus de ménagement : ses partisans & ceux du Vidame crierent de toutes leurs forces ; les amis du Cardinal répondirent sur le même ton, & la querelle alloit être portée à l'extrêmité, lorsque le Duc de Guise feignant de désaprouver la vivacité de son frere, le pria de se taire, & fit recevoir par le Chapitre la Requête du Vidame ; il affecta même le soir à son souper qui étoit public, comme celui du Roi, de dire beaucoup de bien du Vidame, & ensuite du Connétable qui le protegeoit, plaignant le malheur de l'un, & louant la générosité de l'autre. Cette conduite fit l'effet que le Duc de Guise avoit attendu, sur l'esprit altier du Connétable ; elle le rapprocha du Duc ; & fut le premier pas de la réconciliation entiere, qui se fit entre un peu de tems après. 1559.

1559. Pendant l'assemblée de Fontainebleau le Prince de Condé, retiré auprès de son frere en Bearn, tramoit une nouvelle conjuration contre les Guise. La Sagne qu'il avoit envoyé à Paris fut arrêté à Etampes, comme il s'en retournoit chargé de lettres & de mémoires : on découvrit que les Princes devoient venir à la Cour, & qu'ils avoient pris des mesures pour s'emparer des meilleures villes qui se trouvoient sur leurs passages. Ces choses furent annoncées par la Sagne que l'on avoit intimidé ; car les lettres ne contenoient en apparence que de simples civilités, mais lorsque par l'avis de cet homme, on les eût trempées dans de l'eau on vit paroître une nouvelle écriture, qui découvrit tout le mystere. On trouva écrit de la main d'Ardonin Sécrétaire du Connétable que son maître persistoit toujours dans le dessein de se défaire des Guise, qu'on en viendroit bien à bout malgré la Reine & les Etats, & qu'on n'attendoit pour cela que la présence des Princes. Ardonin ajoutoit de son chef, que l'exécution de ce dessein paroissoit difficile à plusieurs, & qu'il seroit plus expédient que les Princes

en arrivant à la Cour fissent tuer les Guise par des gens affidés; que ce coup éclatant changeroit en un instant la face des choses, & qu'ensuite ils n'auroient pas de peine à se rendre maîtres des affaires. La Sagne ajouta que le dessein des Princes étoit de faire révolter Paris, dont le Maréchal de Montmorenci fils du Connétable étoit Gouverneur, de faire soulever en même tems la Picardie & la Bretagne; ce qui auroit excité la révolte dans tout le Royaume. 1559.

Guise garda ces mémoires sans faire d'éclat, bien résolu de s'en servir dans le tems. En effet les Etats qui avoient été indiqués à Meaux, ayant été transférés à Orléans, le Duc vint à bout d'engager les deux Princes à s'y rendre, malgré les avis pressans de tous leurs amis qui les en détournoient, & les justes raisons qu'ils avoient eux-mêmes de se défier du traitement qu'ils y recevroient, d'autant plus qu'ils avoient tenté vainement de surprendre Lyon: ce qui manifestoit leurs desseins, & les rendoit coupables.

Aussi le Prince de Condé fut-il arrêté en arrivant, & peu de jours après son procès lui ayant été fait contre

toute forme de justice par des Com-
1559. missaires que le Roi avoit nommés, il fut condamné à avoir la tête tranchée. On ne peut lire sans horreur ce qui fut dit en ce tems-là, & ce qui a été écrit depuis : Que les Guise craignant les ressentimens du Roi de Navarre, & jugeant d'ailleurs que leur autorité ne seroit jamais tranquille ni assurée, tant qu'il resteroit un Prince du Sang pour la contester, ils avoient entrepris de les faire périr tous; mais par un moyen qui étant suivi du succès, n'alloit pas à moins qu'à faire périr toute la Maison Royale par elle-même : Que le Roi à qui ils avoient fait comprendre combien il étoit important de ne point laisser vivre un Prince qui pût venger la mort du Prince de Condé, devoit faire venir le Roi de Navarre dans sa Chambre ; qu'il lui reprocheroit en termes fort piquans les crimes de son frere, & les justes sujets de plainte qu'il avoit contre lui-même. On supposoit que le Prince niant avec audace, ou du moins se défendant avec trop de chaleur, il seroit tué à coups de poignard par les gens à qui le Roi feroit signe, & qui seroient en embuscade. On ajoute que

ce Prince fut averti du danger qui le menaçoit, & qu'après avoir long- 155
tems hésité sur ce qu'il devoit faire, il résolut d'affronter le péril; & que s'en étant expliqué à un de ses plus fidéles domestiques, sur le point d'entrer dans la chambre du Roi, *s'il arrive*, lui dit-il, *que je succombe à la multitude & à la trahison de mes ennemis, prenez ma chemise toute sanglante, portez-la à ma femme & à mon fils, ils liront dans mon sang ce qu'ils devront faire pour me venger.* Ensuite il alla trouver le Roi, qui n'osa, ou qui ne voulut point donner le signal dont on étoit convenu. Guise chagrin de voir ainsi manquer cette entreprise, dit à ceux qui étoient avec lui, *O le pauvre Prince que nous avons!*

Le seul récit de cette histoire fait horreur. Elle paroît incroyable, principalement à l'égard du Duc de Guise, qui s'étoit montré jusques-là incapable de conseiller un lâche assassinat. On regarderoit donc ce récit comme une calomnie décidée de ses ennemis, si l'on ne savoit à quel excès l'ambition peut porter celui qui en est possédé. Mais le devoir d'un Historien m'a engagé à rapporter ce trait. La condui-

te du Cardinal de Lorraine servit en-
1559. core à accréditer ces bruits. Affectant de dédaigner dans le Roi de Navarre sa qualité de premier Prince du Sang, il l'obligeoit de le venir solliciter chez lui, & le faisoit attendre. On remarqua, que l'ayant reçu un jour dans son jardin par un très-grand froid, ce Roi lui parla long-tems la tête nue, pendant qu'il étoit couvert. Quoique le Prince de Condé fût condamné à la mort, les Guise craignoient néanmoins de la lui faire subir; ils étoient instruits de la vénération des François pour le sang de leurs Princes, qui ne s'étoit jamais répandu que dans les combats; le Roi de Navarre, le Connétable, l'Amiral, les Protestans restoient après lui, & pouvoient le venger. Ils crurent donc devoir changer de maxime & tenter d'assurer davantage leur puissance, en s'attachant le Prince; ce qu'ils croyoient pouvoir faire, en lui offrant leur amitié & la vie. On parla donc à Condé de se réconcilier avec le Duc de Guise; car c'étoit lui qui avoit engagé son frere à se servir de cette voye de douceur. Mais le Prince, noble & grand dans son malheur, répondit qu'il ne vou-

loit aucun accommodement avec les ennemis de sa Maison, & que leur querelle ne pouvoit finir qu'à la pointe de l'épée. Cette réponse fit reprendre au Cardinal de Lorraine son premier dessein de le perdre. Guise n'eût plus rien à alléguer pour le retenir, & on ne différa l'exécution de son supplice jusqu'à l'ouverture des Etats, que dans l'espérance de trouver assez de preuves contre le Roi de Navarre, pour l'envelopper dans le malheur de son frere, & le faire périr avec lui. Mais pour immoler ces deux illustres victimes, il falloit choisir l'instant, & obtenir surtout le consentement de la Reine mere, dont les dispositions changeoient d'autant plus souvent, qu'elle étoit constante dans son désir de dominer, & que l'un & l'autre parti pouvoient le satisfaire tour à tour. Elle haïssoit Condé, le Roi de Navarre, le Duc de Guise, & les craignoit également; elle eût desiré qu'un même jour l'eût délivrée de ces trois têtes; mais comme ils ne pouvoient périr ensemble, il étoit de son intérêt de les conserver tous trois, afin que continuant de les opposer les uns aux autres, elle se maintînt dans l'indépen-

1559.

dance, & fût maîtresse de leur sort.
1559. Ainsi pendant que les Guise répondoient avec emportement, en parlant des deux Princes, *qu'il falloit en deux coups couper la tête à la rébellion & à l'hérésie*, cette Reine approuvoit les regrets des Grands de l'Etat en faveur de Condé, & en attribuant sa pitié & son irrésolution à la foiblesse de son sexe, lorsque les Guise lui parloient d'exécutions & de supplices elle se sauvoit de leurs soupçons, & donnoit de favorables espérances aux Princes pour leur intérêt & les siens. Toutes les Dames qui l'environnoient étoient devenues politiques auprès d'elle; les plus habiles se trouvoient employées pour les démarches qu'il étoit important de cacher aux Guise, & de laisser voir aux Princes, assez pour qu'ils fussent obligés à les reconnoître, & trop peu pour que leur indiscrétion pût nuire à ses desseins. Les belles lui devenoient utiles à leur tour; & cette Princesse habile savoit même faire usage à la Cour de la probité & de la candeur: celles des Dames qui possédoient ces vertus, servoient à éloigner la défiance des autres. & de caution à ses promesses. C'est ainsi que la

employa Jacqueline de Longwi, Duchesse de Montpensier, femme de peu d'esprit, mais dont la bonne foi étoit généralement reconnue, pour persuader au Roi de Navarre & à Condé, qu'elle déploroit leur sort, & travailloit à le changer aux dépens même de son repos. Ils ajouterent foi à ces protestations, & Condé prisonnier, condamné à la mort, portant sa tête sur un échafaut, du consentement de cette Reine, auroit cru lui devoir des sentimens de reconnoissance. En même tems pour satisfaire le Duc de Guise, que sa lenteur indisposoit, elle consentit à l'approbation de ce fameux Formulaire, dressé par la Sorbonne en 1554 qui devoit être signé, sans distinction d'états, sous peine de la vie. 1555.

Cette violence inouie jusqu'alors alloit se répandre sur la Nation, lorsque la maladie du Roi changea pour la seconde fois toute la face de la Cour. Ce jeune Prince fut attaqué d'un mal d'oreille : sa vie en deux jours fut en danger. Le Duc de Guise trembla, & prévoyant sa perte si Condé survivoit au Roi; il alla presser Catherine de Médicis d'ordonner son supplice. » Ne

» differez plus, Madame, lui dit-il,
1559. » la mort du Prince de Condé, & celle du Roi de Navarre peuvent seules » sauver l'Etat : le Connétable suivi » d'une troupe nombreuse, s'avance à » leur secours, quoiqu'à petites journées : Coligni qui le sçait, parle déja avec audace de leur prison & de » leur liberté : la fortune de vos enfans » pupilles, & ce qui est un objet plus » prochain, votre autorité, Madame, » sont aujourd'hui dans un danger » évident : vous n'avez qu'un jour, » peut-être qu'un instant, pour décider de la perte de vos ennemis ou » de la vôtre.

La Reine ayant écouté ce discours, pleura : non que son cœur tout dévoué à l'ambition pût être susceptible de pitié ; mais n'ayant rien à repondre au Duc de Guise, pour gagner du tems sans se rendre suspecte, les pleurs devinrent une ressource pour elle. Il la laissa seule, & la Reine profitant de son absence envoya chercher le Chancelier de l'Hôpital. Ce Magistrat né pauvre devoit son rang à son mérite & à la fortune : il étoit courtisan en honnête homme, savant en homme d'esprit, & politique en génie supé-

rieur, c'est-à-dire, agissant par de grands moyens, & méprisant l'usage 1559
des duplicités, des finesses, de la basse flatterie, des petits mysteres ; ce qui annonce un homme médiocre, en état néanmoins d'arriver aux grandes places, par le peu de soupçons qu'il donne de pouvoir y aspirer, mais qui est toujours indigne de les posséder. Le Chancelier aimoit l'Etat & les Princes qui en sont les premieres colomnes ; il voyoit à regret la souveraine puissance en des mains étrangeres, & en arrivant auprès de la Reine, il lui parla avec force contre les projets violens des Guise. » Leur dessein, dit ce » Magistrat est de faire périr le Roi » de Navarre & le Prince de Condé, » pour vous rendre l'horreur de toute » la France. Si vous faites mourir le » premier sans son frere, celui-ci le » vengera ; sa cause deviendra celle de » tous les Princes, & même de la Na» tion entiere, qui révere depuis tant » de siécles ce Sang illustre. Les Calvi» nistes, la Noblesse se rangeront au» près de lui, & & vous verrez bientôt » le Royaume déchiré par une guerre » cruelle, que l'on n'attribuera qu'à » vous. Sauvez les Princes, ajouta le

» Chancelier : alors ils vous seront
1559. » attachés par reconnoissance, en mê-
» me-tems que les Guise le devien-
» dront par la crainte ; vous regnerez
» sur eux & sur l'Etat ; c'est par-là seu-
» lement que vous pouvez en assurer
» le repos. Le Chancelier lui fit re-
marquer en même tems combien
Condé seul inquiétoit les Guise, &
que si on pouvoit l'unir aussi intime-
ment avec les autres Princes du
Sang, que l'étoient les Guise entre
eux, ces derniers ne pourroient se
soutenir sans le secours de l'autorité
Royale, à laquelle par cette raison ils
n'oseroient jamais attenter. En effet la
seule cause de l'ascendant continuel
des Guise sur les Princes du Sang fut
la constance & la solidité de leur
union.

L'avis du Chancelier conforme aux
réflexions de la Reine fut suivi ; elle
envoya chercher Guise, & cette mê-
me Princesse, qui une heure aupara-
vant avoit eu recours aux larmes pour
s'éviter l'embarras d'une réponse, dit
au Duc d'un air de maîtresse, qu'il
falloit suspendre les procédures contre
le Roi de Navarre, & ajouta pour
Guise, qu'elle songeoit à le garantir

de ses ennemis : ces paroles accablerent le Duc. Ce même homme qui or- 1559
donnoit la veille du destin de l'Etat, se voyoit offrir de la protection contre des ennemis qui lui échappoient. Il sortit troublé du cabinet de la Reine, qui envoya sur le champ dire au Roi de Navarre qu'il pouvoit cesser de craindre pour les jours de son frere, & venir entendre de sa bouche les conditions dont elle vouloit qu'il reconnût cette grace. Antoine transporté de joye se rendit chez la Reine. Lorsqu'il fut à la porte du cabinet, une Dame s'approchant lui dit : *Gardez-vous de rien refuser à la Reine, il y va de votre fortune & de votre vie.* Ces paroles lui firent trouver plus de majesté encore dans l'air que la Reine affecta de prendre en le voyant. » J'ai, » lui dit-elle, des preuves certaines » des entreprises de vous & de votre » frere contre l'Etat. Le Roi de Navarre voulant l'interrompre pour se justifier : » Il ne vous convient pas, re» prit cette Princesse, d'avoir recours » aux excuses : avouez votre faute, & » méritez en l'oubli, J'exige deux cho» ses de vous : votre grace est à ce prix. » La premiere, est de me céder la

» principale administration du Gou-
559. » vernement ; la seconde, c'est de
» vous réconcilier avec Messieurs de
» Guise, afin de concourrir ensemble
» à retablir la tranquillité dans le
» Royaume. La Reine voulant adoucir ces conditions, assura à Antoine qu'elle lui donneroit la premiere place dans le Conseil, & le titre de Lieutenant Général du Royaume pour les armes.

C'en étoit encore trop pour un Prince aussi ambitieux que le Roi de Navarre; il renonça sur le champ par écrit à la Régence, qui eût été un fardeau embarassant pour lui. Il se montra plus difficile pour sa réconciliation avec les Guise ; mais enfin s'étant rendu, le Cardinal & le Duc furent appellés, & ils s'embrasserent avec cette joye & cette cordialité, qui paroît à la Cour sur tous les visages, & qui n'entre jamais dans les cœurs.

La Reine mere paroissant souhaiter sur toutes choses la justification des Guise, conduisit le Roi de Navarre dans la chambre du Roi, qui l'assura que les procédures faites contre lui & contre le Prince de Condé étoient l'effet de ses ordres, & que les Guise

n'avoient été en cela que les exécuteurs de ses volontés. La Reine satisfaite de les avoir obligés en leur faisant rendre ce témoignage, ne voulut pas qu'il pût conduire d'effet favorable pour eux dans le cœur du Roi de Navarre. Elle lui dit le même jour qu'il falloit songer à détruire ces freres ambitieux, mais avec d'extrêmes précautions, arrêtant ainsi sa vengeance en même tems qu'elle la nourrissoit par l'espoir de la satisfaire. 1559.

Le Roi mourut quelques jours après, & on s'en apperçut à peine. L'agitation d'une Cour remplie de tant de divers intérêts & les devoirs qu'on s'empressoit de rendre au nouveau Roi, firent oublier ceux qu'on devoit à celui qui venoit d'expirer. Son corps fut porté à Saint Denis sans aucune pompe, étant suivi seulement de Sansac & la Brosse qui avoient été ses Gouverneurs. Un seul Prélat assista à cette cérémonie ; ce fut Guillard, Evêque de Senlis, qui étoit aveugle. On rejetta sur les Guise tout ce qu'il y avoit d'odieux dans cette conduite ; ils s'excuserent sur ce qu'ils étoient demeurés auprès de leur niéce pour la consoler ; mais on trouva étrange que 1560 La mort François

de six freres qu'ils étoient à la Cour ;
1560. pas un seul n'eût trouvé le tems d'accompagner le corps d'un Prince qui les avoit comblés de biens durant sa vie. On leur reprocha même leur ingratitude d'une maniere fort ingénieuse, en attachant sur le poële du cercueil un billet où étoient ces mots : *Tannegny du Chatel, où es tu ?* Ce Tannegüy du Chatel Grand Chambellan de Charles VI. qui l'avoit relegué par humeur, revint dès qu'il sçut la mort de son Maître, pleura sur son tombeau, & fit à ses propres dépens ses funérailles avec une magnificence royale. La mort du Roi ayant fait connoître à la Reine mere le véritable état des forces des deux partis, elle vit bien que celui des Guise étoit supérieur. Le Duc de Guise & le Cardinal son frere, ayant toujours peu compté sur la santé du Roi, s'étoient servis de toutes sortes de moyens pour s'attacher de plus en plus la haute Noblesse, qu'un nouveau regne & les efforts des Princes pouvoient leur enlever. Dans ce dessein, ils avoient engagé le Roi peu de tems avant sa mort, à faire une promotion de Chevaliers de Saint Michel, qui fut la plus nombreuse dont

on eût entendu parler, & la cause de la dégradation de cet Ordre. On donna l'Ordre à dix-huit Chevaliers tous créatures des Guise : aucun des partisans des Princes ne parvint à cette honneur ; ce qui occasionna la désertion de plusieurs, qui se donnerent aux plus puissans. De plus, la charge de Grand Maître donnant au Duc de Guise une autorité absolue dans les lieux où résidoit le Roi, on avoit tout à craindre de ses entreprises. Pour fortifier le parti des Princes, la Régente manda le Connétable, qui arriva à Orléans suivi de huit cens Gentilhommes. Etant à la porte de la ville, il fit venir les Commandans des corps de gardes que le Duc de Guise y avoit placés, & leur ordonna de se retirer, disant que la personne du Roi étoit en sûreté au milieu de ses sujets. Cet acte d'autorité que la Reine mere approuva, fut reçu comme un affront par le Duc de Guise, qui s'en étant plaint sans succès rassembla ses amis & ses troupes, & parut plus résolu que jamais de disputer l'autorité. Le Roi de Navarre, le Connétable, l'Amiral mieux accompagnés que leur concurrent, ne paroissoient plus dans les rues de la

1560. ville ou chez le Roi que bien escortés: tous affectoient une contenance fiere, & disposoient hautement leurs partisans à combattre. La ville d'Orléans & la maison que le Roi habitoit toujours remplies d'une multitude d'hommes armés, pouvoient à chaque instant devenir un vrai champ de bataille. Catherine de Medicis étoit bien aise de faire voir à la Maison de Guise, combien sa protection avoit fortifié & élevé tout-à-coup la faction contraire; mais elle ne vouloit pas qu'ils fussent accablés, ni que le lieu de la scene où son habileté & son pouvoir brilloient avec tant d'avantage, fût à la fin ensanglanté; c'est pour cela que lorsqu'elle fut obligée d'accorder la liberté au Prince de Condé; comme il étoit violent & disposé à profiter de ses forces, elle l'envoya à la Fere en Picardie, pendant que le Connétable gagné par les caresses de la Reine lui promettoit de s'opposer à tout ce que le Roi de Navarre & l'Amiral pourroient entreprendre de contraire à ses intérêts: cependant les Etats se tinrent à Orléans. Le Duc de Guise & l'Amiral y reçurent tour à tour de grandes mortifications; les esprits s'aigrirent

de

grandes mortifications ; les eſprits s'aigrirent de plus en plus, & l'aſſemblée ſe ſépara, après avoir approuvé un grand nombre de projets de réforme, dont aucun ne fut exécuté. 1560.

Ce fut en cette occaſion que le Duc de Guiſe montra la grandeur de ſa puiſſance & de ſon courage. Quoiqu'abandonné par le Cardinal ſon frere, qui avoit prétexté un beſoin de viſiter ſon Diocéſe, il ſe ſoutint avec avantage contre tous les Chefs du parti contraire, dont les forces étoient réunies. Il força la Reine à avouer qu'elle avoit beſoin de le conſerver, & de regarder comme une affaire capitale ſa réconciliation avec les Princes, ainſi qu'on le verra dans peu.

La diſſimulation dont les deux factions avoient été obligées d'uſer pendant l'aſſemblée des Etats, fit que pendant quelques jours les eſprits parurent dans une aſſez grande tranquillité : mais les mieux inſtruits prévoyoient avec douleur que le calme ne pouvoit durer long-temps. Le Roi de Navarre ſollicité par Jeanne d'Albret ſa femme, par le Prince de Condé & par les Coligni, qui ne ſe croyoient point en ſûreté, tant que les

Guise seroient à la Cour, sentoit ré-
1557. veiller contre eux ses justes sentimens de haine & de vengeance.

Le Duc de Guise sur tout lui étoit devenu un objet odieux : ses grandes qualités, & le courage extrême qu'il témoignoit en toute occasion, excitoient sa jalousie. Il voyoit avec dépit que Guise avoit dans la Maison du Roi & dans les troupes plus de partisans & plus d'autorité que lui-même, malgré sa qualité de Lieutenant Général du Royaume. Les sollicitations des Coligni venant à la suite de ces réflexions chagrines, déterminoient le Roi de Navarre à pousser Guise & à l'exclure du Gouvernement. Il crut avoir trouvé une occasion de le mortifier. Il lui fit une querelle à Fontainebleau sur ce qu'il gardoit les clefs du Château pendant la nuit, comme Grand-Maître de la Maison du Roi. Antoine prétendit que c'étoit à lui qu'on les devoit apporter, en qualité de Lieutenant Général du Royaume.

La Reine instruite du bon droit du Duc de Guise, & ne voulant pas néanmoins condamner le Prince ouvertement, proposa de faire apporter les clefs chez elle; mais ce tempérament

ne plaisant pas à Antoine, il la mena- ça de se retirer, si Guise ne s'éloignoit, & d'emmener avec lui tous les Princes du Sang, & le Connétable même dont l'autorité étoit d'un grand poids. La Reine dans cette extrêmité sçut gagner le Connétable, qui pour se disculper auprès de son parti, se fit défendre en public d'abandonner la personne du Roi & sa Cour. Il obéit plus aisément que le Roi de Navarre ne l'avoit espéré; ce qui l'obligea de demeurer lui-même, dans la crainte qu'on ne s'accoutumât à se passer de lui, comme on avoit fait sous le regne précédent. Depuis ce jour il n'eut plus aucune confiance au Connétable, qui de son côté rebuté de la gêne continuelle où le tenoit la Reine mere, se joignit tout-à-coup au Duc de Guise & au Maréchal de S. André. Les Huguenots donnerent à cette espéce de confédération le nom de Triumvirat. 1560.

La Reine n'apprit cette union qu'avec douleur: elle ne pouvoit plus dominer sur les Guise & sur le Connétable comme ci-devant, par leur crainte mutuelle. Le plan de sa politique se trouvoit absolument dérangé, étant obligée de se déclarer pour les Hu-

1560. guenots ou contre les Catholiques. Cependant elle résolut de se comporter encore quelque temps suivant son premier système : elle applaudit au zèle du Connétable pour la Religion Catholique, pendant qu'elle promettoit un Edit au Roi de Navarre en faveur des Protestans. Pour lui donner de surs garans de cette promesse, elle sembla accorder toute sa faveur à l'Amiral, & ne faire cas que de ses conseils, tant pour la religion que pour le gouvernement de l'Etat. Le Connétable, quoique son neveu lui fût toujours cher, fut choqué de la conduite de la Reine. Il ne pouvoit souffrir que dans le même temps qu'elle lui paroissoit bonne Catholique, elle permît aux Huguenots d'exercer leur Religion jusques dans le Louvre, ni qu'elle obligeât le Roi d'assister aux Sermons de l'Evêque de Valence, dont les sentimens n'étoient que trop suspects. Il lui représenta qu'il étoit contre l'honneur & contre la conscience du Roi, de souffrir les excès qui se commettoient tous les jours dans son Palais même, contre la Religion qu'il professoit; mais voyant que ses remontrances étoient inutiles, & que cette Prin-

cesse ne regardoit les choses que par rapport à ce qui pouvoit augmenter ou diminuer son autorité, ce Seigneur ne se mit plus en peine de lui dissimuler, ni de cacher plus long-temps aux yeux du public, jusqu'à quel point il s'étoit lié de sentimens & d'intérêts avec le Duc de Guise, le Maréchal de Montmorenci, l'Amiral de Coligni : les amis du Roi de Navarre s'employerent en vain pour lui faire changer de résolution, ou du moins pour la manifester avec moins d'éclat ; il maltraita de paroles l'Evêque de Valence, qui répandoit chez le Roi les dogmes de Calvin, & communia à la même table avec Guise le jour de Pâques. Dès le même soir il lui donna à souper avec le Prince de Joinville fils de Guise, & le Maréchal de Saint-André. Ce fut-là qu'ils se jurerent une amitié éternelle, de ne jamais se séparer d'intérêts, & sur-tout de maintenir l'ancienne religion. Le Connétable, ainsi que presque tous les Grands, & sur-tout les Militaires ne s'étoient pas comportés jusques-là d'une façon à se faire soupçonner de beaucoup de piété : le Duc de Guise avoit toujours eu une foule de maîtresses : le Maréchal de Saint-André

1560.

Liaison du Connétable & de Guise.

avoit paru débauché, même aux yeux
1560. de la Cour corrompue de Henri II.
Ce fut néanmoins par ces trois Seigneurs, dont la conduite étoit si contraire aux principes du Christianisme, que la Religion Catholique fut conservée en France. Le Connétable continuant d'agir suivant les premiers mouvemens de son zéle, persécuta les Huguenots des environs de Paris, & s'étant rendu à Chantilli, Guise se retira en même tems à sa maison de Nanteuil, qui n'en est pas éloignée, & d'où il lui écrivoit fort souvent. Guise y demeura jusqu'au printems, qu'il suivit le Roi à Reims pour assister à la cérémonie du Sacre. Elle fut un prétexte pour différer l'assemblée des Etats convoqués à Pontoise : ce qui chagrina autant les ennemis de Guise, que les suites de la contestation qui arriva pour la préséance entre ce Duc & les Princes du Sang. Voici quelle en fut l'origine. Il n'y avoit autrefois que douze Pairs de France six Ecclésiastiques, & six Laïcs. On n'a point fait de changement parmi les Ecclésiastiques ; mais tous les titres des Laïcs ayant été supprimés, soit par la réunion de leurs terres à la Cou-

ronne ou autrement, les Rois se sont réservés le pouvoir d'honorer de la qualité de Pair ceux qu'ils jugeroient à propos, sans s'arrêter au nombre qui n'est plus limité. Cependant pour conserver le souvenir de la premiere institution, la coutume est qu'au Sacre des Rois, outre les six Pairs Ecclésiastiques qui assistent à la cérémonie, on en choisisse six entre les Laïcs, qui représentent les six anciens, & qui n'assistant là qu'en qualité de Pairs, n'ont point d'autre rang entre eux que celui de leur ancienneté, sans avoir égard aux Charges qu'ils possedent d'ailleurs; ensorte, par exemple, que le Connétable y seroit précédé par tout autre qui auroit été fait Pair avant lui. Il étoit question de sçavoir, si cet usage devoit s'étendre jusqu'aux Princes du Sang. Le Duc de Montpensier prétendoit marcher devant Guise, quoique celui-ci fût plus ancien Pair. Il disoit que la qualité de Prince du Sang contenoit éminemment toutes les autres, & que c'étoit la raison pour laquelle ceux qui avoient l'honneur de la porter, ne prenoient pas leur rang entr'eux suivant leurs dignités, mais selon qu'ils étoient plus ou moins pro-

1560.

ches parens de la personne du Roi.
1560. Guise répondoit que Montpensier n'assistant pas à la cérémonie comme Prince du Sang, mais seulement comme Pair de France, sa qualité ne devoit point régler le pas en cette occasion. Mais sa meilleure raison fut que l'usage étoit pour lui, son pere au Sacre d'Henry II. & lui-même à celui de François II. ayant précédé les Princes du Sang. Ainsi il marcha immédiatement après le Roi de Navarre, & devant le Duc de Montpensier, quoique le Duc d'Anjou, qui depuis a été Roi sous le nom d'Henri III. marchât devant le Roi de Navarre, à cause de sa qualité de frere du Roi, suivant le droit allégué par le Duc de Guise; il devoit marcher après, puisqu'il n'assistoit point au Sacre comme frere du Roi. Après cette cérémonie, tous les Princes revinrent à la Cour; & comme il étoit difficile qu'après ce qui s'étoit passé, le Prince de Condé ne rencontrât tous les jours le Duc de Guise sans lui témoigner son ressentiment, d'une maniere qui pouvoit avoir des suites fâcheuses, on proposa un accommodement entr'eux, qui se fit de cette sorte.

Le Roi les ayant mandés l'un & l'autre en présence de toute la Cour, 1560. ordonna à Guise de parler le premier : il dit au Prince, Monsieur, *je n'ai ni ne voudrois avoir mis en avant aucune chose qui fût contre votre honneur, & n'ai été auteur, moteur, ni instigateur de votre prison;* à quoi le Prince répondit fiérement : Monsieur, *je tiens pour méchant, malheureux & scélérat, celui ou ceux qui en ont été la cause.* Guise répliqua, je le crois aussi, Monsieur, *cela ne me touche en rien.* Ensuite le Roi les pria de s'embrasser & de demeurer bons amis ; ce qu'ils firent par obéissance. La Reine mere qui sçavoit bien jusqu'à quel point on pouvoit compter sur une pareille réconciliation, en témoigna cependant beaucoup de joye, & donna à cette occasion un magnifique repas aux Princes & aux Seigneurs de la Cour.

On sçait que ce fut dans ce tems-là qu'après bien des variations, il fut résolu de tenir un colloque, à Poissy, dont les Catholiques & les Huguenots se plaignirent également. Parmi ces derniers, l'Amiral de Coligni fut le seul qui y gagna: son crédit augmentoit chaque jour : la Reine mere ne con-

ſultoit que ce Seigneur, & venoit de
1560. lui promettre un Edit favorable aux Huguenots. Guiſe en étant inſtruit, ſenſible ſur toute choſe à la moindre diminution de ſon autorité, déclara qu'il ne pouvoit ſouffrir davantage le mépris public qu'on faiſoit de la Religion, & ſe retira chez lui, après s'être plaint vivement à la Reine de la protection qu'elle donnoit aux Huguenots. Le Connétable, le Maréchal de Saint-André, le Cardinal de Lorraine & le Duc de Nemours, qui tous deux avoient les mêmes intérêts, ſe retirerent auſſi en même tems, laiſſant à la Cour le Légat du Pape pour veiller à leurs intérêts.

Guiſe ne demeura pas oiſif dans ſa retraite : il intéreſſa le Roi d'Eſpagne dans ſon mécontentement, & ce Prince y entra d'autant plus volontiers, qu'il ne cherchoit, diſoit-il, que l'occaſion de témoigner ſon zéle pour la Religion Catholique. Il offroit d'en donner une preuve évidente, en s'emparant du reſte des Etats du Roi de Navarre, qui favoriſoit ouvertement les Huguenots. En un autre tems le Duc de Guiſe eût accepté cette propoſition ; mais il trouva le moyen d'en

faire un usage plus favorable, en intimidant le Roi de Navarre, pour l'obliger de s'attacher à lui. Il fit donc dire à ce Prince quelles étoient les dispositions du Roi d'Espagne, en lui promettant de les changer, s'il vouloit se réunir avec tous les bons Catholiques en faveur de l'ancienne Religion. Il lui promit ensuite de lui faire épouser Marie Stuard, & de lui procurer le Royaume d'Ecosse, ou de lui faire céder la Sardaigne par le Roi d'Espagne. Antoine qui se connoissoit assez pour juger qu'il ne viendroit jamais à bout par lui-même d'obliger le Roi d'Espagne à lui rendre la Navarre, écouta très-avidement ces propositions, & se laissa si bien persuader, que s'étant lié étroitement avec Guise il se détacha entierement du parti des Huguenots, jaloux des éloges qu'ils donnoient sans cesse au Prince de Condé son frere & leur Chef.

1560

La Reine mere étonnée de la défection du Roi de Navarre, s'unit plus étroitement que jamais avec le Prince de Condé & l'Amiral, ils s'applaudirent d'autant plus de l'avoir à leur tête, qu'à cause de sa qualité de Régente, le parti qu'elle soutenoit deve-

noit le parti du Roi. Les Huguenots
1561. en profiterent pour entreprendre contre les Catholiques, & la Reine mere ayant convoqué une assemblée à Saint Germain, y fit rendre dans le mois de Janvier 1561 un Edit, qui permettoit aux Protestans le libre exercice de leur Religion dans les Fauxbourgs des villes. Les Catholiques se récrierent, & tournerent les yeux vers le Duc de Guise. Celui-ci étoit à Saverne avec le Cardinal son frère, dans l'espérance de gagner une partie des Princes Protestans d'Allemagne, par la promesse de faire recevoir en France la Confession d'Ausbourg. Le Duc de Guise jugeoit bien qu'il ne réussiroit pas dans cette négociation; aussi son objet étoit seulement de rendre les Protestans d'Allemagne moins vifs à soutenir ceux de France, en cas qu'on en vînt à une guerre ouverte. Tout s'y disposoit: les Catholiques & les Huguenots se maltraitoient en tous lieux: on n'entendoit parler que de plaintes & de querelles. Le Roi de Navarre insulté par ces derniers, & sollicité par les Espagnols qui lui promettoient à ce prix la restitution de ses Etats, forma le dessein de chasser de Paris le Prince de

Condé son frere, & écrivit sur le champ au Duc de Guise de s'y rendre, afin qu'étant appuyé de son crédit, il fût plus assuré du succès. Le Duc de Guise se mit aussitôt en chemin avec le Cardinal son frere, suivi d'une foule de noblesse, & de deux Compagnies de cavalerie. Il reçut en chemin une lettre de la Reine, qui le prioit de ne point aller à Paris, & de venir à la Cour après avoir congédié ses troupes; mais il n'eut point d'égard à ce que lui mandoit la Reine, & continuant sa route, il arriva à Vassi petite ville de Champagne. On vint lui dire que les Huguenots tenoient leurs assemblées dans une grange voisine: aussi-tôt une troupe de ces gens insolens & inutiles qui sont toujours à la suite des Grands, coururent à cette grange pour insulter les Huguenots, les appellant chiens & rébelles à leur Roi.

1561

Massac. de Vassi.

Ces injures furent repoussées par d'autres; enfin on en vint aux coups, & Guise étant accouru pour faire cesser le désordre, il reçut par hasard un coup de pierre, qui lui couvrit tout le visage de sang. Alors ses Domestiques croyant leur violence autorisée par sa

présence & par sa blessure, ne purent être retenus ni par ses prieres, ni par ses menaces. Ils se jetterent en foule sur les Huguenots, qui étoient sans armes; il y en eut plus de deux cens de blessés en cette malheureuse rencontre avec leur Ministre, & près de soixante qui demeurerent sur la Place. Le Duc de Guise tout ému envoya sur le champ chercher le Juge du lieu, & lui imputa l'insolence des Huguenots. Le Juge répondit qu'il n'avoit pas été en son pouvoir de l'empêcher, & que l'Edit de Janvier permettoit aux Protestans de s'assembler hors des villes. Alors Guise portant la main sur la garde de son épée: *Voilà*, dit-il, *celle qui fera la décision de ce détestable Edit.* C'est ainsi que se passa le massacre de Vassi, qui a été rapporté si diversement, suivant les différens intérêts de ceux qui en ont écrit. Un Ecrivain Protestant a assuré que Guise avoit conduit les siens à l'attaque de cette grange, comme à un assaut, les trompettes sonantes, & marchant à leur tête l'épée à la main. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce massacre fut le signal de la guerre civile la plus sanglante dont les Nations ayent con-

ſervé le ſouvenir. Ce qu'il dit au Juge de Vaſſi touchant l'Edit de Janvier, 1562
la longue durée du combat en ſa préſence, lui qui étoit abſolu ſur ſes gens, les troupes venues à ſa ſuite, & la façon dont il reçut les éloges des Catholiques à ce ſujet, ont au moins donné lieu de le ſoupçonner, que l'attaque de la grange fut faite à deſſein par le Duc, quoiqu'il ait proteſté le contraire à l'article de la mort. Quoiqu'il en ſoit, il ne diſſimuloit point en toute occaſion, qu'il étoit tems d'employer la force contre des rébelles; & un homme qui venoit à deſſein d'entrer armé dans la Capitale, pour en chaſſer un Prince du Sang, & détruire les Prêches, peut bien être ſoupçonné de n'avoir pas menagé davantage une troupe de malheureux payſans. Par l'ordre du Duc de Guiſe, on envoya dans toutes les villes du Royaume, & ſur-tout à Paris, une relation de ce qui s'étoit paſſé à Vaſſi; les partiſans de la Maiſon de Lorraine la répandirent de tous côtés: ils furent aidés par ceux du Roi de Navarre, & ſur-tout du Connétable, qui étoit ſévere en vieillard, & qui penchoit aſſez pour les actions violentes. Mais les

1561. Prêtres qui avoient un intérêt commun avec le Duc de Guiſe, le ſervirent mieux que tout le reſte de ſa faction. Le danger que couroït la Religion, avoit augmenté la ferveur; & c'eſt alors que les Eccléſiaſtiques plus puiſſans deviennent auſſi plus entreprenans & plus dangereux. Dans les maiſons, dans les places publiques, dans les Egliſes, tout retentiſſoit des éloges du Duc de Guiſe; on répétoit ſans ceſſe au peuple, qu'il étoit le zélé défenſeur & le conſervateur de la Religion: *C'eſt un Moyſe*, diſoient-ils, *c'eſt un Jehu: en répandant le ſang des impies, il a conſacré ſes mains, & vengé la querelle du Seigneur.* Les Catholiques peignoient de ces couleurs une action, que le parti contraire appelloit aſſaſſinat, & traitoient d'attentat contre l'autorité royale, qui ſeule aidée des Loix, a le droit de faire couler le ſang des ſujets. Le Duc de Guiſe inſtruit des bons effets de ſa relation à Paris, par les lettres de ſes amis & du Prevôt des Marchands ſa créature, parut à la vue de cette ville; les principaux habitans allerent au devant de lui; les rues ſe trouverent remplies d'une foule de peuple, qui lui don-

noient mille bénédictions ; à mesure qu'il avançoit, les acclamations redoubloient ; à peine pouvoit-il percer la foule qui s'empressoit pour le voir ; quelques-uns vouloient le toucher, & tous crioient, vive Guise, avec de tels transports de joye, qu'il étoit souvent obligé de faire signe de la main, autant pour donner du relâche à ce grand bruit, que pour faire voir qu'il ne l'approuvoit pas. On eut soin cependant d'aposter dans la foule quelques personnes, pour exciter des murmures contre Guise, afin qu'il eût un prétexte de crainte. Après avoir consulté avec le Prevôt des Marchands, celui-ci se rendit à Monceaux, bien instruit de ce qu'il avoit à dire à la Reine ; il lui parla d'abord des raisons qui avoient déterminé Guise à entrer armé dans Paris malgré ses ordres ; que son dessein avoit été de servir le Roi & la Religion, en amenant du secours aux Catholiques, contre le Prince de Condé & ses partisans. Il ajouta, que ces derniers se portoient à de si grandes violences, que le Saint-Sacrement ne paroissoit plus dans les rues, sans exciter leurs injures. Le Prevôt des Marchands finit par ce qui étoit le

1561

1561. principal objet de son voiage, c'étoit de demander un ordre du Roi pour obliger le Prince de Condé à sortir de Paris. La Reine connut bien que le Duc de Guise vouloit par-là se rendre absolu dans la Capitale; car le Roi de Navarre n'agissant jamais qu'en second dans toutes les affaires, on ne le comptoit plus après l'exécution. Elle refusa l'ordre contre le Prince de Condé. Le Prevôt des Marchands alla trouver alors le Roi de Navarre, pour le prier de la part du Duc de Guise de se rendre au plutôt à Paris, s'il vouloit que cette Capitale fût conservée à son parti. Antoine ne différa pas, & étant arrivé, il envoya chercher son frere, qu'il pressa de s'éloigner. *Votre personne*, lui dit-il, *alarme le peuple Catholique, & encourage les Huguenots: vous ne pouvez rester plus long tems sans exciter des troubles.*

Le Prince de Condé surpris que son frere si long-tems uni d'intérêt avec lui, le voulut chasser, pour faire place au Duc de Guise, refusa de suivre son conseil, lui alléguant que cette retraite étoit contraire à son honneur & à l'intérêt de son parti. Il est aisé de juger quelle force donne

le ſeul titre de Prince du Sang, puiſque Condé dénué de biens, ſans Gouvernement, ſans Charge de la Couronne, pouvoit ſe maintenir à Paris par lui-même, malgré ſon frere revêtu du titre du Lieutenant Général du Royaume, & le Duc de Guiſe qui étoit ſuivi d'une armée. Cependant on n'oſa entreprendre de l'attaquer, & il fallut ſe reſoudre à envoyer une ſeconde fois à la Reine, pour obtenir un ordre abſolu au Prince de ſortir de Paris. La menace qu'on lui fit ſecretement de ſoulever cette ville en cas de refus, la détermina à contenter les plus forts, & pleurant de dépit, elle chargea le Cardinal de Bourbon frere du Prince, de lui dire de ſortir de la Capitale: il obéit avec d'autant moins de peine, qu'il avoit concerté avec la Reine ſur ce qu'il avoit à faire. S'étant retiré à ſa maiſon de la Ferté, il donna ſes ordres pour faire venir des troupes de toutes parts. 1561.

La Reine outrée du mépris que Guiſe avoit fait de ſon autorité, craignant plus que jamais les effets de l'étroite liaiſon qui s'étoit formée entre lui & le Roi de Navarre, & déterminée par les conſeils de l'Amiral, avoit

1561. résolu de lever l'étendard en prenant hautement les intérêts du Prince de Condé; ce qui, selon elle, devoit réunir tous les peuples en leur faveur, & lui rendre sa premiere autorité, puisqu'elle se voyoit maîtresse du parti dominant. Guise connoissant trop bien la Reine, ponr ne pas se défier du peu de résistance qu'elle venoit de faire au sujet de l'éloignement du Prince de Condé, jugea que chacun d'eux avoit ses vûes, qui étoient de le tromper par une feinte sécurité, afin d'avoir le tems de se rendre assez forts pour enlever le Roi, & accabler ensuite son parti. Le Duc fit sentir au Roi de Navarre combien il étoit important de les prévenir, & ayant laissé quinze cens hommes de garnison à Paris, il partit suivi d'un grand nombre de gens armés, & accompagné du Roi de Navarre, dont il rassuroit la timidité par sa résolution. Il va trouver la Reine à Fontainebleau; il lui représente, ce qu'elle sçavoit bien mieux que lui, que le Prince de Condé armoit sous main, qu'il étoit justement soupçonné d'avoir des desseins dangereux, & qu'il n'étoit pas à propos que le Roi demeurât plus long-

tems en un lieu où il se trouveroit trop exposé aux entreprises qu'on pourroit faire sur sa personne. Le Roi de Navarre appuya ce discours, en disant que sa qualité de Lieutenant Général du Royaume le rendant responsable de la personne du Roi, il ne pouvoit différer de le conduire à Paris. 1561.

La Reine surprise de se voir découverte, leur demanda avec émotion, s'ils avoient oublié le respect qui lui étoit dû, & s'ils étoient venus à dessein de lui faire violence. A quoi Guise répondit pour le Roi de Navarre, & comme s'il eût été, ainsi que ce Prince, chargé par sa naissance de la réformation du Gouvernement; » Nous » sçavons, Madame, dit-il, le res» pect qui vous est dû, & nous ne le » perdrons qu'avec la vie; nous de» vons répondre à l'Etat de la conserva» tion du Roi : vous êtes maîtresse de » demeurer ici tant qu'il vous plaira, » mais la fidélité que nous devons à » notre Prince, nous oblige à le con» duire dès aujourd'hui en un lieu » où il n'ait rien à craindre de la part » de ses sujets rébelles. » La Reine s'adressa au Roi de Navarre, qu'elle voyoit moins déterminé que le Duc de

1560. Guise : elle lui représenta le tort que sa réputation souffriroit d'une pareille violence ; que venir enlever le Roi de cette façon, étoit plutôt l'opprimer que le servir : » Vous verrez (ajouta-» t-elle, de ce ton qui avoit séduit » tant de fois le Roi de Navarre) vous » verrez que l'on vous engagera à four-» nir au Prince de Condé de quoi jus-» tifier la guerre civile : il est votre » frere ; vous êtes premier Prince du » Sang, & ses succès ou sa défaite fe-» ront souffrir la nature ou votre de-» voir. Cette Princesse dit encore, que l'on rompoit toutes les mesures qu'elle avoit prises pour conserver la paix jusqu'à la majorité du Roi, dont l'autorité auroit suffi pour assurer la Religion & la tranquillité de l'Etat.

Le Roi de Navarre se sentit ébranlé, & ayant trop peu d'ambition pour être dur, il alloit laisser la Reine maîtresse de son sort, quand le Duc de Guise vint le rendre à ses premiers sentimens : » Vous connoissez la Reine » & ses artifices, lui dit-il, elle » cherche à gagner du temps. Une dé-» marche comme la nôtre doit s'ache-» ver : le Prince de Condé a le même » dessein que nous : ses troupes gros-

» ſiſſent à chaque inſtant ; il eſt trop » habile homme, pour ne pas venir » nous attaquer auſſi-tôt qu'il le pour- » ra ; alors maître de la perſonne du » Roi, il nous rendra la fable de tou- » te l'Europe, pour nous être laiſſés » gagner par les larmes feintes d'une » femme ambitieuſe, qui n'a jamais » eu pour objet dans ſes plus vives » douleurs, que la diminution de ſon » pouvoir. 1561.

Départ du Roi & de la Reine, mere, pour Paris.

Ces raiſons appuyées fortement par le Connétable, déterminerent le Roi de Navarre à retourner chez la Reine. Elle étoit dans ſon cabinet avec le jeune Roi, qni la voyant pleurer, pleuroit avec elle : cette vûe attendrit Antoine ; mais s'étant remis, il déclara qu'il falloit ſe diſpoſer à partir ſur le champ, parceque les Huguenots s'approchoient. Les larmes redoublerent, ſur-tout celles du jeune Roi, qui voyant du tumulte & de la réſiſtance de la part de ſa mere, ne pouvoit que ſe former de triſtes idées. Tout fut ordonné pour le départ, & le Roi prit le chemin de Paris. La Reine qui ne pouvoit l'empêcher, fut obligée de les ſuivre, après avoir écrit juſqu'à ſept lettres au Prince de Condé, pour lui

témoigner combien elle étoit affligée
1561. de ce qu'il s'étoit laissé prévenir par leurs ennemis communs, & pour l'exhorter à ne point abandonner le Roi, ni son service particulier. Ce fut cette entreprise heureusement conduite par le Duc de Guise, qui éleva à un si haut point le crédit & l'autorité de sa Maison, & qui par une disposition admirable de la Providence, a conservé la Religion Catholique dans le Royaume; car en l'état où étoient les choses, les deux partis étant à peu près égaux en force, il étoit aisé de voir que celui qui pourroit avoir la personne du Roi de son côté, seroit jugé le bon parti, & que les autres seroient regardés comme des rebelles. Le Roi n'étoit pas en âge de faire de lui-même le choix d'une Religion (car il sembloit alors que le choix fût arbitraire) & la Régente, suivant les apparences, se montroit fort disposée à lui inspirer celle qui s'accommoderoit le mieux au dessein qu'elle avoit de conserver toujours l'autorité.

Puissance du parti Huguenot.

Cependant le Prince de Condé se préparoit à aller à Fontainebleau avec les troupes qu'il avoit rassemblées, quand les lettres de la Reine lui apprirent

prirent qu'il avoit été prévenu ; alors
voyant qu'il ne lui restoit plus d'espé- 1561.
rance que dans la force ouverte, & as-
suré d'être soutenu de la Reine, il
s'empara d'Orléans. Ayant donné par
cette conquête le signal de la guerre
civile, la plûpart des meilleures villes
du royaume se trouverent presque en
même temps au pouvoir des Hugue-
nots. Comme le soulevement de tant
de villes sert à faire connoître quelles
étoient dès-lors les forces du parti
Protestant, je crois devoir les nommer;
Orléans, Blois, Tours, Poitiers, An-
gers, le Pont de Cé, Baugenci, Châ-
lons-sur-Saône, Mâcon, la Rochelle,
Rouen, le Ponteau-de-mer, Dieppe,
le Hauvre-de Grace, Bourges, Mon-
tauban, Castres, Montpellier, Nî-
mes, Castelnaudari, Pezenas, Beziers,
Agen, Aigues-mortes, Orange, Lyon,
Tournon, Montelimar, Grenoble,
Cisteron, Gap, Valence & quelques
Forteresses. Mais ce qui servit à ren-
dre le Parti redoutable, fut le nombre
des grands Seigneurs qui l'embrasse-
rent à la fois, & qui amenerent des
troupes au Prince de Condé.

Ce soulevement, que les Protes-
tans regarderent comme leur triom-

1561. phe, mit les Catholiques en fureur. Le Connétable, malgré la prudence que lui devoit donner son grand âge donna des marques d'emportement en assistant aux exécutions que la populace de Paris fit contre les prêches & les bancs des Calvinistes.

Intrigue de la Regente.

Le Duc de Guise alloit à son but plus rapidement, quoiqu'avec moins de feu, & plus de dignité. La Reine mere étant le plus grand obstacle à ses desseins, & l'appui le plus sûr de ses ennemis, c'étoit sa ruine qu'il souhaitoit & qu'il avançoit. Cette Princesse en fut avertie, & mit tout en usage pour sçavoir ce qui se passoit dans les assemblées secrettes que le Duc de Guise tenoit chez le Roi de Navarre, ne doutant pas qu'elle n'en fût l'objet, & si elle ne venoit à bout de les interrompre, qu'elle n'en devînt bientôt la victime. J'ai dit l'usage merveilleux que cette Princesse sçavoit faire des Dames; elle employa celles qui avoient le plus de crédit sur les Triumvirs; & le Maréchal de S. André confia à la personne qu'il aimoit, que la liberté & peut-être la vie de la Reine étoit en danger, mais sans expliquer les moyens dont on devoit se servir pour exécuter ces vio-

lences. La Dame ayant rendu compte à Catherine de Medicis de ce qu'elle 156 avoit appris, cette Princesse ne témoigna ni surprise, ni frayeur ; soit qu'elle y fût préparée par ses premiers soupçons, soit que son ame altiere reçût de nouvelles forces de l'excès du péril même, soit qu'étant peu assurée de la discretion de la Dame, elle ne voulût rien laisser paroître dans ce moment qui pût être rapporté à son désavantage aux Triumvirs. Le courage est toujours la plus noble & la plus sûre ressource qui reste contre le danger. Elle remercia la personne qui l'avoit instruite, la pria de lui continuer ses soins ; & étant informée que le Duc de Guise voyoit souvent le Légat, elle fit agir une personne pour qui ce Prélat avoit de la considération, afin de le mettre dans des dispositions favorables pour elle. Cette démarche plus secrette encore que les autres lui réussit ; le nom de Medicis respecté en Italie, en imposoit au Légat, qui admiroit d'ailleurs en homme habile le grandes qualités politiques d'une Princesse qui faisoit honneur à son pays. Mais ce qui servit surtout à la Reine, fut a connoissance qu'elle avoit de la liai-

son du Legat avec une personne qui
1561. dépendoit d'elle. Le Prélat ne croyoit pouvoir trop acheter la complaisance & la discretion d'une grande Reine. Assurée de ce côté-là, elle tourna toute son attention sur le Duc de Guise, qui plus voluptueux que les premiers, étoit néanmoins politique & secret jusques dans ses plaisirs; souvent même ses bonnes fortunes servoient au progrès de ses affaires; il trompoit sa maîtresse par de fausses confidences, qui produisoient aussi-tôt des démarches inconsidérées, dont ce Prince sçavoit profiter. La Reine comprit bientôt qu'il étoit inutile de vouloir pénétrer un homme que l'amour même trouvoit dissimulé; elle ne s'attacha plus qu'à le faire souvenir de l'intérêt qu'il avoit en sa conservation, pour que les Princes ne devinssent pas les maîtres, & elle se servit aussi-tôt d'un moyen bas & lâche, mais qui étoit infaillible pour decouvrir le secret des Triumvirs. Ils s'assembloient, comme je l'ai dit, dans une salle chez le Roi de Navarre : la Reine fit percer le plafond de cette salle, & coula une sarbacane derriere la tapisserie; elle sçut par celui-même qui l'aida en cette

opération, le moment où le Duc de Guise entroit chez le Roi de Navarre, 1561
avec le Connétable & le Maréchal de Saint-André : elle courut à la sarbacane, & cette Princesse qui craignoit d'être trahie, si elle amenoit des témoins, se trouva seule dans une espéce de grenier, attentive & l'oreille posée sur l'instrument. Le Roi de Navarre parla le premier à cause de son rang; car il n'avoit jamais rien à proposer avant d'avoir entendu les autres; il ne dit que deux mots de la Reine, & ces deux mots ne signifioient rien : le Connétable fut plus long, & représenta avec force le danger que couroit la Religion; mais il n'avança que des moyens foibles, pour la soutenir, & pour nuire à la Reine : elle sçavoit comment on paroit de tels coups. Le Duc de Guise qui attira dans le moment toute son attention, choisit exprès le même sujet que le Connétable, déplora comme lui le malheur des Catholiques, fit des vœux en leur faveur, & se déchaîna contre les Protestans, c'étoient-là seulement les sentimens qu'il vouloit exposer; il laissoit les propositions violentes à ses collégues, afin de retirer le fruit de leur exécu-

tion, sans s'exposer au blâme de les avoir faites. La Reine fut mêlée dans la fin de son discours, mais il en parla avec ménagement, souhaitant seulement, dit-il, qu'elle changeât d'opinion, & qu'elle cessât de protéger un parti rébelle.

1561.

Catherine de Medicis, étonnée de cette modération craignoit déjà d'avoir été trahie & découverte, lorsque le Maréchal de Saint-André la détrompa. *La Reine est Huguenote dans le cœur*, dit-il, *& les Protestans triompheront tant qu'elle sera à la tête des affaires. Si on se contente de l'éloigner, elle reviendra pour troubler; l'intérêt de l'Etat & celui de la Religion demandent sa perte.* Il conclut à l'enfermer dans un sac, & à la faire jetter dans la riviere. Elle frémit à cette proposition, & ne fut rassurée que lorsque le Duc de Guise eût déclaré qu'un tel expédient lui faisoit horreur. Les Triumvirs se séparerent, & la Reine remplie d'effroi s'en retourna dans son appartement.

Conspiration des Triumvirs contre la Régente.

Elle ne doutoit pas quoique le Duc de Guise eût désaprouvé le Maréchal, que ce dernier n'eût fondé ses dispositions avant d'ouvrir un pareil

avis, & que ce Prince après s'être fait honneur de sa résistance, ne se rendît ensuite comme un homme forcé de la sacrifier à la Religion. La Reine prit dès ce moment toutes les précautions imaginables pour se garantir du péril; elles étoient nécessaires, & ses soupçons se trouverent justifiés. Quelque temps après on résolut de l'enlever; & le Duc de Guise y consentit; mais n'ayant paru céder qu'à la nécessité de conserver la Catholicité, il voulut consulter le Légat sur cette affaire importante, afin de ne rien entreprendre qui pût lui faire perdre la réputation de douceur & de modération, qu'il s'étoit acquise à la Cour de Rome. Le Légat ne s'ouvrit point au Duc, & parut ne vouloir louer ni désapprouver la résolution; mais aussi tôt que Guise, qui affectoit d'être aussi incertain que lui, fut sorti, il avertit la Reine par un billet de tout ce qui se passoit. Cette Princesse n'en ayant rien témoigné, partit le lendemain à la pointe du jour, & emmena le Roi à Vincennes, sous prétexte de lui donner le plaisir d'une chasse du Daim. De ce Château elle se rendit avec le Roi à Monceaux, s'y croyant plus en sûreté. 1561.

1561. Les Triumvirs se voyant découverts n'abandonnerent pas leur dessein. Montpesat, Sénéchal de Poitou, partisan déclaré du Duc de Guise, & le compagnon fidele de ses entreprises militaires, vint trouver le Roi de Navarre, & offrit de prendre la Reine morte ou vive, s'il lui en donnoit l'ordre. Ce Prince commençoit par applaudir à toutes les propositions, & finissoit ordinairement par n'en accepter aucunes. Il demanda à Montpesat quels moyens il avoit pour réussir: celui-ci en exposa, qui le frapperent d'autant plus, qu'on jugeoit facilement que Montpesat ne se chargeoit pas d'une affaire de cette conséquence, sans l'avoir communiquée au Duc de Guise. Antoine répondit donc qu'il approuvoit tout, & comme si ce Prince eût voulu disposer les choses pour l'exécution, il se rendit lui-même à Monceaux; mais y étant arrivé, il ne songea plus qu'à satisfaire sa passion pour une des filles de la Reine, nommée Roüet; étant instruite de ce qu'elle avoit à faire, & ayant pressé son amant de lui confier le sujet de son arrivée à la Cour dans un temps où l'on espéroit peu de le voir, ce Prince lui dit qu'il

venoit enfin pour jouir du rang qui étoit dû à ſa naiſſance, en chaſſant de la Cour une Reine impérieuſe, qui s'emparoit & abuſoit de l'autorité. La Roüet joua bien ſon perſonnage : elle applaudit à la noble ambition de ſon amant, & lui ſouhaita un ſuccès heureux; mais comme ſi ſa tendreſſe pour lui l'eût rendue craintive, elle lui expoſa les motifs de ſes frayeurs : la Reine mere, ſelon elle, étoit plus redoutable que jamais, ayant en ſa poſſeſſion la perſonne & la bouche du Roi; que pour l'enlever il faudroit briſer des portes, égorger des gardes, & enſuite l'arracher de la chambre & d'entre le bras de ce jeune Prince, où elle iroit ſans doute ſe réfugier. Que de ſang répandu aux yeux & dans le Palais d'un Souverain encore enfant! Une Princeſſe enlevée avec violence par ſes propres ſujets formoit une image capable d'inſpirer autant de pitié pour elle, que d'horreur pour ſes ennemis. La Roüet ajouta que le Duc de Guiſe, demeuré prudemment à Paris, ſeroit excepté de l'indignation publique, & le ſeul à recueillir tout le fruit du ſuccès, ſi l'on en pouvoit eſpérer. 1561.

1561. Le Roi de Navarre approuva les idées de la Roüet, & ce Prince ayant par son avis demandé une audience secrette à la Reine, il lui avoua tout ce qui se tramoit contre elle : cette Princesse lui représenta à quel péril il s'exposoit, en soutenant par son autorité des gens capables de former des projets si pernicieux : ensuite elle lui promit beaucoup de reconnoissance, & de concert avec lui mena le Roi à Meaux. Ce voyage précipité apprit au Duc de Guise l'indiscrétion du Roi de Navarre ; mais comme il n'avoit point paru dans cette affaire, elle ne lui donna aucune inquiétude : seulement il résolut avec les deux autres Triumvirs, de se tenir sur ses gardes, de continuer dans leur projet de ruiner la Reine, & de ne confier là dessus aucun secret au Roi de Navarre.

La Reine mere voyant l'obstination de ses ennemis pour la perdre, ne trouva point d'autre ressource contre leurs violences, que d'employer à sa défense les armes du parti contraire; & c'est en cela qu'elle fut une des causes de la guerre civile, ne pouvant trouver sa sûreté particuliere & celle de ses enfans, que dans les troubles publics.

Le Prince de Condé, informé par plusieurs lettres des entreprises des Triumvirs, ne manqua pas d'en tirer avantage en les répandant. Après avoir rejetté la cause de la guerre sur le Duc de Guise, le Connétable & le Maréchal de Saint André, il justifia sa résistance par la nécessité d'une défense légitime, autorisée par les lettres de la Régente, & par le triste état du Roi même, prisonnier des Triumvirs. Il ajoûtoit tout ce qui étoit capable d'indisposer les peuples contre le Duc de Guise, en rejettant sur lui & sur sa Maison tous les malheurs dont ils alloient être accablés; mais ces manifestes ne produisirent aucun effet en sa faveur, si ce n'est auprès des Huguenots : tout le reste de la Nation étoit au Duc de Guise. Le Parlement même s'attacha à le justifier, comme on le peut voir dans sa réponse à la lettre du Prince de Condé, où ce Corps déclare que bien loin que le Roi fût captif & au pouvoir du Duc de Guise, il étoit volontairement à Paris, où les fonctions de l'autorité royale étoient remplies par la Reine Régente & le Roi de Navarre, avec toute la majesté & liberté possible. Cette réponse du Parlement, si avan- 1561

dré s'éloigneroint de la Cour. Cette
1561. proposition fut faite au Conseil, &
rejettée sur le champ par les deux tiers de ceux qui le composoient, & qui étoient à Guise. Ils s'écrierent, qu'avant d'accepter un accommodement si étrange, il falloit se faire rendre toutes les Places surprises par les Protestans; qu'autrement ce seroit exposer le Roi à un danger inévitable, si on le privoit du Duc de Guise, du Connétable, & des principaux Officiers de sa Couronne En même tems pour faire voir quelle étoit la résolution du Conseil, on leva des troupes: le Gouvernement de Paris fut ôté au Cardinal de Bourbon, pour le donner à Brissac; le Duc d'Aumale fut envoyé avec un corps d'armée en Normandie, le Duc de Montpensier en Touraine, Montenac en Guyenne, & Crussol en Languedoc; on finit par lever une armée qui s'assembla aux environs de Paris. Le Duc de Guise eut soin d y attirer un grand nombre de créatures, & de quatre mille hommes de cavalerie dont elle étoit composée, la plûpart Gentilshommes, il y en avoit peu qui ne lui fussent attachés par quelque endroit : l'infanterie étoit composée de

ſix mille hommes, tous gens aguerris, & qui l'avoient long-tems ſuivi à la guerre : on leur joignit quelques Régimens Suiſſes. L'armée marcha, commandée par le Roi de Navarre, le Connétable & le Duc de Guiſe, & prit la route d'Orléans. Le Prince de Condé & l'Amiral, à la tête de dix mille hommes, s'avancerent à quatre lieues d'Orléans vers les Catholiques & ſe retrancherent ſi avantageuſement, que le Roi de Navarre n'oſa entreprendre de les attaquer. Le Duc de Guiſe lui-même fut d'avis de temporiſer, craignant avec raiſon le mauvais ſuccès d'un premier événement. 1561.

Quand la Reine mere vit que Guiſe avouoit l'impoſſibilité de forcer les retranchemens du Prince, & que leur force jointe au nombre de ſes troupes inſpiroit du reſpect pour ſon parti, elle crut devoir parler d'accommodement. Guiſe y fit conſentir le Roi de Navarre, & l'Évêque de Valence ayant été envoyé au Prince de Condé pour lui demander une entrevue, il promit de ſe rendre avec l'Amiral & le Cardinal de Châtillon, entre Angerville & Touri ; la Reine, le Roi de Navarre, & Damville fils du Connétable, y

vinrent au jour marqué ; ils y trouve-
1561. rent le Prince, qui d'abord regarda le Roi de Navarre, paroissant touché de le voir dans un parti contraire, & tout prêt à le combattre, en faveur des plus grands ennemis de leur Maison. Antoine de son côté se montra sensible à la tendresse de son frere : mais ces sentimens réciproques disparurent aussitôt que l'on eut commencé à parler d'affaire ; l'aigreur même y succéda, & quoique ce qui s'y passa eût été tenu secret, on le remarqua sans peine à l'empressement que chacun d'eux eut à se séparer & à regagner sa troupe. Le Duc de Guise qui attendoit avec inquiétude le succès d'une conférence, dont tout l'honneur seroit resté à la Reine, vit revenir avec joye le Roi de Navarre, sans avoir rien conclu : mais soit que les suites d'une guerre civile l'eussent effrayé, soit que la présence de son frere eût réveillé la nature, ce Prince qui n'avoit pas voulu la paix, se montra moins ardent pour la guerre, & pour les idées du Duc de Guise. On prétend même qu'il envoya secrettement visiter son frere, pour l'engager à poser les armes, lui offrant des conditions avantageuses.

Le Prince commença par demander une seconde fois que l'on éloignât de la Cour & du Royaume le Duc de Guise, le Connétable & leurs amis, pour n'y rentrer que lorsque le Roi auroit vingt deux ans : que l'exercice de la Religion réformée fût permis par tout le Royaume : que les Places dont les Protestans s'étoient saisis, leur restassent jusqu'à la majorité du Roi, & qu'enfin l'Empereur & les principales Puissances de l'Europe fussent garans de l'éloignement du Duc de Guise & du Connétable. Guise plus intéressé qu'aucun autre à faire rejetter ces propositions, y réussit sans peine. Elles étoient étranges, & infiniment au-dessus de ce que les Protestans auroient pu espérer après le gain de quatre batailles. Le Roi même, à qui on les exagéra, se mit dans une violente colere contre le Prince de Condé, & dit qu'il ne falloit plus ménager ce sujet rebelle ; le Duc de Guise eut l'art de donner à ces paroles l'autorité qu'elles ne pouvoient naturellement avoir, sortant de la bouche d'un enfant, & elles furent suivies d'une cérémonie, qui témoigna à toute l'Europe, l'envie que la Cour avoit de pa- 1561

roître redoutable aux Proteſtans, ſans
1561. pouvoir y réuſſir. Un Secrétaire d'Etat ſe rendit à Etampes, ville ſituée entre Paris & Orléans, pour faire citer à ſon de trompe le Prince, l'Amiral & d'Andelot, les déclarant rébelles & criminels de Lèze-Majeſté, s'ils ne rentroient ſur le champ dans le devoir. Cette citation, loin d'inſpirer de la terreur, irrita le Prince, & les Coligni ſe diſpoſerent plus que jamais à juſtifier leur rebellion par la guerre & la victoire.

Cependant on ſembla prendre de part & d'autre des ſentimens plus doux, & le Prince de Condé fit dire, que malgré les avantages que ſon parti pouvoit eſpérer à cauſe de l'augmentation de ſes forces, il conſentoit néanmoins à leur préférer, comme un bon citoyen, les douceurs d'une paix ſalutaire, pourvu que la retraite du Duc de Guiſe lui fût ſacrifiée. Les Miniſtres Proteſtans qui conſeilloient à Condé de parler ainſi, ſe figuroient que le Duc en état, & dans une eſpece de néceſſité de ſe tenir à la Cour, ne conſentiroit jamais à s'éloigner.

Le Roi de Navarre voyant que les Triumvirs ſe défioient de lui, avoit

renoué avec la Reine mere, non qu'il eût repris du goût pour cette Princesse, mais par dépit contre Guise, à cause de la supériorité que lui donnoient ses talens, & des efforts pour les accréditer. La Reine profita de ce retour d'Antoine, & de la premiere ardeur dont les inconstans signalent les premiers jours d'un nouvel attachement, pour lui faire entendre qu'en profitant de la circonstance, les Princes du Sang pouvoient s'emparer de l'administration des affaires, en éloignant les Guise; qu'il falloit parler avec force à ces derniers, & assez hautement pour que le public en fût promptement informé, n'étant pas douteux que le Duc de Guise surtout ne sacrifiât une partie des intérêts qui le retenoient à la Cour, à la crainte d'être soupçonné de vouloir y rester aux dépens du repos de l'Etat, & que si cette considération ne le déterminoit pas, il perdroit sa réputation auprès du peuple, dont il tiroit sa principale force. Le Roi de Navarre ayant été de cette opinion, la Reine mere parla au Duc de Guise avec d'autant plus d'art, que son éloignement ne pouvoit être que volontaire, & qu'elle devoit y gagner le recouvre- 1561

ment entier de ſon autorité. Cette
1561. Princeſſe lui dit donc que la paix dépendoit abſolument de lui, & que la Nation l'attendoit de ſon affection : rien ne prouvera mieux, ajouta-t'el'e, la ſincérité de votre conduite, & la droiture de vos intentions, qu'une abſence exigée par vos ennemis ; elle vous ſera d'autant plus glorieuſe, qu'indépendamment des avantages qui en réſulteront pour l'état, toute l'Europe reconnoîtra combien votre ſeule préſence peut inſpirer de crainte au parti contraire, & qu'ils n'ont demandé votre éloignement les armes à la main, & menaçant l'Etat d'une guerre civile, que par le déſeſpoir de l'obtenir autrement qu'en vous rendant ſenſible aux malheurs des peuples. La Reine aſſura d'ailleurs le Duc de Guiſe, que ſon abſence de la Cour ne diminueroit point la conſidération qui lui étoit dûe : que le Roi de Navarre & elle ne décideroient rien d'important ſans avoir pris ſes avis, & que l'orage étant appaiſé, elle ſe feroit un devoir de le rappeller à la Cour.

Guiſe délibéra avec le Connétable & le Maréchal de Saint-André, ſur les propoſitions de la Reine : ces der-

niers ayant des vues moins étendues quittoient la Cour à regret ; c'étoit, selon eux, abandonner le champ de bataille à leurs ennemis, & s'exposer à voir refroidir l'ardeur de leurs amis. Ils disoient que la Reine elle même voudroit profiter de leur absence, pour les empêcher de revenir jamais avec cette autorité, dont son ambition se trouvoit si gênée, & que le Prince de Condé & l'Amiral, devenus ses conseils & ses confidens, lui fourniroient des moyens sûrs pour réussir dans ce dessein. Le Duc de Guise leur répondit qu'il n'étoit pas question d'un point d'honneur, dont l'opiniâtreté ou le courage pouvoient décider ; qu'il s'agissoit de toute leur fortune, & qu'ils ne la conserveroient jamais avec tant de sûreté & d'avantage, qu'en consentant à l'abandonner. 1561.

» La Reine, ajouta-t-il, a sçu » adroitement mêler le bien public » dans cette affaire ; nous nous en » sommes déclarés les défenseurs, il » faut soutenir ce grand titre : que » dira la France, si nous refusons de » sortir de la Cour, lorsque une paix » prochaine peut être le prix de notre » retraite ? Croyez-moi, elle sera de

» durée ; les Chefs des Huguenots
1561. » ſont à la tête d'une bonne armée,
» qu'il leur ſeroit difficile de raſſem-
» bler dans un autre tems ; ils veulent
» le libre exercice de leur Religion,
» notre éloignement ne le leur fera
» point obtenir ; ainſi ils continueront
» la guerre. La Reine nous exile par
» intérêt, elle ſera obligée de nous
» rappeller par néceſſité ; la guerre
» qu'on nous impute, ſera rejettée
» toute entiere ſur nos ennemis : l'in-
» juſtice de leurs armes ſera haute-
» ment reconnue, & ce ſera alors que
» lavés aux yeux des peuples des im-
» putations des Proteſtans, nous ſerons
» juſtement regardés comme les dé-
» fenſeurs de l'Etat & de la Religion
» Catholique.

Le Duc de Guiſe parloit avec d'autant plus d'aſſurance à ſes deux Collégues, qu'il avoit pris toutes les précautions capables de réaliſer ſes promeſſes. Le Roi de Navarre par ſes ſoins étoit plus diſpoſé que jamais à ſe ménager avec l'Eſpagne, & à s'oppoſer aux intrigues de la Reine & des Proteſtans. Le Conſeil étoit rempli des créatures du Duc de Guiſe, qui leur laiſſoit ſes inſtructions ; ainſi,

quoiqu'abſent il devoit toujours être le maître des délibérations, & inſtruit des ſecrets. Le Cardinal de Mazarin uſa depuis de cette politique, pour aſſurer ſon autorité & ſon retour, lorſqu'ayant mis toute la France en feu, on l'obligea de ſortir de ce Royaume. 1561.

La conférence de la Reine avec le Duc de Guiſe, & celle de ce dernier avec les deux Triumvirs avoient été tenues ſecrettes, & la ſurpriſe fut extrême, lorſqu'on apprit qu'ils étoient réſolus à quitter la Cour & l'armée pour procurer la paix. Les amis du Duc de Guiſe célébrerent partout ſa modération; on n'entendit que des cris de joye, & pendant que des Couriers ſe hâtoient d'en aller inſtruire le peuple de Paris, la Reine mere envoya l'Evêque de Valence & Robertet Secrétaire d'Etat au Prince de Condé. Son étonnement fut extrême, mais après y avoir réflechi, il reconnut la politique rafinée du Duc de Guiſe, qui ſçavoit tirer avantage de toutes les choſes qui s'offroient à lui, favorables ou contraires. Ce Prince répondit qu'il étoit prêt à mettre bas les armes, & même à ſortir du Royanme,

pourvu que Guise & le Connétable se
1561. retirassent les premiers. Leurs équipages étoient déjà préparés ; Guise sçavoit trop bien de quelle importance il est de rendre l'exécution des promesses qui intéressent le public, prompte & honorable, & le jour même il se rendit à Châteaudun. Les principaux Chefs de l'armée Protestante, & une foule de Ministres, craignant que le Prince de Condé ne partît à son tour, se rendirent dans sa tente, où Théodore de Beze lui-même l'exhorta, pour le maintien de la nouvelle Doctrine, à devenir parjure ; ils lui alléguerent tous ensemble des motifs, dont on ne manque jamais pour colorer les actions les plus blâmables ; l'Amiral de Coligni lui-même (& ce fut une tache à la gloire de ce grand homme) vint au secours des Ministres Protestans, pour ébranler la bonne foi du Prince ; il prétendoit que les artifices dont on avoit usé à leur égard dans plusieurs occasions, devenoient une excuse légitime pour l'infraction qu'il conseilloit.

L'Amiral alla plus loin, & ayant enfin déterminé le Prince à continuer la guerre, il le pressa de se mettre en marche,

marche, pour aller ſurprendre l'armée du Roi, qui ſe repoſoit ſur la foi de ſes promeſſes. Condé rejetta cet indigne conſeil; il voulut même pour ſauver ſon honneur, que l'armée parût ſe ſoulever contre lui; afin d'avoir une excuſe à alléguer à la Reine, qui lui avoit fait demander une entrevûe. Il ſe rendit au lieu marqué, d'où les Officiers Huguenots l'enleverent à grand bruit: il fit part à la Reine de cette prétendue violence, & marcha pour attaquer l'armée Catholique campée à quelque diſtance. 1561.

Son deſſein étoit de profiter de l'abſence du Duc de Guiſe; mais le Roi de Navarre ayant prudemment évité d'en venir à une affaire générale, le Duc revint promptement à l'armée, ce qui fit perdre aux Huguenots le déſir de donner bataille. Guiſe fut reçu dans l'armée Catholique avec de grandes acclamations: la Reine mere quoique très-affligée de ſon retour, parut s'en réjouir: & certain de l'effet de ſa retraite ſur les eſprits, ce Prince porta ſes prétentions plus loin que jamais, enſorte que s'il ſupporta déſormais tout le poids de la guerre, il ne partagea avec perſonne les avanta-

ges & la gloire de ses succès. Les
1561. Puissances voisines ne regarderent même que lui, dans les liaisons qu'elles prirent avec les Protestans & les Catholiques, & la Reine Elizabeth fut principalement déterminée à secourir le Prince de Condé, par la haine personnelle qu'elle avoit conçûe contre le Duc de Guise, à cause des conseils & des secours qu'il donnoit à Marie Stuard Reine d'Ecosse, qu'elle haïssoit. Guise avoit d'ailleurs sollicité le Pape d'excommunier Elisabeth, afin de ranimer par-là ses sujets Catholiques, & faire renaître les troubles. Le Prince de Condé étoit Chef des Huguenots, Guise l'étoit des Catholiques; il ne restoit à Charles IX que le vain titre de Roi.

Pertes considérables des Huguenots.

Après la dispersion de l'armée Protestante, on songea à reprendre les places dont ils s'étoient emparés; on commença par Blois, que le Duc de Guise prit d'assaut: Tours effrayé se rendit sans résistance: Poitiers fut soumis en deux jours: Angers fut surpris par le Château que les Royalistes avoient conservé, & l'armée victorieuse ne fut arrêtée que devant Bourges. D'Ivoi, excellent homme de guerre,

commandoit une garnifon compofée de mille hommes de pied & de trois mille chevaux, le Roi de Navarre qui étoit à l'armée, voulut que le Roi fût préfent à ce fiége, & il alla lui-même le chercher au Château de Vincennes à la tête d'un grand corps de cavalerie; la Reine s'y trouva en même-tems. On redoubla les efforts contre la Place, mais d'Ivoi continua de fe défendre courageufement pendant près de cinq femaines. On n'efpéroit pas la prendre avant l'arrivée du fecours qu'amenoit le Prince de Condé; mais le Duc de Guife ayant fait de grandes promeffes au Gouverneur, il fe rendit dans le temps qu'on s'y attendoit le moins. 1561

Guife opina enfuite pour le fiége de Rouen. Ayant été reconnoître cette Place lui-même, il affura le Roi qu'il la prendroit d'affaut en vingt-quatre heures. Mais la Reine mere & le Roi de Navarre ayant repréfenté le tort que feroit à tout le Royaume le pillage d'une ville auffi commerçante que Rouen, on réfolut de faire traîner le fiége en longueur, afin de donner aux habitans le loifir de fe reconnoître. Ils en profiterent pour fe mettre en état de réfiftance, & le Com- 1562

Rouen fiégée par Catholiqu

te de Mongommeri, qui commandoit
1562. dans la Place, en ajoutant de nouvelles fortifications aux anciennes, & faisant entrer de nouveaux secours, eût le moyen de faire une vigoureuse défense. Le Duc de Guise s'attacha à faire avancer les travaux : le Mont Sainte Catherine & le Fauxbourg S. Hilaire furent d'abord emportés, moins par la valeur des assiégeans, que par la négligence du Capitaine Monneins qui les défendoit.

lort du Roi ; Navarre.

Guise impatient d'achever ce siége pour aller ensuite investir Orléans, détermina le Roi à donner ses ordres pour un assaut général. Mais la mort du Roi de Navarre obligea de le différer: ce Prince doué de la valeur héréditaire à tous les Princes du Sang de Bourbon, voyant que l'assaut avoit été ordonné malgré lui, voulut faire connoître par son ardeur à combattre, que la seule pitié l'avoit jusques-là retenu ; il alla lui-même visiter la tranchée, & se disposoit à attaquer la bréche en personne, lorsqu'il reçut une arquebusade qui lui fracassa l'épaule. Sa blessure & sa mort qui arriva peu de jours après, laissérent le commandement de l'armée au Duc de

Guise, qui le souhaitoit passionnément, & qui voulant rendre le succès de l'assaut plus assuré, fit un feu terrible de son artillerie; de sorte que la bréche fut considérablement élargie. On donna l'assaut avec toute la vigueur possible; mais le feu du soldat fut bientôt rallenti, lorsqu'il apperçut du haut de la bréche d'épais retranchemens, que le Comte de Mongommeri avoit fait construire derriere. Guise s'étant apperçu du désordre de ses gens, accourut l'épée à la main, se jetta au plus fort de la mêlée, & rendit par son exemple le courage à ses troupes: on se battit sans relâche depuis midi jusqu'au soir; enfin Guise, qui s'étoit toujours tenu au milieu du feu, ordonna la retraite qui se fit en bon ordre, mais promptement; le soldat rentra sous ses tentes, rebuté de l'assaut, & persuadé qu'on ne pouvoit forcer la bréche. 1562.

Guise leur laissa prendre du repos, jusqu'à ce qu'une mine ayant fait sauter le rempart de la porte S. Hilaire, les troupes animées par ce succès, reprirent courage, & demanderent eux-même un nouvel assaut: le Duc de Guise s'y prépara, & choisit pour

commencer l'attaque un jeune Officier
1562. de grande espérance, nommé Sainte-Colombe, qu'il cherchoit à avancer en lui confiant des emplois de distinction. Cet Officier prit un nombre d'hommes pour charger à leur tête, bien certain que le Général le suivroit de près. Alors Guise ayant assemblé les Officiers & les Soldats qui devoient monter à l'assaut, leur dit qu'il falloit joindre à la gloire de prendre la ville celle d'en conserver les richesses & les habitans : il leur répresenta que de véritables soldats ne devoient combattre que pour l'honneur, & ne devoient point être capables de saccager une ville, contre la volonté de leur Souverain qui vouloit la conserver : Souvenez vous, leur dit il, que ceux contre qui vous allez combattre, ne seront vos ennemis que tant qu'ils auront les armes à la main ; aussi-tôt qu'ils les auront posées, & qu'ils ne seront plus en état de se défendre, regardez-les comme vos freres & les sujets de votre Roi, qui lui sont chers malgré leur rébellion ; songez qu'il ne vous envoye les combattre qu'à regret. Ensuite ayant tiré parole des Officiers qui l'environnoient, qu'ils s'op-

poseroient au pillage, il donna le signal pour l'assaut. Les assiégés blessés pour la plupart, & fort diminués de nombre firent peu de résistance. Les soldats vainqueurs se trouvant maîtres de la ville, s'y répandirent comme des furieux, égorgeant tout ce qu'ils rencontroient de vieillards, de femmes, d'enfans, d'Officiers & de soldats, quoique le Duc de Guise les eût exhortés à faire bon quartier, excepté aux troupes étrangeres. Après le massacre des habitans & de la garnison, les soldats se mirent à piller de tous côtés, sans que les prieres ni les menaces de leurs Officiers pussent les en empêcher.

1562

Prise d[e la] ville pil[lée] par le sol[dat].

Le Duc de Guise au désespoir, fit le lendemain publier un ordre de sortir de la ville ; les Suisses seuls obéirent, & le pillage continua durant trois jours. Enfin l'avidité du soldat étant satisfaite, il sortit de la ville chargé de butin, & se rangea sous ses drapeaux. Le Duc de Guise ayant rétabli le bon ordre dans l'armée, alla chercher le Roi & la Reine, qui désiroient venir loger dans la ville. Il apperçut de loin un blessé qu'on emportoit sur une chaise de natte, & ayant sçu que c'é-

toit Sainte-Colombe, le même qui
1562. avoit monté le premier à l'assaut, il courut à lui : *H bien*, lui-dit-il, *mon pauvre Sainte-Colombe, comment te portes-tu ? Je vais mourir, Monsieur*, lui répondit ce brave Officier ; *mais ce sera sans regret, pourvû que vous m'assuriez que le Roi & vous êtes contens de mes services. Hé le moyen de ne le pas être*, lui répondit Guise : *il est certain, que sans vous le Roi ne seroit pas encore maître de la ville ; mais songez à vous guérir, & assurez-vous que vous serez content de la récompense que le Roi vous prépare, & que je vous regarderai toute ma vie comme mon frere & mon compagnon d'assaut*. Ayant dit ces paroles, il le quitta les larmes aux jeux, louant hautement sa valeur devant une foule d'Officiers qui l'environnoient, & de qui il excitoit ainsi l'émulation, & l'attachement pour sa personne. Sainte-Colombe étant mort le lendemain, Guise voulut assister à son enterrement, témoignant un extrême regret de sa perte, & ne parlant que de récompenses pour sa famille. Il voulut même connoître tous les soldats qui l'avoient accompagnés à l'assaut, & eût soin de les avancer chacun sui-

vant sa capacité & son mérite.

Cependant le Roi, la Reine & le Parlement, qui pendant la sédition s'étoit retiré à Louviers, entrerent à Rouen par la bréche : ils firent d'abord arrêter les Chefs de la révolte, & plusieurs furent condamnés au dernier supplice ; on alloit traiter avec la même rigueur les Officiers de la garnison ; mais Guise leur ayant laissé prononcer leur arrêt demanda leur grace avec tant d'instance qu'il l'obtint. Ces militaires restés dans l'armée royale, ou retournés dans celle des Protestans, célébrerent à l'envi la générosité de leur libérateur. Mais ce qui acheva de lui donner la réputation du plus modéré de tous les hommes, fut la conduite qu'il tint avec un Gentilhomme Protestant, qui étoit venu dans le camp pour le tuer.

1562. Entrée du Roi & de la Reine à Rouen.

Guise se l'étant fait amener, & l'ayant regardé d'un air tranquille, lui demanda ce qui pouvoit l'avoir porté à vouloir tuer un homme qui ne lui avoit jamais fait de mal. L'assassin lui répondit avec la même assurance ; Je connois vos grandes qualités, & je n'ai point conçu de haine contre votre personne ; mais j'ai cru être obligé à cette

1562. action pour servir ma Religion, dont vous êtes le plus redoutable ennemi. Va-t-en, lui dit Guise, sauve-toi de la rigueur des Loix, car tu n'as rien à craindre de ma vengeance particuliere : si ta Religion te commande d'assassiner ceux qui ne t'ont jamais offensé, la mienne m'oblige à donner la vie à ceux-mêmes qui entreprennent de me l'ôter.

La prise de Rouen, & tant de belles actions civiles & militaires que le Duc de Guise avoit faites pendant le siége, avoient rendu sa réputation si supérieure à tout ce qui se trouvoit alors de plus grand en France, que les Princes du Sang du parti Catholique, ni le Prince de Condé lui-même, ne crurent point avoir assez d'autorité pour obtenir la qualité de Lieutenant Général du Royaume, vacante depuis la mort du Roi de Navarre, tant que le Duc de Guise pouvoit y prétendre pour lui même. Ce dernier l'auroit obtenue sans peine, sans la considération qu'il étoit obligé d'avoir pour le Connétable de Montmorenci; ensorte que l'autorité de ce haut rang resta au Duc de Guise, & personne n'en sollicita le titre. Cependant les Ré-

formés chassés de leurs plus fortes Places, avoient fait venir du secours de tous côtés. Le Prince de Condé voulant par quelques entreprises considérables ranimer les espérances de son parti, & rétablir sa premiere réputation, conduisit son armée devant Paris. Ce Prince se flatta qu'il lui seroit aisé de s'emparer de cette grande ville mal fortifiée, habitée par un peuple aisé à effrayer, & où il entretenoit depuis long-tems des intelligences. Mais le Duc de Guise s'y étant rendu, rassura cette Capitale, comme son pere avoit fait vingt ans auparavant, lorsque Charles V. eût pris Château-Thierri, & donna de si bons ordres, que pendant huit jours que l'armée fut aux portes, les habitans n'interrompirent pas un moment leurs occupations ordinaires. Les boutiques & les Colléges furent ouverts comme de coutume, & le Palais aussi rempli de plaideurs que dans le tems d'une paix profonde, quoique le Prince de Condé eût donné de petits combats dans les Fauxbourgs, où l'avantage lui étoit resté. Les Parisiens se crurent invincibles, ayant le Duc de Guise avec eux. 1567.

Cependant Condé, toujours plus
1562. animé contre ce Seigneur, lui envoya reprocher son inaction, & le défier au combat, ainsi que le Connétable. Guise consentoit à faire sortir l'armée Catholique, & à combattre : mais la Reine qui fuyoit les actions décisives, s'opposa à ce dessein, & demanda de nouvelles conférences, qui eurent aussi peu de succès que les premieres; même le Prince s'appercevant qu'on le craignoit, fit tout disposer pour donner l'assaut aux Fauxbourgs Saint Marceau & Saint Germain. Il étoit prêt à donner le signal de l'attaque, lorsqu'ayant été informé des préparatifs que le Duc de Guise avoit faits pour la défense, il ne jugea pas à propos d'exposer son armée, il leva même le siége, & tourna du côté de la Normandie, où il espéroit recevoir l'argent & les troupes qui lui venoient d'Angleterre. Il fut suivi par l'armée du Roi, que Guise & le Connétable commandoient; le premier vouloit alors une bataille avec autant d'ardeur, que le Prince en avoit témoigné durant le blocus de Paris, & il hâtoit la marche de l'armée pour joindre Condé, qui ne vouloit point

combattre. Mais ſes troupes ayant per du un jour par la faute de ſes Maréchaux de camp, le Duc de Guiſe l'atteignit proche de Dreux. Il fit paſſer ſur le champ la petite riviere d'Eure à ſon armée, & ſon artillerie au clair de la lune, en obſervant un ſi grand ſilence, que les ennemis ne n'apperçurent de rien; de ſorte que quand ils voulurent continuer leur route le lendemain, ils furent dans la derniere ſurpriſe de voir l'armée royale rangée en bataille ſur le chemin par où ils devoient paſſer. Guiſe & le Connétable qui ne vouloient prendre ſur eux le riſque d'aucun événement, envoyerent dire à la Régente l'avantage que leur diligence leur avoit donné ſur les Proteſtans, & pour ſçavoir d'elle ſi l'intention du Roi étoit qu'on en profitât pour donner bataille. La Reine reconnut le deſſein du Duc de Guiſe, qui étoit de rejetter ſur elle les ſuites de la défaite qu'on pouvoit craindre, & la rendre irréconciliable avec Condé, s'il étoit victorieux. Elle n'eût pas plutôt entendu l'envoyé du Duc de Guiſe, que ſon viſage s'altéra, & jettant les yeux ſur toutes les Dames qui l'environnoient, elle s'arrêta ſur

1562

la nourrice du Roi : *nourrice*, lui-
1562. dit elle, d'un ton ironique, *voilà des Généraux d'armée qui consultent une femme & un enfant, pour sçavoir s'ils donneront bataille ? qu'en pensez-vous?* Elle en parla néanmoins au Roi, & sa réponse fut qu'on s'en rapportoit à la prudence des Généraux.

1562.

Bataille de Dreux.

Ils déciderent pour la bataille ; l'armée Catholique étoit forte de quatorze mille hommes de pied, & de deux mille chevaux ; celle des Protestans de huit mille homme d'infanterie, & de quatre mille cavaliers, les plus braves & les plus aguerris de l'Europe. Comme cette bataille fut la premiere qui se donna entre les deux partis, & que le succès en fut unanimement attribué au Duc de Guise, on ne trouvera pas qu'il soit inutile d'en rapporter ici le détail. Le Connétable s'étoit posté entre deux villages, qui lui servoient d'épaulement, ayant Blainville à droite & Spinal à gauche ; & comme il n'avoit que très-peu de cavalerie, il l'avoit disposée par petits escadrons entre les gros bataillons d'infanterie qui composoient son armée. Ainsi, tout joignant le village de Blainville, étoit l'infanterie

Espagnole couverte des maisons. & des arbres du village; à sa gauche on voyoit Guise & la Brosse son Lieutenant, à la tête de leurs Compagnies d'ordonnance; ensuite étoient les vieilles bandes de Piémont, puis le Maréchal de Saint-André avec quatre Cornettes de cavalerie; après ce Maréchal étoient les Lansquenets, & enfin les Escadrons de d'Aumale & de Damville qui fermoient l'aîle droite, au-devant de laquelle on avoit placé quatorze piéces de canon. Un peu plus avant dans la plaine, allant toujours vers Spinal, étoit le gros bataillon des Suisses, sur lequel on comptoit beaucoup, ayant sa gauche défendue par huit piéces de canon: la cavalerie du Connétable & de Prechanteau, les Régimens de Bretagne, de Picardie & de Sansac formoient le corps d'armée; la troupe des Chevaux-Légers s'étendoit depuis ce bataillon jusques dans le village de Spinal. 1562.

Guise n'avoit voulu prendre ce jour-là aucun commandement, pour n'être pas obligé d'obéir au Connétable. Quelques-uns disent qu'il fut déterminé par ce motif; d'autres qu'il voulut agir ainsi, parce que les Hugue-

1562. nots répondoient qu'il étoit le seul sujet de la guerre, & qu'on alloit combattre pour sa querelle. Quoi qu'il en soit, il avoit déclaré ne vouloir servir que comme Capitaine de sa Compagnie d'Ordonnance, & de quelques Volontaires qui s'étoient joints à lui; mais son nom seul commandoit partout, & les soldats accoutumés à vaincre avec lui, ne regardoient les Généraux que comme ses Lieutenans.

Le Connétable, qui connoissoit la disposition de l'armée à cet égard, & craignoit avec raison, que si la bataille étoit suivie d'un malheureux succès, on ne l'attribuât qu'à lui, s'approcha du Duc de Guise, & le pria avec tant d'instance de se charger de l'arrieregarde, qu'il y consentit; ce fut le salut des troupes Catholiques.

L'armée du Prince étoit divisée en deux corps; l'Amiral conduisoit l'avant-garde, composée de cinq cens chevaux François, huit Cornettes de Reitres, six enseignes de François, & six Allemans. Le corps d'armée que commandoit le Prince en personne, étoit composé de six cens Lances Françoises, six Cornettes de Reitres, dix Enseignes d'Allemans, douze de Fran-

çois, & de six Compagnies de Chevaux-Légers. Les troupes étant en bataille, d'Andelot vint reconnoître l'armée royale, & ayant remarqué la supériorité & le bel ordre de son infanterie, ne fut point d'avis qu'on hasardât la bataille. Le Prince déterminé par son rapport, faisoit dejà marcher vers Tiron, où il espéroit se retrancher; mais comme il ne put faire ce mouvement sans montrer le côté droit à l'ennemi, le Connétable ayant fait tirer sur lui les quatorze piéces de canon dont nous avons parlé, l'obligea pour se garantir de ce feu, de venir brusquement à la charge avec toute la résolution possible. Le corps de bataille du Connétable étoit avancé dans la plaine; car comme il n'y avoit pas assez d'espace entre les deux villages pour contenir toute l'armée en une ligne droite, elle s'avançoit au-delà en forme de demi-cercle, & l'aîle droite qui étoit reculée, & cachée par les arbres & les maisons du village de Blainville, ne paroissoit presque pas: ainsi le Prince placé au-dessous de Blainville, ayant tourné tête du côté du Connétable, crut voir toute l'armée, & s'avança en diligence, sans 1562

1562. prendre garde à ce qu'il laissoit à côté de lui. L'Amiral encore plus avancé que le Prince & même dans la même opinion, que ce qu'il voyoit de troupes étoit tout ce qu'il y avoit, fit le même mouvement que Condé, & ils se trouverent tous deux vis-à vis le corps de bataille du Connétable. Cependant le Prince, au lieu de donner sur la cavalerie, qui étoit moins forte que la sienne, s'attacha d'abord au bataillon des Suisses. Moui & d'Avarey, deux de ses Officiers, l'ayant attaqué de front, le percerent entierement, malgré une forte résistance, & se firent jour au travers, jusqu'au bagage qui fût pillé; ensuite le Prince prit le même bataillon en queue. Alors Damville, malgré les avis du Duc de Guise, qui vouloit qu'on laissât passer cette furie, s'étant avancé pour les soutenir avec trois compagnies de Gendarmes, il fut si rudement repoussé par les Reitres, qui avoient conservé leur ordre de bataille, qu'il se vit obligé de se retirer à l'avant-garde pour rallier ses gens, laissant sur la place Montberon le plus jeune de ses freres.

L'Amiral de son côté ayant attaqué

la cavalerie du Connétable, la rompit sans beaucoup de peine; les Régimens de Bretagne & de Picardie qui la voulurent soutenir, furent taillés en piéces; la cavalerie de Sansac, surprise d'une terreur panique, se mit en fuite, sans faire aucune résistance; & plusieurs des fuyards ayant poussés à toute bride jusqu'à Paris, y apporterent les nouvelles de la défaite de l'armée du Roi, & de la victoire des Huguenots. 1562.

Le Connétable, malgré son grand âge, ralliant ce qu'il put de cavalerie, combattoit à sa tête avec un courage extrême; il vouloit rejoindre le bataillon des Suisses, qui s'étant remis de son premier désordre faisoit ferme de tous côtés, & repoussoit à la fois les Reitres & les Lansquenets, qui s'étoient réunis pour le tailler en piéces. Le Connétable, abandonné de la plus grande partie de ses gens, eût son cheval tué sous lui; le Baron d'Oraison, Lieutenant de ses Gendarmes, lui ayant donné le sien, ce courageux vieillard se retrouvoit en état de combattre, lorsqu'il reçut dans le visage un coup de pistolet, qui le couvrit de sang. Ce grand homme se rendit à Bas-

si, & se trouva aussi-tôt enveloppé de Reitres insolens, qui se disputant la possession de sa personne, vouloient le massacrer pour terminer le différend. Le Prince de Porcien étant arrivé, le sauva de leur fureur, & le fit conduire en lieu de sûreté.

1562. Prise du Connétable.

Guise avoit vu tout le désordre du corps de bataille, & emmener le Connétable prisonnier, sans quitter son poste; il se levoit de tems en tems sur ses étriers pour observer les ennemis, & restoit ensuite immobile. Damville revenu auprès de lui, désesperé d'avoir vu tuer son frere Montberon à ses yeux, & qui pour surcroît de malheur voyoit de loin qu'on emmenoit son pere prisonnier, conjuroit Guise de charger & de faire un violent effort pour le délivrer; mais le Duc qui se croyoit trop éloigné pour pouvoir réussir, ne se laissa point émouvoir par les violens transports de ce jeune Seigneur; il lui répondit seulement avec beaucoup de douceur : *Mon fils, nous vous vengerons, mais il n'est pas encore tems; les ennemis nous mettront bientôt en état de les battre.* Enfin, lorsqu'il vit que les Protestans à force de poursuivre en désordre une victoire

ur paroissoit assurée, s'étoient
êmes mis en état d'être infailli- 1562.
nt vaincus, il détacha cent cin-
chevaux sous la conduite de la
, pour commencer la charge,
ournant vers ceux qui le sui-
, & qui voyoient leurs troupes
: tous côtés : *allons*, leur dit-il,
mpagnons, la bataille est gagnée.
il fit avancer toute l'avant-gar-
archant lui-même à la tête avec
rté qui sembloit répondre du

Brosse ayant ébranlé les Reitres
étoient présentés les premiers,
acheva de les renverser. Il met
ces avec la même facilité l'in-
e Allemande, & ensuite la
oise. Le brave d'Andelot n'ayant
e de l'action, à cause d'une fié-
olente, remarqua le premier le
lre des siens, & voyant au con-
le bon ordre des troupes du
e Guise; *voilà*, s'écria-t-il, *une*
bien difficile à écorcher. Aussi tôt
ne sans armes, & seulement
rt d'une robe de chambre, il
après les Reitres qui fuyoient,
e vainement de les rallier. L'A-
& le Prince avertis du désordre,

1562. & se voyant arracher la victoire, font tout ce qu'ils peuvent pour rassembler leur cavalerie ; mais ils en sont empêchés par cent Arquebusiers que Saint-André avoit placés exprès, & qui faisoient un feu continuel sur tout ce qui se présentoit à leur portée. Condé avoit fait des efforts prodigieux pour rassembler sa cavalerie : & se trouvant avec deux-cens Chevaux-Légers, il songeoit à la retraite qu'il commençoit avec succès, lorsqu'il essuya un malheur pareil à celui du Connétable ; son cheval fut tué sous lui, & lui-même blessé à la main. Damville qui cherchoit de tous côtés à venger son pere arrive dans l'instant avec un gros de Gendarmes : il apperçoit le Prince ; l'enveloppe, & l'abordant l'épée haute, lui crie de se rendre. Condé abandonné des siens & hors d'état de se défendre, se fit son prisonnier. L'Amiral étoit venu à bout de son côté de rallier douze cens chevaux à la faveur d'un bois taillis : il imita Guise qui avoit chargé l'ennemi après la victoire, & marcha contre les Catholiques, pour la gagner une seconde fois, & délivrer le Prince de Condé. Le Duc de Guise le voyant venir en

ſordre, & n'étoit plus en état de lui réſiſter. Après la bataille, on emmena avec de grands cris le Prince de Condé bleſſé au Duc de Guiſe ; celui-ci le reçut avec tout le reſpect dû à ſa naiſſance, & eut pour lui tous les égards qu'on pouvoit attendre d'un vainqueur généreux & d'un grand politique ; il lui demanda même ſon amitié, en préſence de tous ceux qui l'environnoient, le conſolant, louant ſon courage, & plaignant ſon infortune ; ces deux hommes, qui depuis ſi long-tems avoient tant de motifs de haine, & ne ſongeoient qu'aux moyens de ſe faire périr, ſouperent enſemble, coucherent ſous la même tente, dans le même lit, parlerent long-tems des actions de cette grande journée, comme s'ils n'en euſſent été que les ſpectateurs, & par un effort d'ame impoſſible à tout autre qu'à des Princes ambitieux, ils ſemblerent, en ſe voyant, ſuſpendre des reſſentimens, qui étoient trop vifs pour être jamais oubliés. 1562.

La modération & la confiance du vaincu ne méritent pas moins de louanges que la généroſité du vainqueur ; car autant que les grands cou-

rages ont de douceur dans la prospé-
1562. rité, autant ont-ils pour l'ordinaire de fierté dans leurs malheurs, voulant témoigner par-là que les faveurs ou les disgraces de la fortune ne peuvent les enfler ni les abattre. Quelque considération que le Duc de Guise eût témoigné au Prince de Condé, il ne le garda pas le lendemain, & ayant fait venir Damville, il le lui remit entre les mains, en disant que le prix de la rançon du Prince serviroit à payer celle du Connétable son père. Cependant les fuyards de l'armée Catholique avoient porté l'alarme en tous lieux, & sur-tout à la Cour; on y ajoutoit la prise du Connétable & la mort du Maréchal de Saint-André; ce qui faisoit juger qu'il ne restoit plus de ressource. Le Parisien effrayé demandoit les larmes aux yeux des nouvelles du Duc de Guise, & l'espérance qu'on lui donnoit du salut de ce Prince en donnoit aussi à ces Bourgeois pour leur sûreté. Leur joye ne se put exprimer, lorsqu'ils virent arriver les Drapeaux pris sur les Huguenots, & qu'on les eut assurés que le Duc de Guise avoit gagné la bataille. Ils le nommoient sans cesse le *Sau-*

veur de la patrie, titre qu'ils lui avoient déjà donné tant de fois, & que selon eux, il n'avoit jamais mieux mérité. Les transports de joye des Courtisans ne furent pas moins vifs que ceux du peuple ; mais la reconnoissance ne fut pas égale. 1562.

La Régente envoya aussi tôt des Couriers dans toutes les Provinces, pour détruire les bruits qui s'étoient répandus de la défaite des Catholiques, en y apprenant l'heureuse nouvelle de leur victoire. On dépêcha en même tems au Duc de Guise pour le féliciter & lui confirmer le commandement de l'armée, que la prise du Connétable & la mort du Maréchal de S. André lui avoient laissé. On peut remarquer ici comme une chose singulière, que le Duc de Guise, Général de plusieurs armées, & deux fois Lieutenant Général du Royaume (ce qui lui donnoit le commandement sur le Connétable même) n'avoit d'autre grade militaire que celui de Capitaine de Gendarmes, & étoit obligé d'obéir aux Maréchaux de camp même. Il est vrai que personne n'entreprit jamais de lui donner des ordres, & qu'il fut toujours, pour ainsi dire, le Général de

rages ont de douceur dans la prospé-
1562. rité, autant ont ils pour l'ordinair
de fierté dans leurs malheurs, voulan
témoigner par-là que les faveurs e
les disgraces de la fortune ne peuve
les enfler ni les abattre. Quelque co
sidération que le Duc de Guise eût t
moigné au Prince de Condé, il ne
garda pas le lendemain, & ayant fa
venir Damville, il le lui remit en
les mains, en disant que le prix de
rançon du Prince serviroit à pa
celle du Connétable son pere. Ce
dant les fuyards de l'armée Cath
que avoient porté l'alarme en
lieux, & sur-tout à la Cour; o
ajoutoit la prise du Connétable
mort du Maréchal de Saint-Andr
qui faisoit juger qu'il ne restoit
de ressource. Le Parisien effray
mandoit les larmes aux yeux des
velles du Duc de Guise, & l'espé
ce qu'on lui donnoit du salut d
Prince en donnoit aussi à ces B
geois pour leur sureté. Leur joye
put exprimer, lorsqu'ils virent
ver les Drapeaux pris sur les Hug
nots, & qu'on les eut assurés qu
Duc de Guise avoit gagné la ba
le nommoient sans cesse le S

[illegible] vo[illegible]
[illegible] d'[illegible]
qu'el[illegible]

ses Généraux. La Cour s'étant rendue
1562. à Rambouillet, Guise y vint trouver le Roi & la Reine : il voulut leur rendre compte publiquement de tout ce qui s'étoit passé à la bataille de Dreux, & s'étendit extrêmement sur les louanges du Connétable, dont il plaignit le malheur, ainsi que l'accident du Maréchal de Saint-André qui avoit été tué, & de tous ceux qui avoient témoigné de la valeur en cette occasion. Il donna aussi de grands éloges au courage du Prince de Condé, & à la prudence de l'Amiral, parla beaucoup du Duc d'Aumale & de ses autres frères, qui s'étoient en effet extrêmement distingués; il affecta même de dire quelque bien de plusieurs Officiers de considération, qui avoient abandonné leur poste pour fuir lâchement, enfin il fut le seul dont il parla peu, & seulement comme d'un Officier qui avoit exécuté les ordres de ses Chefs. Sa modestie fut récompensée par un murmure d'applaudissemens, qui se fit entendre dans toute l'assemblée. Et le Roi, qui malgré sa jeunesse étoit sensible au plaisir d'avoir vaincu, suivit l'exemple de la Reine, & le combla de louanges. Au sortir de

cette assemblée, Guise fut abordé par plusieurs de ses amis, qui lui demanderent avec surprise, pourquoi il avoit parlé favorablement des fuyards de l'armée: » Croyez-vous, leur dit-» il, qu'il soit juste de ruiner des gens » pour un malheur qui leur est arrivé, » & qui peut-être ne leur arrivera ja-» mais. Un poltron décrié n'est jamais » qu'un lâche, & la honte secrette » qu'il ressent dans son ame peut l'en-» gager à laver sa faute, si on feint de » ne s'en être pas apperçu. Le courage est en effet une qualité d'accident, les circonstances le font perdre & le donnent. Cette maxime est d'autant plus sage dans la bouche d'un Général, qu'il est à la guerre, comme ailleurs, certains momens malheureux, où les plus grands courages, peu maîtres d'eux-mêmes, se trouvent quelquefois entraînés par des mouvemens involontaires à des actions, qu'ils voudroient dans la suite racheter de tout leur sang. Ce qui arriva à d'Ossun, peut être cité pour exemple. Cet Officier servoit dans l'armée Catholique à la bataille de Dreux, & il avoit donné en Italie tant de marques d'une intrépidité extraordinaire, qu'elle

1562.

étoit passée en proverbe. On ne pou-
1562. voit mieux louer un vaillant homme qu'en disant, il est brave comme d'Ossun. Il combattoit sous les ordres du Connétable, & fut frappé comme les autres de la terreur panique, qui se répandit tout-à-coup sur les troupes de ce Général : il regarde de tous côtés, & ne voit que des fuyards. Sans considérer qu'il peut joindre les troupes du Maréchal de Saint-André, ou celles du Duc de Guise, il profite de la vigueur de son cheval, & se sauve à toute bride jusqu'à Châtres ; mais le lendemain venant à faire réflexion sur ce qui lui étoit arrivé, & apprenant que la bataille étoit gagnée, il conçut un si grand désespoir qu'il se laissa mourir de faim, malgré toutes les instances du Duc de Guise & des principaux de l'armée, qui allerent le voir, & qui firent tous leurs efforts pour l'obliger à se pardonner à lui-même une faute involontaire, & que les circonstances pouvoient excuser.

Le gain de la bataille de Dreux, qui avoit causé tant de joye à tout le parti Catholique, n'avoit pas produit le même effet sur l'esprit jaloux &

inquiet de la Reine mère : Guise étoit devenu le seul Chef des Catholiques, depuis la mort du Roi de Navarre & de Saint-André, & la captivité du Connétable : l'autorité n'étoit plus incertaine entre elle & lui ; il la possédoit toute entière, à cause de sa haute réputation, & des troupes que le Roi d'Espagne fournissoit à la France. Ce Prince craignant que les Protestans de ce Royaume ne se joignissent à ceux des Pays-Bas, traitoit avec Guise, qui ne vouloit la paix comme lui, qu'après la destruction totale du parti Huguenot ; & ce dernier, assuré d'un appui aussi considérable, sembloit en toutes choses donner moins des avis que des ordres, que le Conseil approuvoit toujours sans restriction. Il commença d'abord par demander à la Reine si elle vouloit donner la paix aux Protestans, aux conditions qu'ils avoient demandées ; & sur ce que cette Princesse répondit qu'on ne pouvoit les accorder sans exposer la Religion : déterminons-nous donc à la guerre, dit-il alors, mais une guerre vigoureuse & dont la fin prochaine soit celle des malheurs du peuple. Il fit décider dans le Conseil qu'il entreprens 1562

1562. droit le siége d'Orléans, & quelques jours après il partit à la tête de l'armée pour investir cette Place.

La ville d'Orléans, Capitale du Duché de ce nom, étoit dès-lors une des plus grandes, des plus riches & des plus peuplées du Royaume; les Protestans y avoient mis une garnison nombreuse, & ceux de leur secte étant supérieurs dans la ville, les Bourgeois en état de porter les armes en leur faveur, valoient seuls une forte garnison. Le brave d'Andelot & les plus vaillans Chefs de son parti y commandoient, résolus de la défendre ou de s'ensévelir sous ses ruines. Cependant le Duc de Guise s'étoit promis de la prendre en un mois, & marchant ensuite contre l'Amiral, qu'il comptoit battre, finir la guerre en une campagne. Ces promesses étoient magnifiques; mais soit que pour des raisons secrettes ce dessein fût désagréable à la Reine, soit que le hasard seul s'opposât à son exécution, il fut traversé par toutes sortes d'accidens: le feu prit aux poudres de l'Arsenal de Paris, sans qu'on ait pû sçavoir comment, & consuma en un instant toutes les munitions de guer-

ré destinées pour ce siége. On fit long- 15
tems a tendre Guise après le canon, dont il avoit besoin pour le commencer, & lorsqu'il étoit sur le point de faire les premières approcher, Castelnau arrive de Blois, pour lui ordonner de la part de la Reine, qui y étoit alors, de lever le siége, d'aller en Normandie poursuivre l'Amiral, & donner du sécours au Maréchal de Brissac, enfermé dans Rouen; ce Seigneur n'ayant point assez de troupes pour tenir la campagne, craignoit que l'armée de Colligni, grossie par les troupes Angloises, ne se rendit maîtresse du reste de la Normandie, & enfin de Rouen même.

Les représentations du Maréchal de Brissac avoient fait d'autant plus d'impression, que M. de Gonor son frère, sur-Intendant des Finances, les avoit fortement appuyées; de plus la Reine désiroit toujours la levée du siége. Castelnau parla au Duc de Guise en conséquence des ordres qu'il avoit reçûs; mais rien ne put détourner ce Prince de la résolution qu'il avoit prise d'emporter la Ville. Il répondit à Castelnau que l'affaire dont il s'agissoit étoit d'assez grande importance, pour mériter qu'on y pensât

Y v

quelque tems, qu'il feroit ses réflé-
1562. xions, cependant qu'il vouloit lui faire voir son infanterie, qui étoit la plus belle & la plus aguerrie qu'on eût vûe en France : & l'ayant prié de le suivre, il se rendit avec lui à la tranchée du Fauxbourg du Portereau, où une partie de cette infanterie l'attendoit sans bruit, suivant l'ordre qu'elle en avoit reçu. Elle étoit au nombre de quinze cens hommes, tant François qu'Espagnols, & soutenue par douze cent Cuirassiers. Castelnau qui croyoit qu'on le menoit à une revue, fut bien surpris de voir Guise mettre pied à terre, prendre ses armes, donner ses ordres, faire avancer quatre coulevrines & marcher tête baissée contre les Fauxbourgs. Les coulevrines ayant renversé les gabions & les tonneaux dont les ennemis s'étoient couverts, il les fit charger par ses soldats l'épée à la main ; ils emporterent le Fauxbourg après un combat très-opiniâtre, & si d'Andelot accouru au bruit de l'attaque, après avoir combattu avec sa valeur ordinaire, n'eût fait promptement hausser le pont levis, les vainqueurs mêlés avec les ennemis seroient entrés avec eux dans la ville.

Durant le fort du Combat, Guise

disoit à Castelnau ; *J'ai regret de ce que le Maréchal de Brissac ne soit ici. Je crois qu'il prendroit plaisir à voir faire nos gens de pied, & qu'il les trouveroit bien mieux employés à prendre cette ville, & à délivrer M. le Connétable, qu'à traverser le Royaume pour courir après la cavalerie de l'Amiral, & la combattre avec une grande incertitude du succès.* 1562
Ayant fait retirer ses troupes & distribuer de l'argent aux blessés suivant sa coutume, il se fit amener devant Castelnau les prisonniers faits sur les Assiégés ; s'informant d'abord de la santé du Connétable ; ensuite de celle de d'Andelot : on lui répondit qu'il étoit toujours malade : *Voilà*, dit ce Prince, en parlant du dernier assaut, *une bonne médecine pour le guérir*, & s'adressant à Castelnau. » Un Gouver-» neur malade, dit-il, une partie de » la garnison battue, l'autre effrayée, » j'ai peine à quitter ce siége. »

Mais ne voulant point qu'on pût lui reprocher d'avoir hautement résisté à des ordres émanés du Roi, il fit assembler le lendemain le Conseil de guerre dans un jardin, & Castelnau y ayant été introduit, Guise lui dit d'exposer sa commission. Cet Officier

parla avec tant de force du besoin pré-
1562. sent que le Maréchal de Brissac avoit d'un prompt secours, & du risque que couroit la Normandie, que la plus grande partie du Conseil fut pour la levée du siége. Le Duc de Guise ne put s'empêcher de témoigner quelque chagrin de cette résolution si contraire à ses vûes, & prenant la parole à son tour : la prudence du Maréchal de Brissac est louable, dit-il : son dessein est de conserver au Roi une Province confiée en partie à ses soins ; son courage d'ailleurs souffre d'être si longtems oisif dans une ville entourée d'ennemis qu'il n'est point en état de repousser ; ses demandes dont je reconnois la justice sont appuyées des ordres du Roi : il semble qu'il ne nous reste plus qu'à lever le siége & à obéir : mais ne nous sera-t-il pas permis de représenter au Roi, que nous employerons moins de jours à prendre Orléans, qu'à faire les préparatifs nécessaires pour la marche des troupes en Normandie avec des vivres ; il faut habiller & chausser les soldats, qui la plupart manquent de souliers. Intéressant ensuite tous les Officiers qui l'écoutoient, Guise ajouta que n'ayant

que l'infanterie pour traverser les plaines de Beausse, de Dreux & de Neubourg, l'Amiral dont on connoissoit la diligence & l'habileté, ne manqueroit pas de venir le chercher dans ces grandes plaines, l'attaquer & le combattre avec sa cavalerie qui étoit nombreuse, & à laquelle l'infanterie ne pouvoit résister dans un pays plat & découvert; que si l'Amiral ne vouloit pas combattre, il pourroit en cotoyant l'armée lui couper les vivres, l'obliger de se disperser, & revenant ensuite avec ses Huguenots aux environs de Paris, brûler les Fauxbourgs de cette ville, en épouvanter les habitans & les lieux voisins, les piller & les mettre à discrétion. De-là qui l'empêchera de marcher droit à Blois, d'y surprendre, ou du moins d'en déloger le Roi, & de rapporter enfin dans le cœur du Royaume une guerre cruelle, que la dernière victoire en avoit éloignée. 1562.

Le Duc de Guise ajouta, que si on vouloit bien au contraire lui laisser prendre Orléans, & détruire cet asyle des Huguenots, il marcheroit ensuite de cette conquête en Normandie, après avoir fortifié son armée du bas

& de l'arrière-ban du Royaume, &
1562. des troupes qui lui venoient de tous côtés. On en fera venir, dit-il, des extrémités des Provinces ; leur nombre assurera la défaite de l'Amiral ; nous tenons déjà le Prince de Condé prisonnier : la France se verra ainsi délivrée en un jour des auteurs & de la crainte de la guerre. Tout le Conseil revint à l'avis du Duc de Guise. Les Généraux ont presque toujours cet avantage ; ils supposent ce qui leur plaît pour appuyer leur opinion, sans qu'on entreprenne souvent de les contredire. Le Duc de Guise voyant tout le monde revenu à son avis, reprit la parole pour dire, que quoiqu'il fût contraire à celui du Maréchal de Brissac, il n'en estimoit pas moins l'expérience de ce Général mais que n'ayant jamais combattu que contre des ennemis étrangers & éloignés du Royaume, il pouvoit ne pas considérer dans le véritable point de vûe la nécessité d'un autre plan d'attaque & de défense, avec des ennemis domestiques ; que tel étoit le malheur des guerres civiles, que le parti du Roi se trouvoit souvent obligé de temporiser, & de les traîner en longueur, parce qu'il

ne devoit jamais rien entreprendre, & sur-tout livrer la bataille, sans une certitude morale du succès. Le Duc avoit encore un autre objet, qui étoit de mettre le Roi en personne à la tête de son armée, afin qu'on ne dît plus *la guerre du Duc de Guise*; & sur ce qu'on lui disoit que c'étoit exposer ce jeune Monarque, il promit de le loger de telle manière, qu'il seroit autant en sûreté qu'au milieu de Paris, & que sa présence animant les troupes, on le verroit à la fin de l'été Roi paisible de la France, & délivré de la guerre civile. 1562.

Castelnau vint rapporter à la Reine ce qui avoit été agité dans le Conseil de guerre à Orléans; le Conseil du Roi approuva la résolution du premier. Le Maréchal de Brissac fut prié d'attendre le secours promis; le siége d'Orléans fut continué, & Guise fit donner un nouvel assaut. La rivière de Loire, qui coule le long des murailles de la Ville, la sépare du Fauxbourg du Portereau, & le pont qui fait la communication de l'un à l'autre, est gardé par le fort des Tourelles.

Guise qui s'étoit emparé des Faux-

1562. bourgs le jour de l'arrivée de Castelnau, se rendit maître du Fort en cette dernière attaque : la Ville étoit tellement serrée, qu'elle ne pouvoit tenir plus de vingt-quatre heures, lorsqu'il arriva un accident qui détruisit toutes les espérances des Catholiques, sauva Orléans d'une perte assurée, & rendit les Protestans plus redoutables que jamais.

Il y avoit dans le camp un Gentilhomme, nommé Poltrot de Merey, esprit sombre & couvert, toujours triste, inquiet, & à qui on pardonnoit une humeur si différente de celle des militaires, à cause de sa longue résidence en Espagne, où il avoit été conduit fort jeune. L'extrême Catholicité des Espagnols qu'il avoit eue pour exemple, ne l'avoit pas empêché de se faire Huguenot en arrivant en France; il servit d'abord dans les troupes rébelles de Jean de Parthenai, Seigneur de Soubise, Général des Réformés dans le Lyonnois, qui lui ayant trouvé de l'intelligence pour les affaires, l'envoya, après la bataille de Dreux, pour celles de son parti vers le Prince de Condé, si l'on en croit les Réformés, & suivant les Catho-

ques, à dessein de se rendre au camp du Duc de Guise pour le tuer. Le Prince de Condé se trouvant prisonnier, Poltrot alla joindre l'Amiral, & lui exposa la commission dont le Seigneur de Soubise l'avoit chargé; Coligni l'ayant interrogé beaucoup sur la situation des Protestans en Dauphiné, & dans le Lyonnois, Poltrot répondit d'un air touché, que leur état étoit extrêmement à plaindre; les Catholiques qui y dominoient, les tourmentant sans relâche, & que cette triste situation ne pouvoit changer que par la mort du Duc de Guise. Il ajouta que ce Prince étoit à la vérité un des plus vaillans hommes du monde; mais qu'enfin il n'étoit ni invincible, ni immortel, & que son dessein étoit, s'il se trouvoit jamais dans une armée qui combattît contre lui, de le joindre, fût-il environné de cinquante mille hommes, & de tenter de lui ôter la vie. Cette animosité de Poltrot contre Guise ne pouvoit déplaire à son ennemi capital; de plus Coligni ne voyoit rien dans le projet du Gentilhomme qui fût blâmable; c'étoit un combat & non un assassinat, dont on lui parloit; l'audace du jeune

1562.

homme parut lui plaire, il lui fit un
1562. présent, & le retint dans son armée.

Poltrot avoit dans le cœur des sentimens différens de ceux qu'il avoit exposés à Coligni, & voyant que ce Général obligé de passer en Normandie, s'éloignoit pour long-tems du Duc de Guise, il se rendit dans l'armée de ce Prince. En arrivant il alla trouver un ami du Duc qu'il connoissoit, & lui dit que reconnoissant l'erreur de sa croyance, il venoit combattre sous les ordres du défenseur de la Religion Catholique; Guise le reçut avec son affabilité ordinaire, & entrant avec bonté dans le peu de fortune de ce jeune homme, il lui fit marquer un logis & lui donna sa table. Poltrot feignant autant de reconnoissance qu'il en auroit dû avoir, ne quitta pas la personne du Duc, & dans une occasion il combattit avec tant de valeur, que ce Prince, ami zélé de tous les braves gens, augmenta ses bontés pour Poltrot, & le voyoit avec plaisir à ses côtés. Ce monstre ne cherchoit cependant que l'instant de lui ôter la vie; mais jusques-là Guise avoit été si bien accompagné, qu'il n'avoit osé l'entreprendre. L'arrivée de la

Duchesse de Guise au camp lui donna le moyen d'exécuter son affreux dessein. 1563
On vint avertir le Duc, qui devoit ce soir-là coucher hors de son quartier : il entreprit malheureusement le chemin sur la brune, accompagné de deux ou trois personnes seulement. Poltrot s'y trouva, & tout à coup on lui vit prendre le galop : quelqu'un lui ayant demandé où il alloit : *Je vais*, dit-il, *avertir la Duchesse de l'arrivée de M. de Guise ;* mais s'arrêtant à quelque distance, il se cacha derrière une haye, & malgré l'obscurité, ayant reconnu le Duc à une plume blanche qu'il portoit, il lui tira un coup de pistolet dans l'épaule, & se sauva à toute bride sur un cheval d'Espagne. Guise se sentant blessé, s'écria : *il y a long tems qu'on me gardoit ce coup : je le mérite, pour ne m'être pas précautionné.*

La surprise & la douleur l'empêchant de se tenir à cheval, on l'apporta tout sanglant dans sa tente. Elle fut sur le champ environnée d'Officiers & de soldats, désespérés de la blessure de leur Général, dont les cris de l'infortunée Duchesse de Guise leur apprenoit tout le danger.

Un grand nombre d'entr'eux passe-

rent la nuit à demander à chaque instant des nouvelles du Duc & à le voir,
1562. s'il étoit possible : quelques-uns ayant obtenu cette permission, s'en retournoient satisfaits, & alloient encourager leurs camarades, en les assurant qu'il étoit encore en vie.

Pendant que tout étoit en alarme dans le camp du Duc de Guise, son assassin passa toute la nuit à courir dans les bois taillis, où il s'étoit sauvé; mais soit que l'horreur du crime qu'il venoit de commettre lui eût troublé l'esprit, soit qu'il n'eût pas reconnu avec assez d'attention les jours précédens le chemin qu'il devoit tenir dans sa fuite, il se trouva le lendemain accablé de fatigue ainsi que son cheval, à une lieue du camp qu'il reconnut; mais ne pouvant avancer sans prendre de repos, il entra dans une grange, où le hasard avoit amené le Seurre, premier Secrétaire du Duc de Guise. L'aspect de cet homme qu'il avoit vû tant de fois avec son maître, le troubla au point, que l'autre s'en étant apperçu, le saisit sans aucune peine, & le remit entre les mains d'une troupe de soldats qui survinrent.

Aussi-tôt que la Cour fut informée

du malheur arrivé au Duc de Guise, le Roi & la Reine se rendirent au 1562
camp devant Orléans, & dans la tente du Duc ; la Reine le voyant en cet état, parut sensiblement touchée ; il alloit mourir, le rival étoit disparu, & cette Princesse ne voyoit plus en lui qu'un grand homme, lâchement assassiné. Malgré la précipitation de son arrivée, & la douleur qu'elle témoignoit, elle avoit quelque sujet de craindre qu'on ne l'accusât de la mort du Duc, à cause de la jalousie qu'elle avoit conçue contre lui, & sur tout de l'éloignement qu'elle avoit témoigné pour le siége d'Orléans qu'il continuoit malgré elle.

Cette Princesse crut donc devoir tout employer pour se mettre à l'abri des soupçons, & ayant fait amener Poltrot, elle voulût qu'on l'interrogeât en présence des Princes, des Cardinaux & des autres Grands du Royaume ; il déclara, dit-on, que c'étoit l'Amiral qui l'avoit porté à tuer le Duc de Guise, qu'il avoit eu de la peine à s'y résoudre, & même qu'étant déjà venu une fois dans le camp pour l'exécuter, il avoit été touché de repentir, voyant la grandeur d'ame

du Duc de Guise, & la générosité qu'il
1562. lui témoignoit ; mais que plusieurs de ses Ministres lui avoient représenté avec tant de force le danger que couroient tous ses freres & leur Religion, si le siége d'Orléans s'achevoit, qu'il n'avoit pu résister à leurs instances, & que l'image qu'ils lui faisoient sans cesse de tant de Protestans persécutés dans tout le Royaume, condamnés à une mort cruelle dans plusieurs Provinces, leurs biens perdus, leurs femmes & leurs enfans dispersés, lui avoient formé une image moins supportable, que celle du crime qu'il alloit commettre, & du supplice qu'il devoit subir ; disposition singuliere du cœur de ce scélérat. Ce fut la pitié qui lui fournit des armes pour son crime, & contre ses remords.

L'Amiral ayant appris qu'on le chargeoit de l'assassinat du Duc de Guise, en eut d'autant plus de douleur, qu'il sçavoit combien un tel soupçon pouvoit nuire à sa personne & à son parti. Il écrivit à la Reine Régente, & en lui avouant qu'il ne pouvoit être fâché d'une mort qui ôtoit à la Religion réformée son plus redoutable ennemi, il protesta qu'il n'avoit jamais

parlé à Poltrot, & que son visage ne lui étoit pas même connu. Ce Seigneur demanda en même-temps que l'on gardât ce malheureux jusqu'à ce qu'il pût lui être confronté ; ce qu'on refusa de faire. Poltrot quelques jours après, se rétracta de ce qu'il avoit avancé contre l'Amiral, qu'il chargea néanmoins une seconde fois, le jour de son supplice. Ces vacillations jetterent une grande obscurité sur cette affaire, aux yeux des gens désintéressés; car pour les Catholiques prévenus, ils continuerent de regarder l'Amiral avec la même horreur que l'assassin du Duc de Guise Beze, de son côté, fit une grande apologie, qu'il répandit dans toute la France & dans les Pays étrangers. Mais elle ne changea point les dispositions du grand nombre qui lui étoient peu favorables. 1562

Les Chirurgiens qui avoient d'abord donné quelque espérance de la guérison du Duc de Guise, déclarerent qu'on ne devoit plus l'attendre, les balles dont il avoit été blessé étant empoisonnées. Quelques sots dirent qu'ils parloient ainsi pour couvrir leur ignorance ; d'autres assurerent que, dans le moment qu'ils visiterent la

plaie du Duc, ce Prince se souvint
1562. d'une prédiction que lui avoit faite le même Astrologue, qui avoit annoncé la mort de Henri II. Cet homme lui dit en présence du Roi, qu'il seroit tué par derriere; de quoi le Duc s'étoit trouvé choqué, parce qu'il sembloit qu'on le soupçonnât de pouvoir fuir. Ce souvenir le troubla dans sa maladie, & fit, dit-on, empirer sa blessure. Ce Prince fut celui qui apprit la triste nouvelle de son état avec le plus de fermeté; & sentant sa mort prochaine, il s'y disposa par toutes les actions de piété qui sont en usage.

La Reine mere l'avoit vu tous les jours depuis son arrivée au camp; ils avoient eu sur les affaires présentes autant de conférences, que l'état de Guise l'avoit pu permettre. Il avoit en ce temps-là l'espérance de guérir. Ne l'ayant plus, il changea de systême, & après avoir dit à cette Princesse qu'il n'avoit point d'autre regret en quittant la vie, que de la perdre dans un temps où le Roi & elle pouvoient avoir quelque besoin de son service, il lui conseilla d'employer toutes choses pour faire la paix. On a vu pendant le siége d'Orléans, quel étoit son

son ardeur pour continuer la guerre, 1562
que c'étoit le seul moyen d'appaiser les troubles qui divisoient la France, qu'elle sçavoit bien qu'il ne lui avoit jamais donné d'autre conseil; que dans le tems même où il croyoit pouvoir se rendre maître d'Orléans, il avoit été d'avis qu'on fît de nouvelles propositions d'accommodement aux Huguenots; & qu'enfin tous ceux qui voudroient désormais la guerre, n'étoient ni bons François, ni bons serviteurs du Roi. Ou le Duc de Guise pensoit que lui seul étoit capable de faire la guerre aux Protestans avec succès, ou l'idée de la mort, en changeant entierement ses dispositions présentes, lui avoit fait oublier ses sentimens passés. On ne sçait aussi si l'Evêque de Riez, qui assista le Duc de Guise jusqu'au dernier soupir, & qui écrivit à Charles IX. ce que je vais rapporter de ce grand homme, n'avoit pas, à la priere de la Reine, ou par d'autres vûes, changé le sens de ses derniers conseils.

Le Duc s'étant débarassé des affaires de l'Etat, songea à celles de sa famille, & se tourna vers sa femme, qui fondoit en pleurs proche de son

ſit : il lui rapplla le ſouvenir de l'a-
1562. mitié qu'il lui avoit toujours portée, lui recommandant l'éducation de leurs enfans communs, & lui donnant ſur eux un pouvoir abſolu, voulant qu'elle pût retrancher d'un tiers la part de celui dont elle auroit un ſujet légitime d'être mécontente, pour en récompenſer celui dont elle ſeroit plus ſatisfaite. Mais il la pria en même tems d'être équitable, & de conſerver également pour eux tous les ſentimens d'une mere tendre. » Adieu lui dit-il, » en lui ſerrant la main, je ſens bien » qu'il ne me reſte plus gueres de tems » à vous voir : ſouvenez-vous de moi, » ſans déſirer de venger ma mort. » Dieu nous ordonne de pardonner à » nos ennemis : Je ſuis celui à qui la » vengeance ſembleroit plus permiſe, » & plus douce. Cependant je pardon- » ne de tout mon cœur à celui qui m'a » ſi cruellement aſſaſſiné. Puis ayant fait approcher le jeune Prince de Joinville ſon fils aîné, il ne put s'empêcher d'être attendri à la vûe des larmes qu'il répandoit, & connoiſſant déja ſa fierté & ſon courage, il ne douta point que ce fils ne vengeât ſa mort. Pour le retenir s'il étoit poſſible,

» Mon fils, lui dit-il, tu viens d'en- 1562.
» tendre ce que j'ai dit à ta mere, sur
» le pardon que j'accorde à mon meur-
» trier; pardonne de même à ceux qui
» pourront être soupçonnés d'avoir
» trempé dans ce crime : l'état où tu
» me vois, te sera le reste de ta vie une
» belle instruction de la vanité des
» grandeurs de ce monde, toutes les
» fois que tu te souviendras qu'un
» grand Capitaine au milieu de son
» armée n'a pu se défendre de la tra-
» hison d'un simple soldat. Je ne dis
» point ceci par vanité, mais pour te
» faire mieux comprendre que ce qui
» paroît le plus grand aux yeux des
» hommes, n'est rien en effet, puis-
» qu'il peut être détruit en un mo-
» ment. J'ai eu de grandes charges,
» dont j'ai toujours tâché de m'acquit-
» ter comme je le devois : aye tou-
» jours le même objet dans celles dont
» il plaira au Roi & à la Reine de
» t'honorer; mais surtout songe plu-
» tôt à les mériter par tes services,
» qu'à les obtenir par tes soins, & par
» des intrigues qui sont bien souvent
» criminelles. Aye, mon cher enfant,
» toujours devant les yeux la crainte
» de Dieu, & l'amour de la vertu;

1562. » mais souviens-toi que ces sentimens-
» là ne s'apprennent & ne se conser-
» vent que dans le commerce des gens
» de bien ; fais-toi donc des amis qui
» soient vertueux & fuis comme un
» mal contagieux les compagnies dé-
» réglées, dont la Cour n'est que trop
» remplie, & où l'on excuse les plus
» grands crimes sous le nom de folies
» de la jeunesse ; Dieu en juge autre-
» ment que les hommes. Je le prie de
» tout mon cœur, qu'il te fasse la gra-
» ce de suivre ces derniers avis que te
» donne un pere mourant ; c'est tout
» ce que je te souhaite en te donnant
» ma bénédiction, & ce que je vais
» lui demander dans le ciel, où j'es-
» pere que sa bonté daignera me rece-
» voir.

Ensuite regardant tous ses amis & ses freres qui gémissoient, il les remercia de leurs sentimens, & les pria de se consoler de sa mort ; & comme ils se récrioient sur cet horrible assassinat : » Je vous avoue, leur dit-il, » que j'en suis touché pour l'honneur » de la France ; je n'aurois jamais cru » qu'elle eût eu des hommes capables » de conseiller & de commettre une » action si noire ; mais Dieu de qui

» j'attens le pardon de mes fautes, 1562.
» nous commande de pardonner à nos
» ennemis : je leur pardonne donc de
» bon cœur, & je le prens à témoin
» de la sincérité des intentions que
» j'ai eues toute ma vie pour le bien &
» pour le repos de ce Royaume. Protestations qui étoient sinceres sans doute, mais que peu d'hommes d'Etat ont manqué de faire dans leurs derniers momens ; soit qu'ils se soient imaginé que ce qu'ils avoient entrepris pour leur propre grandeur & leur satisfaction particuliere, étoit relatif au bien de l'Etat confié à leur sagesse, ou qu'ils ayent voulu par l'expression de ce sentiment prévenir la postérité contre les témoignages contraires de leurs contemporains.

Après s'être confessé à l'Evêque de Riez, il parla à ceux qui étoient présens. Il leur témoigna des remords d'avoir, lorsqu'il commandoit l'armée de France en Italie, fait mourir des soldats, *pour avoir pris un pain ou un morceau de lard*, qui étoient, dit-il, *rigueurs nécessaires pour la guerre, toutefois désagréables à Dieu. Quant aux dernieres armes que j'ai prises*, ajouta-t-il, *j'invoque la bonté divine, en témoignage*

que je n'y ai été conduit par aucun inté-
1562. *rêt particulier, ni par ambition, ni par vengeance... Je vous prie de croire que l'inconvénient advenu à ceux de Vassi, est advenu contre ma volonté, car je n'y allai oncques avec intention de leur faire aucune offense: j'ai été défendeur, non aggresseur. Et quand l'ardeur de ceux qui étoient avec moi, me voyant blessé, leur fit prendre les armes, je fis tout ce que je pus pour parer leurs coups, & garder que ce peuple ne reçût aucun outrage.* (V. les Mém. de Condé) in-4°. T. 4. p. 258.

Le Duc de Guise fut sensiblement regretté de tous ceux à qui sa mort n'étoit point utile; les soldats au milieu desquels il venoit de rendre les derniers soupirs, le pleurerent comme leur pere; on les voyoit courir par tout le camp, se demandant l'un à l'autre où ils trouveroient désormais un Géneral comme celui qu'ils venoient de perdre? qui ~~est~~ ce qui s'exposeroit aux périls avant eux, & qui iroit reconnoître les bréches avant que de les envoyer à l'assaut? qui viendroit désormais chercher les blessés & leur distribuer de l'argent de ses propres mains? enfin qui les mettroit à couvert des rigueurs & de la dureté des

faisons aux dépens de son repos, & presque toujours de son bien? La 1563.
douleur fut extrême à Paris, & générale dans tout le Royaume parmi les Catholiques. Sa famille après sa mort resta fort incommodée & chargée de dettes. Les poursuites des créanciers en cette occasion sont les titres les plus glorieux, qu'un Prince long tems revêtu des premieres Charges de l'Etat, & sage d'ailleurs, puisse laisser à la postérité.

Il eut au reste toutes les qualités que doivent avoir les grands hommes, & si l'on eut quelque sujet de lui reprocher, qu'il les avoit employées pour la plupart à sa propre élévation, il faut se souvenir que tel fut le malheur de son siécle, que l'ambition en étoit la vertu nécessaire. Il falloit dominer ou être accablé, vivre en maître à la Cour, ou demeurer oublié dans le fond d'une Province, exposé sans cesse aux caprices du plus fort.

Le Duc de Guise étoit né doux, bienfaisant, modéré : la situation de sa fortune, la nécessité de suivre le torrent des affaires, l'ambition, les conseils, lui firent commettre quel-

quefois des actions violentes. Voilà
1562. pourquoi quelques-uns louent sa douceur avec raison, elle étoit son caractere naturel; pendant que d'autres ont blâmé sa rigueur avec justice, elle fut une suite naturelle de sa situation. On doit se souvenir aussi, pour diminuer ce que son ardeur pour l'autorité a pu répandre encore d'obscurité sur sa gloire, que jamais personne n'en a fait un plus noble usage, & qu'ayant fait la fortune d'un très-grand nombre de personnes, ceux-mêmes qui s'attachoient le plus à condamner sa conduite, ont été obligés de convenir qu'il n'avoit jamais avancé que des sujets d'un mérite supérieur & généralement reconnu. Il est vrai qu'en même temps qu'il s'attachoit à faire un choix avantageux au public, il ne négligeoit pas les moyens de s'assurer de ceux qu'il avoit avancés; c'est l'imitation de cette conduite qui rendit dans la suite son fils si formidable au Roi, il n'étoit environné que de femmes & de courtisans, & les Guise avoient les hommes. Le grand art que le premier employa pour se les assurer sans réserve, fut de se montrer ami sincere, & protecteur zélé, en quoi il

avoit peu de rivaux à la Cour. Il portoit l'attention jusqu'à voir tout par lui-même, lorsqu'il étoit question d'obliger ; cette exactitude étoit la même à la guerre, allant toujours en personne, & plusieurs fois, reconnoître les places qu'il vouloit attaquer ; ce qu'il faisoit mieux qu'aucun homme de son siécle. Ce Prince écrivoit aussi toutes ses dépêches de sa propre main, & passoit quelquefois des nuits entieres à ce travail. Un jour durant le siége de Thionville, Montluc l'étant venu chercher à son logis, & y ayant rencontré Bourdillon, depuis Maréchal de France, il lui demanda où étoit Monsieur de Guise : Bourdillon lui répondit qu'il écrivoit. Alors Montluc, qui venoit pour quelques affaires pressées, dit avec sa vivacité Gasconne : *au diable les écritures, il semble qu'il veuille épargner ses Secrétaires ; c'est dommage qu'il n'est Greffier du Parlement de Paris, car il gagneroit plus que Tillet & tous les autres.* Guise qui l'entendit d'une petite chambre voisine, sortit & lui dit avec douceur : *eh bien, Montluc, crois-tu que je serois bon à être Greffier ?* Il lui donna ensuite ses ordres avec toute la dignité

1562

d'un Général. Cette honnêteté & cette
1562. douceur qu'il témoignoit dans les occasions où il auroit pu se plaindre de trop de familiarité ne se démentoit pas même, quand on osoit en venir à lui manquer de respect, & aucun Grand ne fut plus attentif à ne rien dire qui pût blesser ses inférieurs. Il étoit néanmoins vif & bouillant; mais si cette humeur lui faisoit commettre quelque faute, la réparation étoit prompte & glorieuse pour l'offensé.

Le Duc de Guise avoit un caractere de modération, qui lui donnoit les moyens de paroître plus grand, en lui attachant tous ceux qui l'approchoient. Il avoit eu l'art d'inspirer à ses partisans le même zèle pour la Religion Catholique qu'il avoit lui-même : c'étoit un moyen de se les attacher plus sûrement. On a vu comme Montluc, dont la fortune étoit l'ouvrage du Duc de Guise, avoit d'ardeur contre les Hugnenots, & pour les intérêts de son bienfaiteur. On lui dit qu'un Gentilhomme, nommé S. Jal, se plaignoit de ce qu'il lui avoit donné un coup de plat d'épée le jour de la bataille de Renty, parce qu'il se pressoit

trop d'aller aux ennemis, & avoit quitté son rang : Guise s'en souvint, & promit de satisfaire le Gentilhomme. En effet l'ayant rencontré dans la tente du Roi, il lui dit devant toute l'assemblée : » Monsieur de Saint-Jal, » vous ne devez point être fâché du » coup d'épée qu'il m'est échappé de » vous donner, puisque bien loin de » vous être désavantageux, il fait » voir combien vous aviez d'ardeur » pour aller au combat : j'en prends à » témoins tous ces Messieurs qui sont » ici, & je vous prie que nous vivions » amis comme auparavant. Dans une autre occasion ce Prince avoit offert de tirer l'épée contre un de ses Officiers, qui croyoit avoir quelque sujet de mécontentement ; tous les Militaires de son tems lui rendirent cette justice, que personne de son rang ne connut mieux les regles de l'honneur, & ne s'exposa de meilleure grace pour défendre le sien, ainsi que la réputation de ses amis. Les duels étoient de son tems fort en vogue en France ; il en blâmoit le principe & les suites, cependant qu'il en permettoit l'usage, défendant même, comme on l'a vû, les Officiers poursuivis pour ce fait.

Lui-même voulut faire un duel, qui
1562. eût été bien funeste à la France. Le Roi de Navarre, après la conjuration d'Amboise, lui envoya un défi : il avoit pour second le Prince de Condé; le Duc de Guise prit pour le sien le Grand Prieur de France son frère : mais la Reine mère & le Connétable vinrent à bout d'empêcher ce combat, au grand regret de Condé surtout, qui ne respiroit que la vengeance.

Le Duc de Guise fit ensuite de profondes réflexions sur le danger où il s'étoit exposé, non à cause de sa vie qu'il auroit sçu défendre avec courage ou perdre avec gloire, mais par rapport à la haine des François qu'il se seroit attirée, s'il eût trampé ses mains dans le sang de deux de leurs Princes, dans une occurrence où il s'agissoit d'intérêts particuliers, d'ambition, & de dispute sur l'autorité. Il se promit d'être à cet égard plus circonspect; & on s'en apperçut peu de tems après la mort de ce Prince qui fut tué au siége de Rouen. Plusieurs parurent craindre que l'armée du Roi ne se débandât, n'étant plus commandée par un Prince de Sang; & l'on dit même à la Reine que la plûpart des Officiers

parloient d'aller trouver le Prince de Condé. Guise témoin de ce discours, lui dit : Madame, ne craignez rien; le nombre de ceux qui quitteront votre armée sera bien petit ; encore ce seront des gens tels que nous gagnerons à les perdre. Les traîtres ne font que nuire où ils sont : mais s'il s'en trouve ici, & que je les découvre, je les tiendrai si courts, & je les ferai si bien veiller, qu'ils n'oseront seulement faire trembler une feuille d'arbre. Il parloit ainsi, sans doute, pour conformer ses discours aux figures gasconnes que les gens du parti de Navarre employoient. La même intrépidité qu'il témoignoit pour les affaires publiques, l'accompagnoit dans les accidens où sa personne étoit intéressée. On lui montra un jour un homme qui s'étoit vanté de le tuer ; il le fit venir, le regarda entre deux yeux, & lui trouvant un air embarrassé & timide ; cet homme-là, dit-il, en ployant les épaules, ne me tuera jamais, ce n'est pas la peine de l'arrêter. Ce fut cette sécurité & cette trop grande confiance qui à la fin lui coûterent la vie. 1562.

Ce Prince se plaignoit un jour des troubles qui s'élevoient dans l'Etat,

& de l'injustice de ceux qui lui en im-
1562. putoient les tristes suites : Montluc, dont il étoit l'idole, lui dit en présence de plusieurs grands Seigneurs, qu'il n'y avoit point d'autres causes de tous ces maux, que l'ambition du Roi de Navarre qui portoit envie aux grandes actions du Duc de Guise, & qui se plaignoit par-tout de ce qu'il avoit usurpé sur lui le gouvernement de l'Etat. » Il s'en est même ouvert à » moi, continua Montluc, lorsque » je passai à Nerac : sur quoi je lui ai » répondu que s'il avoit de si grandes » prétentions, il falloit qu'un beau » matin vous les examinassiez chacun » avec une bonne épée à la main, & » que j'étois assuré que vous ne me » dédiriez pas.

Guise qui prévoyoit bien les conséquences d'un tel discours rendu public, lui répondit froidement : *Montluc, avez-vous un ordre signé du Roi de Navarre pour me parler de la sorte?* Et Montluc étonné ayant répondu que non, qu'il avoit imaginé cela lui même. » Il vous semble, reprit Guise, » être encore en Piémont, vous diver» tissant à faire battre vos soldats les » uns contre les autres. Apprenez que

» le Roi de Navarre & moi ne sommes pas nés pour exercer votre imagination. Je ne crois point avoir de différend avec ce Prince, ni qu'il se plaigne de moi : je l'ai toujours regardé comme très-brave & très-vaillant ; il sçait aussi que je ne fuis pas les occasions. Quand il me fera sçavoir de ses nouvelles, je lui donnerai des miennes.

On a vu que depuis il se réconcilia sincerement avec le Roi de Navarre. Ce discours de Montluc, qui étoit une suite de ses dispositions particulieres, fait connoître quels étoient alors les sentimens d'une partie de la Noblesse Françoise qui donnoit un droit égal pour prétendre au Gouvernement de l'Etat, à un Prince étranger comme Guise, & au premier de leurs Princes tel que le Roi de Navarre. Tous les hommes de lettres de son temps lui firent à l'envi des épitaphes, qui sont encore entre les mains de tout le monde. On peut quelquefois tirer une conséquence avantageuse d'un Grand loué après sa mort. Mais si c'est un grand honneur d'être loué par un homme qui mérite lui-même beaucoup de louanges, & que la dis-

férence d'intérêts & de sentimens rend
1562. plus clair-voyant sur nos démarches, rien n'est plus glorieux à la mémoire de Guise, que les vers qui ont été faits en son honneur par l'illustre Chancelier de l'Hôpital, confident de la Reine mere, & par cette raison souvent opposée au Duc de Guise. Mais ce qui ajoute encore au témoignage de ce Magistrat, fut celui de tous les François Catholiques, des Italiens, des Allemands, & des Espagnols même, nation la plus lente à décider sur les honneurs, & la plus capable de juger des vertus. Ils le nommoient toujours le grand Duc de Guise, titre qu'ils ont accordé à peu de leurs plus fameux Généraux. Dans l'entrevue de Bayonne, qui fut deux ans après sa mort, ils témoignerent un empressement extraordinaire pour voir sa veuve, qui étoit venue avec le Prince de Joinville son fils : ils leur rendirent tous les honneurs possibles, ne les appellant jamais que la *Muguer y Hijo d'acquel grand Ducque de Guisa*.

Son corps fut apporté aux Chartreux & de là à Notre-Dame, où on lui fit de magnifiques funérailles, avant que de le conduire à Joinville

où il fut enterré. Le malheureux Poltrot fut puni du même supplice que 15
ceux qui ont attenté à la personne Sacrée de nos Rois. Mais ce ne fut que la moindre vengeance qui fut prise de ce crime, & l'on peut dire que jamais une seule mort n'a fait tant couler de sang, ni entraîné un si grand nombre d'illustres victimes.

Ainsi mourut un homme, qui après avoir conservé & pris les plus fameuses Places de l'Europe, gagné des batailles, conquis des Provinces, donné des Gouvernemens & des Commandemens d'armées, fait le destin de deux Rois, de la Cour & de la Nation entiere, & laissé une famille illustre & nombreuse, ne jouira dans les siécles à venir que du rang que lui ont donné cinq à six hommes de Lettres, inférieurs sans doute à tout ce qui lui étoit attaché, & peut-être malgré son goût pour les talens, les moindres objets de son attention & de ses bienfaits. Que les Rois, les Ministres, & tous les Grands devroient donc protéger les gens de Lettres, qui seuls peuvent les préserver d'un oubli éternel! C'est à eux seuls que

la gloire de leur nom est confiée :
1562. toutes leurs actions, bonnes ou mauvaises ressortissent au tribunal des Sçavans, pour en faire passer le souvenir à la postérité.

Fin du dixième Tome.



TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

A

le

D

E

F

ibid. & suiv. démé
Reine ; lui fait ses
sa réponse pour le
ranime le courage
comment il a consé
tholique dans le Ro
blées secrettes qu'i
chaine contre les P
pose à la perte de
consent à son enle
quoi il se méfie du
on lui impute la g
le Parlement, 467.
dans le Conseil,
d'Orléans, 471. au
paroles du Roi, 4
la proposition de l
son exil & celui d
rend à Châteaudun
mée, 481. est Cl
s'empare de Blois,
Rouen, l'assiége,
Sainte Catherine &
Hilaire ; est fait C
donne l'assaut ; e
& se prépare à un f
discours aux soldat
va chercher le Roi
réponse à Sainte C
grace pour les Che
sa douceur envers
au secours de Pari
le siége, 492. Suit
Condé en Norman
Dreux ; envoye co
dessein de combatt

H

I

L

Lorraine

M

R

S

Fin de la Table des Matieres.





